

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU

administratif

de l'administration municipale

Exercice 1967



GENÈVE
IMPRIMERIE COMMERCIALE

—
1968

COMPTÉ RENDU ADMINISTRATIF
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1967

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 3 juillet 1954, article 67, lettre c), le Conseil administratif soumet à votre approbation le compte rendu administratif de l'exercice 1967.

Nous vous rappelons que le texte complet des délibérations du Conseil municipal, résumé au chapitre 001, figure dans le *Mémorial* des séances de ce corps.

Genève, mars 1968.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF

001 CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal élu le 28 avril 1963, dont le mandat arrivait à échéance en 1967, a tenu sept séances de janvier à avril, au cours desquelles il a pris 39 délibérations.

M. Fritz Ducommun, démissionnaire, a été remplacé par M. Jean-Marc Cougnard (parti libéral).

Lors de la dernière séance de la législature, le 18 avril 1967, un souvenir a été remis à MM. Dagobert Brun, Robert-B. Henchoz, Paul Hoegen, Nicolas Julita, Etienne Lentillon et Jean-Charles Pesson, conseillers depuis 20 ans et plus.

L'élection de ce Conseil, pour la législature 1967-1971, a eu lieu le 23 avril 1967, suivant les dispositions de la loi administrative des communes du 3 juillet 1954.

Les opérations de dépouillement centralisé se sont effectuées à la Maison des Congrès, sous la direction du Secrétariat général du Conseil administratif.

Le nouveau Conseil municipal comprend 80 membres, soit :

Parti du travail (T)	16 conseillers
Parti socialiste (S)	15 conseillers
Parti radical (R)	13 conseillers
Parti libéral (L)	13 conseillers
Parti Vigilance (V)	12 conseillers
Parti indépendant chrétien-social (ICS)	11 conseillers

Le groupe « Vigilance » se présentait pour la première fois aux suffrages des électeurs.

<i>Mmes, Mlles, MM.</i>	<i>Parti</i>	<i>Année de naissance</i>
ANNA Raymond, ouvrier industrie chim.	T	1913
AUBERT Maurice, directeur de banque	L	1924
BARDE Olivier, ingénieur	L	1926
BERCHTEN Yves, entrepreneur	R	1940
BERNASCONI Blanche, M ^{me} , institutrice	ICS	1923
BERNER Charles, chimiste cantonal	R	1908
BISCHOF Marcel, comptable	S	1915
BLATTER André, commerçant	T	1923
BLONDEL Denis, ingénieur	L	1923
BOBILLIER Georges, retraité	V	1895
BOSSY Claude, secrétaire Fac. des sciences	S	1937
BRULHART Jean, architecte	S	1934
CARETTI Yvan, off. Etat civil suppl. V.G.	ICS	1926
CASE Germain, chauffeur d'immeubles	T	1908
CHEVALLEY Simone, M ^{lle} , infirmière	R	1911
CHIOSTERGI-TUSCHER Eugénie, M ^{me} enseignante	T	1917
CHRISTINAT Amélie, M ^{me}	S	1926
CLERC André, brigadier de gendarmerie	S	1919
CLERC Marcel, chef de section S.I.	R	1918
COLOMBO Joseph, négociant	R	1911
CORBAT André, architecte	L	1928
CORNUT André, fonctionnaire V.G.	R	1914
CORTHAY Edmond, fondé de pouvoir fiduciaire	L	1906
DOLDER Pierre, technicien	L	1927

FAHRNI Jean, mécanicien	T	1914
FARINE Jacky, imprésario-organisateur	T	1930
FAVRE Jean-Jacques, architecte d'intérieur	V	1940
FÖLLMI Dominique, enseignant	ICS	1938
GEISER Marcel, secrétaire	T	1926
GELBERT Odon, expert comptable et conseiller fiscal	V	1908
GILLIÉRON Edmond, professeur	T	1920
GONCERUT Robert, chef de travaux	R	1912
GROB Jean, secrétaire	ICS	1936
GROBET Christian, juriste	S	1941
GROS Marcel, négociant	R	1907
HEDIGER André, mécanicien de précision	T	1941
JACQUET Pierre, maître ens. secondaire	S	1913
JATON Bernard, enseignant	S	1940
JENNI Hermann, technicien-architecte	V	1929
KARLEN Pierre, architecte	T	1930
KISSLING Gabriel, techn. électro-mécan.	V	1915
LEPPIN Charles, hôtelier	L	1909
LIVRON Henri, avocat	S	1895
LOUIS Noël, conseiller technique	ICS	1917
MARCO Michèle, M ^{me} , graphiste	T	1941
MARTI Claire, M ^{lle} , maîtresse ens. ménager	L	1916
MATILE Juliette, M ^{lle} , secrétaire	R	1912
MICHELI Dominique, sous-directeur	L	1924
MONNEY Emile, industriel	L	1914
MORAND Madeleine, M ^{me} , laborant. méd.	ICS	1914
NYFFENEGGER Louis, fonctionnaire post.	T	1922
OBERSON Alfred, comptable	V	1939
OLIVET Jean, entrepreneur	R	1914
OLTRAMARE Colette, M ^{lle} , architecte	L	1904
PAQUIN Claude, préparateur	S	1917
PARADE Yves, professeur EPIA	S	1933
PATTARONI Robert, économiste	ICS	1937
PERRET Anne-Marie, M ^{lle} , assistante soc.	V	1904
PERRIG Henri, constructeur-électricien	R	1916
PERRIN René, conducteur autobus CGTE	T	1929
PIGUET Emile, chef de service V.G.	ICS	1918
RÉMY Edouard, fonctionnaire Etat	S	1906
REST Jean, mécanicien	T	1927
ROD André, technicien ETS	V	1925
SCHLEER Charles, entrepreneur	R	1913
SCHMID Pierre, directeur-conservateur Registre foncier	ICS	1924
SCHMID Solange, M ^{me} , secrétaire	S	1934
SCHOPFER Frédéric, médecin-dentiste	V	1907
SEGOND Claude, ingénieur civil	L	1918
STETTTLER Hans, industriel	V	1915
SULLIGER Maurice, agent d'assurances	L	1934
SUPPECK Charles, gérant caisse-maladie	V	1906
THÉVOZ Francis, médecin	T	1936
TOCHON Robert, médecin-vétérinaire	ICS	1926
WAVRE Jacqueline, M ^{lle} , professeur	S	1921
WICKY Nelly, M ^{me} , institutrice	T	1923
ZBINDEN Fernand, commerçant	R	1921
ZIEGLER Jean, professeur Université	S	1934
ZUMTHOR Cécile, M ^{lle} , secrétaire	ICS	1921
ZWICKY Rolf, secrétaire	V	1943

La séance d'installation du nouveau Conseil municipal, convoquée par le Conseil d'Etat, s'est déroulée le mardi 27 juin 1967. Après la prestation de serment de M^{mes}, M^{lles} et MM. les conseillers entre les mains du doyen d'âge, M. Henri Livron, il a été procédé à l'élection du Bureau pour l'année législative 1967-1968.

Ont été élus :

M. Maurice AUBERT, *président* ;
M^{lle} Jacqueline WAVRE, *1^{re} vice-présidente* ;
M. Yvan CARETTI, *2^{me} vice-président* ;
M. Henri PERRIG, *secrétaire* ;
M^{me} Nelly WICKY, *secrétaire*.

M. Jean Ziegler, démissionnaire, a été remplacé par M. Robert Cerruti (parti socialiste).

Le nouveau Conseil a tenu 10 séances. Il a pris 22 délibérations.

Délibérations prises par le Conseil municipal sortant

14 février. — Dégrevement exceptionnel en faveur des contribuables assujettis au paiement de la taxe professionnelle fixe pour 1967.

— Octroi d'un prêt hypothécaire 3^e rang de Fr. 2 000 000,— au groupe primeurs et maraîchers de SIMGA S.A.

15 février. — Approbation du budget de l'administration municipale pour 1967.

28 février. — Modification de divers articles du règlement du Conseil municipal.

— Modification des articles 6 et 21 du règlement du Conseil municipal.

— Modification de l'article 17 du règlement du Conseil municipal.

— Modification de l'article 24 du règlement du Conseil municipal.

— Crédit de Fr. 1 250 000,— en vue de l'acquisition de parcelles sises ch. des Crêts-de-Champel, av. L.-Aubert et route du Bout-du-Monde.

— Approbation des comptes rendus des Services industriels pour 1965.

7 mars. — Crédit de Fr. 121 000 destiné à la construction de deux serres de travail et d'expérimentation au Jardin botanique.

— Crédit de Fr. 6 500 000,— pour la construction d'un groupe de trois bâtiments à l'angle des rues de Villereuse et Saint-Laurent prolongée.

— Radiation et constitution de servitudes rue de la Terrassière/ rue de Villereuse.

— Crédit de Fr. 50 000,— pour favoriser une saison d'été au Théâtre de verdure du Parc de La Grange.

— Crédit de Fr. 1 440 000,— destiné à l'exécution de la première étape des aménagements routiers du quartier de la Tourelle, égouts y compris.

— Crédit de Fr. 400 000,— en vue de l'aménagement d'une partie du chemin de Malombré et d'une partie de la rue de l'Athénée.

4 avril. — Crédit de Fr. 500 000,— pour la construction d'une piste d'entraînement de patinage à ciel ouvert aux Vernets.

— Emission d'un emprunt public de 15 millions de francs.

— Crédit de Fr. 912 000,— pour l'aménagement de la place Grenus, d'une partie de la rue Grenus, de la place Chevelu et la réfection de la rue Rousseau.

— Crédit de Fr. 604 400,— destiné à souscrire 1511 actions nouvelles de la Swissair.

— Approbation de la liste des jurés auprès des Tribunaux pour 1968.

18 avril. — Approbation des comptes de la saison 1965-1966 de la Fondation « Grand Théâtre de Genève ».

— Crédit de Fr. 2 875 350,— destiné à couvrir la subvention d'exploitation pour la saison 1967-1968 au Grand Théâtre.

— Crédit de Fr. 15 970 000,— destiné à couvrir le coût supplémentaire des travaux engagés pour l'exécution du programme « assainissement-Ville » et la part de la Ville de Genève dans la réalisation du collecteur primaire de La Praille.

— Approbation des comptes rendus de la Ville de Genève pour l'exercice 1966.

— Subvention extraordinaire de Fr. 31 000,— au Théâtre de La Comédie et subvention extraordinaire de Fr. 15 000,— au Théâtre de Carouge.

— Crédit de Fr. 208 000,— destiné à payer l'indemnité d'expropriation de droits de copropriété dans un immeuble sis rue de Montchoisy 60-60 bis.

— Crédit de Fr. 210 000,— pour l'acquisition du capital-actions de la société immobilière rue des Deux-Ponts 7.

— Crédit de Fr. 1 835 000,— pour la construction d'un immeuble locatif destiné aux personnes âgées à l'angle des rues de Montchoisy et de l'Avenir.

— Crédit de Fr. 10 000,— destiné à l'acquisition d'une parcelle sise rue Fallier.

— Echange de terrains, cession d'une parcelle et constitution d'un droit de superficie pour permettre la réalisation d'un hôtel pour étudiants à l'angle du boulevard du Pont d'Arve et de la rue Hugo-de-Senger.

— Crédit de Fr. 15 000,— à titre de participation au capital de garantie du Concours hippique international officiel suisse 1967.

— Crédit de Fr. 246 000,— pour l'installation d'un boulo-drome aux Vernets.

— Crédit de Fr. 60 000,— à titre de participation au capital de garantie des Fêtes de Genève 1967.

— Modification de la délibération du 26 avril 1966 relative aux comptes et rapports du Grand Théâtre de Genève pour la saison 1964-1965.

— Crédit de Fr. 19 500,— en vue de participer au capital de garantie pour la « Revue » à Port-Gitana durant la saison d'été 1967.

— Participation de la Ville de Genève à la Fondation Jean-Marcel Aubert, Champex.

— Crédit de Fr. 140 000,— pour l'installation d'un pavillon scolaire à Contamines.

Arrêtés pris par le Conseil municipal élu le 23 avril 1967

Commissions administratives et taxatrice

27 juin. — 5 membres de la Commission taxatrice : MM. Nicolas Julita, Dagobert Brun, Marcel Gros, Claude Claudet et Herzl Sviatsky.

— 3 conseillers municipaux pour faire partie du Conseil de la Fondation de Radiodiffusion et Télévision à Genève : M. Charles Berner, M^{lle} Jacqueline Wavre et M. Maurice Sulliger.

— 7 conseillers municipaux pour faire partie du Conseil de la Fondation pour la construction d'habitations à loyers modérés de la Ville de Genève : MM. André Cornut, Noël Louis, Claude Paquin, Raymond Anna, Jean Brulhart, Edmond Corthay et Hermann Jenni.

— 5 membres du Conseil de la Fondation « Grand Théâtre de Genève » : MM. Henri Peilleux, Albert Chauffat, Charles Gorgerat, Claude Bossy et Roger de Candolle.

Délibérations

- 5 septembre. — Subvention de Fr. 20 000,— et Fr. 15 000,— de participation au capital de garantie des 21^{es} Rencontres internationales de Genève.
- Emprunt public de 25 millions de francs.
- 10 octobre. — Approbation du plan d'aménagement N° 25851-63 entre la rue du Grand-Bureau, la rue des Ronzades et la rue Gustave-Revilliod.
- Crédit de Fr. 400 000,— pour l'acquisition d'un immeuble sis ruelle du Midi 10.
- 12 octobre. — Emprunt de 2 millions de francs en faveur des Services industriels à contracter auprès des fonds centraux de compensation AVS.
- 7 novembre. — Crédit de Fr. 350 000,— pour l'achat d'un immeuble sis rue J. J.-de-Sellon 4.
- Approbation du plan d'aménagement N° 25874-66 I entre la rue de la Violette, la rue Prevost-Martin et la rue de Carouge.
- Crédit de Fr. 655 000,— destiné à l'aménagement d'une partie du quai de l'Ecole-de-Médecine, d'une partie de la rue des Bains et d'une promenade publique sur les terrains compris entre le quai de l'Ecole-de-Médecine et l'Arve.
- Crédit de Fr. 192 000 pour la reconstruction du café-restaurant « Le Chalet » au Bois de la Bâtie.
- 21 novembre. — Eputation du régime de servitudes rue Pierre-Fatio - boulevard Helvétique et constitution de servitudes nouvelles.
- 5 décembre. — Modification de divers articles du règlement du Conseil municipal.
- Crédit de Fr. 230 000,— pour l'achat d'un immeuble sis rue Liotard 23.
- Crédit de Fr. 180 000,— pour l'achat d'un immeuble sis avenue des Grottes 65 - rue du Cercle 64.
- Crédit de Fr. 370 000,— en vue de l'aménagement de l'avenue Pictet-de-Rochemont.
- Crédit de Fr. 830 000,— pour l'aménagement de la rue de la Terrassière.
- Crédit de Fr. 185 000,— en vue de l'élargissement d'une partie de l'avenue Wendt et la modification de l'organisation de la place des Charmilles.
- Modification de l'article 20 du règlement du Conseil municipal.
- 19 décembre. — Crédit de Fr. 265 000,— pour l'acquisition d'une propriété sise avenue des Allières 7.
- Crédit de Fr. 295 000,— en vue de l'aménagement du parc de Malagnou.
- Modification des articles 23 et 39 du règlement du Conseil municipal.
- Modification des articles 6 et 14 du règlement du Conseil municipal.
- Adoption de douzièmes provisoires sur la base du budget 1967.

003 CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif élu le 28 mai 1963 se composait de MM. Pierre BOUFFARD, maire, Lucien BILLY, vice-président, Edmond GANTER, Frédéric ROCHAT et Willy DONZÉ, conseillers. M. Willy DONZÉ, élu conseiller d'Etat en décembre 1965, a été remplacé par M. Claude KETTERER, élu le 30 janvier 1966.

L'élection de 5 membres du Conseil administratif pour la législature 1967-1971 a nécessité deux tours de scrutin les 28 mai et 18 juin 1967.

Ont été élus au premier tour :

M. François PICOT	par 13 153 suffrages
M ^{me} Lise GIRARDIN	par 13 006 suffrages
M. Jean-Paul BUENSOD	par 12 160 suffrages
Electeurs inscrits :	100 908.
Estampilles délivrées :	26 254.

Cette élection a été validée par le Conseil d'Etat le 9 juin 1967.

Ont été élus au deuxième tour :

M. Pierre RAISIN	par 8 183 suffrages
M. Claude KETTERER	par 6 822 suffrages
Electeurs inscrits :	100 953.
Estampilles délivrées :	16 758.

Cette élection a été validée par le Conseil d'Etat le 27 juin 1967.

Dans sa séance du mardi 27 juin, le Conseil administratif a procédé comme suit à la formation de son bureau pour l'année législative 1967-1968 :

Maire : M. Jean-Paul BUENSOD,
Vice-présidente : M^{me} Lise GIRARDIN.

Il a procédé à la répartition ci-après des Services municipaux :

Titulaire : M. François PICOT,
Suppléant : M. Jean-Paul BUENSOD.

Secrétariat général du Conseil administratif. Services financiers. Office du personnel. Loyers et Redevances. Economat.

Titulaire : M. Claude KETTERER,
Suppléant : M. Pierre RAISIN.

Service immobilier. Eclairage public. Entretien des bâtiments. Travaux municipaux.

Titulaire : M^{me} Lise GIRARDIN,
Suppléant : M. François PICOT.

Beaux-arts et culture. Spectacles et concerts. Bibliothèques. Musées et collections. Fondations.

Titulaire : M. Pierre RAISIN,
Suppléant : M. Claude KETTERER.

Sports (y compris Bains des Pâquis). Enquêtes et surveillance. Halles et marchés. Service vétérinaire municipal et de l'Abattoir. Service de secours contre l'incendie. Protection civile.

Titulaire : M. Jean-Paul BUENSOD,
Suppléant : M^{me} Lise GIRARDIN.

Ecoles municipales. Oeuvres pour la jeunesse.
Parcs et promenades. Etat civil. Pompes funèbres,
cimetières. Service social. Tourisme.

Union des villes suisses

L'assemblée générale des délégués a eu lieu à
Altstätten (Saint-Gall) les 8 et 9 septembre 1967,
sous la présidence de M. G. A. Chevallaz, conseil-
ler national et syndic de Lausanne.

Le principal objet figurant à l'ordre du jour
traitait principalement de la rationalisation de la
construction.

109 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général : M. Roger MÉROZ

Secrétaire général

adjoint : M. Jean-Pierre GUILLERMET

Chef du secrétariat : M. Fernand KAESER

Le Conseil administratif a eu à déplorer le
décès de M. Fernand KAESER, chef du Secréta-
riat, survenu au mois d'août 1967. Il a appelé à
ce poste pour le remplacer M. André KUNZLI,
jusqu'ici sous-chef du Secrétariat.

Services municipaux

L'élection des 12 membres de la Commission
du personnel a eu lieu le jeudi 26 octobre 1967.

Ont été élus : MM. Louis BERGERAT, Ray-
mond COURTINE, Charles PILLET, Armand
GAUD, Michel NICLASSE, Marcel MAYOU,
Léon LARDERAZ, René BOVY, Lucien BENOIT,
Jacques MOUCHET, Yvan CARETTI et Louis
ROSSET.

Naturalisations

Cinq listes de candidats ont été examinées par
le Conseil municipal en vertu des articles 22 et 24
de la loi sur la nationalité genevoise. Il s'agit des
22^e et 23^e listes de la législature 1963/1967 et des
1^e, 2^e et 3^e listes de la législature 1967/1971. Ce
sont 82 demandes de naturalisation d'étrangers,
conformes à l'article 11 de la loi, qui ont été sou-
mises au Conseil municipal. Quatre-vingts deman-
des ont été acceptées, une a été refusée, et une
a été retournée au Conseil administratif pour
complément d'enquête. Ce dossier a finalement été
accepté par le Conseil municipal le 13 avril 1967
(23^e liste).

Le Conseil administratif, en vertu de l'article 21
de la loi, examine les demandes de naturalisation

de confédérés conformes aux articles 9, 10 et 10 A,
et d'étrangers selon les articles 11 A et 12. Il a
eu à statuer sur 303 requêtes et en a accepté 293,
soit 253 confédérés et 40 étrangers, et refusé 10
tous confédérés.

Le Maire de la Ville de Genève a signé 13 avis
de situation et 15 déclarations définitives d'option,
dont 4 pour des jeunes filles, en application de la
convention réglant la nationalité et le service mili-
taire des enfants de Français naturalisés Suisses.

Réceptions officielles

Parmi les réceptions organisées par les autorités
fédérales, cantonales et municipales, on peut rele-
ver :

Mardi 31 janvier. — Déjeuner des autorités genevoises
en l'honneur de M. O. Long, ambassadeur de Suisse en
Grande-Bretagne.

Mardi 28 février. — Déjeuner des autorités genevoises
en l'honneur de S. E. M. Carlo de Ferrariis Salzano, ambas-
sadeur d'Italie en Suisse.

Mercredi 12 avril. — Spectacle au Grand Théâtre et
réception offerts par la Confédération et les autorités gene-
voises à l'occasion du 20^e anniversaire du Conseil économique
pour l'Europe.

Jeudi 20 avril. — Réception par la Confédération et les
autorités vaudoises et genevoises, au Château de Chillon, à
l'occasion de la 5^e session du congrès de l'Organisation
météorologique mondiale.

Samedi 20 mai. — Réception des autorités genevoises à
l'occasion de la journée des délégués de la Fédération natio-
nale des costumes suisses.

Lundi 29 mai. — Déjeuner de la Confédération et des
autorités genevoises en l'honneur des membres du Comité des
dix-huit de la Conférence du désarmement.

Lundi 29 mai. — Réception de la Confédération et des
autorités genevoises à l'occasion de la conférence « Pacem in
Terris ».

Lundi 19 juin. — Réception au parc des Eaux-Vives par
la Confédération et les autorités genevoises à l'occasion de
la 51^e session de la Conférence internationale du travail.

Mardi 20 juin. — Réception-croisière sur le lac offerte
par la Confédération et les autorités genevoises à l'occasion
du congrès de l'Institut international de la presse.

Mardi 11 juillet. — Réception au parc des Eaux-Vives
par la Confédération et les autorités genevoises à l'occasion
de la conférence mondiale de Genève de la paix mondiale
par le droit et l'assemblée des magistrats.

Mardi 25 juillet. — Réception par la Confédération et
les autorités genevoises à l'occasion de la 43^e session du
Conseil économique et social.

Mardi 5 septembre. — Réception par les autorités gene-
voises à l'occasion des XXI^{es} Rencontres internationales de
Genève.

Lundi 11 septembre. — Dîner des autorités genevoises à
l'occasion de la réunion de la Commission de la science et
de la technologie de l'assemblée du Conseil de l'Europe.

Vendredi 29 septembre. — Réception des autorités gene-
voises à l'occasion du Concours international d'exécution
musicale.

Samedi 11 novembre. — Réception des autorités gene-
voises à l'occasion du Concours hippique international
officiel.

Mercredi 22 novembre. — Réception par la Confédération
et les autorités genevoises à l'occasion du 20^e anniversaire
de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
(GATT).

Cérémonies traditionnelles

Le Conseil administratif s'est fait représenter comme de coutume aux Fêtes des écoles les 29 juin et 2 juillet, aux manifestations patriotiques des 1^{er} juin et 1^{er} août, promotions civiques, aux cérémonies commémoratives du 11 novembre à Mon-Repos, au Consulat de France et au cimetière de Saint-Georges, cette dernière à la mémoire des soldats italiens, ainsi qu'à la commémoration de la Restauration au Monument national.

Tourisme

Durant l'année 1967, l'aéroport de Cointrin a relevé le passage de 1 860 000 personnes (1 662 730 en 1966).

Parmi les nombreuses conférences internationales qui se sont déroulées dans notre ville, citons notamment : 51^e session de la Conférence internationale du travail, Conférence mondiale de la paix par le droit et de l'assemblée des magistrats, 43^e session du Conseil économique et social des Nations Unies, Congrès de l'Organisation internationale de lutte biologique, 24^e session de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), Congrès de l'Institut international de la presse, etc.

Des manifestations touristiques, musicales, artistiques et sportives ont eu lieu au cours de la saison, soit : 37^e Salon international de l'automobile, 23^e Concours international d'exécution musicale, 21^{es} Rencontres internationales de Genève, 15^e Salon des Arts ménagers, Concours hippique international officiel suisse.

Les Fêtes de Genève se sont déroulées du 11 au 13 août et ont été malheureusement contrariées par le mauvais temps, notamment la fête de nuit qui dû être renvoyée du samedi au dimanche soir.

Le budget de 1967 comportait un crédit de Fr. 231 000,— en vue de la propagande effectuée par l'Association des intérêts de Genève.

Signalons que cet organisme a pris la dénomination « Office du tourisme de Genève ».

Le tableau comparatif des arrivées et nuitées avec 1966 s'établit comme suit :

	Arrivées		Nuitées	
	1966	1967	1966	1967
Janvier . . .	32 310	34 899	98 471	106 401
Février . . .	32 869	36 889	105 486	110 356
Mars	54 219	61 709	153 313	163 734
Avril	53 295	55 100	139 577	151 076
Mai	58 025	66 625	161 483	181 478
Juin	62 651	73 346	187 476	208 667
Juillet	83 309	86 282	219 728	220 026
Août	96 819	98 815	232 102	233 486
Septembre . .	78 007	84 189	203 866	207 860
Octobre	58 361	64 225	169 299	179 790
Novembre . . .	39 939	45 866	126 794	139 329
Décembre . . .	33 470	38 208	103 021	113 920
Totaux	683 274	746 153	1 900 616	2 016 123

Fondation Le Comte

Le Département de l'instruction publique a accordé les bourses ci-après pour l'année scolaire 1967-1968 :

Fr. 1 800,— à Evelyne Schaufelberger
Fr. 1 800,— à Claude Clerc
Fr. 1 800,— à Eric Demont
Fr. 1 200,— à Michel Golay
Fr. 1 800,— à Jean-Pierre Slavic.

Legs Viterbo

Le Conseil administratif a attribué les revenus de ce legs pour 1967 à la Clinique pédiatrique.

Fondation Adolphe de Rothschild

Les subsides ci-après ont été accordés, sur proposition de l'Hospice général :

Fr. 1 200,— à M^{me} Madeleine Droz
Fr. 1 600,— à M^{me} Béatrice Kaeser
Fr. 2 000,— à M^{me} Maria del Pilar Pérusset
Fr. 1 200,— à M^{me} Carmella Ringuisen.

Certificats, attestations et enquêtes

En 1967, le Secrétariat général a délivré 1145 certificats (931 en 1966) dont :

1123 certificats pour expédition mobilier, hébergement, etc.
22 Caisse de compensation (74 en 1966).

D'autre part, il a été expédié 541 (508 en 1966) rapports d'enquêtes établis par le Secrétariat et le Service des enquêtes, soit :

85 pour le Département militaire (51)
15 pour les hôpitaux et œuvres sociales (12)
26 pour l'assurance militaire (37)
41 pour les colonies et écoles d'altitude (72)
374 pour divers (bourses, divers, demandes d'emploi) (336).

La recette totale réalisée par le Secrétariat pour la délivrance de déclarations, etc., s'est élevée à la somme de Fr. 3800,— (Fr. 3450,— en 1966).

Economat

Au cours de l'année 1967, l'Economat municipal a reçu des services de l'administration 2521 bons pour la fourniture de marchandises diverses en stock ou à commander.

Le chiffre d'affaires de l'Economat se monte à la somme de Fr. 561 684,65.

Les marchandises en stock représentent au mois de décembre 1967 :

pour la papeterie : Fr. 60 880,81,
pour la conciergerie : Fr. 36 072,30.

L'Economat a délivré au cours de l'année 1967 environ 391 000 circulaires tirées par nos soins et remis 75 068 photocopies de documents divers.

Le montant total des affranchissements imprimés par l'Economat, à l'intention de tous les services, s'élève à la somme de Fr. 49 347,30.

Population résidente de la ville

NATIONALITÉ	TOTAL	dont femmes	NATIONALITÉ	TOTAL	dont femmes	NATIONALITÉ	TOTAL	dont femmes
GENÈVE	49 369	27 754	Canada	236	130	Togo	—	—
Appenzell	619	353	Mexique	25	11	Autres Afrique centrale	9	2
Argovie	2 677	1 558	USA	1 654	931	Rép. Sud Afric.	32	18
Bâle	1 664	902	Costa-Rica	6	5	Rép. Malgache	15	7
Berne	14 449	8 185	Cuba	35	20	Autres Afrique du Sud	—	—
Fribourg	10 040	5 508	Guatemala	4	2	TOTAL AFRIQUE.	945	314
Glaris	274	136	Haïti	48	27	Irak	48	21
Grisons	945	534	Honduras	3	1	Iran	334	198
Lucerne	1 620	894	Nicaragua	1	—	Israël	234	110
Neuchâtel	5 132	2 926	Panama	3	1	Jordanie	13	5
St-Gall	1 708	960	Rép. Dominicaine	10	4	Liban	132	75
Schaffhouse	540	316	San Salvador	1	—	Turquie	252	95
Schwyz	387	202	Autres Amér. centrale	3	1	Arabie Séoudite	2	—
Soleure	1 157	638	Argentine	167	84	Chypre	14	5
Tessin	2 160	1 175	Bolivie	48	16	Yemen	5	4
Thurgovie	1 000	555	Brésil	89	56	Autres Proche Orient	6	1
Unterwald	267	148	Chili	64	38	Afghanistan	18	8
Uri	133	75	Colombie	57	31	Indes ²⁾	206	95
Valais	5 975	3 297	Equateur	10	5	Népal	1	—
Vaud	15 294	8 841	Paraguay	1	—	Pakistan	60	29
Zoug	148	87	Pérou	54	26	Autres Moyen Orient	19	6
Zürich	3 499	1 984	Uruguay	11	8	Birmanie	3	—
CONFÉDÉRÉS	69 738	39 274	Vénézuéla	51	37	Chine ³⁾	56	18
Allemagne (RFA et RDA)	2 389	1 562	Autres Amér. du Sud	1	—	Corée ⁴⁾	11	7
Autriche	600	366	TOTAL AMÉR.	2 582	1 434	Japon	127	52
Belgique	346	213	Algérie	134	42	Philippines	28	16
Bulgarie	49	38	Maroc	89	32	Cambodge	2	—
Danemark	130	86	RAU ¹⁾	323	103	Indonésie	5	1
Espagne	8 882	4 236	Tunisie	93	27	Laos	1	—
Finlande	82	55	Lybie	11	3	Thaïlande	9	9
France	9 910	5 780	Autres Afrique du Nord	2	1	Viet Nam ⁵⁾	106	44
Gde-Bretagne	2 265	1 507	Congo (Kinschasa)	22	4	Autres Extrême Orient	13	6
Grèce	520	289	Ethiopie	15	5	TOTAL ASIE	1 705	805
Hollande	537	361	Soudan	24	11	Australie	120	68
Hongrie	74	56	Cameroun	11	2	Nouvelle Zélande	—	—
Irlande	77	55	Rép. Centraf.	4	1	Autres	—	—
Islande	—	—	Congo (Brazza)	3	3	TOTAL OCÉANIE.	120	68
Italie	16 770	8 040	Côte Yvoire	10	5	Apatrides	1 262	577
Liechtenstein	27	9	Dahomey	2	—	Inconnus	2	—
Luxembourg	39	24	Gabon	9	5	TOTAL	50 589	26 580
Monaco	—	—	Ghana	46	16	ÉTRANGERS	50 589	26 580
Norvège	94	55	Guinée	40	7	EN TOUT	169 696	93 608
Pologne	79	44	Hte Volta	4	2			
Portugal	267	163	Liberia	2	2			
Roumanie	23	17	Mali	25	4			
Suède	243	145	Mauritanie	—	—			
Tchécoslovaquie	50	27	Niger	8	4			
URSS	344	169	Nigeria	5	4			
Yougoslavie	169	83	Sénégal	5	4			
Autres	7	2	Somalie	1	—			
TOTAL EUROPE.	43 973	23 382	Tchad	1	—			

1) RAU = Egypte et Syrie

2) Indes = Indes et Indes portugaises

3) Chine = Chine et Formose

4) Corée = Corée du Nord et du Sud

5) Viet Nam = Viet Nam du Nord et du Sud

Situation démographique de la Ville de Genève

Situation à fin 1967 ⁽¹⁾ :

Genevois 48 893 dont 27 648 femmes

Confédérés 69 724 dont 39 498 femmes

Etrangers 51 876 dont 26 577 femmes

Total 170 493 dont 93 723 femmes

(1) Chiffres provisoires.

112 CONTROLE FINANCIER

Directeur : M. René RAHM

Quatre-vingt-quatre rapports et notes ont été adressés durant cet exercice, concernant les domaines suivants :

Services de l'administration municipale

Tous les services de l'administration municipale ont été contrôlés, tant matériellement que formellement pendant l'année 1967.

Pour la première fois le Contrôle financier a vérifié les factures, mandats de paiement et virements des différents services, soit en 1967 environ 36 000 documents.

Les caisses des services ont été contrôlées à l'improviste et chaque fois un rapport de prise de caisse a été établi.

Contrôles extérieurs

Les comptes de la Caisse-maladie du personnel de la Ville et des Services industriels, de la Nouvelle société d'exploitation de La Comédie, de l'Orchestre de la Suisse romande et sa caisse de prévoyance, de la Caisse de secours des Sapeurs-pompiers, de l'Institut Jaques-Dalcroze, de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville, de la Fondation Carfagni, de la Fondation Vernier-Aviation, de l'Association des Intérêts de Genève, du Concours international d'exécution musicale et du Concours hippique international ont été vérifiés régulièrement.

Cent huit autres sociétés ou associations subventionnées ont encaissé la somme inscrite au budget, après avoir présenté leurs comptes de l'exercice précédent à notre Service. Neuf n'avaient pas présenté leurs comptes au 31 décembre 1967.

1200 SERVICES FINANCIERS

Direction, secrétariat et assurances

Directeur : M. Pierre BERGERAT

Directeur-adjoint : M. Jean CLERC

1202 COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Chef de service : Henry ARMAND

(voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

1203 OFFICE DU PERSONNEL

Chef de service : M. Henri DECOR

L'Office du personnel est un organe d'étude, de contrôle et d'exécution des décisions du Conseil administratif.

Simultanément, il assume la responsabilité du secrétariat de la Caisse d'assurance du personnel.

OFFICE DU PERSONNEL : SERVICE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Cette activité de l'Office du personnel n'a pas été influencée en 1967 par d'importantes décisions concernant le personnel. Néanmoins, elle a été marquée par quelques faits qui sont à relever.

1. Mouvement du personnel

a) personnel régulier

Il a été procédé à l'enregistrement des mutations du personnel régulier suivantes :

état au 31 décembre 1966	874	dont Abattoir 34
engagements 1967	84	
démissions	37	
décès en activité	3	
retraités	12	
invalides	—	
état au 31 décembre 1967	906	dont Abattoir 36

A cette date, le personnel régulier de la Voirie comptait 247 unités en diminution de 11 par rapport à 1966

Les montants versés à titre de salaires, indemnités et allocations diverses se sont élevés à :

traitements de base	Fr. 15 562 701,20
allocation de vie chère	» 1 779 513,85
allocations familiales	» 441 704,45
indemnités diverses	» 878 457,30
Total	Fr. 18 662 376,80

Par rapport à 1966, le montant total des traitements, indemnités et allocations diverses versé au personnel régulier a augmenté de Fr. 1 752 202,40.

b) *personnel temporaire*

Au cours de l'année 1967, l'Office du personnel a procédé à l'enregistrement de 983 renouvellements d'engagements et engagements nouveaux de droit privé.

Au 31 décembre 1967, on comptait encore 791 personnes sous contrat de droit privé se répartissant comme suit :

employés et ouvriers temporaires	602
concierges immeubles locatifs	139
aides-concierges	29
concierges pavillons scolaires	21

Par rapport à 1966, l'augmentation est de 272.

Le montant des traitements, indemnités et allocations diverses versé au personnel temporaire s'est élevé à Fr. 2 790 401,60 nécessitant l'établissement de 5168 mandats de paiement particuliers. Il a augmenté de Fr. 575 672,45 par rapport à 1966.

Quant au nombre des mandats, il a augmenté de 889 unités.

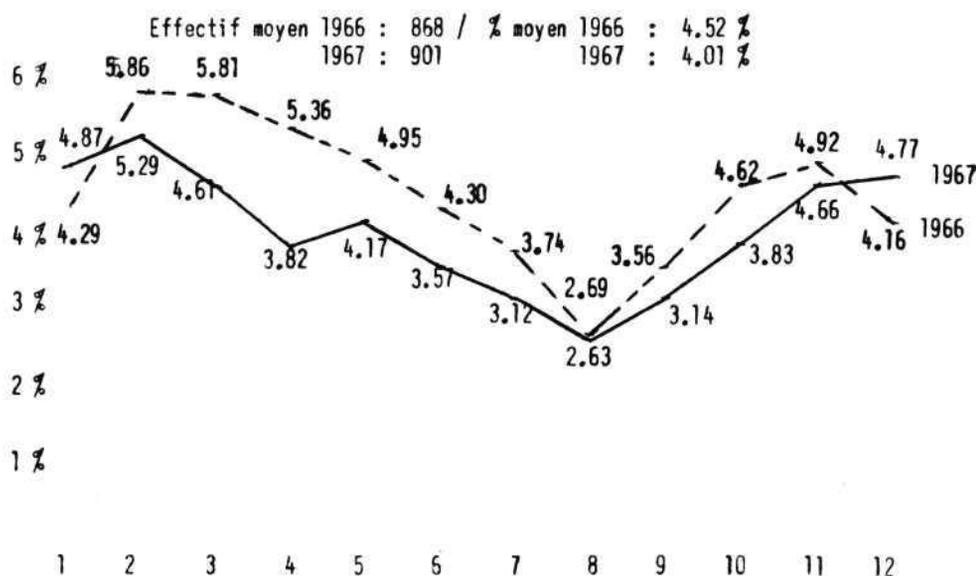
Ces augmentations, tant du nombre des employés et ouvriers temporaires que du montant des traitements qui leur a été versé, s'expliquent principalement par la décision du Conseil administratif de municipaliser, dès le 1^{er} juillet 1967, le personnel auxiliaire du Grand Théâtre et ce conformément à l'article 10 du statut de ce dernier. Jusqu'à cette date, le personnel auxiliaire du Grand Théâtre relevait du budget de cette institution.

2. Absences du personnel

La surveillance des absences du personnel est une tâche à laquelle l'Office du personnel attache une importance particulière.

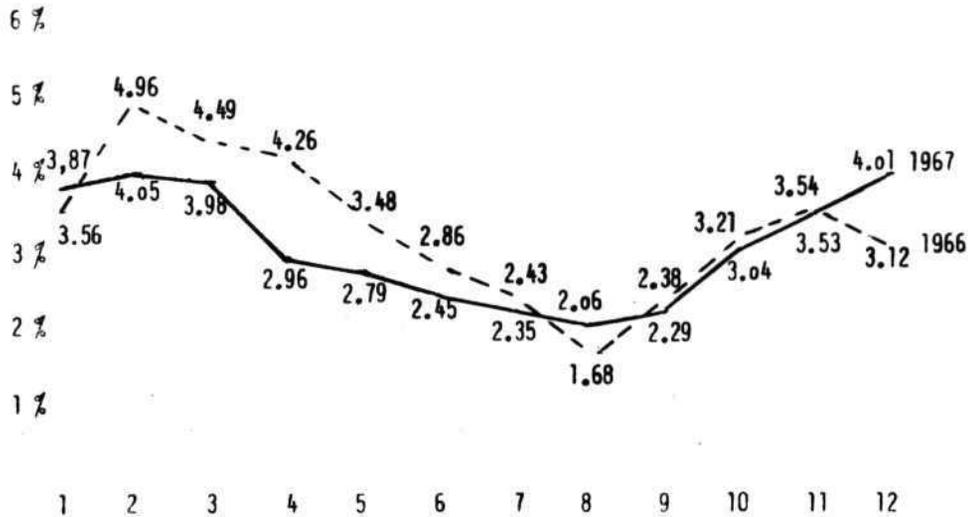
Les trois graphiques ci-après indiquent l'absentéisme du personnel régulier pour cause de maladie et d'accidents au cours des 12 mois des années 1966 et 1967.

Maladies et accidents



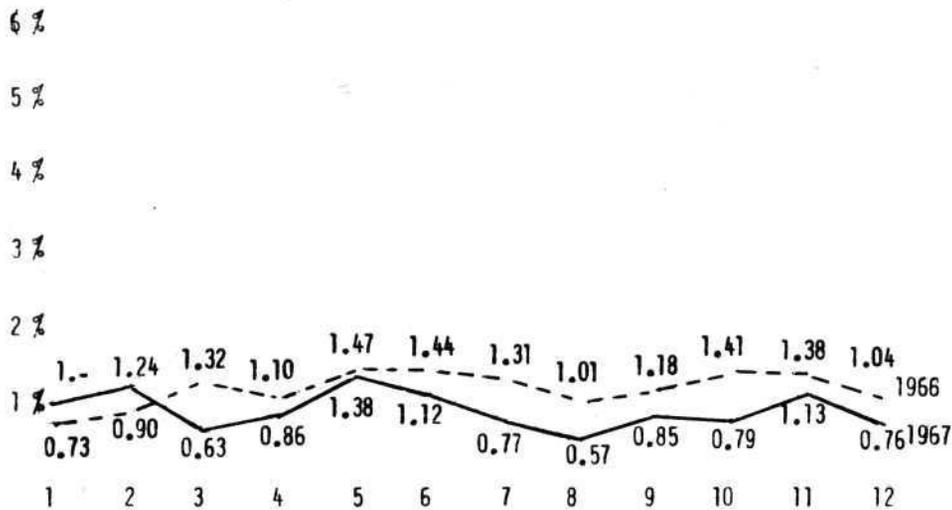
Maladies

Effectif moyen : 1966 868 / % moyen : 1966 : 3.33 %
 1967 901 1967 : 3.11 %



Accidents

Effectif moyen : 1966 868 / % moyen : 1966 1.19 %
 1967 901 1967 0.92 %



3. Allocation de vie chère

Conformément à l'arrêté du Conseil municipal du 2 juin 1966, l'allocation de vie chère pour 1967 avait été fixée provisoirement par le Conseil administratif à 7,5% du traitement de base, ce qui assurait une compensation des traitements à l'indice 225,75.

Comme une allocation complémentaire de 3,98% du traitement de base a été versée en décembre, l'allocation totale pour 1967 s'est ainsi élevée à 11,48%, représentant une compensation des traitements à l'indice 234,1. Toutefois, au 31 décembre 1967, l'indice suisse des prix à la

consommation calculé sur la base 100 - août 1939 atteignait déjà la cote de 238,3.

4. Allocations familiales

Au 1^{er} mars 1967, la loi cantonale sur les allocations familiales en faveur des salariés a été modifiée.

Dès cette date, l'allocation mensuelle complète versée par enfant s'élève à :

- Fr. 35,- jusqu'à 10 ans
- Fr. 40,- de 10 à 15 ans
- Fr. 80,- de 15 à 20 ans (apprentissage)
- Fr. 100,- de 15 à 20 ans (études)

L'administration municipale a versé en 1967, à titre d'allocations pour enfants, la somme de Fr. 455 545,25. Par rapport à 1966, on enregistre donc une augmentation de Fr. 36 716,85.

Quant au nombre des bénéficiaires, il se répartit au 31 décembre 1967 de la manière suivante :

enfants de 0 à 10 ans	424
enfants de 10 à 15 ans	206
enfants de 15 à 20 ans (en apprentissage)	48
enfants de 15 à 20 ans (en études)	83
Total	761

5. Impôt à la source

Au 1^{er} mars 1967, sont également entrées en vigueur, avec effet au 1^{er} janvier 1967, les nouvelles dispositions de la loi cantonale sur les contributions publiques concernant la perception de l'impôt à la source pour les étrangers.

L'administration municipale compte parmi son personnel régulier et temporaire quelques employés et ouvriers étrangers soumis à ces dispositions.

Au cours de l'année 1967, il a été perçu sur leur traitement un montant de Fr. 15 727,65 à titre d'impôt à la source.

6. Informations municipales

Trois numéros du bulletin d'information, totalisant 68 pages, ont été publiés en 1967, à la rédaction desquels participèrent, outre de nombreux chefs de service, les magistrats de l'ancien et du nouveau Conseil administratif.

Du côté des manifestations de loisirs et de culture, l'année a débuté par le spectacle devenu traditionnel, offert au personnel par les « Compagnons de la Tulipe Noire ».

La seconde édition du rallye-auto a connu un vif succès : une trentaine d'équipes y participèrent.

Les visites documentaires d'automne ont permis à un fort contingent de fonctionnaires d'être reçus à l'Abattoir municipal, à la nouvelle Station d'épuration des eaux usées d'Aire et aux Ateliers des Charmilles.

7. Paiement des pensions

Selon l'article 65 du statut de la Caisse d'assurance du personnel, l'administration municipale est responsable du paiement des rentes de ses pensionnés.

Les deux tableaux ci-après indiquent respectivement les effectifs des pensionnés de la Ville par catégorie et les montants des rentes versées au cours des années 1966 et 1967 :

a) Effectif :

	Ville de Genève	Etat *	Total
Retraités	157	60	217
Invalides	19	13	32
Veuves	138	73	211
Enfants	16	1	17
Suppressions d'emploi	—	1	1
	330	148	478

* Personnel communal transféré à l'Etat par la loi de fusion.

b) Montant des rentes

	1967	1966	Différence
Pensions et retraites	2 296 570,60	2 104 376,60	192 194,—
Alloc. versées par l'administration municipale	1 930 701,90	1 674 018,60	256 683,30
	4 227 272,50	3 778 395,20	448 877,30

1204 CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

SECRETARIAT DE LA CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels et de l'Etat de Genève, institué en vertu des lois de fusion. Elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre ces trois administrations.

Le secrétariat de la Caisse est assuré par l'Office du personnel.

Comité de gestion pour 1967

Délégués de la Ville : MM. François Picot (qui a remplacé dès le 1^{er} juillet M. Frédéric Rochat) et Claude Ketterer, conseillers administratifs.

Délégués des Services industriels : MM. Albert Dupont-Willemin et Alphonse Bernasconi.

Délégués de l'Etat : MM. Edouard Faure et Simon Grandjean.

Délégués du personnel : MM. Louis Bergerat, Frédéric Berger, Jean Marinoni, Aldo Pedimina, Henri Knechtli et Franck Orange.

Président : M. Albert Dupont-Willemin.

Secrétaire : M. Aldo Pedimina.

Au terme de l'année 1967, il convient de relever deux faits importants dans l'administration de la Caisse d'assurance :

1. *L'examen médical préventif*

Le Comité de gestion, en accord avec les administrations, a pris la décision de soumettre les assurés, tous les 5 ans dès 40 ans et tous les 3 ans dès 50 ans, à un examen médical préventif.

Le but de cet examen est de déceler et combattre toute maladie susceptible d'entraîner une invalidité chez un assuré.

En 1967, près de 120 fonctionnaires ont passé cet examen.

2. *Membres externes*

A fin 1967, on comptait 117 membres externes représentant 18 communes. Par rapport à 1966, 6 nouvelles communes ont demandé à affilier leur personnel à notre institution.

Quant au nombre des membres externes, il a progressé de 29 unités.

Le développement réjouissant de cette catégorie de membres s'explique par la décision qu'a prise le Comité de gestion d'offrir à toutes les communes du canton la possibilité d'assurer jusqu'à fin 1967 leur personnel, même celui déjà ancien et dépourvu de toute assurance.

1205 CAISSE ET TITRES

Chef de service : M. René VINZIA

1206 TAXE PROFESSIONNELLE FIXE

Chef de service : M. Henri BERNARD

En dérogation à l'article 316 de la loi sur les contributions publiques, collationnée suivant l'arrêté du 20 octobre 1928 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 17 février 1967, la Ville de Genève a été autorisée à produire et percevoir les taxes professionnelles de l'exercice 1967.

Le résultat de cet exercice s'établit comme suit :

Comptes généraux 1967

Reliquat à fin 1966	Fr. 3 193 409,85
Production de l'exercice 1967	Fr. 13 410 413,55

Perception

Sur reliquat 1966	Fr. 2 067 097,35
Sur taxes exercice 1967	Fr. 10 123 508,65
Paievements à double	Fr. 23 746,30
Moins taxes remboursées	Fr. 35 162,30

Récapitulation générale

Reliquat à fin 1966 et taxes 1967	Fr. 16 603 823,40
Perception sur reliquat et exercice	Fr. 12 190 606,—
Dégrèvements	Fr. 1 621 544,45
Reliquat à fin 1967	Fr. 2 791 672,95
	Fr. 16 603 823,40
	Fr. 16 603 823,40

Autres activités de la Taxe municipale :

Enquêtes concernant de nouveaux contribuables	1009
Enquêtes pour le Département des finances	350
Mutations enregistrées	469
Contribuables mis hors rôle	1109
Contribuables nouveaux	865

Contentieux

Rappels	1222
Contraintes	683
Productions O. F., Justice de Paix, etc.	45
Réquisitions de poursuites, saisies et ventes	679
Actes de défaut de biens	29
Remises de commerces	600

Commission taxatrice

Cette commission a tenu 33 séances consacrées à l'examen des requêtes en dégrèvement et au classement des contribuables. On a solutionné 558 requêtes, dont 339 concernant l'exercice 1966. Deux contribuables ont recouru à la Commission cantonale de recours.

La Commission d'experts chargée par le Conseil administratif de l'étude d'un projet de révision de la loi sur la taxe professionnelle fixe a tenu 24 séances.

1207 LOYERS ET REDEVANCES

Chef de service : M. René BUDRY

Immeubles locatifs

Le Service a géré 302 immeubles locatifs (budget), en 1967,

soit au 31 décembre 1966	301
Modification d'affectation en cours d'exercice	2
Acquisitions	5
Nouvelles constructions	8
Acquisitions laissées en gérance privée . . .	3
	316
Immeubles démolis en cours d'exercice . . .	16
Modification d'affectation en cours d'exercice	1
	17
Total au 31 décembre 1967	
y compris immeubles à fermages	302

Appartements

Le contrôle de la situation des locataires est organisé de façon permanente pour tous les immeubles.

Des baux ont été établis pour tous les logements de service.

Les logements de Cité Jonction II ont été occupés à partir du 1^{er} octobre 1967 pour la rue du Vélodrome 10, 12, 14, et dès le 1^{er} novembre 1967 pour l'avenue Sainte-Clotilde 20, 22.

Rue de Bâle 26	dès le 15 décembre 1966
Rue des Battoirs 2	dès le 1 ^{er} février 1967
Rue du Nant 4	dès le 1 ^{er} mars 1967.

Locaux commerciaux

L'institution du nouvel indice officiel suisse des prix à la consommation (septembre 1966 = 100) a nécessité l'établissement d'avenants à tous les baux.

L'adaptation des loyers est suivie en fonction des variations de l'indice.

Evacuations

L'évacuation des terrains rue de Carouge 90 a été terminée.

L'évacuation des ruelle du Levant 3, ruelle du Midi 7 et Villereuse 10 est partiellement achevée, ce qui permet d'entreprendre la construction d'un groupe locatif.

Percée rue des Rois : l'évacuation des immeubles boulevard Saint-Georges 67-69 et des terrains sur rue des Rois est en bonne voie.

Legs Revillod

2 immeubles : Claparède 2 et Hôtel-de-Ville 12.

Legs Diday

1 immeuble : rue Adhémar-Fabri 4.

Legs Maget

1 immeuble : rue Ferdinand-Hodler 5.

Fonds Galland

21 immeubles ; contrôle permanent des situations comme pour les immeubles locatifs.

Caisse d'assurance

9 immeubles.

Fondation HLM Ville de Genève

7 immeubles en gérance privée, contrôlée par le Service.

6 immeubles : rue du Grand-Bureau.

Le Service assure toutes les tâches de contrôle des situations de locataires pour tous les immeubles.

La gérance de 3 immeubles est assurée par des régies privées :

Simplon 3, jusqu'au 31 août 1969,
Montbrillant 23 bis et 25 (copropriété).

Place de stationnement

Il a été créé en 1967 les places de stationnement suivantes :

rue des Pâquis 30-32, square Malatrex, rue de l'Industrie, rue de la Poterie, rue des Battoirs 10, passage Burlamachi, rue des Vollandes 24-26.

Celles de Bâle-Navigation et quai de l'Ecole-de-Médecine ont été agrandies, augmentant ainsi le nombre de places disponibles.

Plaine de Plainpalais

Divers emplacements ont été mis à la disposition :

1. des forains, du 10 décembre 1966 au 8 janvier 1967 pour l'Escalade, Noël et Nouvel-An, puis du 5 mars au 19 mars 1967 pendant le Salon de l'Automobile ;
2. du Salon de l'Automobile, du 9 mars au 19 mars 1967 ;

3. de la Maison Zodiac (exposition d'une tente gonfable), du 9 mars au 19 mars 1967 ;
4. des « Attractions Beauverd » du 18 mai au 31 mai 1967 ;
5. de la Plainpalaisienne, pétanque (location gratuite), les 17 et 18 juin 1967 ;
6. de la Fondation de la Maison de vacances des Anciens (location gratuite), du 3 juin au 18 juin 1967 ;
7. du Cirque Nock, du 23 juin au 5 juillet 1967 ;
8. du Cirque Knie, du 25 août au 10 septembre 1967 ;
9. de la Centrale sanitaire suisse (location gratuite), les 21 et 22 octobre 1967 ;
10. des forains, du 9 décembre 1967 au 2 janvier 1968 ;
11. de l'Agence Allpress, parachutage du Père Noël (location gratuite), le 17 décembre 1967.

Pré l'Evêque

Cette place est toujours occupée par les halles provisoires de Rive. Aucune manifestation n'y a été organisée.

Salles de réunions

Le Service assure l'exploitation des salles de réunions : Palladium, Plainpalais, Eaux-Vives et Faubourg.

Les locations sont toujours très nombreuses, spécialement pour les fins de semaines : occupation pratiquement à 100 % du 1^{er} octobre au 30 avril pour Plainpalais et Faubourg, du 1^{er} septembre au 30 juin pour le Palladium et toute l'année pour la salle des Eaux-Vives.

La Société des cafetiers et restaurateurs utilise la Taverne du Faubourg pour ses cours de cuisine et la Maison eaux-vivienne reste à la disposition des sociétés du quartier.

Encaissements divers

Loyers des terrains et des kiosques. Recettes des W. C. payants. Abonnements aux horloges électriques, éclairage des chemins privés, intérêts et amortissements des prêts hypothécaires, rentes foncières pour droit de superficie, loyers des buvettes de la Patinoire, de la Piscine, du Grand Théâtre, de La Comédie et des stades. Redevances et locations diverses.

L'encaissement des loyers est assuré par l'Office mécanographique, à l'exception du premier terme de loyer pour les nouveaux locataires, dont le paiement a lieu à la caisse du Service.

La caisse des Loyers et Redevances a perçu en 1967 un montant de Fr. 333 997,45 alors que le total des encaissements du Service a été de Fr. 10 001 495,75.

Récapitulation des immeubles gérés par le Service

Immeubles locatifs	299
Legs Revillod	2
Legs Diday	1
Legs Maget	1
Fonds Galland	21
Caisse d'assurance	9
Fondation HLM Ville de Genève	6
	<hr/>
	339
<i>En gérance privée :</i>	
Fondation HLM Ville de Genève	7
Immeubles locatifs	3
	<hr/>
	10
	<hr/>
	349
	<hr/>
Nombre de locations	4481

1208 OFFICE MÉCANOGRAPHIQUE

Chef de service : M. Fernand ZBINDEN

Dès 1966, le Service de la Taxe professionnelle a utilisé le parc mécanographique pour sa taxation ; en 1967, le Service vétérinaire et l'Abattoir municipal ont adopté les cartes perforées pour la facturation et les statistiques.

Il en est résulté une légère modification dans le pourcentage d'activité par service :

	1967	1966
Comptabilité et assurances	30 %	37 %
Office du personnel et C. A. P.	12 %	14 %
Taxe professionnelle	14 %	16 %
Loyers et Redevances	20 %	25 %
Beaux-Arts et divers	2 %	5 %
Service vétérinaire	18 %	—
Secours contre l'incendie	2 %	3 %
Service social	2 %	—
	<hr/>	<hr/>
	100 %	100 %

Les recettes traitées au moyen de cartes préperforées ont atteint Fr. 20 619 685,70. Cette somme se répartit à raison de :

49 %	pour les Loyers et Redevances
47 %	pour la Taxe professionnelle
3 %	pour les Abattoirs
1 %	pour les autres services
<hr/>	
100 %	

Les débiteurs ont fait l'objet d'un contrôle permanent et grâce à de nombreux rappels les pertes ont pu être réduites au minimum.

Nous avons été approchés par le Service d'organisation administrative de l'Etat de Genève en vue d'une éventuelle collaboration avec la future Informatique de l'Administration cantonale. En cas de besoin, une collaboration entre notre office et les Services industriels pourrait également être envisagée.

Effectif du personnel :

- 1 chef d'atelier,
- 1 mécanicien,
- 1 laveur-graisseur-chauffeur,
- 1 manœuvre.

Pendant l'année 1967 :

Le garage municipal s'est chargé de l'entretien et de la réparation de 52 véhicules dont 7 ont été entièrement remis en état.

Ces véhicules ont parcouru 274 000 km., et ont consommé 70 200 litres de carburants environ ; 3998 heures de travail ont été nécessaires à l'entretien et à la réparation.

Le garage a effectué pour Fr. 30 328,80 de commandes extérieures (pièces de rechange et travaux spécialisés). *

En outre le garage s'est chargé de divers transports pour plusieurs services de l'administration totalisant 630,5 heures de main-d'œuvre d'un chauffeur. 697 factures ont été envoyées aux divers services.

Il a été établi divers rapports concernant l'achat de 4 véhicules neufs et la vente de 3 véhicules d'occasion.

Afin de pouvoir mieux contrôler l'emploi des véhicules de l'administration, chacun de ceux-ci possède maintenant un carnet de contrôle où sont inscrits l'utilisation journalière et les kilomètres parcourus, ainsi qu'un formulaire de déclaration d'accident.

* Dans ces statistiques, ne sont pas compris les véhicules du Service du feu.

123 CENTIMES ADDITIONNELS

Situation au 31 décembre 1967

	<i>Production nette y comp. reliquat</i>	<i>Perception</i>	<i>Escompte</i>	<i>Perception nette</i>	<i>Frais de perception</i>
A. Situation générale					
44 centimes ordinaires	74 821 976,15	65 240 092,60	963 084,90	64 277 007,70	1 285 540,15
6 centimes pour l'aide à la vieillesse	10 202 996,75	8 896 376,25	131 329,75	8 765 046,50	175 300,95
4,5 centimes pour les grands tra- vaux	7 652 247,55	6 672 282,20	98 497,30	6 573 784,90	131 475,70
1 centime pour la construction de H. L. M.	1 700 499,47	1 482 729,40	21 888,30	1 460 841,10	29 216,80
	94 377 719,92	82 291 480,45	1 214 800,25	81 076 680,20	1 621 533,60
B. Situation par genre de contribu- able					
Personnes physiques	73 226 537,82	61 193 181,30	903 343,75	60 289 837,55	1 205 796,70
Personnes morales	21 151 182,10	21 098 299,15	311 456,50	20 786 842,65	415 736,90
	94 377 719,92	82 291 480,45	1 214 800,25	81 076 680,20	1 621 533,60

	<i>Au 31. 12. 66</i>	<i>Au 31. 12. 67</i>	<i>Différence</i>	<i>%</i>
Reliquat	12 038 413,75	12 086 239,47	+ 47 825,72	0,40
Valeur de rendement du centime . .	1 311 252,10	1 460 841,08	+ 149 588,98	11,40

Décomposition de la valeur de rendement du centime

Personnes physiques	1 086 303,38	74,36 %
Personnes morales	374 537,70	25,64 %
Total	1 460 841,08	100 %

230 SERVICE IMMOBILIER

Directeur : M. Jean DUCRET

Directeur-adjoint : M. Claude CANAVÈSE

Commission des travaux

La Commission des travaux, nommée par le Conseil municipal le 24 mai 1966, composée de MM. CERRUTI, PAQUIN, PARADE, RÉMY, M^{lle} OLTRAMARE, MM. MONNEY, SEGOND, GILLIÉRON, DURLEMANN, REST, GONCERUT, PESSON, SCHLEER, BRUN et PIGUET a tenu 11 séances.

La Commission des travaux, nommée par le Conseil municipal le 27 juin 1967, composée de MM. BRULHART, PAQUIN, PARADE, REST, KARLEN, ANNA, GONCERUT, OLIVET, SCHLEER, MONNEY, SEGOND, STETTLER, JENNI, PATTARONI et PIGUET a tenu 12 séances.

Durant l'année 1967, 36 objets ont été examinés par la Commission des travaux.

17 séances ont été présidées par M. Claude KETTERER, conseiller administratif délégué.

Dès le 8 novembre 1967, en vertu de l'article 57 de la loi sur l'administration des communes du 3 juillet 1954 et sa nouvelle teneur du 12 août 1967, la Commission des travaux est présidée par un conseiller municipal.

M. Claude PAQUIN a été désigné en cette qualité et 6 séances ont été présidées par ses soins.

1. Administration

Chef de section : M. François GIROD

A. Affaires immobilières

Achats, ventes, échanges et cessions

1. Achats d'immeubles et de terrains

	m ²	Fr.
Route du Bout-du-Monde - chemin des Crêts de Champel, parcelles 2062 index 1 - 2475, 2476, 2506 B et 2506 C	18 017	1 250 000,—
Rue de Montchoisy 60 - 60 bis, achat droits dans parcelle 579		208 000,—
Rue des Deux-ponts 7, parcelle 132 et dépendance dans parcelle 135 (<i>capital-actions</i>)	124	210 000,—
Rue Faller, parcelle 3820	54	10 000,—
Rue Hugo-de-Senger - angle boulevard du Pont d'Arve, parcelle 875 index 1	249	125 000,—

(prix compensé par réduction rente foncière sur droit de superficie, voir chiffre 4 constitution de servitudes)

Ruelle du Midi 10, parcelle 447 + copropriétés dans parcelles 452 et 450	834,10	400 000,—
Rue Jean-Jacques-de-Sellon 4 parcelles 1996 et 1997	277	350 000,—
Rue Liotard 23, parcelle 813	642	230 000,—
Avenue des Grottes 65 - rue du Cercle 64, parcelle 967	346	180 000,—
Avenue des Allières 7, parcelle 1535	874	265 000,—
soit au total 10 acquisitions	21 417,10	3 228 000,—
1966 : 15 acquisitions	31 650	8 525 000,—

2. Ventes de terrains

néant

1966 : néant.

3. Echange de terrains

	m ²	Fr.
Cession par la Ville de Genève à la Société immobilière Négapriion de la parcelle 873 B, feuille 44, commune de Genève, section Plainpalais, sise boulevard du Pont d'Arve	111	
Cession par la Société immobilière Négapriion à la Ville de Genève de la parcelle 874 B feuille 44, commune de Genève, section Plainpalais, sise rue Hugo-de-Senger	374	
Cet échange a lieu sans soulte ni retour.		
L'échange susmentionné représente pour la Ville de Genève une augmentation de sa propriété privée de 263 m ² sans dépense, ni recette.		
1966 : 1 échange, 99 198 m ² de diminution de la surface de la Ville de Genève, sans dépense, ni recette pour la Ville de Genève.		

4. Constitution de servitudes intéressant la Ville de Genève

Constitution d'une servitude de distance et vue droite sur une parcelle propriété de la Ville de Genève, rue de Ville-reuse au profit d'une parcelle propriété des MM^{mes} RICOU-OLIVET et HUGLI-OLIVET sise rue de la Terrassière 28.

Constitution de servitudes de jour, distance, vue droite, limitation de hauteurs de construction et d'empiètement sur une parcelle propriété de la Ville de Genève, sise rue Pierre-Fatio - boulevard Helvétique (Halle de Rive), au profit de deux parcelles propriété de M. Pierre-Jean Joseph STRINATI, sises rue Pierre-Fatio 19.

Constitution d'une servitude de superficie au profit de la Coopérative universitaire pour le logement des étudiants afin de permettre la réalisation d'un immeuble pour étudiants, sur une parcelle propriété de la Ville de Genève, sise angle boulevard du Pont d'Arve - rue Hugo-de-Senger.

5. Radiations de servitudes intéressant la Ville de Genève

Radiation des servitudes existantes entre diverses parcelles propriété de la Ville de Genève, sises rue de la Terrassière et rue de Villereuse et une parcelle appartenant à M^{mes} RICOU-OLIVET et HUGLI-OLIVET, sise rue de la Terrassière 28.

Dégrévement des effets de servitudes de jour, d'écoulement des eaux, de clôtures et d'interdiction de construction, de destination d'immeuble et limite de hauteur et d'appui sur deux parcelles propriété de M. Pierre-Jean Joseph STRINATI, sises rue Pierre-Fatio 19 et sur une parcelle propriété de la Ville de Genève, sise rue Pierre-Fatio - boulevard Helvétique (Halle de Rive).

6. Parcelles inscrites en propriété commune avec les Services industriels

Achat, vente, échange de parcelles, constitution ou radiation de servitudes

néant

1966 : néant.

7. Crédits de construction et de rénovation d'immeubles et d'aménagement et d'équipement de terrains

	Fr.
Construction de deux serres de travail et d'expérimentation au jardin botanique	121 000,—
Construction d'un groupe de trois bâtiments locatifs avec appartements pour infirmes, ateliers, locaux commerciaux et garages à l'angle des rues de Villereuse et Saint-Laurent prolongée	6 500 000,—
Construction d'une piste d'entraînement de patinage à ciel ouvert aux Vernets	500 000,—
Construction d'un immeuble locatif destiné aux personnes âgées à l'angle des rues de Montchoisy et de l'Avenir	1 835 000,—
Construction d'un boulodrome aux Vernets	246 000,—
Installation d'un pavillon scolaire à Contamines	140 000,—
Reconstruction du café-restaurant « Le Chalet » au Bois de la Bâtie	192 000,—
Aménagement du terrain compris entre la route de Malagnou et le chemin de Roches, soit 15 000 m ² environ pour mise à disposition du public	295 000,—
soit 8 demandes de crédit	9 829 000,—
1966 : 3 demandes de crédit	1 135 000,—

8. Démolition d'immeubles

Au cours de l'année 1967, les bâtiments suivants ont été démolis :

Rue des Allobroges	(partie des anciens hangars de voirie démolis en vue de construction sur le droit de superficie le Granit)
Route des Acacias 31-33	(en vue d'aménagements routiers)

Rue de Bâle 9-11 - rue du Môle 9 - rue du Levant 8	(démolition de trois immeubles situés en zone scolaire)
Rue Baudit 3	(démolition d'un hangar en raison de sa vétusté)
Rue Baulacre 10 bis	(immeuble vétuste et inoccupé, situé en zone de parc)
Boulevard Carl-Vogt 56	(immeuble vétuste, désaffecté ensuite de transfert de locataire)
Bois de la Bâtie	(démolition du restaurant « Le Chalet » en vue de sa reconstruction)
Chemin des Crêts de Champel 29	(en vue de la construction d'un groupe scolaire)
Quai de l'Ecole-de-Médecine	(démolition de baraquements en vue d'aménagements routiers)
Rue de l'Industrie 1	(immeuble vétuste et désaffecté)
Rue Liotard 66	(démolition dépendances et serres en vue d'aménagement de parc)
Rue de Villereuse 10 - ruelle du Levant 3-ruelle du Midi 7	(démolition de bâtiments en vue de construction d'immeubles H.L.M.)
Rue de Montchoisy 41 - rue de l'Avenir 36	(en vue de la construction d'un immeuble H.L.M.)
Rue de la Poterie 19	(immeuble vétuste et désaffecté)
Avenue Sainte-Clotilde	(bâtiment désaffecté)
Rue des Vollandes 51 - rue du Nant	(immeuble vétuste et désaffecté situé en zone scolaire).

9. Acquisition de hors-ligne nécessaires à l'élargissement ou la création de voies publiques

L'acquisition de 57 hors-ligne totalisant 12 925,10 m² a été négociée par le Service immobilier. Les emprises ont été incorporées au domaine public.

23 actes ont régularisé ces opérations (1966 : 59 hors-ligne - 33 actes et 12 862,15 m²).

10. Actes authentiques régularisés en 1967

Vente par la FIPA à la Ville de Genève d'une parcelle sise rue François-Dussaud ; cession par la FIPA d'un hors-ligne sis rue François-Dussaud, 146 m² ; cession par l'Etat de Genève de deux hors-ligne sis rue François-Dussaud - quai des Vernets, 2031 m² ; cession à l'Etat de Genève d'une parcelle détachée du domaine public sise quai des Vernets.

Radiation d'un droit de superficie constitué au profit de M. Schneider sur une parcelle de la Ville de Genève sise à Vernier, et radiation de la charge foncière y relative et du droit d'emption.

Vente par les consorts Berthoud à la Ville de Genève d'un immeuble sis rue de la Servette 2.

Cession par la S.I. L'Hibiscus d'un hors-ligne sis rue Henri-Blanvalet, 40 m².

Division d'une parcelle appartenant à la Ville sise chemin des Carpières, Vernier ; constitution sur lesdites parcelles d'une servitude réciproque de passage.

Cession par les S.I. Chemin Krieg lettre G, Le Cèdre Bleu, Rieu-Parc I, Rieu-Parc, Rieu-Parc L, et par M. Bernard de dix hors-ligne sis route de Florissant, chemin Rieu et rue Robert-de-Traz, 5353 m².

Cession par l'Hôpital de Genève de deux hors-ligne sis avenue de la Roseraie - rue Barthélémy-Menn, 82 m².

Cession par l'Hôpital de Genève de sept hors-ligne sis avenue de la Roseraie - rue Barthélémy-Menn, 784 m².

Cession par l'Hôpital de Genève de trois hors-ligne sis avenue de la Roseraie, 233 m²; cession à l'Hôpital d'une parcelle détachée du domaine public.

Cession par l'Association catholique romaine des Acacias d'un hors-ligne sis rue Caroline, 90 m².

Cession par l'Etat de Genève de trois hors-ligne sis avenue de la Roseraie - rue de l'Aubépine, 249 m².

Constitution d'une cédula hypothécaire au profit de la S.B.S. contre M. Kreuzer sur le droit de superficie concédé à ce dernier pour une parcelle appartenant à la Ville de Genève sise chemin de la Muraille, Vernier.

Cession par la Coopérative Cosy L au domaine public d'une parcelle sise sur rue de l'Avenir.

Cession par M. Ferrero d'un hors-ligne sis avenue de Miremont, 157 m².

Constitution d'une servitude de passage public à talons sur des parcelles appartenant à la Genevoise, sises rue du Rhône 80.

Convention portant constitution d'une servitude de passage de canalisation au profit des Services industriels sur une parcelle appartenant à la Ville de Genève sise chemin du Château Bloc concédée en droit de superficie à MM. Mangola & C^{ie}.

Vente par M^{me} Monay à la Ville de Genève et à l'Hospice général, chacun pour moitié, d'un immeuble sis en la commune de Saint-Légier - La Chiésaz; constitution d'un droit de préemption au profit de la Ville et de l'Hospice général sur une parcelle contiguë; reprise d'une obligation hypothécaire et création de cédulas hypothécaires.

Cession par la S.I. Rogar de deux hors-ligne sis boulevard Carl-Vogt, 211 m².

Echange entre la Ville de Genève et l'Etat de Genève de parcelles sises chemin des Crêts - chemin de la Vie-des-Champs et quai Wilson 51, rue des Pâquis 52, rue Châteaubriand, place Châteaubriand.

Radiation de servitudes diverses inscrites entre les immeubles rue de la Terrassière 30, propriété de la Ville et rue de la Terrassière 28; constitution d'une servitude de distance et vue droite sur l'immeuble rue de la Terrassière 30, au profit de l'immeuble rue de la Terrassière 28.

Constitution d'une cédula hypothécaire au profit de la Caisse hypothécaire contre M. Jordan sur le droit de superficie concédé à ce dernier pour une parcelle appartenant à la Ville de Genève, sise à Vernier.

Cession par M. Coutau d'un hors-ligne sis rue Liotard, 60 m².

Inscription au profit de la S.A. Angst & Pfister, d'un droit de superficie sur une parcelle de la Ville de Genève sise à Vernier; inscriptions et annotations diverses liées audit droit de superficie et réunion de parcelles.

Constitution d'une cédula hypothécaire au profit de l'U.B.S. contre M. Rousset sur le droit de superficie concédé à ce dernier pour une parcelle appartenant à la Ville de Genève, sise chemins des Carpières et de la Muraille, Vernier.

Radiation d'une servitude de passage de canalisation inscrite au profit de l'indivision Ville de Genève - Services industriels sur des parcelles propriété de la FIPA, sises à Carouge.

Constitution d'une cédula hypothécaire au profit de la Caisse hypothécaire contre M. Bernard sur le droit de superficie concédé à ce dernier pour une parcelle appartenant à la Ville de Genève sise en la commune de Vernier.

Inscription au profit de M. Bernard d'un droit de superficie sur une parcelle de la Ville de Genève sise à Vernier; inscriptions et annotations diverses liées audit droit de superficie.

Réunion de parcelles appartenant à la Ville de Genève sises rue François-Dussaud.

Inscription au profit de M. Tissot d'un droit de superficie sur une parcelle de la Ville de Genève sise à Vernier; inscriptions et annotations diverses liées audit droit de superficie.

Constitution d'une cédula hypothécaire au profit de la Caisse hypothécaire contre M. Tissot sur le droit de superficie concédé à ce dernier pour une parcelle appartenant à la Ville de Genève sise commune de Vernier.

Cession par la Coopérative d'habitation Le Bois Gentil et par la Coopérative d'habitation des Cheminots de trois hors-ligne sis avenue Ernest-Pictet - rue Edouard-Rod, 1097 m².

Vente par les consorts Henseler à la Ville de Genève d'une parcelle sise rue Fallier; constitution d'une servitude de passage au profit de la Ville de Genève.

Convention portant vente à la Ville de Genève du capital-actions de la S. I. rue des Deux-Ponts 7, propriétaire de l'immeuble rue des Deux-Ponts 7; reprise par la Ville de Genève de l'hypothèque inscrite sur ledit immeuble.

Cession par l'Hospice général d'un hors-ligne sis avenue Dumas, 385 m²; inscription d'une servitude de destination de route sur une parcelle appartenant à l'Hospice général sise avenue Dumas.

Cession par la S. I. rue des Deux-Ponts 2-4 d'un hors-ligne sis rue des Deux-Ponts - Sentier des Saules, 54 m².

Convention portant constitution d'une servitude de parking public et d'une servitude de passage public à talons sur une parcelle appartenant à la S. A. Champel-Bellevue sise avenue Jules-Crosnier.

Cession par les S. I. Le Crêt A à F à la Ville de Genève de parcelles sises rue de Moillebeau, destinées à être ultérieurement réunies au domaine public; cession par la Ville de Genève auxdites sociétés d'une parcelle sise chemin Etienne-Duval.

Cession par l'Etat de Genève d'un hors-ligne sis route des Acacias, 307 m².

Constitution au profit de l'Etat de Genève d'une servitude de passage sur une parcelle appartenant à l'indivision Ville - Services industriels sise à Vernier et d'une servitude de passage de canalisation sur des parcelles appartenant à la Ville de Genève sises à Vernier.

Cession par la S. I. Boulevard Carl-Vogt N° 12 d'un hors-ligne sis boulevard Carl-Vogt, 30 m².

Cession par les consorts Maître d'un hors-ligne sis avenue de Miremont, 110 m².

Cession par la S. A. Jouets Weber de trois hors-ligne sis rue de la Fontaine - rue de l'Enfer, 1,30 m²; cession à la S. A. Jouets Weber d'une parcelle détachée du domaine public.

Cession par la S. A. Conrad Zschokke à la Ville de Genève d'un hors-ligne sis chemin de la Muraille à Vernier.

Cession par la S. I. Rue du Rhône 78 de deux hors-ligne sis rues du Rhône et Céard, 2 m²; cession à la S. I. Rue du Rhône 78 d'une parcelle détachée du domaine public; cession par La Genevoise au domaine public de deux hors-ligne sis rue du Rhône, 27,90 m²; cession par la S. I. Fundus D de deux hors-ligne sis rue du Rhône, 42,60 m²; cession par la Ville de Genève d'un hors-ligne sis rue du Rhône, 42,45 m²; constitution d'une servitude de passage public sur des parcelles appartenant à La Genevoise et à la S. I. Fundus D; modification de la servitude de passage public à talons inscrite sur les parcelles appartenant à la S. I. Rue du Rhône 78; radiation d'une servitude de superficie inscrite sur les parcelles réunies au domaine public et autorisation pour un empiètement sur le domaine public.

Cession par la Société Musexport Limited d'un hors-ligne sis rue Agasse, 16 m².

Cession par la Ville de Genève à la Société Cindar S. A. de droits de copropriété dépendant d'une parcelle appartenant à la Ville de Genève sise à Vernier.

Cession par la Ville de Genève de droits de copropriété dans une parcelle sise à Vernier; cession à la Ville de Genève d'une parcelle sise chemin La Source - Saint-Jean à Vernier.

Convention portant prêts par l'Etat et la Ville de Genève à la Société immobilière du Marché de Gros et de l'Alimentation (SIMGA S. A.).

Cession par les consorts Boissonnas et Dunand de deux hors-ligne sis rue Adrien-Lachenal, 12,85 m².

Cession par l'Etat de Genève d'un hors-ligne sis chemin du Bouchet, 237 m².

Division et réunion de diverses parcelles appartenant à la Ville de Genève sises route du Bois-des-Frères et chemin du Château Bloc à Vernier.

Vente par la Ville de Genève à l'Etat de Genève de parcelles destinées à l'aménagement de la route du Bois-des-Frères.

Echange entre l'Etat et la Ville de Genève de parcelles sises route du Bois-des-Frères ; réunion de parcelles appartenant à la Ville de Genève.

Cession fiduciaire à l'Etat de Genève par l'Indivision Ville de Genève - Etat de Genève - Services industriels (Caisse du personnel) d'une parcelle sise rue Prévost-Martin ; constitution de servitudes de distance, vue droite et de passage au profit de ladite parcelle.

Vente par les consorts Muller à la Ville de Genève d'un immeuble sis ruelle du Midi 10.

Cession par la S. I. Chemin Krieg 5 B d'un hors-ligne sis rue Pedro-Meylan, 1124 m².

Actes relatifs à la dissolution des sociétés immobilières Grottes-Gares, Rue des Grottes 18, Ruelle du Levant 3, Rue du Levant lettre A, Simplon 3, Deux-Ponts Nouvelle, Le Nant, la Grande Vague et Transéa S. A.

11. Subventions

a) Participation de la Ville de Genève à la réfection de façades d'immeubles dans la Vieille-Ville.

En 1967, nous avons versé, sur préavis favorable du Département des travaux publics, les sommes suivantes à différents propriétaires au titre de participation de la Ville de Genève aux travaux de restauration de diverses façades dans la Vieille-Ville :

— Eglise orthodoxe russe, rue Toepffer 3	Fr. 25 000,—
— Rue Beauregard 2	Fr. 12 000,—
Subventions payées en 1967	Fr. 37 000,—

Des promesses de subventions seront réglées après contrôle de l'exécution de certains travaux en cours.

Nous devons signaler que des discussions sont en cours entre le Département des travaux publics et le Service immobilier ensuite du refus momentané opposé par le Canton de subventionner les travaux de consolidation des immeubles 10-12-14, rue de la Corratierie, propriété de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels. De ce fait, certaines requêtes présentées par des propriétaires privés n'ont pas trouvé de solution car nous estimons que l'Administration municipale n'a pas à compléter l'aide cantonale aussi longtemps que l'Etat renonce à participer à la conservation d'un des plus beaux ensembles architecturaux genevois. Nous espérons trouver prochainement une heureuse solution à ce problème.

12. Noms des rues

Par arrêté du 25 avril 1967, le Conseil d'Etat a décidé de donner le nom de « Promenade du Prieuré de Saint-Jean » à la promenade située entre le Rhône et le chemin Sous-Terre.

Par arrêté du 2 août 1967, le Conseil d'Etat a décidé de donner le nom d'« Avenue Eugène-Pittard » à l'actuel chemin des Cottages.

13. Autorisations de construire

Au cours de 1967, le Service immobilier a préavisé 360 requêtes en autorisation de construire et demandes préalables (366 en 1966).

Chaque dossier exige un examen attentif, car, dans la majorité des cas, les projets de constructions impliquent l'intervention directe de la Ville de Genève en vue de la négociation de hors-ligne, de l'inscription de servitudes, de la perception de contributions de plus-value, etc.

14. Contrôle des fournisseurs

Le contrôle des obligations imposées aux entrepreneurs, en application de l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941, s'effectue régulièrement.

B. Aménagement de quartiers

Enquêtes publiques, plans, travaux, éclairage public

Enquêtes publiques

En 1967, les plans suivants ont été soumis à l'enquête publique :

du 16 mars au 29 avril	le projet de plan d'aménagement 25851/63 (modifiant le 25678/63) de la zone située entre les rues du Grand-Bureau, des Ronzades et Gustave-Revilliod.
du 13 juillet au 26 août	le projet de plan d'aménagement 25874/66 I de la zone située entre la rue de la Violette, la rue Prévost-Martin, la parcelle 947 et la rue de Carouge.
du 23 août au 6 octobre	le projet de plan d'aménagement 25898/255 de la zone située entre le chemin Sous-Bois, la route de Ferney, le chemin des Colombettes et le chemin de Mon-Soleil.
du 24 août au 7 octobre	le projet de plan d'aménagement 25928/224 de l'avenue de Miremont, à la hauteur de la rue Albert-Gos.

Plans d'aménagement

En 1967, le Conseil municipal a donné un préavis favorable :

le 10 octobre	au plan 25851/63 en vue de l'aménagement du secteur compris entre la rue du Grand-Bureau, la rue des Ronzades et la rue Gustave-Revilliod.
---------------	--

le 7 novembre au plan 25874/66 I en vue de l'aménagement du lotissement compris entre la rue de la Violette, la rue Prévost-Martin, la parcelle 947 et la rue de Carouge.

Le projet d'aménagement N° 25725/205 concernant les terrains situés entre le chemin Sous-Terre, la rue de Saint-Jean et le Rhône, projet mieux connu sous la dénomination de « Tour du Seujet » a fait l'objet d'études très serrées, tant à l'échelon des Commissions municipales que du Département des travaux publics. Il a conduit ce dernier à établir un plan « d'épannelage » pour l'ensemble du canton, en vue de définir les sites et les emplacements où des constructions hautes pouvaient être édifiées.

Le projet de la Tour du Seujet, de quelque 90 mètres de hauteur, a été jugé favorable par certains, inesthétique par d'autres et c'est finalement ces derniers qui l'ont emporté. En séance du 8 décembre 1967, les Commissions cantonales d'architecture, d'urbanisme et des monuments et sites ont rendu un préavis nuancé mais défavorable à la proposition.

En conséquence, cet objet sera retiré des délibérations du Conseil municipal par le Conseil administratif au début 1968. Une nouvelle étude tenant compte des observations formulées a immédiatement été ordonnée.

Travaux d'aménagement de rues, voirie, assainissement, canalisations, éclairage public à la charge de la Ville de Genève

Aménagement du tronçon chemin Malombré, compris entre la rue de l'Athénée et l'avenue de Champel et construction d'un égout. Aménagement du tronçon de la rue de l'Athénée compris entre le chemin de Malombré et le boulevard des Tranchées, installation et transformation de l'éclairage public dans les tronçons aménagés, établissement de bouches à eau pour le service du feu et travaux de plantations	Fr. 400 000,—
Première étape des aménagements routiers du quartier de la Tourelle, égout y compris (chemin Moïse-Duboule), installation de l'éclairage public, établissement de bouches à eau et travaux de plantations	1 440 000,—
Aménagement de la place Grenus et du tronçon de la rue Grenus, compris entre la rue Rousseau et la rue de Coutance. Aménagement de la place Chevelu, réfection de la rue Rousseau, transformation des installations d'éclairage public de la place et de la rue Grenus, établissement de bouches à eau pour le service du feu et travaux de plantations	912 000,—
Coût supplémentaire des travaux engagés pour l'exécution du programme des grands travaux d'assainissement et part de la Ville de Genève dans la réalisation du collecteur primaire de la Praille, tronçon Arve - route des Acacias	15 970 000,—
Aménagement du quai de l'Ecole-de-Médecine entre l'avenue Sainte-Clotilde et la rue des Bains et son raccord entre cette	

dernière et la rue de l'Ecole-de-Médecine ; aménagement du tronçon de la rue des Bains entre le quai de l'Ecole-de-Médecine et le boulevard d'Yvoy ; aménagement d'une promenade publique sur les terrains compris entre le quai de l'Ecole-de-Médecine et l'Arve ; installation de l'éclairage public sur le tronçon du quai de l'Ecole-de-Médecine entre l'avenue Ste-Clotilde et la rue des Bains et son raccord entre cette dernière et la rue de l'Ecole-de-Médecine, établissement de bouches à eau et ensemencement et plantation de la promenade publique avec création de quatre puits de pompage pour eau d'arrosage	655 000,—
Aménagement de l'avenue Pictet-de-Rochemont, modification et raccord de la rue de Montchoisy sur l'avenue Pictet-de-Rochemont ; installation de l'éclairage dans le secteur du Pré-l'Evêque (nouveau tracé du raccord), travaux de plantations et établissement de bouches à eau	370 000,—
Elargissement de l'avenue Wendt, entre la rue de Bourgogne et la rue de Lyon, modification de l'organisation de la place des Charmilles, modification de l'installation d'éclairage public à la place des Charmilles et déplacement de bouches à eau à la place des Charmilles	185 000,—
Aménagement de la rue de la Terrassière et déplacement et établissement de bouches à eau	830 000,—
soit 8 crédits	20 762 000,—
1966 : 6 crédits	19 525 000,—

Eclairage public

Nombre de points lumineux, puissance installée. — Le nombre de points lumineux et la puissance installée sont les suivants :

au 31 décembre 1967 :	6567 points lumineux,	1714 kw
au 31 décembre 1966 :	6407 points lumineux,	1689 kw
au 31 décembre 1965 :	6325 points lumineux,	1686 kw

Installations nouvelles d'éclairage public. — Quai de l'Ecole-de-Médecine (première partie du nouveau tronçon entre avenue Sainte-Clotilde et rue de l'Ecole-de-Médecine), chemin des Crêts-de-Champel (nouveau tronçon entre rue A.-Gos et chemin Louis-Aubert), nouveau parking rue Calvin, nouveau parc de Malagnou (derrière musée d'Histoire naturelle), promenade avenue des Tilleuls, rue Charles-Giron, parc Geisendorf (traversée rue de Lyon - rue Liotard).

Installations d'éclairage public complètement transformées. — Les installations d'éclairage public des rues suivantes ont été complètement transformées, soit par suite de modification d'état des lieux, soit par suite de vétusté :

Rue Maunoir (entre rue de Montchoisy et rue des Eaux-Vives), rue du Clos, rue Merle d'Aubigné, rue de Soleure, rue du Pré-Naville, rue de l'Indiennerie, rue du Rhône (entre la place Longemalle et la rue Pierre-Fatio), rue de Moillebeau (entre le chemin du Petit-Sacconnex et le chemin des Vignes), quai de la Poste, rue du Roveray, rue du Simplon, avenue du Cimetière, rue du Prince, rue Camille-Martin, avenue de la Concorde, chemin Désiré, avenue Henri-Bordier, chemin de l'Essor, rue Robert-Etienne, rue Caroline, ruelle du Quai, chemin du Petit-Sacconnex (entre avenue de Budé et rue de Moillebeau), rue Franklin, avenue Henri-Dunant, rue Vignier, passage du Rond-Point de Plainpalais, terre-plein quai de l'Île, quai des Moulins, avenue de Châtelaine (deuxième partie), chemin entre avenue de Chamonix et rue Viollier, rue Royaume, rue des Eaux-Vives, préau école des Eaux-Vives, rue des Vollandes (entre rue des Eaux-

Vives et quai Gustave-Ador), rue Ard.-de-Faucigny, rue de la Tour-Maitresse, ruelle de l'Écu, rue Muzy, rue du Lac, avenue de la Grenade (entre rue des Eaux-Vives et quai Gustave-Ador), avenue William-Favre (entre rue des Eaux-Vives et quai Gustave-Ador), rue du 1^{er}-Juin, rue Eugène-Dupont, rue Liotard, rue Calvin (entre rue de la Rôtisserie et rue de la Pélisserie), rue d'Italie (entre rue du Rhône et Cours de Rive), carrefour route de l'Aire - rue Fr.-Dussaud, rue de la Prairie (entre rue de Lyon et rue Tronchin), rue des Deux-Ponts (entre Rond-Point de la Jonction et pont Sous-Terre), Rond-Point Jean-Jacques, rue de Saint-Jean (entre Rond-Point Jean-Jacques et pont des Délices), rue du Belvédère, rue du Château, rue Beau-Site, avenue de Warens, rue d'Ermenonville, rue du Devin-du-Village (entre rue de la Nouvelle-Héloïse et Rond-Point Jean-Jacques), rue du Contrat-Social (entre Nouvelle-Héloïse et Rond-Point Jean-Jacques), rue du Beulet, rue de Miléant (entre rue de Saint-Jean et rue des Confessions), chemin de l'Escalade, rue de l'Université, Grand'Rue (lanternes), rue Henri-Fazy (lanternes), avenue des Tilleuls (entre rue des Cèdres et ancien chemin Evêque), avenue du Mail, rue de l'École-de-Médecine (entre avenue du Mail et boulevard Carl-Vogt).

Les artères avec installations nouvelles et installations complètement transformées en 1967, représentent une longueur d'environ 12,1 km.

Installations diverses. —

- Installation d'une lampe supplémentaire au carrefour boulevard du Pont d'Arve - rue Micheli-du-Crest.
- Renforcement de l'éclairage de la place des Philosophes.
- Renforcement de l'éclairage de l'avenue Théodore-Flournoy et de l'avenue Ernest-Hentsch.
- Déplacement de 3 candélabres à la rue de Vermont.
- Renforcement de l'éclairage au carrefour route de Florissant - rue Robert-de-Traz.
- Renforcement de l'éclairage de la rue Sillem.
- Amélioration de l'éclairage de l'avenue de France par l'installation de 7 candélabres supplémentaires.
- Installation de 4 lampes à la rue Pestalozzi devant l'entrée de la nouvelle salle de gymnastique.
- Amélioration de l'éclairage de la rue Pestalozzi par l'installation de lampes mixtes.
- Installation d'une lampe à la rue de Bâle.
- Installation d'une lampe au parc des Bastions près de la rampe Calabrie.
- Installation de 2 lampes au carrefour pont de l'Île - place Saint-Gervais.
- Renforcement de l'éclairage d'accès au Bois de la Bâtie dans le prolongement de l'avenue du Cimetière.
- Transfert des câbles porteurs sur nouveaux poteaux communs avec la CGTE au boulevard Georges-Favon et à l'avenue du Mail, le long de la plaine de Plainpalais.
- Pose de divers câbles d'alimentation dans la Vieille-Ville pour futur éclairage avec lanternes.
- Remplacement d'un coffret de télécommande à la rue des Délices.
- Transformation de l'éclairage des W. C. Cour St-Pierre.
- Installation définitive de l'illumination des fontaines du Bourg-de-Four et place Grenus.
- Installation de l'éclairage de deux courts de tennis à Champel.
- Installation de trois lampes sur le pont de Carouge.
- Renforcement de l'éclairage au carrefour boulevard de la Cluse - rue Micheli-du-Crest.
- Installation provisoire de l'éclairage sur la route de l'Aire entre le pont de St-Georges et la rue François-Dussaud.
- Installation de l'éclairage sur le terrain de basket du parc Trembley.
- Installation de l'éclairage sur les bouledromes couvert et extérieur des Vernets.

- Amélioration de l'éclairage de l'avenue Luserna et installation d'une lampe supplémentaire.
- Pose d'un câble à la rue de Lyon entre la place des Charmilles et la route des Franchises.
- Installation de deux nouvelles lampes dans le parc des Croupettes.
- Installation de l'éclairage de la patinoire extérieure aux Vernets.
- Installation d'une télécommande au boulevard du Théâtre.

Installations d'illuminations. — Les illuminations des parcs Mon-Repos et Bartholoni ont été installées de manière définitive.

Entretien. — L'entretien et le remplacement des lampes d'éclairage public, des W. C. publics, des stations-abris, des bornes et plots lumineux ont été assurés comme les années précédentes.

Les installations d'illumination mises en service au début de l'été ont fonctionné régulièrement jusqu'à fin septembre. Leur entretien ainsi qu'un contrôle régulier ont été assurés.

L'illumination du Grand Théâtre a fonctionné régulièrement du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour l'éclairage public seulement, il a été remplacé 5072 lampes du 1^{er} novembre 1966 au 31 octobre 1967. (Un point lumineux peut comporter plusieurs lampes.)

Études. — Les études pour l'amélioration de l'éclairage public des artères suivantes ont été entreprises ou poursuivies :

Pont Sous-Terre, pont de Saint-Georges, avenue de la Gare des Eaux-Vives, avenue Sainte-Clotilde, rue du Valais, chemin de la Voie-Creuse, rue de Cornavin, place Cornavin, rue de Coutance, boulevard des Philosophes, boulevard Helvétique, éclairage Vieille-Ville, boulevard de Saint-Georges, rue Ferdinand-Hodler, rue des Glacis-de-Rive, avenue de Miremont, avenue Dumas, avenue de la Paix, place Albert-Thomas, chemin des Mines, rue de Berne, rue Voltaire, quai du Cheval-Blanc, place des Nations, rue Robert-de-Traz, place des Charmilles, place du Pré-l'Evêque, chemin de Malombré, route de Florissant, rue de Moillebeau, chemin Moïse-Duboule, parc des Croupettes, parc Bartholoni, avenue Jules-Crosnier.

Les excellentes expériences obtenues ces dernières années nous conduisent à espérer que l'adaptation systématique de l'éclairage public ne souffrira pas d'entraves.

Fourniture de lampes et fusibles. — La fourniture de lampes et fusibles aux différents services extérieurs à l'administration centrale a été assurée et s'élève à Fr. 28 075,—.

C. Études

Dans la période pénible que nous traversons sur le plan de la trésorerie et des possibilités d'investissements, le Service immobilier rencontre de sérieuses difficultés en ce sens qu'il est harcelé de demandes de constructions, rénovations et transformations émanant des divers services municipaux et que, d'autre part, il est limité dans ses possibilités d'action tant par les crédits budgétaires qui lui sont chichement accordés que par les moyens réduits de financement que possède la Ville.

Par la force des choses, il s'est trouvé contraint d'orienter et d'organiser ses études en fonction des besoins immédiats, des possibilités d'exécution et des impératifs de terminaison des chantiers en cours.

Avant de prendre de nouvelles options, le nouveau Conseil administratif, à juste raison, a voulu conduire à bien l'étude à laquelle nous faisons allusion dans notre dernier rapport, celle qui consiste à mettre sur pied un plan quadriennal d'investissements qui soit compatible avec les possibilités financières de la Ville. Ce travail est en cours d'analyse et exige l'examen d'une multitude d'éléments.

Selon le résultat de cet examen, le Conseil municipal aura à connaître, au cours de 1968, différentes propositions relatives à la construction

- d'immeubles locatifs,
- d'écoles et de salles de gymnastique,
- d'installations sportives et culturelles.

Les études confiées au Service immobilier sont multiples et très variables, tant par leur nature que par leur ampleur. Certaines sont confiées à la section d'architecture, d'autres à des mandataires extérieurs ; certaines sont prises en charge par le budget et d'autres font l'objet de demandes de crédits extraordinaires. Actuellement nous avons en portefeuille plus de 100 dossiers d'études qui vont, selon le degré de préparation, de la simple suggestion à la prochaine demande de crédit.

D. Affaires immobilières

Expropriations

Route de Florissant. — Ainsi que nous le relevions dans le compte rendu de l'année 1966, les propriétaires de hors-ligne dont l'expropriation a été décrétée les 16 septembre et 14 octobre 1966 par le Conseil d'Etat ont déposé un recours auprès de la Cour de Justice contestant le bien-fondé de l'élargissement projeté. Par arrêtés rendus le 7 avril 1967, la Cour de Justice a rejeté les recours présentés.

A la suite de cette décision, le Département des travaux publics a demandé en date du 12 juin 1967 à la Commission cantonale de conciliation et d'estimation en matière d'expropriation d'ouvrir la procédure prévue à la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique du 10 juin 1933. La procédure suit son cours.

Rue de Montchoisy 60-60 bis. — Par arrêt rendu le 1^{er} mars 1967, le Tribunal fédéral a rejeté le recours déposé par le copropriétaire de l'immeuble rue de Montchoisy 60-60 bis contre la décision rendue le 18 octobre 1966 par la Cour de Justice concernant l'expropriation de ses droits dans l'immeuble en cause. Cette décision étant ainsi rendue exécutoire, l'expropriation desdits droits a été soumise au Conseil municipal qui, par arrêté du 18 avril 1967, a voté le crédit nécessaire à l'indemnisation de cette expropriation. Cette opération figure au chapitre A 1 « Achats d'immeubles et de terrains ».

Route des Acacias. — En date du 9 juin 1967, le Conseil d'Etat a décrété l'expropriation, au profit de la Ville de Genève, des droits d'un des copropriétaires du hors-ligne à détacher de la parcelle 1468, chemin de Ternier, destiné à l'élargissement de la route des Acacias. Cette affaire a été introduite par devant la Commission cantonale de conciliation et d'estimation en matière d'expropriation qui, par décision du 25 juillet 1967, a autorisé la Ville de Genève à prendre par anticipation possession de l'emprise en cause. Par la suite, une entente amiable est intervenue avec le propriétaire intéressé et la procédure a été suspendue dans l'attente de la ratification dudit accord.

Application de la loi du 29 juin 1957 créant un périmètre de développement de l'agglomération urbaine

La liste des taxes d'équipement payées au Département des travaux publics pour la réalisation de bâtiments situés en zone d'expansion s'établit comme suit pour l'année 1967 :

- Société immobilière Résidence la Tourelle, chemin Moïse-Duboule ;
- Hospice général, avenue Dumas 23 ;
- Koechlin & Mozer, M. Charles Scherer, chemin Rieu
- Société immobilière Rose des Vents, rue Pedro-Meylan ;
- Société immobilière Krieg 5 B, avenue Krieg.

Conformément à l'accord conclu avec le Département des travaux publics, ce dernier verse à la Ville de Genève la participation lui revenant sur les taxes d'équipement (Fr. 318 957,— en 1967).

Contributions de plus-value

En application de la loi sur l'extension des voies de communication et d'aménagement des quartiers ou localités du 9 mars 1929, les propriétaires qui bénéficient des travaux entrepris par les pouvoirs publics (en particulier les constructions et les élargissements d'artères) sont appelés à contribuer à leur exécution.

Systématiquement, le Service immobilier réserve la perception des contributions de plus-value, ou leur compensation contre des cessions de terrains, à l'occasion des préavis qu'il donne aux autorisations de construire. Toutefois l'expérience démontre que la procédure prévue pour définir le montant des contributions dues est par trop compliquée et prête souvent à interprétations. Nous avons donc demandé au Département des travaux publics d'entreprendre une étude de ce problème afin que soient mieux définis les droits et obligations de chacun.

Hors-ligne

De nombreuses tractations engagées par le Service immobilier en vue de la cession au domaine public des hors-ligne destinés à l'élargissement de différentes artères de la Ville de Genève ont abouti en 1967 ; le détail de ces opérations figure dans la liste des actes authentiques régularisés durant cette année.

Par ailleurs, le Service immobilier a poursuivi les négociations précédemment entreprises ou a engagé les pourparlers utiles pour l'acquisition des diverses emprises nécessaires à la réalisation des élargissements projetés. Il convient de relever, à ce propos, qu'un certain nombre de cessions de hors-ligne sont réglés à l'occasion de la reconstruction de bâtiments au nouvel alignement fixé par le Département des travaux publics.

E. Divers

Epuration des eaux d'égouts

Au cours de l'année 1967, la Ville de Genève a perçu par l'organe du Département des travaux publics :

- a) Fr. 1 170 222,20 au titre de contributions d'épuration et d'écoulement perçues sur les requêtes en autorisation de construire.
- b) Fr. 79 791,— au titre de contributions d'épuration et d'écoulement encaissées avec les taxes d'équipement.

De plus, le Département des finances et contributions a versé à la Ville de Genève la somme de :

- Fr. 2 839 569,20 au titre de contributions d'épuration, total des sommes encaissées sur l'impôt immobilier complémentaire.

Un montant de Fr. 1 800 000,— a été viré du compte contributions d'épuration et d'écoulement en amortissement du crédit de Fr. 52 500 000,— voté par le Conseil municipal les 19 février 1963 et 7 janvier 1964, pour la participation de la Ville de Genève aux travaux d'assainissement.

Au 31 décembre 1967, le total des amortissements, par prélèvement sur les contributions d'épuration et d'écoulement s'élève à Fr. 13 200 000,—. Le solde à amortir est donc de Fr. 39 300 000,— à fin 1967.

Le 18 avril 1967, le Conseil municipal a voté un crédit de Fr. 15 970 000,— destiné à couvrir le solde des travaux d'assainissement à la charge de la Ville de Genève ce qui porte notre participation totale à Fr. 68 470 000,—.

Ce dernier crédit s'amortit par prélèvements sur les contributions d'épuration perçues en majoration de l'impôt immobilier complémentaire, conformément à l'article 108, alinéa 2 de la loi sur les eaux.

Pour 1966, le Département des finances et contributions a encaissé Fr. 2 839 569,20, somme qui nous a été versée en avril 1967 et virée directement sur le crédit de Fr. 15 970 000,—. La somme due à l'Etat à fin décembre 1967 sera compensée chaque année par un jeu d'écritures avec le Département des finances et contributions.

Parking quai Général-Guisan

Par sa proposition N° 286 du 10 avril 1967, le Conseil administratif a présenté au Conseil municipal un projet de convention à intervenir entre la Ville de Genève et la S. A. du Parking du Pont du Mont-Blanc qui envisage de construire un garage souterrain de 1200 places de part et d'autre de l'extrémité rive gauche dudit pont.

Ce projet, très séduisant par lui-même, a été renvoyé à l'examen du Conseil administratif car, alors que les commissions des finances et des travaux examinaient le détail des conditions à attacher à la concession, les promoteurs sont revenus

sur leurs engagements et ont demandé un allègement des charges qui leur étaient imposées.

Le problème a été repris à la base et de nouvelles négociations ont été engagées qui, espérons-le, aboutiront en 1968.

Parkings provisoires

A chaque fois que cela se révèle possible et après que les locataires aient été évacués, le Service immobilier procède à la démolition des immeubles vétustes appelés à disparaître parce que situés dans des lotissements à remembrer, dans des zones scolaires, dans des zones vertes futures, etc. Ces immeubles anciens ne peuvent être modernisés en raison de la destination des terrains sur lesquels ils sont implantés et, à les conserver en leur état, ils ne sont ni salubres, ni rentables.

Dans ces conditions, leur disparition s'impose et le terrain ainsi récupéré peut être loué à destination de places de stationnement pour automobiles.

Au cours de 1967, les aménagements suivants ont été entrepris :

rue de la Poterie (ex N° 19)	32 places
rue de l'Industrie (ex N° 1)	6 places
rue de Bâle - rue du Levant (ex Nos 9-11 et 8)	52 places
rue des Vollandes (ex N° 51)	32 places
boulevard Carl-Vogt (cour immeuble N° 56)	28 places

Par ailleurs, des terrains propriétés de la Ville de Genève, livrés à l'entrepôt ou au stationnement désordonné, ont été adaptés et sont actuellement loués. Il s'agit notamment :

du square rue Malatrex	19 places
des abords de Cité Jonction I	35 places
des abords des immeubles 16 et 16 bis avenue Sainte-Clotilde	25 places
du square rue des Pâquis - rue J.-Jaquet	49 places

Grâce à ces dispositions, nous obtenons des emplacements mieux entretenus, plus propres et, surtout, plus rentables. Cette action sera poursuivie en 1968.

Simga S. A.

Pour permettre la mise en chantier rapide du groupe locatif de Cité Jonction II, le Conseil municipal, en date du 23 avril 1963, avait ouvert un crédit de Fr. 2 020 000,— destiné au relogement provisoire du marché de gros qui occupait l'essentiel des terrains réservés aux logements.

Effectivement, dès 1965, le marché primeurs et maraichers a pu être déplacé, à titre temporaire dans une halle que la Société des Entrepôts et Ports-Francis de Genève a bien voulu mettre à notre disposition, en bordure de la route de l'Aire.

Entretemps s'était constitué la Société immobilière du marché de gros et de l'alimentation (Simga S. A.) dont le but était de concentrer, sur

un terrain obtenu de FIPA en droit de superficie, les diverses activités commerciales touchant à l'alimentation. Les promoteurs de Simga S. A., les importateurs de primeurs en gros et les maraîchers genevois se sont entendus pour faire œuvre commune et pour s'établir définitivement dans un complexe rationnel, profitable à leurs intérêts communs.

Toutefois, cet heureux aboutissement de longues et difficiles négociations n'était possible que dans la mesure où la Ville et l'Etat de Genève accepteraient d'apporter leurs concours financiers.

La solution a été trouvée par la mise à disposition de Simga S. A. de prêts hypothécaires à intérêts réduits, à concurrence de Fr. 2 000 000,— pour la Ville et de Fr. 500 000,— pour l'Etat. Le Conseil municipal, en séance du 14 février 1967, a approuvé les dispositions prises et, actuellement, le chantier primeurs et maraîchers est en cours. La mise en exploitation de la première étape de Simga S. A. est prévue pour l'été 1968.

Grand-Casino

Au cours de l'an dernier, des négociations se sont poursuivies avec les groupements qui s'intéressaient soit à la location totale ou partielle des locaux du Grand Casino, soit à une collaboration à une exploitation dirigée par la Ville. Aucune solution n'a été trouvée dans ce sens, en dépit des efforts multiples déployés. Trop souvent, de miroitants projets n'ont pas résisté à un examen réaliste, particulièrement en regard des exigences de l'ordonnance fédérale sur les jeux.

Comme il n'est pas pensable que le Grand Casino reste fermé encore longtemps en continuant de se dégrader toujours davantage, le Conseil administratif a ordonné une reprise de l'étude de rénovation en recherchant les travaux strictement indispensables et, par voie de conséquence, la dépense la plus réduite possible. Cette analyse des besoins et du coût des réparations à entreprendre n'a guère été encourageante.

C'est alors qu'un groupe financier suisse s'est offert d'étudier la possibilité de prendre le terrain du Grand Casino en droit de superficie en vue de construire après démolition des bâtiments actuels, un complexe de jeux et de loisirs avec salle de spectacles, restaurant, échoppes, hôtel, bureaux et studios. Des négociations sont activement en cours.

Protection civile

Le bureau d'études techniques de la P. C. municipale comprend deux collaborateurs du Service immobilier qui y travaillent à temps partiel et auxquels ont été adjoints deux dessinateurs temporaires.

La mission de ce groupe porte sur :

- a) les études préalables d'ensemble des abris souterrains comportant l'organisation générale des ouvrages, la définition et le choix des solu-

tions techniques, pour les différents types de constructions. Ces analyses seront poursuivies et complétées par une prospection et une normalisation du matériel, des installations et des matériaux à mettre en œuvre ;

- b) les études préalables d'ensemble des points d'eau et l'élaboration d'un rapport préliminaire diffusé auprès des instances municipales et cantonales concernées. Ce document a été remis pour préavis, par voie administrative, à l'Office fédéral de la Protection civile ;
- c) les premières recherches d'implantation et d'organisation d'abris souterrains et de points d'eau. Etudes et prospection pour utilisation de ces ouvrages en temps de paix.

Par ailleurs, le groupe a mis au point un programme qui a reçu un préavis favorable de l'Office fédéral de la Protection civile en vue de la réalisation d'un poste de commandement et d'un poste de sapeurs-pompiers de guerre implantés partiellement sous la future salle de gymnastique du parc Geisendorf.

Documentation photographique

Au cours de 1967, le Service immobilier a effectué 965 prises de vues photographiques (chantiers en cours, constats, études, etc.).

La documentation que nous possédons a été mise à contribution par les différents services municipaux, la presse et nos architectes mandataires, pour la présentation de différents projets.

Des conférences publiques ont été illustrées de panneaux-photos, lesquels ont été utilisés également lors d'inaugurations d'ouvrages (centre de la voirie, piscine, groupe scolaire des Charmilles) et lors d'expositions par des Associations d'intérêts de quartier (Petit-Saconnex, Plainpalais).

2301 ARCHITECTURE

Chef de section : M. Pierre COMTE

A. Contrôle des projets et travaux confiés à des architectes mandataires

Exécution

Immeubles Cité Jonction II. — La construction s'est normalement poursuivie et les premiers locataires ont pris possession de leurs appartements dès septembre 1967. L'occupation des bâtiments s'effectue par étapes et tous les logements seront occupés dès le début de 1968.

Les aménagements extérieurs liés pour partie à la quatrième étape, seront exécutés en fonction de l'organisation du nouveau chantier.

Immeubles rue de Carouge 82. — La réception définitive de cet ouvrage est intervenue à fin 1967. Nous avons enregistré avec satisfaction une économie de plus de 100 000,— francs sur les crédits votés.

Immeuble rue de Bâle 26. — Le centre de loisirs a été inauguré officiellement le 9 février 1967 et la réception définitive des travaux de l'immeuble pris dans son ensemble a eu lieu en décembre de la même année.

Immeuble rue de la Navigation 10. — La traditionnelle manifestation du « bouquet » a été fêtée le 31 mars 1967 ; les travaux intérieurs se sont normalement poursuivis. L'entrée des locataires est prévue pour février 1968.

Groupe locatif des Asters. — Les travaux de gros-œuvre des immeubles à front de la rue Schaub sont terminés. Ceux des autres groupes (rues Hoffmann et de la Servette) sont en cours ; le « bouquet » sera vraisemblablement posé, pour l'ensemble du lotissement, à fin mars 1968.

Les conclusions de l'expertise relative à l'éboulement de terrain auquel nous faisons allusion dans notre précédent rapport, n'ont pas encore été rendues.

Immeuble rue du Nant 4. — Conformément au programme établi, les premiers locataires des 25 appartements que comporte cet immeuble sont entrés dès le 15 février 1967. Les travaux de finition ont été normalement entrepris et la réception définitive interviendra en mars 1968.

Réfection des façades de l'Etat civil, rue de la Mairie et travaux chaufferie centrale. — Les travaux relatifs au crédit complémentaire de Fr. 490 000,— voté par le Conseil municipal le 15 novembre 1966, sont terminés en ce qui concerne la chaufferie centrale et l'installation d'une citerne de 200 000 litres ; quant à la réfection des façades, elle est en cours et son achèvement est prévu pour avril 1968. A l'occasion de ces travaux et pour profiter des échafaudages existants, il a été procédé à la réfection de la toiture, ces travaux étant rendus nécessaires en raison de la vétusté de la couverture.

Immeuble rue des Pitons 2 - rue Prévost-Martin. — L'achèvement de ce chantier qui est conduit par le Service immobilier pour le compte de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville et des Services industriels de Genève, est prévu pour le 15 janvier 1968 en ce qui concerne les immeubles côté rue des Pitons, pour mars-avril 1968 côté rue Prévost-Martin. Cet ensemble, y compris les locaux sur cour, sera complètement achevé à la fin du printemps 1968.

Reconstruction de la Halle de Rive et d'un complexe de bâtiments. — La location des immeubles de caractère commercial construits à front du boulevard Helvétique et de la rue Pierre-Fatio s'est révélée ardue. Des aménagements intérieurs spéciaux et complexes, particuliers à chaque locataire, rendent délicate la conduite de ce chantier. Néanmoins, les premiers occupants entrèrent dans les premiers mois de 1968 et l'achèvement de l'ensemble est prévu en cours d'année.

Centre industriel et artisanal de Vernier. — Les premiers locataires ont pris possession de leurs locaux en août 1967 et les aménagements intérieurs se sont poursuivis au fur et à mesure de la signature des baux.

Cette construction, inaugurée officiellement le 16 octobre 1967, a été entièrement terminée en fin d'année. Le grand succès d'une telle réalisation s'est imposé d'emblée et la formule sera reprise.

Groupe scolaire des Charmilles. — Les bâtiments des classes ont été inaugurés officiellement le 3 mars 1967, les plantations ont été réceptionnées le 24 octobre 1967 et les travaux de construction dans leur ensemble ont été terminés le 2 novembre 1967.

L'achèvement de la salle de gymnastique a été quelque peu retardé et le bâtiment sera mis à disposition du Département de l'instruction publique en février 1968.

Les ensemencements et plantations des terrains voisins de la salle de gymnastique seront entrepris au printemps 1968.

Groupe scolaire Cité Jonction. — Les travaux de gros-œuvre de l'école ont été achevés en novembre 1967 à l'exception de la salle de gymnastique dont l'exécution a été

retardée par certaines exigences de la Protection civile fédérale.

La mise à disposition des classes au Département de l'instruction publique est prévue pour septembre 1968. Quant à la salle de gymnastique, sa terminaison est envisagée pour la fin de l'année 1968.

Salle de gymnastique Trembley. — Cet ouvrage a été inauguré officiellement le 20 septembre 1967 et remis dès cette date au Département de l'instruction publique.

Reconstruction du Grand-Théâtre. — La mise au point des installations et l'adaptation des équipements aux exigences d'une exploitation rationnelle ont fait l'objet d'un effort tout particulier en 1967.

Si toutes les installations ne sont pas encore parfaites ou conformes aux engagements contractuels des entreprises, ce malgré de longues et ardues négociations, nous pouvons admettre aujourd'hui que les responsables sont sur la bonne voie d'une réalisation satisfaisante de leurs ouvrages.

Seul le temps d'intervention sur place, limité aux courtes périodes de relâche de l'exploitation du théâtre, gêne les possibilités d'un règlement rapide de ces difficultés.

L'arrêté des comptes définitifs est achevé sauf en ce qui concerne les litiges en cours.

En vue d'assurer l'ampleur nécessaire aux représentations d'ouvrages de grande envergure scénique, tel « Les Maîtres chanteurs », un équipement encore rudimentaire du cintre de la scène dorsale a été mis en place, augmentant d'autant les possibilités en profondeur de la scène principale.

Muséum d'histoire naturelle. — L'inauguration officielle de ces bâtiments a eu lieu le 21 mai 1967.

La mise au point et le contrôle de certaines installations techniques sont engagés dans le cadre des garanties.

Les derniers travaux extérieurs, liés aux aménagements du parc, seront terminés dans le courant de l'année 1968.

Piscine couverte aux Vernets. — Les aménagements extérieurs ont été retardés du fait que, en date du 4 avril 1967 le Conseil municipal a décidé la construction d'une piste de glace extérieure, au droit de la piscine, côté caserne (voir ci-après).

La mise au point des installations techniques se poursuit au fur et à mesure des expériences réalisées dans le cadre de l'exploitation.

Dépôt central de voirie aux Vernets. — L'inauguration officielle de ce complexe et sa remise au Département des travaux publics a eu lieu le 3 février 1967.

Comme nous l'indiquions dans notre précédent rapport, la réorganisation du service de la voirie et nettoyage Ville a nécessité certaines adaptations du programme d'origine, dont plusieurs ont été réalisées et d'autres sont encore à l'étude.

Bien que l'exploitation se déroule à l'entière satisfaction des services intéressés, certains travaux de finitions devront encore être engagés.

Abattoir. — L'inauguration officielle de l'ensemble des bâtiments et installations est intervenue le 5 avril 1967.

Construction de 3 immeubles H.L.M. dans le lotissement Villereuse - Saint-Laurent. — Un crédit de Fr. 6 500 000,— a été voté le 7 mars 1967 en vue de la construction d'un groupe de trois bâtiments locatifs (63 appartements) contenant quelques logements pour infirmes, locaux commerciaux et garage à l'angle des rues de Villereuse et Saint-Laurent prolongée.

Les travaux de démolition des anciens immeubles sis sur le terrain ont débuté en août 1967.

Des difficultés ayant surgi avec un locataire, nous devons vraisemblablement envisager de construire le lotissement en deux étapes.

Le début des travaux de terrassements est prévu pour février 1968.

Serres expérimentales au Jardin botanique. — En date du 7 mars 1967, un crédit de Fr. 121 000,— a été mis à notre disposition par le Conseil municipal, en vue de permettre la

construction de deux serres expérimentales au Jardin botanique.

Les travaux ont débuté en juin et ont été achevés en décembre 1967.

Construction d'un immeuble pour personnes âgées sis à l'angle des rues de Montchoisy et de l'Avenir. — En date du 18 avril 1967, le Conseil municipal a voté un crédit de Fr. 1 835 000,— en vue de la construction d'un immeuble pour personnes âgées à l'angle des rues de Montchoisy et de l'Avenir.

Ce bâtiment comprendra 30 appartements de 2 et 3 pièces plus des locaux commerciaux en rez-de-chaussée.

L'ouverture du chantier est intervenue le 11 septembre 1967.

Construction d'une piste d'entraînement de patinage à ciel ouvert aux Vernets. — Comme nous le signalions l'an dernier, l'ancienne patinoire extérieure, devenue extrêmement vétuste, a dû être remplacée.

Partant d'une réalisation partielle qui s'inscrit dans le programme général définitif du centre sportif des Vernets, le Conseil municipal, en date du 4 avril 1967, a ouvert un crédit de Fr. 500 000,— en vue de l'exécution d'une piste d'entraînement à ciel ouvert de 60 mètres par 30 mètres.

Cet aménagement est conçu au niveau des vestiaires installés dans le groupe piscine et pourra ultérieurement être complété conformément au projet d'origine.

Ouvert le 17 juillet 1967, le chantier a été très rapidement mené de telle sorte que la nouvelle installation a pu être inaugurée officiellement le 24 novembre 1967.

Parc Malagnou. — Les terrains attenants aux immeubles 15-17 et 19, route de Malagnou, ayant été libérés par le Conseil oecuménique des Eglises, le Conseil administratif a désiré les mettre le plus rapidement possible à la disposition du public. Dans sa séance du 19 décembre 1967, le Conseil municipal a ratifié l'engagement de ces travaux en allouant un crédit de Fr. 295 000,—. L'achèvement des aménagements interviendra dans les premiers mois de 1968.

B. Exécution de projets établis par la section

Aménagement de la promenade bordant l'avenue d'Aire, de la rue des Charmilles, au pont enjambant les voies CFF. — La dernière phase de cet aménagement, liée aux travaux extérieurs de l'école des Charmilles a été exécutée en 1967.

Lanternes Vieille-Ville. — La pose des lanternes, mises au point par le Service immobilier, s'est poursuivie en 1967. L'équipement de la Grand'Rue est terminé et celui de la rue de l'Hôtel de Ville est prévu pour 1968.

Aménagement des Services financiers et transformation des immeubles 5, rue de l'Hôtel de Ville et 6, rue du Soleil Levant. — La modernisation de l'immeuble 6, rue du Soleil Levant s'est achevée à fin février 1967 et les locaux ont immédiatement été occupés à la satisfaction des Services financiers.

Une nouvelle étape de rénovation a été entreprise dès le 5 octobre 1967 par la transformation de l'immeuble 5, rue de l'Hôtel de Ville.

Le nouveau central téléphonique de la Ville de Genève sera mis en service en mars 1968.

Démolition et reconstruction du Chalet du Bois de la Bâtie. — Le restaurant du Chalet du Bois de la Bâtie étant par trop vétuste, une réfection-modernisation de ce vieux bâtiment s'est avérée trop onéreuse et non rentable.

Le Conseil municipal en date du 7 novembre 1967 a décidé la démolition de l'ancien bâtiment et sa reconstruction en utilisant un système simple et économique.

Il a ouvert à cet effet, un crédit de Fr. 192 000,—. Les travaux ont débuté le 27 novembre 1967. Leur achèvement est prévu pour le printemps 1968.

Aménagement d'un boulodrome aux Vernets. — En date du 18 avril 1967, le Conseil municipal a ouvert un crédit de Fr. 246 000,— en vue de l'aménagement, à titre temporaire, d'un boulodrome sur les terrains réservés à l'extension du dépôt central de voirie des Vernets.

Cette installation qui comporte notamment 8 pistes en plein air et 5 couvertes, une buvette et un parking, a été entreprise le 15 mai 1967 pour être terminée le 30 octobre de la même année. Elle a immédiatement rencontré la faveur des boulistes.

Construction d'un pavillon scolaire à Contamines. — Pour satisfaire d'urgence à l'accroissement du nombre d'élèves du secteur, l'ancien pavillon installé près du groupe scolaire des Charmilles a été transféré dans les délais utiles à Contamines. Ces travaux ont fait l'objet d'un crédit du Conseil municipal du 18 avril 1967 au montant de 140 000,— francs.

Reconstruction du restaurant de l'Île Rousseau. — Le restaurant de l'Île Rousseau a été détruit par un incendie en date du 4 janvier 1967.

Considérant l'intérêt d'un tel établissement à l'emplacement en question, le Conseil administratif a décidé sa reconstruction en accord avec le Département des travaux publics. Il a saisi cette occasion pour faire disparaître les excroissances et dépôts inesthétiques, afin d'améliorer le site. Les travaux ont débuté à fin novembre 1967 et seront achevés au printemps 1968.

C. Monuments, fontaines, plaques épigraphiques

Les travaux suivants ont été exécutés au cours de l'année 1967 :

- Nettoyage du Monument de la Réformation après dégradations criminelles.
- Remise en état de la fontaine du Bourg-de-Four.
- Déplacement de la fontaine de la place Chevelu.
- Déplacement et repose de la fontaine de la place Grenus.

En outre, l'exécution des travaux suivants est envisagée :

- Repose de la fontaine rue de l'Avenir.
- Exécution d'un dallage autour de la fontaine de la Corraterie.
- Aménagement d'une fontaine Tuba dans la promenade du Nant Cayla.
- Acquisition et mise en valeur d'un buste d'Eugène Pittard.
- Acquisition d'une statue *Les Cygnes* à implanter dans le Jardin botanique.
- Mise en place d'une statue de Pictet de Rochemont, offerte par un comité privé.
- Réfection des plaques épigraphiques de Capo d'Istria et du Baron de Grenus.
- Remise en état des fontaines : place Dorcière, rue Plantamour, place du Port.

Commission du Fonds de décoration

Une commission municipale du Fonds de décoration désignée par le Conseil administratif et présidée par le Conseiller administratif délégué au Service immobilier, a été nommée à la fin de l'année 1965.

Elle est plus particulièrement chargée de pré-aviser les travaux à exécuter dans le cadre du Fonds municipal de décoration.

Cinq séances ont eu lieu depuis sa création et plusieurs affaires ont fait l'objet d'études de la part des commissaires, en particulier, la fontaine *Les Orgues* installée à l'entrée de l'école des Charmilles, à proximité de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal. Cette œuvre a été réalisée à fin 1967, et la mise en service aura lieu au début 1968.

2302 ENTRETIEN DES BATIMENTS

Chef de section : M. John BERDOZ

La répartition des bâtiments ou équipements dont l'entretien incombe à la section se présente comme suit au 31 décembre 1967 :

- 115 bâtiments administratifs, musées, bibliothèques, théâtres et salles de spectacles, salles communales, dépôts de décors, casernes de pompiers et dépôts d'engins du Service du feu, bâtiments sportifs, stades, établissements de bains publics, emplacements de sports et camping, cimetières, crématoire, centres médicaux et sociaux et magasins de ventes du service social, conservatoire et jardin botanique, parcs, kiosques, édicules, stations-abris, W.C. publics et diverses horloges ;
- 350 bâtiments locatifs, non compris les immeubles de la Caisse d'assurance du personnel.

Bâtiments publics

Ainsi que nous l'avons précédemment signalé, nous rappelons qu'un grand nombre de nos bâtiments publics sont de construction relativement ancienne et que leur entretien provoque dès lors des interventions toujours plus fréquentes et souvent délicates. Les crédits limités dont nous disposons compliquent singulièrement notre tâche.

Parmi les différents travaux exécutés en 1967, nous indiquons ci-dessous les principales interventions qui se sont révélées indispensables durant l'année, en plus de l'entretien courant des bâtiments :

Bibliothèque publique et universitaire	Mise au point de l'installation de chauffage transformée en 1966, et renforcement des surfaces de chauffe de divers locaux.
Bibliothèque de la Madeleine	Poursuite de la révision de la toiture et notamment réfection côté cour.
Bois de la Bâtie	Construction d'une fosse de décan-tation en bordure de l'Arve.
Caserne des pompiers I (rue du Vieux-Billard)	Installation d'une aspiration de copeaux dans la menuiserie.

Cimetière de Châtelaine	Réfection de la dalle devant l'entrée.
Comédie	Remise en état du plateau de scène comprenant des panneaux mobiles et plancher fixe et rectification du niveau général ainsi que ponçage de toute la surface du plateau. Renforcement du plateau de fond des cheminées à contre-poids côté jardin sur scène.
Dépôt du Service du feu (Sécheron)	Reconstruction d'un dépôt provisoire métallique à la rue Dejean en remplacement de l'ancien bâtiment qui a dû être démoli en raison de sa vétusté très avancée.
Garage municipal	Installation d'une ventilation pour aspiration des gaz d'échappement et ventilation de la fosse de travail.
Hôtel municipal	Transformation et réfection des bureaux du 2 ^{me} étage pour le Service des Ecoles.
Musée d'Art et d'Histoire	Transformation et réfection des bureaux de la direction au 1 ^{er} étage. Réfection partielle de la couverture ardoise.
Villa Bartholoni	Remplacement des ferblanteries de façade.
Musée Voltaire	Reconstruction, ensuite d'effondrement, du mur de soutènement au droit de la rue des Délices.
Palais Eynard	Aménagement de bureaux pour la Protection civile au 1 ^{er} étage.
Parc Bertrand	Revision de la couverture et remplacement de la ferblanterie de la toiture de la loge du jardinier.
Parc La Grange	Poursuite des travaux de réfection de toitures (crédit du Conseil municipal du 21 juin 1966).
Stade de Champel	Réfection du sol des grands vestiaires.
W.C. Cour St-Pierre	Réfection complète des W.C. hommes et dames.

Immeubles locatifs et dépendant de Fondations ou de la Caisse de retraite

Le nombre des immeubles locatifs y compris ceux de la Caisse de retraite s'élève, à fin 1967, à environ 400 bâtiments.

Comme les années précédentes, les travaux d'entretien ont été limités au strict nécessaire pour les bâtiments situés dans les quartiers appelés à être transformés et qui sont dès lors voués à plus ou moins long terme, à la démolition.

Pour les autres bâtiments, il a été procédé à l'exécution des travaux d'entretien courant notamment la réparation de toitures, d'installations diverses (électricité, sanitaire, etc.) et à la réfection de nombreux appartements — mais en nombre insuffisant en regard des besoins réels — soit lors du changement des locataires, soit ensuite de l'adaptation des loyers consécutive aux dispositions intervenues en 1966.

2303 CHAUFFAGE

Chef de section : M. Auguste KNUTTI

La répartition des immeubles chauffés par la section se présente comme suit :

- 55 bâtiments administratifs et publics ;
- 45 bâtiments scolaires et salles de gymnastique ;
- 17 pavillons scolaires et la chambre mortuaire de Plainpalais, chauffés au gaz.

Au cours de 1967, les nouveaux bâtiments suivants ont été chauffés :

- Salle de gymnastique, école Trembley I ;
- Rue du Soleil-Levant 6.

En collaboration avec le Service des écoles, les chaufferies suivantes ont été mises au mazout :

- Ecoles rue Hugo-de-Senger - rue Rodo ;
- Ecole de Saint-Jean ;

et les installations ci-dessous ont été transformées d'entente avec la section des bâtiments en vue de leur modernisation :

- Institut et Musée Voltaire ;
- Musée d'Art et d'Histoire ;
- Théâtre de La Comédie.

D'autre part, des centrales ont été créées aux endroits suivants :

1. dans l'immeuble (régé par Loyers et Redevances), *rue du Nant 4*, englobant le chauffage de la *rue du Nant 2*, précédemment assuré par notre section ;
2. à la *Cour Saint-Pierre 2*, englobant le chauffage de cet immeuble et ceux de : *Hôtel municipal, rue du Soleil-Levant 6* et *rue de l'Hôtel-de-Ville 5* (future étape).

L'usine à gaz a fourni la totalité du coke acheté, dont le prix a encore augmenté de Fr. 2,— par tonne. En ce qui concerne le mazout, les prix se sont maintenus en moyenne à un niveau bas, malgré les événements du Proche-Orient, nos remplissages d'été ayant encore pu être effectués à de très bonnes conditions.

En plus de l'entretien des chaufferies dans les bâtiments administratifs, publics et scolaires qui comprennent environ 130 chaudières, de nombreuses interventions et divers travaux ont été exécutés pour le compte des Services des loyers et redevances, des bâtiments et des écoles.

Comme précédemment, le travail de la section a notamment porté sur :

- les attributions et achats de combustibles et le contrôle des livraisons ;
- l'organisation de la conduite du chauffage dans les divers bâtiments ;
- le contrôle de la marche des chaudières et du rendement du chauffage par immeuble ;
- l'examen des projets de construction ou de transformation des installations de chauffage, en collaboration avec les différentes sections du Service et avec les écoles ;
- la surveillance et l'instruction des chauffeurs ;
- l'organisation des travaux de l'atelier de réparations, dépannages divers, etc.

338 BEAUX-ARTS ET CULTURE

Chef de service : M. Christian HAUSER

3380 ADMINISTRATION

Le Service des Beaux-Arts et de la Culture a poursuivi ses activités de secrétariat du Conseiller administratif délégué, d'organe de liaison entre les différents services du Département et d'organisateur des différents prix et bourses mentionnés plus loin. Enfin, il a assuré la mise au point des documents toujours plus nombreux demandés par le Conseil municipal.

En outre, il a mis sur pied, en collaboration avec le Service des Spectacles et Concerts, une série de documents permettant aux conseillers municipaux de se faire une idée plus précise de l'organisation ainsi que de la répartition des dépenses dans le Département de M^{me} Lise Girardin, Conseiller délégué.

3382 SUBVENTIONS ET PRIX

Prix de la Ville de Genève en faveur d'un écrivain genevois

C'est à M. Fernand Fournier-Marcigny que la Ville de Genève avait fait appel pour la représenter au sein du jury de l'Association des écrivains de Genève qui avait à juger cette année des romans.

Le Prix des écrivains genevois 1967 a été décerné à M^{me} Alice Rivaz pour son ouvrage « Le creux de la vague ».

Prix quadriennal de la Ville de Genève

Le printemps 1967 a été marqué par l'attribution des cinq prix de Fr. 7500,— que le Conseil administratif décerne tous les quatre ans au début de l'année au cours de laquelle finit une législature. Ces prix attribués sur préavis d'une commission spéciale « seule compétente pour lui (Conseil administratif) transmettre des propositions... » sont les suivants :

- Le prix de littérature est destiné à honorer un écrivain qui, soit par l'ensemble de son œuvre, soit par un ouvrage particulier, aura éminemment contribué au rayonnement de Genève. Ce prix est en principe attribué à un Genevois ; il peut toutefois être exceptionnellement accordé à un étranger ou à un Confédéré, même ne résidant pas à Genève, pour autant que l'œuvre récompensée présente un intérêt évident pour Genève.

- Le prix des beaux-arts sera décerné à un artiste peintre, sculpteur, architecte ou décorateur. Il ne pourra être attribué qu'à un artiste genevois ou à un artiste confédéré, mais ayant fait carrière à Genève.
- Le prix de musique sera réservé à un musicien, compositeur ou exceptionnellement exécutant. Il ne pourra être attribué qu'à un musicien genevois ou à un musicien confédéré, mais ayant fait carrière à Genève.
- Le prix scientifique sera remis à un savant qui, soit par ses découvertes, soit par ses écrits ou la réputation qu'il s'est acquise, aura éminemment contribué au rayonnement de Genève. Il peut donc aussi bien être attribué à un étranger ou à un Confédéré, résidant à Genève, qu'à un Genevois.
- Le prix des sciences morales sera accordé à un auteur qui, soit par l'ensemble de son œuvre, soit par un ouvrage particulier, aura éminemment contribué au rayonnement de Genève. Il peut donc aussi bien être attribué à un étranger ou à un Confédéré, résidant à Genève, qu'à un Genevois.

Le Conseil administratif avait prié les personnes suivantes de faire partie de la commission, composée de 25 membres, répartie en 5 sous-commissions :

A) *Sous-commission de littérature*

Président-rapporteur : M. Jean Starobinski
 Membres : MM. Alfred Berchtold
 Nicolas Bouvier
 Charles Fournet
 Bernard Gagnebin

B) *Sous-commission des beaux-arts*

Président-rapporteur : M. Charles Palfi
 Membres : MM. Arnold Kohler
 Jean Roll
 Henri Stierlin
 Ulysse Vauthier

C) *Sous-commission de musique*

Président-rapporteur : M. Roger Aubert
 Membres : M^{me} Daniel Baud-Bovy
 MM. Edouard Muller-Moor
 Lionel Rogg
 Christian Vöchting

D) *Sous-commission des sciences*

Président : M. William Geisendorf
 Rapporteur : M. Pierre Dorolle
 Membres : MM. Marcel Barbier
 Marcel Golay
 Theodore Posternak

E) *Sous-commission des sciences morales*

Président-rapporteur : M. Jacques L'Huillier
 Membres : MM. Jacques Freymond
 Roger Girod
 Franz Leenhardt
 Robert Martin-Achard

Après de nombreuses délibérations, ces sous-commissions se sont réunies en séance plénière sous la présidence de M. Pierre Bouffard, Conseiller administratif, le 16 janvier 1967. La Commission plénière a alors décidé de présenter au Conseil administratif les propositions suivantes :

- A) *Prix de littérature* : Denis de Rougemont ;
- B) *Prix des beaux-arts* : pas de lauréat ;
- C) *Prix de musique* : Roger Vuataz ;
- D) *Prix des sciences* : Pierre-William Duchosal ;
- E) *Prix des sciences morales* : Antony Babel.

Ces propositions furent ratifiées par le Conseil administratif dans sa séance du 17 janvier 1967. De plus, ce même Conseil attribua à M. Antony Babel le prix « Adolphe Neuman » d'un montant de Fr. 2 800,— destiné, lorsqu'il est attribué à un savant, « à faciliter la publication d'un ouvrage scientifique ou d'un travail de recherche ».

La remise officielle de ces prix eut lieu le lundi 10 avril 1967 au Grand Théâtre de Genève. La cérémonie, qui fut agrémentée par l'audition de deux œuvres du lauréat du Prix de musique, permit à MM. Frédéric Rochat, Maire, et Pierre Bouffard, Conseiller administratif, de rappeler succinctement les problèmes de la culture à Genève ; puis les rapporteurs des sous-commissions prononcèrent l'éloge des lauréats.

Prix de la Ville de Genève de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie et de l'émaillerie

Composé de MM. Blaise Clerc, président de la Chambre suisse de l'horlogerie, Walter Zinsstag, président de l'Union des bijoutiers et orfèvres de Suisse, M^{mes} Robert Ador, Conrad Zellweger, Rosita Tacconi, MM. Otfried Deubner, Georges Palthey, Henri Stierlin, Jean Thibaudet, Albert de Wolff, le jury présidé par M. Pierre Bouffard, directeur du Musée d'art et d'histoire, a décerné les prix suivants de Fr. 5000,— chacun :

Catégorie horlogerie (sujet : montre de sac) : M. Jean-Claude Gueit, Genève.

Catégorie bijouterie (sujet : broche sans brillant) : M. Rudolf Gloor, Manila, Philippines.

Catégorie joaillerie (sujet : clips d'oreilles) : M. Hans Stalder à Baar et Zurich.

Il n'a pas été attribué de prix dans la catégorie émaillerie.

3383 PLAQUETTE SAISON GENEVOISE 1967 - 1968

La réalisation graphique de cet ouvrage avait été confiée cette année à M. Roger Gottardi tandis que le Service des Beaux-Arts et de la Culture s'occupait du rassemblement et de la mise au point des informations.

Malheureusement, vu le vote tardif du budget de l'administration municipale, la campagne de prospection pour les annonceurs n'a pu être entreprise à temps ce qui a conduit à une diminution de quatre annonces par rapport aux prévisions budgétaires, les différentes maisons à qui nous nous sommes adressés ayant déjà épuisé leur réserve financière destinée à la publicité.

FONDS ET BOURSES

Fonds Lissignol - Chevalier et Charles Galland

Les commissions chargées d'étudier les candidatures aux bourses étaient composées des membres temporaires et des membres permanents suivants : M^{me} Lise Girardin, vice-présidente du Conseil administratif, MM. Pierre Bouffard, directeur du Musée d'art et d'histoire, Charles Palfi, directeur des Ecoles d'art.

Bourse Lissignol-Chevalier pour peintres et sculpteurs

La commission, dont les membres temporaires étaient : MM. Blaise Perret, Edouard Muller-Moor, Lucien Archinard, Jan Forrer, Alexandre Meylan, a proposé au Conseil administratif qui les a acceptés, les noms de M^{lle} Sylvie Dubal (une demi-bourse), MM. Jean-Jacques Matti, Gilbert Piller, Michel-Angelo Cornaglia, Aldo Guarnera (une demi-bourse).

Les bourses étaient de Fr. 2400,—.

Bourse d'art décoratif

(Fonds Galland et Lissignol-Chevalier)

Les membres permanents ainsi que les membres temporaires, soit : M^{mes} Arié Dzierlatka-Favre, Jean Binet, MM. Maurice Pianzola, Michel Deville, ont porté leur choix sur M^{lle} Antoinette Geneux, M^{mes} Catherine Funk, Claude Presset ; M. Dominique Fontana qui ont tous bénéficié d'une bourse de Fr. 2400,—.

Bourses Berthoud

a) *Bourse à un jeune homme sortant de l'Ecole supérieure de commerce, en vue d'un séjour d'études à l'étranger.*

La commission, composée des membres permanents : M^{me} Lise Girardin, vice-présidente du

Conseil administratif, M. Louis Chatelain, directeur de l'Ecole supérieure de commerce, M. Eric Christen, professeur à l'Ecole supérieure de commerce ; des membres temporaires, soit M. Edouard Wirth, président de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce, M. Roger Méroz, secrétaire général du Conseil administratif, a décidé d'attribuer la bourse de Fr. 2000,— pour l'année 1968 à M. André Turrian.

b) *Bourse à un jeune homme se destinant à la profession d'ingénieur.*

Le jury, soit M^{me} Lise Girardin, vice-présidente du Conseil administratif, MM. Henri Stehlé, directeur du Collège de Genève, Gilbert Perret, doyen de la section scientifique du Collège de Genève, membres permanents, ainsi que MM. G. Stencek, ingénieur, et Louis Huguenin, directeur de l'Ecole technique supérieure, membres temporaires, a attribué cette bourse d'un montant de Fr. 2000,— à M. Olivier Dunant.

c) *Bourse à un jeune peintre.*

Les membres permanents du jury : MM. Pierre Bouffard, alors Conseiller administratif, Charles Palfi, directeur des Ecoles d'art, Maurice Pianzola, conservateur en chef du Musée d'art et d'histoire et les membres temporaires : M^{me} Rose-Marie Eggman, M. Walter Bodjol, ont proposé au Conseil administratif qui a accepté, d'attribuer cette bourse de Fr. 3000,— à M^{lle} Eliane Aeschlimann.

d) *Bourse à un jeune sculpteur.*

Le jury composé des mêmes membres permanents et de MM. Gabriel Stanulis, Gérard Musy, a attribué la bourse de Fr. 3000,— à M^{lle} Françoise Hug.

Prix Adolphe Neuman et Prix Patek Philippe & C^{ie}

Les commissions pour l'attribution des Prix Adolphe Neuman de musique et beaux-arts et du Prix Patek Philippe de musique ont tenu séance le 27 juin 1967.

Les membres de ces commissions : M^{me} Eva Chaikine-Neuman, MM. Pierre Bouffard, alors Conseiller administratif, Charles Palfi, directeur des Ecoles d'Art, Daniel Bobillier, doyen de l'Ecole des beaux-arts, Gabriel Stanulis, professeur de sculpture, Georges Delessert, directeur de la maison Patek Philippe & C^{ie}, Samuel Baud-Bovy, Eric Schmidt, Franz Walter, ont proposé d'attribuer un Prix Adolphe Neuman à M^{lle} Sonia Graber qui possède son diplôme de sculpteur, à M. Daniel Grosgrun, élève en 5^e supérieure professionnelle de violoncelle et à M. Jean-Marc Chappuis, élève en 5^e supérieure professionnelle de violoncelle, tandis que le Prix Patek Philippe & C^{ie} allait à M. François Delor, élève en classe de virtuosité d'orgue.

Le Conseil administratif a ratifié ces propositions lors de sa séance du 28 juin 1967.

339 SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de service : M. Jacques HALDENWANG

3392 CONCERTS ET SPECTACLES

Concerts d'été

Les concerts symphoniques d'été ont été donnés du 15 juin au 24 août. La Ville a organisé durant cette période :

— 7 *concerts-sérénades*, dont 6 par l'Orchestre de la Suisse romande et 1 par l'Orchestre du Collegium Academicum de Genève (6 ont eu lieu dans la cour de l'Hôtel de Ville et 1 au Victoria Hall, en raison du mauvais temps).

<i>chefs :</i>	<i>solistes :</i>
Jean-Marie Auberson	Victor Martin, violoniste
Samuel Baud-Bovy	André Pépin, flûtiste, et Claude Bonzon, hautboïste
Pierre Colombo	Henri Helaerts, basson
Charles Bruck	Rocco Filippini, violoncelliste
Armin Jordan	Hanneke van Bork, soprano
Berthold Lehmann	Michel Cuvit, trompette
Robert Dunand	Fernando Corena, basse Pierre Rosso, hautboïste.

— 2 *concerts de l'Orchestre de la Suisse romande* (formation d'été), dans la cour de l'Hôtel de Ville.

<i>chef :</i>	<i>solistes :</i>
Isidore Karr (pour les 2 concerts)	Pamina Recci, soprano Monique Leroy, soprano Marcel Dijoud, ténor Georges Miazza, ténor Georges Privez, baryton Michel Bouvier, basse

— 5 *autres concerts classiques.*

<i>ensembles :</i>	<i>chefs :</i>	<i>solistes :</i>
Octuor à vent de Genève Collegium Academicum	Robert Dunand	Gisèle Bobillier, soprano
I Solisti Veneti	Claudio Scimone	Piero Toso, violoniste
Quatuor à cordes Dupré		Bernard Bellay clarinettiste
Henri Honegger, violon- celliste, et 5 solistes		Henri Honegger, violoncelliste

Ces concerts étaient prévus dans la cour de l'Hôtel de Ville (deux ont été transférés au Théâtre de la cour Saint-Pierre, en raison du mauvais temps).

— 43 *concerts donnés par les divers corps de musique et chorales de la ville* (dans les kiosques à musique de la Promenade du Lac, de la Promenade des Bastions et au kiosque mobile installé sur la Rotonde du quai du Mont-Blanc).

Concerts de jazz

Vu le succès remporté par les concerts de jazz organisés en plein air, notre Service — en collaboration avec le Jazz-Club de la Maison des Jeunes et de la Culture — a décidé d'organiser à nouveau une série de 9 concerts de jazz, à l'enseigne de « Jazz-Estival », donnés dans la seconde quinzaine du mois de juin selon le plan suivant :

19 juin :	Quartet Guy Lafitte
21 juin :	Ensemble de jazz de la Radio Suisse romande
23 juin :	Quintet Olivier Berney de Lausanne
24 juin :	New-Orleans Hot-Club de Sierre
25 juin :	New-Orleans Hot-Club de Sierre (gratuit)
26 juin :	The Paul Thommen Big-Band
28 juin :	Old School Band
30 juin :	Henri Chaix - Oscar Klein, trompette
1 ^{er} juillet :	M. J. C. Big-Band.

Tous ces concerts ont eu lieu en plein air au kiosque de la Promenade du Lac.

Grâce au temps exceptionnellement favorable dans cette période du 19 juin au 1^{er} juillet, ce second « Jazz-Estival » a connu la faveur du public et nous avons enregistré environ 7000 auditeurs, ce qui semble vraiment démontrer l'intérêt de tels concerts.

Concerts de carillon

Comme chaque année, 4 concerts de carillon ont été interprétés sur le carillon de la cathédrale de Saint-Pierre, par M. Pierre Segond, organiste.

Concerts d'hiver

— 6 *concerts symphoniques de la Ville par l'Orchestre de la Suisse romande* (dont une reprise d'un concert d'abonnement), au Victoria Hall :

<i>chefs :</i>	<i>solistes :</i>
Ernest Ansermet	Pierre Fournier, violoncelliste
Pierre Colombo	Ursula Buckel, soprano Arlette Chédel, contralto Richard van Vrooman, ténor Jakob Stämpfli, basse Derrick Olsen, basse

« La Psallette de Genève »

A l'orgue : Guy Bovet

Au clavecin : Doris Rossiaud

Violoncelle solo : Claude Viala

Jerzy Semkow	Tibor Varga, violoniste
Kurt Brass	Teresa Stich-Randall, soprano
Paul Klecki	Robert Gugolz, clarinettiste
Jean Meylan	Hansheinz Schneeberger, violoniste.

— *1 concert symphonique par l'Orchestre du Collegium Academicum* (Oeuvres de Vivaldi) :

<i>chef :</i>	<i>solistes :</i>
Robert Dunand	solistes et chœur du Grand Théâtre et Roberto Michelucci, violoniste
Continuo :	Guy-Claude Burger, violoncelliste Liselotte Born, claveciniste Richard-Anthelme Jeandin, organiste.

— *1 concert offert à l'ONU* à l'occasion de la Journée des Nations Unies et donné par l'Orchestre de la Suisse romande au Grand Théâtre. Direction : Ernest Ansermet. Soliste : Nikita Magaloff, pianiste.

— *10 concerts au Musée d'art et d'histoire*, salle des armures, par :

François Perret, flûtiste, et Guy Bovet, claveciniste, (3 concerts).

Le Chœur Jean Delor.

Le Trio Naboré (piano, violon, violoncelle).

Le Duo Simon Bakman, violoniste, et Germaine Vaucher-Clerc, claveciniste.

Le Chœur Universitaire de Turin.

Le Trio Bernard Bellay, clarinetiste, Jean-Claude Hermant, flûtiste, et Raoul Sanchez, guitariste.

Le Duo Marcelle Rau, violoniste, et Liselotte Born, claveciniste.

La Camerata Gabrieli, ensemble de cuivres.

Représentations théâtrales populaires

a) Par le Théâtre de La Comédie :

Le Cheval chinois d'Armando Curcio, *Dom Juan* de Molière, *Ombres et lumières* de Victor Hugo, *Histoire de rire* d'Armand Salacrou, *La Mégère apprivoisée* de W. Shakespeare (adaptation de Thierry Maulnier) par la Comédie de Lyon, *Comme avant, mieux qu'avant* de Luigi Pirandello (adaptation de Denise Lemaesquier), *Andromaque* de Racine, *Le Chemin de Damas* de Marcel Haedrich (création), *L'Avare* de Molière par le Centre Dramatique Romand.

b) Par le Nouveau Théâtre de Poche :

Le Pouvoir et le Rêve de Bernard Falciola, *Intermezzo* de Jean Giraudoux (soit deux fois 10 salles de 114 places au Nouveau Théâtre de Poche).

c) Par le Théâtre de Carouge :

Cœur ardent d'Alexandre Ostrovski (au Théâtre de La Comédie).

d) Par le Grand Théâtre :

La Belle Hélène de J. Offenbach, *Salomé* de R. Strauss, *Don Giovanni* de W.-A. Mozart, *La Traviata* de G. Verdi, *La Tempête* de Frank Martin, *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg* de R. Wagner, *Rigoletto* de G. Verdi, *La Damnation de Faust* d'H. Berlioz, *La Vie de Bohème* de G. Puccini et deux *Spectacles de Ballet*.

soit 23 spectacles, au total : 62 représentations.

Spectacles et concerts en faveur de la jeunesse

Comme précédemment, notre Service a pu — grâce à un crédit alimenté en commun par l'Etat et par la Ville — poursuivre son action de caractère culturel et éducatif en vue d'offrir à la jeunesse des spectacles et concerts à prix réduit.

Sur le plan pratique, cette action s'exerce sous deux formes : soit offrir aux élèves, étudiants ou apprentis des billets pour des spectacles ou concerts ordinaires (en subventionnant une large partie du prix de la place), soit proposer aux jeunes des manifestations spéciales, organisées à leur intention au Grand Théâtre (démonstrations ou répétitions réservées aux écoles).

Spectacles d'été dans la cour de l'Hôtel de Ville

Pour la seconde fois et poursuivant ainsi une expérience tentée en juillet 1966, notre Service a organisé deux spectacles dans la cour de l'Hôtel de Ville. Le plan de cette petite saison de théâtre en plein air, faisant appel exclusivement à des artistes genevois, fut le suivant :

— les 7, 8, 10 et 12 juillet, 4 représentations de l'opéra-bouffe *Il mondo della luna*, texte de Carlo Goldoni, musique de Josef Haydn, par le Collegium Academicum de Genève, direction : Robert Dunand.

— les 17, 18, 19, 20, 22, 24, 25 et 26 juillet, 8 représentations d'*Andromaque* de Racine par le Nouveau Théâtre de Poche, direction : Richard Vachoux.

D'une manière générale, cet ensemble de 4 soirées lyriques et 8 soirées dramatiques, soit au total 12 représentations, a connu la faveur du public, ceci plus particulièrement pour le théâtre dramatique. Il apparaît, au surplus, que la cour de l'Hôtel de Ville, par son architecture très classique, offre un lieu théâtral d'une certaine qualité, malgré les inévitables difficultés techniques pour improviser une mise en scène théâtrale dans ce bâtiment.

La capacité de cette salle représente 450 places assises pour le théâtre (et sensiblement plus pour les concerts, où l'élément de vision directe joue un rôle moins essentiel).

Sur la totalité des 12 représentations, 3 ont dû être renvoyées en salle, c'est-à-dire 2 représentations d'opéra (*Il mondo della luna*) au Théâtre de la cour Saint-Pierre et une seule représentation dramatique au Théâtre de La Comédie.

Spectacles d'été au Théâtre de verdure du Parc La Grange

Compte tenu de la fermeture du Grand Casino (pour la troisième année consécutive) et pour assurer néanmoins une saison estivale à Genève, le Conseil administratif a sollicité un crédit extraordinaire pour permettre d'organiser une saison de spectacles au Théâtre de verdure du Parc La Grange. Sur la base d'un crédit de Fr. 50 000,— (voté en date du 7 mars 1967 par le Conseil munici-

cial) et grâce à la collaboration active des impresarii établis à Genève, il a été donné un total de 23 représentations auxquelles ont assisté 19 019 spectateurs.

Ces 23 soirées se répartissent de la façon suivante :

- 9 représentations de ballet folklorique (6 spectacles)
- 9 représentations de ballet classique (4 spectacles)
- 4 représentations de variétés (4 spectacles)
- 1 représentation de théâtre dramatique.

Le détail du programme de cette saison de 2 mois et demi, de mi-juin à fin août, comprend :

- 13 et 14 juin : Grand Ballet National Hongrois
- 16 et 17 juin : Ballets Indiens Kathakali
- 29 et 30 juin : Grand Ballet Classique de France
- 4 et 5 juillet : Ballet Classique de l'Opéra d'Etat de Brno
- 8 juillet : le guitariste gitan Manitas de Plata
- 12 juillet : Claude François
- 14 juillet : Spectacle français de variétés
- 18 et 19 juillet : Ballet de l'Opéra de Strasbourg
- 21 juillet : Ensemble National de danses populaires de Pologne
- 26 juillet : Ballet National de Guinée « Djoliba »
- 28 juillet : « Le Prix Martin » comédie de Labiche par le Théâtre de l'Etrave
- 29 juillet : Gospel songs et Negro spirituals par les « Stars of Faith » avec le Chris Barber Jazz Band
- 3 août : « The Delta Rythm Boys »
- 4 et 5 août : « The Black New World », folklore noir
- 18, 19 et 21 août : Ballet du Grand Théâtre de Genève.

Quant aux circonstances météorologiques, 7 représentations sur 23 durent être renvoyées en salle pour cause de mauvais temps (4 au Victoria Hall et 3 à la Patinoire). En outre, la représentation du Ballet folklorique polonais le 21 juillet fut interrompue par une forte pluie orageuse, mais put être reprise après 3/4 d'heure d'interruption.

En définitive, on constate, comme chaque année et dans chaque compte rendu, que nos manifestations estivales en plein air subissent un risque météorologique qui, statistiquement, représente assez régulièrement environ 1/3. Il est évident que, dans les cas où ce risque se réalise, l'attrait du spectacle, conçu pour le plein air, et l'intérêt de la clientèle diminuent très fortement. Il en résulte également que les risques financiers sont particulièrement élevés dans ces productions d'été qui impliquent l'usage de deux emplacements, l'un en plein air et l'autre en salle fermée.

A ce propos, citons en particulier deux phénomènes exceptionnels qui se manifestèrent durant la première quinzaine de juin 1967 et déterminèrent un insuccès très marqué des deux premiers grands spectacles, le « Ballet National Hongrois » et les « Ballets Indiens Kathakali » : tout d'abord la vague de froid provoquant une température de l'ordre de 8 à 10° en soirée et ensuite la guerre d'Israël causant une brusque chute de la clientèle des spectacles.

Sur le plan financier, le crédit de Fr. 50 000,— s'est révélé tout juste suffisant (sauf un léger

dépassement de l'ordre de Fr. 1500,—), mais en revanche une charge supplémentaire s'est imposée dans les comptes de cette saison, à savoir une dépense de Fr. 11 000,— pour un nouvel impôt cantonal à la source, frappant notamment les artistes étrangers se produisant à Genève. Cet impôt était en effet survenu à la même époque que celle du vote du crédit municipal, de sorte qu'il ne pouvait être incorporé dans le projet formé par le Conseil administratif.

Orchestre de la Suisse romande

En 1967, l'Orchestre de la Suisse romande a organisé :

12 concerts d'abonnement (au Victoria Hall)

<i>chefs :</i>	<i>solistes :</i>
Karel Ancerl	Nikita Magaloff, pianiste
Ernest Ansermet	Pierre Fournier, violoncelliste
Charles Dutoit	Agustin Anievas, pianiste
Léopold Ludwig	Helen Watts, cantatrice
Ernest Ansermet	Szymon Goldberg, violoniste
Ernest Ansermet	Ernst Häfliger, ténor, et le Chœur « Pro Arte » de Lausanne
Paul Klecki	Arthur Grumiaux, violoniste
Ernest Ansermet	Ron Golan, altiste
Joseph Keilberth	—
Paul Klecki	Maureen Forrester, cantatrice, et un Chœur d'hommes
Paul Klecki	Annie Fischer, pianiste
Paul Klecki	Henryk Szeryng, violoniste.

1 concert extraordinaire (à la cathédrale de Saint-Pierre)

<i>chef :</i>	<i>solistes :</i>
Ernest Ansermet	Heather Harper, soprano Peter Pears, ténor Thomas Hemsley, baryton avec le Chœur de la Radio Suisse romande, le Chœur « Pro Arte » de Lausanne et le Petit Chœur du Collège de Villamont (Direction : André Charlet).

En plus de ces 13 concerts, des 6 concerts de la Ville et des concerts de la saison d'été, l'Orchestre de la Suisse romande a participé à :

- Un gala Giuseppe Verdi organisé par le Comité international de solidarité aux œuvres genevoises. Direction : Christian Vöchting. Solistes : Virginia Gordoni, soprano, Robert Kerns, baryton, Franco Boniselli, ténor, et José van Dam, basse, (au Gand Théâtre).
- Un concert pour le 20^e anniversaire de la Commission économique pour l'Europe. Direction : Jean-Marie Auberson. Soliste : Anne-Marie Grunder, violoniste, et le corps de Ballet du Grand Théâtre (au Grand Théâtre).
- Un concert à l'occasion de la cérémonie de remise des Prix quadriennaux de la Ville de Genève. Direction : Jean-Marie Auberson. Soliste : Jean Derbès, pianiste, (au Grand Théâtre).

- Un concert au bénéfice de la Section genevoise de la Croix-Rouge Suisse et de la Ligue genevoise contre la tuberculose. Direction : Ernest Ansermet. Soliste : Vlado Perlemuter, pianiste, (au Victoria Hall).
- Un concert offert aux hôtes des Rencontres internationales de Genève par la Radio Suisse romande. Direction : Ernest Ansermet, (au Victoria Hall).
- Un concert en faveur de « Terre des Hommes » au secours des enfants les plus meurtris du monde. Direction : Igor Markevitch. Solistes : Gisèle Bobillier, soprano, Lucienne Devallier, contralto, Eric Tappy, ténor, et Jakob Stämpfli, basse, avec le Chœur du Brassus, le Chœur « Pro Arte » de Lausanne et le Chœur de la Radio Suisse romande. Direction : André Charlet, (au Victoria Hall).
- Un concert final des lauréats du 23^e Concours international d'exécution musicale de Genève. Direction : Jean-Marie Auberson, (au Victoria Hall).
- Un concert offert à l'ONU à l'occasion de la Journée des Nations Unies. Direction : Ernest Ansermet. Solistes : Nikita Magaloff, pianiste, (au Grand Théâtre).

Maître Ernest Ansermet, fondateur de l'Orchestre de la Suisse romande, a, pour raison d'âge, quitté le poste de Chef titulaire de l'Orchestre. Maître Paul Klecki lui a succédé dès le 1^{er} octobre 1967.

Par ailleurs, l'administrateur de l'O. S. R., M. Emile UNGER, est décédé le 26 octobre 1967, après une longue activité au service de l'orchestre. En attendant la nomination d'un nouvel administrateur, la gestion de l'orchestre a été confiée à un collège composé de trois personnes : MM. Henry Broliet, Willy Kunz et Sacha Belin.

Il faut signaler que l'O.S.R. s'est rendu à Montréal (Canada) du 17 juin au 22 juin et dans le cadre de l'Exposition universelle de 1967. A l'occasion de ce voyage, l'orchestre a donné 3 concerts à Montréal, les 19, 20 et 21 juin, et également 2 concerts à New-York, les 25 et 26 juin 1967, obtenant partout un succès flatteur.

Concours international d'exécution musicale

Pour le 23^e Concours international d'exécution musicale de Genève 1967, 179 candidats se sont présentés aux examens éliminatoires sur 275 inscrits ; 61 ont été admis à la deuxième épreuve publique et 18 à la troisième avec orchestre. Ces épreuves se sont terminées le vendredi 6 octobre. Le concours de 1967 comprenait cinq disciplines, soit clarinette, violoncelle, chant, basson et piano.

Le concert final des lauréats a été donné avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande placé sous la direction de Jean-Marie Auberson, le samedi 7 octobre, au Victoria Hall. Comme chaque année, ce concert a été radiodiffusé par les postes émetteurs suisses sur les ondes courtes et moyennes ainsi que par 17 institutions de radiodiffusion européenne.

Conservatoire de musique

La subvention de Fr. 50 000,— a été maintenue et un montant de Fr. 35 000,— a été alloué à cette institution pour l'octroi de bourses.

3394 GRAND THÉÂTRE

En 1967, il a été donné au Grand Théâtre :

a) Spectacles lyriques par le Grand Théâtre :

La Belle Hélène, Salomé (en allemand), *Don Giovanni* (italien), *La Traviata* (en italien), *Le Pêcheur et sa Femme* et *La Lune* (en allemand) par le Stadttheater de Berne, *La Tempête, Les Maîtres chanteurs de Nuremberg* (en allemand), *Rigoletto* (en italien), *La Damnation de Faust, La Vie de Bohème* (en italien), *La Veuve Joyeuse*.

b) Spectacles de ballet :

3 spectacles de ballet par le *Ballet du Grand Théâtre* (direction artistique : Serge Golovine).

Ballet national de la République de Guinée *Djoliba*.

Grand Music-Hall d'*Israël*.

Grand Ballet classique de *France*.

c) Spectacles d'art dramatique :

Iphigénie auf Tauris par le Schiller Theater de Berlin.

La Muraille de Chine par le Centre Dramatique Romand avec la collaboration du Théâtre de Carouge.

La Vie de Galilée par le Centre Dramatique Romand.

Arlecchino servitore di due padroni par le Piccolo Teatro di Milano.

Diverses manifestations ont été également organisées sur la scène du Grand Théâtre, soit :

— 3 concerts par l'Orchestre de la Suisse romande à l'occasion de : Gala Giuseppe Verdi ; 20^e anniversaire de la Commission économique pour l'Europe (avec la participation du Ballet du Grand Théâtre) ; Journée des Nations Unies 1967.

— Récital Georges Brassens.

— La cérémonie de remise des Prix quadriennaux de la Ville de Genève (prix de littérature, musique, sciences et sciences morales).

— 1 spectacle de danse par le Ballet du Grand Théâtre donné à l'intention des participants de la Semaine d'études de la Société suisse des Professeurs de l'enseignement secondaire.

— Une soirée de bienfaisance avec Nana Mouskouri, sous le patronage du Rotary Club de Genève.

au total par la Fondation du Grand Théâtre :

70 représentations dont 11 de ballet plus

13 représentations populaires ;

par divers organisateurs :

- 3 concerts O.S.R., 1 cérémonie officielle,
- 3 représentations de ballet,
- 5 soirées de variétés.

Le Conseil de la Fondation du Grand Théâtre a été renouvelé conformément au statut et pour une nouvelle période législative, soit 1967/1971. Les désignations accomplies tout d'abord en juin par le Conseil municipal et ensuite en juillet par le Conseil administratif, n'ont entraîné qu'un seul changement sur 11 membres.

Par ailleurs, le Conseil de fondation, nouvellement élu, a renouvelé sa confiance aux mêmes personnes pour occuper les postes de président (M. J.-F. Lalive), de vice-président (M. Roger Aubert) et de secrétaire (M. Albert Chauffat).

D'autre part, les contrats du directeur général (M. Herbert Graf) et du directeur administratif (M. Emile Jucker) ont été renouvelés à la fin du printemps et pour une période s'étendant jusqu'au 30 juin 1970, soit les trois prochaines saisons du Grand Théâtre.

3395 VICTORIA HALL

Les locations de la grande salle du Victoria Hall se sont réparties comme suit en 1967 :

- 24 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande (dont 12 concerts d'abonnement, 7 concerts de la Ville et de la Radio et 5 autres concerts).
 - 1 concert Ville par l'Orchestre du Collegium Academicum (œuvres de Vivaldi).
 - 40 récitals et concerts divers (dont 4 avec orgue).
 - 17 concerts de jazz et soirées de variétés (dont 4 prévues au Théâtre de verdure et données au Victoria Hall pour cause de mauvais temps).
 - 5 concerts avec orgue pour les élèves de l'enseignement secondaire.
 - 8 séances de concours définitifs publics du Concours international d'exécution musicale.
 - 1 conférence.
 - 13 cérémonies, principalement de distribution de prix.
 - 42 séances d'enregistrements de disques « Decca » (dont 2 avec orgue).
 - 3 séances d'enregistrements de la Radio (dont 2 avec orgue).
 - 92 répétitions.
- soit 154 manifestations et 92 répétitions au total.

3397 THÉÂTRE DE LA COMÉDIE

En 1967, la scène du boulevard des Philosophes a présenté les œuvres suivantes :

a) par le Théâtre de La Comédie :

Le Cheval chinois, d'Armando Curcio (adaptation de Jean Michaud), *Ombres et lumières de Victor Hugo*, spectacle Béatrix Dussane avec Jean Piat, sociétaires de la Comédie-Française, *Histoire de rire*, d'Armand Salacrou, *Comme avant, mieux qu'avant*, de Luigi Pirandello (adaptation de Denise Lemauresquier), *Le Chemin de Damas*, de Marcel Haedrich, *L'Heure éblouissante*, d'Anna Bonacci.

soit 49 représentations, plus 2 représentations hors Genève.

b) par diverses compagnies :

Qui a peur de Virginia Woolf ?, d'Edward Albee, adaptation de Jean Cau, (Karsenty-Herbert), *Croque-Monsieur*, de Marcel Mithois (Karsenty-Herbert), *Dom Juan*, de Molière (Nouveau Théâtre de Poche), *Le Mal de test*, d'Ira Wallach (Karsenty-Herbert), *Britannicus* de Racine (Galas Eurothéâtre), *Faisons un rêve*, de Sacha Guitry (Karsenty-Herbert), *Le Partage de Midi*, de Paul Claudel (Karsenty-Herbert), *La Mégère apprivoisée*, de Shakespeare (Comédie de Lyon), *Cœur ardent*, d'Alexandre Ostrovski (Théâtre de Carouge), *Amphitryon*, d'Heinrich von Kleist (Théâtre de St-Gall), *La Grande Duchesse et le Garçon d'étage*, d'Alfred Savoir (réalisation Floriane Silvestre), *Un Chapeau de paille d'Italie*, d'Eugène Labiche (Echo de Vernier), *Marius*, de Marcel Pagnol (Karsenty-Herbert), *Andromaque*, de Racine (Nouveau Théâtre de Poche), *Adorable Julia*, de Marc-Gilbert Sauvageon, d'après S. Maugham et G. Bolton (Karsenty-Herbert), *Une fois par semaine*, de Muriel Resnik, adaptation Marcel Mithois (Karsenty-Herbert), *Du vent dans les branches de sassafras*, de René de Obaldia (Karsenty-Herbert), *L'Avare*, de Molière (Centre Dramatique Romand), *Huis-Clos et la P... respectueuse*, de Jean-Paul Sartre (Karsenty-Herbert), *L'Idiot*, de Dostoïevski, adaptation d'André Barsacq (Karsenty-Herbert), ainsi qu'un récital Juliette Gréco et une audition des élèves de l'Ecole de danse classique du Théâtre national de l'Opéra de Paris.

soit 114 représentations.

De plus, 29 représentations ont été données en représentations populaires sur la scène du Théâtre de La Comédie.

3398 THÉÂTRES D'ART DRAMATIQUE

Le Théâtre de Carouge a rencontré au printemps 1967 une nouvelle difficulté en ce sens que la salle Cardinal Mermillod, qu'il occupait à Carouge, a dû être évacuée à fin mars 1967 et démolie tout aussitôt. Depuis lors, la troupe du Théâtre de Carouge (en attendant la réalisation souhaitée d'une nouvelle salle d'art dramatique à Carouge) a connu une vocation itinérante et a présenté ses spectacles soit sur la scène de La Comédie de Genève, soit aussi à l'occasion de tournées à l'étranger (France, Allemagne et Afrique du Nord).

Le Nouveau Théâtre de Poche — qui poursuit son activité dans la salle de théâtre sise dans la Vieille Ville, 7, rue du Cheval-Blanc — a reçu un appel flatteur de l'étranger et a participé en septembre au Festival d'art dramatique de Belgrade, capitale de la Yougoslavie. Par ailleurs, ce théâtre a, dès la saison 1967/68, nommé un administrateur employé à plein temps.

Le Cartel des théâtres dramatiques de Genève a été créé à fin mai et s'est donné pour tâche de grouper les quatre scènes dramatiques genevoises (Théâtre de La Comédie, Théâtre de Carouge, Nouveau Théâtre de Poche, Théâtre de l'Atelier) en vue de défendre leurs intérêts communs et d'assurer une utile coordination des activités théâtrales.

Dans le même ordre d'idées, signalons que la *Commission romande de l'Union des théâtres suisses* groupe pour sa part toutes les scènes professionnelles romandes, c'est-à-dire les quatre théâtres dramatiques genevois, membres du cartel, le Grand Théâtre de Genève, le Théâtre municipal de Lausanne, le Théâtre des Faux-Nez à Lausanne et le Théâtre Populaire Romand. Cette commission, créée et organisée dans le cours de l'année 1967, vise également à développer des contacts permanents entre toutes les scènes subventionnées.

Observation générale

Impôt à la source

Le Conseil d'Etat de Genève a adopté, en date du 27 janvier 1967, un nouveau règlement fiscal instituant la perception d'un impôt à la source sur les revenus lucratifs réalisés par des étrangers dans le canton et notamment sur les cachets d'artistes. Les taux les plus élevés prévus dans ce règlement atteignent 28 et 32 % pour les personnes qui exécutent dans le canton une prestation temporaire, ce qui est précisément le cas des artistes étrangers de passage.

Cette nouvelle disposition fiscale a provoqué diverses réactions dans les milieux du théâtre et de la musique à Genève. Un groupe d'organismes privés a notamment entrepris un recours de droit public au Tribunal Fédéral, mais ce recours a été rejeté. En définitive et sur le plan pratique, l'impôt à la source — dans le domaine des artistes — aboutit à faire augmenter les cachets des artistes et, finalement, les déficits des entreprises subventionnées.

342 BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : M. Marc-Auguste BORGEAUD

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé :

A. Acquisitions			
I. Imprimés	Fr.	Fr.	
a) Acquisitions nouvelles	134 224,—		
b) Acquisitions engagées.	131 684,82		
c) Périodiques	150 182,04		416 090,86
II. Manuscrits			19 940,—
III. Estampes et portraits			1 285,—
B. Reliure			109 191,—
Total			546 506,86

Ces dépenses ont été couvertes par :

Compte réserve acquisitions	546 506,86
---------------------------------------	------------

A cette somme s'ajoutent les achats effectués directement par :

Fonds auxiliaire (ordinaire)	4 000,—
--	---------

Imprimés

Accroissement :

	Dons	Achats	Remis par échange selon convention	Totaux
Volumes	1 199	3 345	—	4 544
Brochures	1 101	78	—	1 179
Thèses et pièces acad.	—	—	10 326	10 326
Périodiques	1 867	1 306	1 269	4 442
Brevets	26 576	—	—	26 576

Catalogue. — 10 111 ouvrages, 820 brochures et articles, 1403 thèses d'universités suisses et étrangères et 62 périodiques ont été catalogués. 13 274 fiches ont été envoyées au catalogue collectif suisse à Berne. Le catalogue alphabétique s'est augmenté de 19 586 fiches. Le catalogue par matières de 19 973 et le catalogue collectif genevois de 6866. 2746 volumes ont été enregistrés comme suites d'ouvrages en cours de publication.

Consultation. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 7 au 26 août l'après-midi, la Salle Naville du 24 juillet au 26 août toute la journée.

Il a été délivré 1959 nouvelles cartes de lecteurs, dont 1534 à des étudiants, soit 249 de plus qu'en 1966.

81 732 volumes (en 1966 : 80 546) ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

	Volumes	Moyenne quotidienne	Nombre de lecteurs
Salle de lecture.	24 624	83	—
Salle Naville	11 414	42	16 135
Prêt à l'extérieur	41 849	140	4 320 (dont 2824 universitaires)

Le service de prêt entre bibliothèques a mis en circulation 1820 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 8371 et transmis 4135 émises par d'autres bibliothèques.

6953 colis ont été reçus et expédiés pour :

<i>Emprunts</i> à 117 bibliothèques suisses et 38 étrangères	1482 volumes
<i>Prêts</i> à 176 bibliothèques suisses et 63 étrangères	3845 volumes

176 volumes ont été en outre empruntés à 22 bibliothèques genevoises.

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 9 janvier au 7 juillet et du 2 octobre au 15 décembre avec un total de 6357 présences. La fréquentation moyenne a été de 36 personnes par soir. L'horaire général de la Salle de lecture a été de 9 à 22 h. sans interruption, sauf pendant les périodes de vacances universitaires.

Salle Moynier (périodiques). — 3076 lecteurs. Moyenne par jour : 11 lecteurs.

Bibliothèque de la Faculté de droit. — Ouverte tous les jours de 8 h. 30 à 12 h.30 et de 14 à 21 h. (samedi 17 h.), elle a eu 14 033 lecteurs, soit en moyenne 49 lecteurs par jour et a prêté 396 volumes à domicile.

Dons. — Les dons les plus importants ont été faits par :

	Volumes	Brochures
Nations Unies	258	314
M. Paul Rossier	190	30
Université	162	345
OCDE	36	20
Faculté de droit	30	—
Mlle Warman	27	—
M. S. Stelling-Michaud	22	—
CERN	21	36
M. Michel Jeremijew	—	350
Fonds auxiliaire de la Bibliothèque : Archives Alexandre Herzen.		

Legs :

M. Léonard Jenny	850	800
----------------------------	-----	-----

Reliure

Le service a fait relier :

à l'extérieur : 5627 volumes
dans l'atelier : 869 volumes (dont 14 manuscrits et 134 réparations).

Reproductions

Microfilms, photocopies, stencils. — 14 917 poses ont été prises et 246 agrandissements de microfilms exécutés. 2093 photocopies et xérocopies ont été faites. En outre, 14 811 stencils ont été tirés sur 73 420 fiches. Des microfilms de sécurité ont été établis par une maison spécialisée pour l'ensemble du catalogue alphabétique général. Ils seront conservés à l'Hôtel municipal.

Manuscrits

Catalogue. — 72 manuscrits ont été catalogués. 3697 fiches ont été intercalées dans les divers fichiers.

Consultation. — 1051 manuscrits ont été consultés par 139 personnes au cours de 218 journées.

Prêts et emprunts. — 16 manuscrits ont été prêtés à 4 bibliothèques et archives suisses et à 3 expositions. La Bibliothèque a reçu en communication 3 manuscrits provenant d'une bibliothèque suisse et d'une fondation privée.

Achats. — 1 dossier, 122 lettres et documents autographes :

6 lettres autographes concernant l'histoire de la Savoie, 17^e siècle. 3 notices autographes de Jean-Jacques Rousseau. Correspondance du baron et de la baronne Auguste de Staël-Holstein adressée à Proper de Barante (1820-1862), 24 lettres. Correspondance adressée à Alexandre Herzen père, 63 lettres dont 34 de Carl Vogt. Un dossier de documents relatifs à Nicolas Herzen (le Fonds auxiliaire a participé pour moitié à cet achat).

Lettres autographes de : Voltaire (1755-1761), Th. Tronchin, H.-B. de Saussure (1770), Vergennes (1775), J. Mallet du Pan (1777-1783), Schmid d'Auenstein (1778), Jacques Necker (1801), M^{me} de Staël (1805), Talma (1811), Nicolas Théodore de Saussure (1826), Sismondi (1831), Isabey (1839), Alphonse de Candolle (1853), Alexandre Calame (1862), Daniel Colladon (1883), Pierre Louys (1909), Ferdinand Hodler (1912).

Dons et legs. — 13 volumes, 25 dossiers, 73 cahiers, 22 caisses :

M^{me} T. Alexeiev (Oeuvres de N.N. Alexeiev). M. Edouard Brun (L'activité du Quatuor Brun). M. Georges Cattai (J. R. Fiechter : « Contrepoint ») M^{me} André Chaix (Documents historiques et œuvres de Charles DuBois-Melly). M^{me} Hélène Cherbuliez (L'activité du Quatuor Koeckert à Genève). M. Roger Firmenich (Lettres adressées par des hommes politiques et des chefs militaires au chancelier Théodore Bret à propos du « Mémorial des Alliés ». Coupures de presse). M^{lle} Suzanne Ferrière et M^{me} M. Horneffer-Ferrière (Papiers du pasteur Louis Ferrière). M^{lle} Denise Gardy (Archives de l'Académie des lundis, fondée en 1900 par Georges Berguer et Ed. Claparède. Correspondance et papiers personnels de Frédéric Gardy). M. Léopold Gautier (Lettre d'André Oltramare). M. René Jasinsky (Procès-verbaux de l'Association des maîtres de l'Ecole professionnelle, puis Collège moderne). M. Léonard Jenny (Documents concernant son activité à la Ligue suisse des droits de l'homme, correspondances, articles et ouvrages polémiques, papiers personnels). M. Alexandre Jullien (M. Basset : « Cours de religion », notes prises par G. Chauvet. E. von Muralt : « Tagebuch 1824 »). M^{me} A. Krähnbühl-Wille (Alexandre Herzen père : « Confession », « Journal 1848-

1863 »). Musée du Vieux-Genève (Ch. Bolard-Talbère : catalogue de sa bibliothèque. Lettre de J.-L. Artus au Dr Isaac Mayor). MM. Raymond et Jacques de Saussure (Notes et papiers complémentaires de Ferdinand de Saussure).

Dépôts. — Université (Prix Hentsch 1967). M. Jean Vernet (Textes en prose et poèmes inédits).

Portraits, estampes et cartes

Catalogue. — 894 pièces ont été cataloguées (y compris 157 références à des ouvrages, 79 clichés photographiques). 2244 fiches ont été intercalées dans les divers fichiers.

Consultation. — Les portefeuilles d'estampes et de cartes ont été consultés 332 fois par 115 lecteurs différents.

Achats. — 23 photos et gravures et 22 clichés photographiques. 79 clichés typographiques, 56 cartes.

Dons. — 31 personnes et 4 institutions ont donné : 818 photos, gravures, coupures de journaux et cartes postales, 68 clichés photographiques et 1 typographique, 9 cartes et plans, 2 ex-libris, 2 tableaux (portraits de Louis Duchosal et René Helbing), 1 médaille, 1 bois gravé, 1 masque mortuaire de Louis Duchosal.

Expositions

Les expositions suivantes ont été organisées à la Salle Lullin :

- La Première Internationale à Genève, 1866-1966.
- Livres illustrés italiens du XVIII^e siècle.
- Les plus belles estampes de la Bibliothèque.
- Lénine à Genève.
- Le Livre, témoin de la pensée humaine. Trois siècles de civilisation à travers les imprimés de la Bibliothèque (1455-1700).

Parmi les expositions dans les vitrines du premier étage, l'une a été consacrée à Martin Luther à l'occasion du 450^e anniversaire des thèses de Wittemberg, et une autre à Pierre Clément, pasteur et auteur dramatique genevois, à l'occasion du 200^e anniversaire de sa mort.

La Bibliothèque a, en outre, collaboré par des prêts aux expositions suivantes :

Les grandes heures de l'amitié franco-suisse, à l'Hôtel de Rohan, Paris puis au Château de Coppet ; *La Première Internationale*, à la Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne ; *Benjamin Constant*, au Musée de l'Evêché, Lausanne puis à la Bibliothèque Nationale, Paris ; *Saint François de Sales*, à la Maison Tavel, Genève.

Aménagements

Le Service immobilier a fait procéder dans le bâtiment à une expertise du dispositif de sécurité contre l'incendie.

345 BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Directrice : M^{lle} Janine BRUNET

Personnel. — Cette année, nous avons bénéficié de l'aide de 7 stagiaires de l'Ecole de bibliothécaires. M^{lle} Hilary Bridges, une jeune Anglaise a travaillé 3 mois dans nos bibliothèques d'enfants. M^{lle} J. Fischer, libraire, nous a quittés au mois de décembre. M. Marcel Progin a été engagé comme chauffeur du second bibliobus.

Dépenses pour les acquisitions, la reliure et l'entretien du stock. — Il a été dépensé 160 554,15 francs pour l'achat de 11 022 volumes, les abonnements aux journaux et revues, et Fr. 81 086,35 pour la reliure et l'entretien du stock.

Dons. — Diverses personnes et institutions, nous ont fait don de 253 volumes et brochures.

Expositions. — Les expositions suivantes ont été organisées :

- Par le Musée d'Histoire Naturelle : *Sur la faune de nos régions.*
- Avec la collaboration du Service d'information du Japon : *Sur le Japon.*
- Par le Musée d'Ethnographie : *Sur les armes de diverses peuplades.*

Département des adultes

Lecteurs. — Les nouveaux abonnés pour l'ensemble des bibliothèques s'élève à 2803 (+ 1634 chez les jeunes).

Prêts des livres. — Au cours de l'année 1967, soit en 286 jours ouvrables, il a été prêté un total de 549 125 volumes (dont 182 365 chez les jeunes), ce qui représente une moyenne journalière de 1920 volumes.

Département des jeunes

Lecteurs. — Le nombre des nouveaux abonnés pour l'année 1967 s'élève à 1634.

Prêt des livres et des planches de documentation. — Au cours de l'année 1967, il a été prêté un total de 182 365 volumes et de 21 995 planches de documentation.

Activités complémentaires des Sections des Jeunes. — Nos bibliothécaires ont organisé pendant les mois d'hiver :

- 7 séances de cinéma,
- 6 heures du conte,
- 15 séances de travaux manuels.

DÉPARTEMENT DES ADULTES

Ce qui a été lu :

	Madeleine	Alpes	Bel-Air	Bibliobus	Hôpital	Plainpalais	Servette	St-Antoine
Généralités	317	52	—	3	30	56	143	447
Philosophie	2.853	339	36	238	103	378	1.206	168
Religion	1.312	145	9	117	8	211	533	33
Sciences sociales	3.127	214	10	402	68	282	1.242	125
Philologie, langues	608	72	11	124	16	121	411	268
Sciences pures	3.995	417	86	814	262	628	1.685	458
Sciences appliquées	6.204	532	28	838	71	771	2.666	730
Beaux-arts, arts récréatifs	7.598	925	103	1.455	389	900	2.856	634
Littérature	10.616	908	101	993	294	1.289	4.267	900
Histoire	6.130	934	131	2.599	390	1.344	3.248	1.525
Géographie, voyages	9.113	1.572	397	3.298	1.663	2.309	5.606	2.110
Biographies	11.093	1.946	215	3.187	771	2.131	5.132	682
Romans	68.198	17.261	4.079	29.468	19.006	19.872	52.878	18.221
Total 1967	131.164	25.317	5.206	43.536	23.071	30.292	81.873	26.301
Total 1966	134.212	26.704	6.634	47.702	24.893	30.986	78.467	26.051
Jours ouvrables	286	286	43	247	304	286	286	52
Moyenne journ. de volumes prêtés	460	90	121	176	76	106	287	506
Lecteurs des salles de lecture	39.707	14.180				9.022		
Stock de livres 1967	32.398	12.013	3.848	10.083	5.488	10.732	15.887	3.434
Stock de livres 1966	31.929	11.329	3.735	7.780	5.278	10.111	14.036	3.149

DÉPARTEMENT DES JEUNES

Ce qui a été lu :

	Madeleine	Alpes	Bibliobus	Plainpalais	Servette	St-Jean	Bibl. scolaires
Vulgarisation	5.296	863	5.088	886	7.319	3.252	14.980
Histoire, voyages	1.942	252	1.839	267	2.515	954	1.409
Biographies	1.283	93	1.011	129	1.464	578	936
Contes et légendes	2.682	548	2.916	412	4.494	1.543	14.207
Romans	13.763	2.754	12.304	1.954	19.135	9.381	43.918
Total 1967	24.964	4.510	23.158	3.648	34.927	15.708	75.450
Total 1966	22.911	4.916	22.965	3.522	35.884	15.543	68.543
Jours ouvrables	234	286	197	41	234	199	
Moyenne journalière	107	16	118	89	150	79	
Nombre de planches doc. prêtées	3.406	140			17.365	1.084	
Stock de livres 1967	5.236	2.397	3.698	2.078	5.586	4.659	25.022
Stock de livres 1966	4.971	2.211	3.394	1.831	5.255	4.481	23.324

A. Administration

Fréquentation

Alors que 65 700 personnes avaient visité le Musée en 1966, ce nombre s'est élevé à 68 700 pour 1967, chiffre auquel il faut ajouter environ 12 000 personnes venues pour les expositions de la Salle des Casemates.

Installations

La Salle des Etains, modernisée, dont l'agencement est dû à nos artisans, a été inaugurée cet automne et a déjà rencontré un beau succès. La transformation de la Salle des Armures a débuté dans la partie située sous la Galerie, les nouvelles vitrines sont entièrement conçues et réalisées dans nos ateliers. Signalons encore la réorganisation du dépôt archéologique réalisé par notre personnel grâce à des armoires fournies par le Service des bâtiments.

Acquisitions

La liste complète des acquisitions paraîtra dans « Genava 1968 ». Nous pouvons cependant en extraire les pièces suivantes :

- une sculpture de Bourdelle : *La Tête de l'éloquence* ;
- deux tableaux de Félix Vallotton : *Colloque sentimental* et *Le Sommeil* ;
- un tableau de P.-L. de la Rive : *La Grotte de Neptune près de Tivoli* ;
- quelques armes anciennes remarquables ;
- plusieurs pièces archéologiques de grand intérêt, dont deux coupes sassanides en argent doré.

Dons et legs

Cette année ne nous a apporté ni dons ni legs importants. Mentionnons cependant le legs de M. Mange de Hauke de un buste en marbre représentant Voltaire, signé Lemoine.

Soulignons d'autre part que la Fondation L. Baszanger a déposé au Musée douze tableaux de l'Ecole hollandaise auxquels a été consacrée une salle des Beaux-Arts.

Publications

Le tome XV N. S. de « Geneva », le premier volume du catalogue de la collection des sceaux, cylindres et intailles du Musée, rédigé par M^{lle} M.-L. Vollenweider, ainsi que les catalogues des expositions organisées par les soins du Musée ont été publiés par les soins des divers responsables.

Les publications mentionnées ci-dessus, auxquelles il faut ajouter le journal « Musée de Genève » nous permettent d'entretenir des échanges avec plus de 200 musées et instituts suisses et étrangers.

Prêts et dépôts

52 œuvres ont été prêtées à 14 expositions tant en Suisse qu'à l'étranger. 98 tableaux ont été déposés dans divers bureaux de l'Administration municipale et cantonale, alors que 9 en ont été retirés.

B. Expositions, conférences et films

Conférences

- *L'art hellénique contemporain*, par M. Tonis Spiteris, le 26 janvier, 60 personnes.
- *L'Ecole de Paris de Picasso à nos jours*, par M. Pierre Courthion, le 27 février, 180 personnes.

En outre notre salle a été utilisée, soit en location, soit sur prêt, pour une douzaine de conférences organisées par des sociétés privées. Elle a aussi été mise à disposition du Collège pour différentes projections de films.

Films

- 4 films yougoslaves, le 13 octobre, 60 personnes.
- Seul le manque de choix dans les films d'art en 16 mm. nous empêche d'organiser plus de séances. Durant l'exposition « Albert Skira », des séances ont été organisées par les responsables de l'exposition avec projection de films réalisés par les Editions Skira.

Visites commentées des collections

- *Horlogerie genevoise*, par M. Dante Gibertini, le 3 février.
- *La verrerie de la Belle Epoque*, par M. Marcel Gauthey, conservateur, le 10 février.
- *Sculpture de Palmyre*, par M^{lle} Christine Dunant, conservateur, le 7 avril.
- *Les tableaux de la Collection Baszanger*, par M. Maurice Pianzola, conservateur, le 13 octobre.
- *Horlogerie ancienne*, par M. Dante Gibertini, attaché, le 27 octobre.
- *Bronzes antiques*, par M^{lle} Christine Dunant, conservateur, le 17 novembre.
- *Maurice Quentin de la Tour*, par M^{lle} Renée Loche, assistante, le 24 novembre.
- *Genève en 1846*, par M. Albert Huber, assistant, le 1^{er} décembre.
- *Le développement de l'arme à feu*, par M. Clément Bosson, attaché, le 8 décembre.

Concerts

10 concerts organisés par le Service des spectacles et concerts ont eu lieu dans nos salles et ont attiré 2258 auditeurs.

Expositions

1. Au Musée d'Art et d'Histoire, salle des Casemates :

- Collection de M. René Hentsch (léguée au Musée en 1966), du 13 janvier au 21 février.
- Image de la Rose, en collaboration avec le Conservatoire botanique et le Service des parcs et promenades, du 22 juin au 30 juillet.
- Tomioka Tessaï, exposition itinérante organisée en collaboration avec l'« International Exhibitions Fondation » de Washington et la « Kokosai Bouka Shinkokai » de Tokio, du 20 juillet au 20 août.
- 1^{er} Salon de la Jeune Gravure suisse, du 16 décembre 1967 au 14 janvier 1968.
Salle prêtée :
- Robert Hainard, du 10 décembre 1966 au 8 janvier 1967, 4095 visiteurs.
- Construrama, présentée par l'OEUV, du 5 au 19 mars.
- Dessins d'enfants : Décors pour la « Serva Padrona » organisée par les Amis de l'Opéra, du 3 au 10 avril.
- Art Grison, Société des Grisons de Genève, du 15 avril au 15 mai.
- Société Mutuelle Artistique, du 26 mai au 11 juin.
- Albert Skira, 40 ans d'édition, du 9 septembre au 8 octobre, 8903 visiteurs.
- Dessins d'enfants, Société suisse des Maîtres de dessin, du 17 au 30 octobre.

2. Au Cabinet des estampes :

- Fêtes et Spectacles baroques, Trésors de la Scala de Milan.
- Acquisitions et dons récents, du 22 avril au 11 juin, 518 visiteurs.
- Gravures de Picasso, du 24 juin au 10 septembre, 2652 visiteurs.
- Graveurs Yougoslaves, du 16 septembre au 12 novembre, 659 visiteurs.
- Cinq dessinateurs genevois (salles prêtées), du 18 novembre au 14 janvier.
Ces expositions ont attiré un total de 5330 visiteurs au Cabinet des estampes.

3. Au Musée Rath :

- Aquarelles expressionnistes du Musée de Cologne, du 9 décembre 1966 au 15 janvier 1967, 2427 visiteurs.
- Art Hellénique contemporain, du 25 janvier au 5 mars, 2169 visiteurs.
- Tendances actuelles, en collaboration avec l'Alliance Culturelle romande, du 11 mars au 9 avril, 2384 visiteurs.
- Le Visage de l'homme dans l'art contemporain, du 30 juin au 22 septembre, 19 388 visiteurs. Au cours de cette exposition furent organisés des séances de projection de films d'art moderne, un récital de poésie genevoise et des concerts de musique contemporaine, donnés par le Studio de Musique contemporaine.

Selon le règlement, nous avons prêté les salles pour les expositions suivantes :

- Institut National Genevois, du 15 avril au 7 mai, 1732 visiteurs.
- Association professionnelle des sculpteurs genevois, du 13 mai au 10 juin, 3266 visiteurs.
- Montres et Bijoux, du 7 octobre au 29 octobre, (nombre de visiteurs inconnu).
- Exposition individuelle : Ed. Castres - E. Chopard - H. Eckert - W. Goliash - Guerry, du 15 décembre 1967 au 14 janvier 1968.

Au total 31 366 visiteurs ont parcouru les expositions dont nous avons assuré la surveillance.

Visites commentées des expositions

- Aquarelles expressionnistes, une visite par M. Pionzola.
- Art Hellénique contemporain, une visite par M. Pionzola.
- Fêtes et Spectacles baroques, 3 visites par M^{me} Epstein et M. Goerg.
- Le Usage de l'homme dans l'art contemporain, 21 visites.
- Gravures de Picasso, une visite par M^{me} Epstein.
- Graveurs Yougoslaves, 2 visites par M^{me} Epstein.

3481 MUSÉE ARIANA

Le Musée Ariana a été ouvert au public du 1^{er} avril au 31 octobre. Il y a été enregistré 9582 visiteurs contre 8750 l'année précédente. Cette augmentation est due à l'exposition « Edouard Chapallaz, céramiste », qui s'y est tenue durant l'été.

3482 BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Fréquentation

La bibliothèque a enregistré 27 722 lecteurs durant l'année écoulée, contre 27 076 l'année précédente, soit une augmentation de 646.

Prêt

Le nombre de volumes distribués est redescendu à 33 694, contre 35 485 en 1966, soit une diminution de 1791, alors que le prêt de diapositives s'élevait à 26 908 contre 22 362, soit une augmentation de 41 546.

Acquisitions

788 livres et 4890 diapositives ont été acquis contre respectivement 1153 et 5433 en 1966. Les dons ont été de 687 livres (300 en 1966), et 537 volumes ont été reliés (847).

Catalogue

Le personnel a catalogué 1420 volumes et intercalé 9240 fiches.

Prêt interurbain :

129 ouvrages ont été prêtés et 99 empruntés.

3483 MUSÉE ET INSTITUT D'ETHNOGRAPHIE

Directeur : M. André JEANNERET

Après 45 ans de dévouement au service du Musée et Institut d'Ethnographie dont 15 à la direction de ce service, M^{me} Marguerite Lobsiger-Dellenbach a pris une retraite bien méritée le 31 juillet. Elle a été remplacée par M. André Jeanneret.

Aménagements intérieurs. — En raison de la libération des locaux occupés par le Laboratoire d'Anthropologie de l'Université, il a été possible de réinstaller les services administratifs et scientifiques, de créer une salle des périodiques et une salle de lecture.

Outre les travaux mentionnés ci-dessus, le Service immobilier a effectué la remise en état de deux caves servant de dépôts.

Différents travaux de transformation ont été entrepris dans les galeries d'exposition consacrées à l'Asie et l'Amérique.

Vu l'importance des travaux à effectuer, le Musée a été fermé au public dès le 2 octobre.

Acquisition. — Durant l'exercice 1967, 284 objets ont été inventoriés et catalogués : 51 proviennent d'Afrique, 34 d'Amérique, 130 d'Asie, 67 d'Europe, 2 d'Océanie. Sur ces 284 objets, 149 sont des dons.

Donateurs. — M^{mes} N. de Freire de Andrade, Horvath, M. Lobsiger-Dellenbach, J. Matthey de l'Etang, A. F. van der Myll Dekker, P. Revilliod, M. de Salis, A. Verneuil de Marval ; M^{lles} M. Dominjoud, M. Held ; MM. J. Aboulafia, R. Bastard, Dr S. Berthoud, Gauthey, J. L. Giacomini-Picard, G. Hauser de Marval, A. P. Wiltshire ; M. et M^{me} H. Larsen et H. Sorg ; legs de M. E. Moroy. Nous avons en outre reçu un certain nombre de dons anonymes.

Chargés de mission. — M. Horace van Berchem : Yougoslavie - Corse ; M. Gérald Berthoud : Nigéria (2^{me} expédition organisée par le Musée et Institut d'Ethnographie de Genève) ; M. René Fuerst : Brésil.

Expositions

1) « Belles armes d'autrefois » du 30 juin au 2 octobre.

2) *Vitrines de la Corratierie et autres.* — Dans la vitrine qui lui est réservée au Musée Rath, le Musée a tenu le public au courant de son activité par cinq présentations différentes.

D'autres vitrines ont été installées par les soins du Musée : Banque Populaire Suisse, Centre Psycho-Social, Crédit Suisse, Groupe scolaire de la Caroline, Petit-Lancy.

Prêts à l'extérieur. — Abbaye de Saint-Maurice, Art Institute de Chicago, Collections Baur, Biblio-

thèques Municipales, Centre-Livres, Cinquantenaire de la Société Valaisanne de Lausanne, Crédit Suisse, Maison Edilux, Maison Fleuriot, Hôtel Plan, Office valaisan du Tourisme à Sion, Théâtre de Poche.

De plus, nous tenons à la disposition des écoles primaires et enfantines quatre valises contenant des objets représentatifs des quatre continents.

Visiteurs, cours et conférences. — Sans compter les nombreuses classes officielles, primaires et secondaires qui ont visité notre Musée en 1967, nous avons accueilli les institutions suivantes : Bon Secours, Grand-Passage, Ecole Brechbühl, Ecole privée Rive, Patronage St-Boniface, Centre d'éducation de Chevrons, Instructeurs suisses-alsaciens, Ecole de recrue, Ecole de Morges, etc.

M. Jeanneret a donné aux élèves du Bon Secours son cours et séminaire intitulés : « Ethnologie et soins infirmiers ».

Du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 1967, le nombre des visiteurs a été de 9164.

Bibliothèque. — En plus des revues spécialisées habituelles, nos rayons se sont enrichis de 264 volumes nouveaux : 85 pour l'Afrique, 46 pour l'Amérique, 40 pour l'Asie, 22 pour l'Europe, 39 pour l'Océanie et 32 pour l'ethnographie générale.

Nous recevons en outre de nombreux ouvrages, tirés à part et revues qui se continuent, base de l'enrichissement le plus certain de notre bibliothèque, en échange de publications sortant de notre Musée. Un grand nombre de donateurs nous ont également aidé à améliorer notre documentation ethnographique.

Assemblées, conférences et réunions d'étude

Assemblées. — En 1967, la Société auxiliaire s'est réunie en assemblée générale le 22 avril, sous la présidence de M. Horace van Berchem.

La Société suisse des Américanistes s'est réunie en assemblée générale le 11 février, sous la présidence de M^{me} Marguerite Lobsiger-Dellenbach.

Conférences. — Dans la salle de conférences ont été données les samedi après-midi, vendredi et lundi soir six conférences publiques et gratuites, accompagnées soit de films, soit de clichés, soit d'exemples musicaux. Le Musée a également eu le privilège de donner une conférence dans la magnifique salle de conférences du nouveau Museum d'Histoire Naturelle de Malagnou.

Réunion d'étude. — La Société suisse des Américanistes a tenu une réunion d'étude.

Publications scientifiques

Bulletin annuel du Musée et Institut d'Ethnographie de la Ville de Genève N° 9, portant sur l'exercice 1966.

La Société suisse des Américanistes a fait paraître le N° 31 de son Bulletin.

Dix articles concernant le Musée ont paru dans la revue « Musées de Genève » et quelques autres dans les journaux quotidiens.

3484 MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. Emile DOTRENS

Galleries publiques

Galerie de la faune locale. — Depuis l'ouverture de la galerie de la faune locale du rez-de-chaussée, le 16 décembre 1966, nous avons enregistré 123 452 visiteurs, et pour l'exercice 1967 seul, 118 808 y compris 395 classes et 78 groupements divers. M. Schauenberg a fait visiter nos nouvelles installations à de nombreuses personnalités genevoises, suisses et étrangères. Il a en outre accueilli et guidé diverses sociétés qui avaient annoncé leur visite. Il a reçu notamment les équipes de reportage de la Télévision romande et du Ciné-Journal suisse. Le public manifeste un vif intérêt pour les vivariums du hall d'entrée, il est venu très nombreux pour voir l'exposition de reptiles vivants de M. J. Garzoni (18 000 entrées du 28 octobre au 26 novembre, tandis que nous enregistrons 34 600 visiteurs pendant la même période.

Galleries du 3^e étage. — Nous espérons ouvrir au public au printemps prochain les galeries affectées aux sciences de la terre. MM. Lanterno, Calame et de Beaumont sont engagés dans la mise en place des collections en collaboration avec l'équipe de décoration dirigée par M. Fillettaz. La galerie de paléontologie est pratiquement terminée, celles de géologie et de minéralogie sont en plein travail.

Occupation des salles de réunion

Nos salles de réunion sont vivement appréciées des sociétés qui gravitent autour du Muséum qui est redevenu, grâce à nos belles installations, un bon centre culturel, ce qui doit être une de ses fonctions normales.

MM. Aellen et Binder donnent leurs leçons universitaires dans la salle de cours.

Plusieurs sociétés tiennent séances dans la salle affectée à ce genre de réunion. Divers congrès et des assemblées nombreuses ont eu lieu dans notre salle de conférences qui rencontre l'approbation enthousiaste de tous.

Les deux chambres d'hôtes, mises à disposition de chercheurs, ont été occupées pendant 211 nuits.

Bibliothèque

La bibliothèque a acquis 171 volumes et reçu en don, plus de 300 ouvrages et plusieurs milliers de tirés à part, ainsi que 45 cartes du Service de la carte géologique de France. M^{me} Gisin notamment, veuve de feu notre collègue H. Gisin, a fait

don de quelque 100 livres et environ 4000 tirés à part. M. R. Wittmer nous a offert nombre de revues et de tirés à part et M. A. Zelenka nous a donné 160 livres ayant appartenu à son fils.

La bibliothèque a pris 5 nouveaux abonnements à des périodiques et procède à 6 nouveaux échanges de revues. La Bibliothèque publique et universitaire a accepté de déposer au Muséum 8 revues spécialisées. M. P. Géroutet a déposé chez nous les quelques 55 revues qu'il reçoit en sa qualité de rédacteur de *Nos Oiseaux*.

Nous recevons actuellement soit par abonnement soit par échanges ou par dons 592 périodiques.

M^{lle} E. Ferrier a terminé son diplôme de bibliothécaire, préparé au Muséum.

M^{me} de Saussure, M^{lles} Küffer et Veihl ont assisté la bibliothécaire.

Revues

Revue suisse de Zoologie. — Le tome 74 de 1967 comprendra 33 articles scientifiques et 778 pages. Le 4^e fascicule ne pourra paraître qu'en 1968.

Archives des sciences et Comptes Rendus de la Société de Physique et d'Histoire naturelle. — La rédaction de ces périodiques représente une charge importante pour MM. Lanterno et Calame à qui elle est confiée.

Taxidermie

L'atelier de taxidermie est occupé essentiellement au montage d'animaux pour les galeries de zoologie générale. Il a été monté notamment 14 mammifères et 33 oiseaux. Une autre activité importante a été la préparation de moulages divers, notamment de reptiles et ceux destinés aux galeries de paléontologie et de géologie.

Collaborateurs scientifiques

Zoologie. — M. B. Mechler a étudié et rangé les Reptiles de l'Amérique du Sud.

Invertébrés. — M. A. Zicsi a révisé et redéterminé entièrement la collection des Lombricidés.

Entomologie et Arthropodes. — M. Ch. Ferrière poursuit ses recherches sur les Chalcidiens. M. G. Toumayeff procède à l'identification de Coléoptères clavicornes ; M. P. Martin, déclare M. Besuchet, pourrait être qualifié de conservateur bénévole des Lépidoptères ; M. A. Senglet continue son travail d'identification et de rangement des Odonates.

Géologie et paléontologie. — M. G. Roessinger s'occupe toujours, dans la mesure du possible, des éponges fossiles, M. Kissling assiste le conservateur dans la préparation des vitrines de géologie.

Principales acquisitions et dons

Vertébrés. — 650 inscriptions nouvelles parmi lesquelles : poissons cavernicoles du Mexique, batraciens et reptiles notamment de Colombie, manchots de diverses espèces, kangourou géant, hippopotame nain, yack, tortue géante d'Aldabra.

Invertébrés. — 340 exemplaires (de 96 espèces) de Formose melaniidae rares du lac Tanganyika, collection de *Liguus* de Floride (espèce en voie d'extinction), 200 espèces de mollusques marins, de Floride surtout, don de M. J. Chester Bradley.

Entomologie. — Très belle collection de coléoptères (176 cadres), don de M. R. Mussard.

Nombreux coléoptères de Turquie et d'Israël, don de M. W. Wittmer.

Géologie. — 35 échantillons lithologico-stratigraphiques des environs de Marseille, don de M. P. Morel.

Minéralogie. — Très bel échantillon de brookite du gisement de Tête-Noire, Trient, gros échantillon de brannérite et cristaux de rutile de Lodrino, Tessin. En outre divers dons : cassitérite de Pérak (Malaisie) de M. L. Carrard, cuivre natif de Saint-Véran et fluorine massive de La Charbonnière (M. A. Chermette), géode de calcite et rhomboèdres de calcite du Salève (M. P. Favarger), sable et galets du Sahara (M. E. Zbinden), fluorine massive de la mine du Maine et minerai de mercure d'Idria (M. J. Zeltner).

Paléontologie. — Un beau reptile du Permocarbonifère (*Brazilosaurus sanpauloensis*) et divers moulages acquis par échanges ou achats.

Activités scientifiques et enseignement

M. V. Aellen, sous-directeur, très occupé par ses fonctions administratives a pourtant poursuivi ses travaux sur les chiroptères africains et sur les parasites des chauves-souris. Il a continué ses explorations de grottes pour la récolte de faune cavernicole notamment au cours d'un bref voyage en Tunisie. En qualité de chargé de cours à l'Université, il enseigne la taxonomie et la biologie des vertébrés.

M. Binder s'est spécialisé dans l'étude des Heli-carionidés d'Afrique. Il s'est rendu à Bruxelles pour assurer la coordination de ses travaux avec ceux des spécialistes belges des groupes qu'il étudie. A la Faculté des sciences, il est chargé de cours pour la systématique.

M. Besuchet s'est rendu en Turquie pendant 5 semaines grâce à un subside du Fonds national. Il a récolté quelque 3000 exemplaires de microcoléoptères. Il prévoit plusieurs années pour mettre en valeur les documents qu'il a amassés depuis quelque temps déjà.

M. Besuchet assure toujours la responsabilité du centre d'identification de l'O.I.L.B. Cette année encore le mouvement du centre a été important : 80 envois avec près de 4000 insectes à identifier.

M. Comellini, nommé aide-conservateur, consacre une partie de son temps à l'étude des Staphylinides. Il a effectué de fructueuses récoltes dans ce domaine en chassant en altitude, grâce aussi à un subside du Fonds national.

Le décès subit de M. H. Gisin, le 16 août 1967, a jeté la consternation chez ses collègues, en particulier chez les spécialistes de collemboles du monde entier.

Sa disparition est une grande perte pour le Muséum. Grâce à l'ordre parfait qu'il avait en toutes choses, grâce aussi à l'assistance dévouée de M^{lle} Da Gama, venue à Genève pour travailler dans la collection de Collemboles qu'elle connaît bien, M. Besuchet pourra sans trop de difficulté assurer l'intérim pour ce département jusqu'à la nomination prochaine d'un successeur de notre collègue décédé.

M. Lanterno prépare la carte géologique du Haut Val-d'Illiez en sa qualité de collaborateur de la Commission géologique suisse. Il a participé à l'organisation de la première Conférence internationale de micropaléontologie planctique qui s'est réunie au Muséum. Il a assisté à diverses réunions de sociétés géologiques, profitant des excursions pour rapporter des échantillons de roches pour nos collections.

M. Calame procède à la révision des collections systématiques de pétrographie et de minéralogie.

Il a assisté également à plusieurs séances de spécialistes des sciences de la terre. Il enseigne la gemmologie à l'École des Arts décoratifs et à l'École professionnelle pour l'Industrie et l'Artisanat. Il a été appelé en consultation par le Bureau des Recherches Géologiques et Minières (Paris) qui effectue une prospection de l'or sur le Chéran (Haute-Savoie).

M. G. de Beaumont poursuit ses études sur les carnivores fossiles. Il s'est rendu à Bâle pour compléter sa documentation.

M. P. Schauenberg étudie l'anatomie et la biologie du chat sauvage. Il s'est rendu à plusieurs reprises en France pour ses études sur cet animal. Il s'intéresse à la vie de divers mammifères, notamment l'ours à lunettes et le tapir des Andes.

Travaux des Conservateurs et des Collaborateurs

Vertébrés

AELLEN, V. — Addenda on the collections of the Museum d'Histoire naturelle, Geneva. In : R. W. Hayman, X. Misonne and W. Verheyen : The bats of the Congo and Rwanda and Burundi. *Ann. Mus. roy. Afr. centr., Tervuren* Ser. in-8° Zool. 154 : 69-71, 1966.

STRINATI, P. et V. AELLEN. — Faune actuelle de deux grottes suisses de haute altitude. *Rass. speleol. ital.* 19 (1-2) : 84-87, 1967.

Invertébrés

- BINDER, E. — La Génétique des Populations. *Collection « Que sais-je ? » PUF, Paris*, 128 p., 1967.
- BINDER, E. — La coquille embryonnaire des Valvatidae (Moll. Gastropoda). *Arch. Moll. Frankfurt am Main*. 96 : 21-24, 1967.
- BINDER, E. — Position systématique de *Valvata minuta* Drap., *Valvata globulina* Palad. et d'autres petites espèces attribuées au genre *Valvata* (Gastropoda, Prosobranchia). *Atti Soc. Ital. Sci. Nat., Milano*. 105 (4) : 371-376, 1967.

Arthropodes

- GISIN, H. — Collembola ; in J. Illies, *Limnofauna Europaea*, Stuttgart. : 210-211, 1967.
- GISIN, H. — Espèces nouvelles et lignées évolutives de *Pseudosinella* endogés. *Mem. Est. Mus. Zool. Univ. Coimbra*. 301 : 5-25, 1967.
- GISIN, H. — La systématique idéale. *Z. zool. Syst. Evolut. -forsch.* 5 : 111-128, 1967.
- GISIN, H. — Deux *Lepidocyrtus* nouveaux pour l'Espagne. *Eos. Madrid*. 42 : 393-396, (1966), 1967.

Géologie

- LANTERNO, E. — Excursion 6 c Troistorrents-Champéry, *Guide géologique de la Suisse*, Fasc. 2 : 104-108, 1967.

Paléontologie

- BEAUMONT, G. de. — Observations sur les Herpestinae (Viverridae, Carnivora) de l'Oligocène supérieur avec quelques remarques sur des Hyaenidae du Néogène. Première partie. *Arch. Sc.* 20 (I) : 79-107, 1967.

3485 INSTITUT ET MUSÉE VOLTAIRE

Directeur : M. Théodore BESTERMAN

Les publications ont été, comme toujours, la principale activité de l'Institut durant l'année écoulée. Deux volumes de la *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, soit les tomes III et IV, couvrant la période de 1754 à 1757, sont sortis de presse. L'importance et l'utilité de cette édition préparée et annotée par le Professeur Leigh de Cambridge sont maintenant des faits acquis. Quant aux *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, ce ne sont pas moins de dix nouveaux volumes qui ont été publiés au cours de cette dernière année, parmi lesquels il y a lieu de signaler en particulier les tomes L - LI consacrés au théâtre de Voltaire par Flaubert. En effet, cette édition a pour objet un manuscrit inédit de Flaubert, donné à l'Institut par M. Besterman qui présente cet ouvrage, revêtant une importance primordiale non seulement parce qu'il s'agit de Voltaire, mais en core parce que Voltaire est l'écri-

vain qui a le plus influencé Flaubert. Le tome LIV intitulé *Voltaire on Shakespeare* restitue deux conférences données par M. Besterman, l'une à la Folger Library à Washington et l'autre à la Pierpont Morgan Library à New-York, à l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance du géant de la littérature anglaise. Les tomes LV - LVIII, enfin, contiennent les compte rendus du II^e Congrès international sur le Siècle des Lumières, qui a tenu ses assises à St-Andrews et Edimbourg, en Ecosse, du 23 au 31 août dernier, sous la présidence du directeur de l'Institut, et qui a remporté un grand succès, comme le premier.

Parmi les acquisitions faites durant l'année, il faut citer un très beau dessin de Voltaire par Saint-Aubin, et un certain nombre de manuscrits. Quant aux imprimés, ils ont atteint le nombre de 11 370.

Au cours de l'année écoulée, 1686 personnes ont visité le Musée, parmi lesquelles plusieurs groupes d'étudiants suisses et étrangers. Ces visiteurs ont acheté 178 guides, 727 cartes postales, 10 plaquettes et 11 revues des musées de Genève. Pendant l'été de nombreux professeurs et étudiants sont venus mettre à profit les ressources de la bibliothèque pour continuer ou achever leurs recherches.

3486 CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIKES

Directeur : M. Jacques MIÈGE

A. Conservatoire botanique

Bâtiments. — Le problème majeur demeure toujours celui de l'insuffisance et de l'inadaptation des locaux aux travaux de recherches, de muséologie, d'enseignement et de vulgarisation qui font partie des tâches essentielles confiées au Conservatoire botanique. La gravité de la situation est mise en relief par le graphique ci-joint qui souligne d'une manière frappante les difficultés de logement qui se présentent. Le bâtiment de la Console a été édifié en 1904 ; les collections comprenaient alors environ 400 000 échantillons. Des agrandissements furent opérés en 1911 et 1923 lors de l'afflux de nouveaux herbiers. En 1923 le total des spécimens s'élevait à environ 1 000 000 d'exsiccata. Le point de saturation était atteint en 1939 avec environ 2 000 000 de spécimens. Depuis, les collections ont plus que doublé (4 millions de numéros) mais le volume disponible n'a pratiquement pas changé. En trente ans, aucun agrandissement n'a été effectué. Il a fallu des prouesses pour assurer le rangement et l'entretien de collections qui n'ont pas de prix et qui constituent un pôle d'attraction pour les systématiciens internationaux. Mais les limites des ressources de place sont maintenant atteintes.

Grâce à la compréhension des autorités municipales et administratives, et particulièrement à l'action de M. P. Bouffard puis de M^{me} L. Girardin, des améliorations ont pu être apportées. Ce ne sont évidemment que des palliatifs mais qui ont été, tant la situation est critique, précieux et utiles.

C'est ainsi que la villa « Le Chêne » a été occupée après le départ de la délégation britannique. Les services administratifs y ont été regroupés ; le bureau du jardinier-chef y a été transféré et un local pour le séchage des graines aménagé.

L'aménagement de la villa de Malagnou a été poursuivi et actuellement y sont abrités de nombreux herbiers concernant les flores alpine et jurassienne. Y fonctionnent également une section de phytogéographie autour de laquelle de nombreux étudiants sont venus se grouper pour y préparer des diplômes et des doctorats et une section de cytotaxonomie en plein développement.

Ces acquisitions, vrais poumons d'acier, ont permis d'éviter l'asphyxie en dégageant à La Console certaines places. Mais les gains sont insuffisants. La dispersion de ces bâtiments complique d'autre part considérablement le travail et le rend moins efficace.

La construction de deux serres pour travaux d'expérimentation a été acceptée par le Conseil municipal. Cette heureuse décision permettra d'effectuer des recherches sur la croissance et le développement de diverses espèces et d'entreprendre des études de taxinomie expérimentale sur plusieurs plantes présentant un intérêt scientifique ou horticole. Nous espérons pouvoir utiliser ces serres dès le début de 1968.

Cependant ces obtentions ne doivent pas nous cacher la nécessité toujours urgente de réaliser des constructions nouvelles, amorce d'un conservatoire complètement rénové.

Herbier Boissier. — Les travaux de restauration de cet herbier ont pu être repris. 440 paquets ont été triés en suivant l'ordre de la *Flora orientalis*. 200 d'entre eux ont été montés. Cependant le stockage des excludanda soulève des problèmes épineux dus au manque de locaux disponibles.

Herbier général de Cryptogamie. — Les Lichens ont été regroupés en une seule collection. Les travaux continuent avec les Mousses et Hépatiques. L'incorporation des herbiers Barbey-Boissier et Reuter dans l'herbier général se poursuit. 50 000 échantillons ont été ainsi transférés.

Herbier général de Phanérogamie. — L'intercalation des arrivages s'effectue mais difficilement, l'obstacle étant toujours le manque de place.

Herbiers de Malagnou (Reuter, Barbey, Paléziens). — Les transferts ont porté sur une dizaine de mille d'échantillons. Le rangement des herbiers à Malagnou est achevé et facilite leur examen et autorise leur étude ce qui avait été impossible durant de nombreuses années.

Des travaux de tri des récoltes des conservateurs et de répartition de séries de doubles ont été exécutés.

Acquisitions, échanges. — Les herbiers du Conservatoire se sont enrichis en 1967 de 8164 spécimens. La répartition par continents et par moyens d'acquisition est la suivante :

	<i>Echanges</i>	<i>Achats</i>	<i>Dons</i>	<i>Totaux</i>
Afrique	597	—	125	722
Amérique du Nord	1067	—	—	1067
Amérique du Sud .	1311	—	245	1556
Asie	443	1768	82	2293
Europe	636	282	225	1143
Océanie	765	518	100	1383
Totaux	4819	2568	777	8164

Dans ce total n'interviennent pas les échantillons récoltés par le personnel du Conservatoire, notamment 2000 numéros recueillis par M. Bocquet en Turquie, ni l'herbier que M^{me} C. Weber a généreusement offert au Conservatoire (6000 numéros environ).

Dans le cadre des échanges, le Conservatoire a adressé à 70 établissements suisses et étrangers des cinq continents, environ 10 000 échantillons.

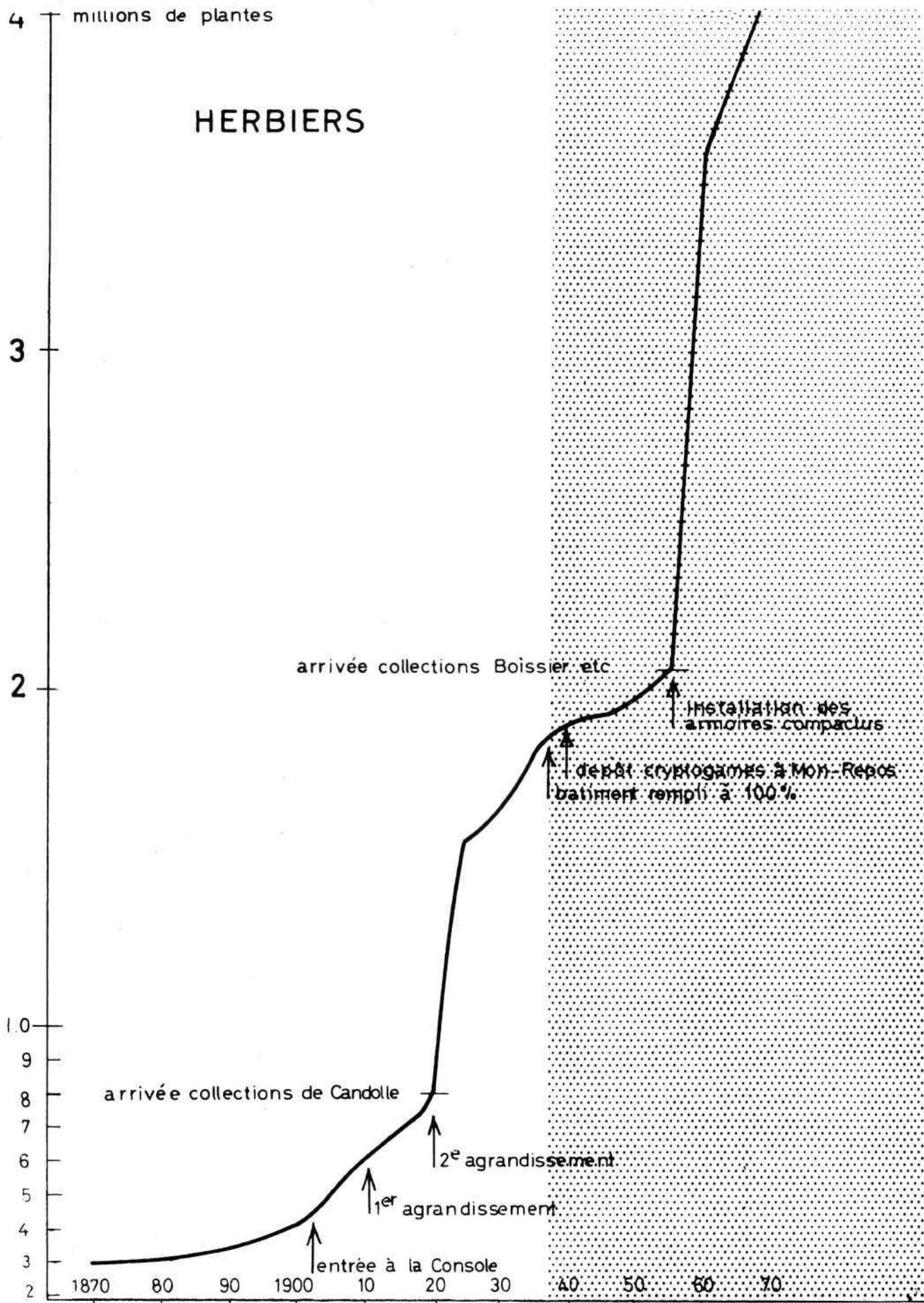
Demande de renseignements, prêts. — De nombreux renseignements, en dehors de ceux fournis directement par les jardiniers, ont été donnés par les divers conservateurs. Ils dépassent 585 et sont donc en augmentation sur l'année 1966. Des résultats de détermination ont été également fournis.

6969 spécimens d'herbier ont été prêtés, constituant 163 envois ainsi répartis : 462 échantillons prêtés en Suisse, 3573 pour le reste de l'Europe, 2267 pour l'Amérique du Nord, 171 pour l'Amérique du Sud, 10 pour l'Afrique, 379 pour l'Asie et 107 pour l'Océanie.

Visiteurs. — 261 visiteurs sont venus au Conservatoire pour consulter la bibliothèque et poursuivre des recherches dans les herbiers. Le nombre de visites dépasse le millier. Dans ces chiffres ne sont pas comprises les fréquentations des étudiants effectuant des travaux de diplômes.

Parmi les chercheurs travaillant assidûment au Conservatoire, M. P. Bailly a continué ses intéressantes études sur la flore de l'Afrique orientale ; études qui ont fait l'objet de plusieurs publications, M^{me} C. Weber a poursuivi durant le premier semestre ses travaux.

Recherches scientifiques. — M. Miège a effectué la révision des Dioscoréacées ouest-africaines pour la *Flora West Africa*. Des hybrides d'*Eryngium alpinum* × *E. bourgartii* en provenance du Jardin alpin de Champex ont été examinés avec M. Burdet. Les études sur la phytogéographie et la cartographie botanique du Bassin genevois sont entrées dans une phase active. Les photo-interprétations ont permis l'établissement pour environ les deux tiers de la dition d'une préminute au 1/50 000^e. Des observations sur le terrain et des relevés floristiques sont venus compléter ces tra-



vaux sur photos. Ce programme est mis à exécution grâce à la collaboration active de M. Hainard, cheville ouvrière de sa réalisation. M. Chappuis, assistant à la Faculté et plusieurs étudiants MM. Mathey, Lebeau et un professeur du Lycée de La Roche-sur-Foron, M. Charpin, collaborent à ce projet. Grâce à l'appui du F.N.R.S., plusieurs postes météorologiques ont été installés, l'un au Crozet, l'un sur la face nord du Vuache, un autre sur la face sud de la même montagne, un quatrième au-dessus d'Orange et un cinquième au Petit-Bornand. Deux autres doivent être placés dès que la saison le permettra au Salève et aux Voirons. Les observations ont débuté dès 1967. Nous posséderons ainsi des données sur les conditions climatiques régionales à des altitudes s'échelonnant de 700 à 1500 mètres. Les renseignements dans de tels sites étaient très rares. L'équipement de ces postes sera complété au cours des années à venir. M. Hainard achève son travail de doctorat sur les essences forestières de l'adret valaisan.

Le Conservatoire botanique collabore désormais au projet de cartographie de la Flore suisse, du professeur Welten. Un groupe genevois sous le patronage du professeur Miège et auquel participent MM. Greuter, Hainard, Iff, Anchisi, etc. a été constitué. M. Greuter en coordonne les activités. Des relevés sur le terrain ont déjà été réalisés en particulier dans la région du val d'Entremont, dans le Bassin genevois, dans la haute vallée Maggia, etc.

M. Greuter a assuré la détermination de ses récoltes de Crète. Il a effectué des recherches sur la phytogéographie de cette île en vue de la préparation d'une thèse et étudié, du point de vue systématique, des groupes d'espèces préalablement choisis de Méditerranée occidentale.

M. Bocquet a terminé la rédaction d'un mémoire de 550 pages sur les *Physolychnis*, mémoire qui doit être présenté comme thèse. Il a étudié également plusieurs espèces de véroniques.

M. Weibel a poursuivi ses travaux sur le genre *Elaeocarpus*. Le matériel asiatique reçu en prêt des herbiers de Singapour, Kew et Paris a été examiné. M^{lle} Vautier a révisé les échantillons de Polygonacées du Népal envoyés par le British Museum de Londres, a déterminé les plantes provenant de ses herborisations à Majorque et a réuni une documentation pour la rédaction d'un ouvrage « Le Jardin des Surprises ». M. Bonner a continué, dans la ligne de ses travaux antérieurs, ses recherches sur les Hépatiques, particulièrement sur les Lejeuneacées. M. Bernardi a poursuivi ses études sur la famille des Lauracées et sur celle des Araliacées. Il a aussi révisé les Sapotacées du Pérou.

M. Burdet, assistant à la chaire de botanique systématique et de taxonomie expérimentale de l'Université a achevé une première étude cytologique sur les *Arabis*, *Turritis* et *Cardaminopsis* d'Europe occidentale.

Plusieurs étudiants s'intéressent à la cytologie et ont choisi des sujets d'étude, notamment sur les *Streptocarpus*. M. Burdet effectue en outre avec M. J. Miège des déterminations des nombres chromosomiques sur diverses espèces européennes et africaines.

Activités diverses. — L'indexage des périodiques est régulièrement effectué par l'ensemble des conservateurs. Une tentative de réorganisation des rubriques a été entreprise.

MM. Bocquet et Greuter, aidés par M. Bonner, pour les textes anglais, et M. Joguïn ont assumé l'édition de publications.

Le catalogue des graines a été préparé par MM. Iff et Larderaz et revu par M^{lle} Vautier qui a, comme les années précédentes, procédé au contrôle et détermination de nos plantes du jardin.

Enseignement. — M. le professeur J. Miège a donné des cours de botanique systématique et de morphologie à l'Université ainsi que deux leçons dans le cadre de cours sur l'évolution.

Plusieurs étudiants ont été attirés par les disciplines ayant trait à la phytogéographie, phytosociologie, cytotaxonomie, à la cytogénétique et à la cryptogamie. Ces étudiants ont en vue la préparation de diplômes et de thèses.

Un chercheur vénézuélien fréquente depuis plusieurs mois le Conservatoire, entreprenant un travail sur les vochysiaccées.

Un stagiaire a été envoyé par le gouvernement du Honduras pour parfaire sa formation.

Une partie importante de l'enseignement de la botanique systématique est confiée à M^{lle} Vautier. M. Hainard a professé un cours de phytogéographie aux étudiants en biologie de l'Université. Il a organisé avec l'aide de M. Greuter les herborisations d'étudiants conduites par MM. les professeurs Chodat et Miège.

M. Bonner a donné plusieurs leçons à l'Université sur les bryophytes, leur position systématique et les problèmes de leur origine et leur évolution.

M. Burdet a organisé et surveillé les travaux de botanique systématique.

Ulgarisation et expositions. — 6 vitrines ont été aménagées au Musée Rath et 2 à la Bibliothèque municipale. Ces expositions ont été favorablement accueillies par le public. D'autre part, M^{lle} Vautier avec l'aide de M^{lles} Périer et Guibentif et M. Joguïn, a préparé une exposition consacrée aux « Images de la Rose ». Cette exposition s'est tenue au Musée d'art et d'histoire du 22 juin au 30 juillet 1967.

Les histoires de plantes rédigées par M^{lle} Vautier et illustrées par M^{lle} Guibentif ont été affichées régulièrement au Jardin.

Des visites commentées ont été faites pour les élèves de l'École d'horticulture, pour les stagiaires de l'enseignement primaire et pour un groupe de professeurs se trouvant à Genève à l'occasion d'un Congrès sur l'enseignement secondaire.

Herborisation, voyages, congrès. — Préparation et participation d'herborisation hebdomadaire des étudiants de l'Université (Professeur J. Miège et MM. W. Greuter et P. Hainard) ; du 8 au 10 juillet, herborisation avec les étudiants de l'Université dans le Valais (Professeur J. Miège et MM. P. Hainard et W. Greuter).

J. Miège : voyage d'étude à l'herbier de Kew (Dioscoracées).

G. Bocquet : de février à juillet 1967, voyage en Turquie en collaboration avec la Faculté d'agronomie de l'Université d'Izmir-Bornova. M. Bocquet a assuré un enseignement de la taxonomie et a pu effectuer d'abondantes récoltes qui viendront enrichir les collections du Conservatoire botanique.

M. Greuter a effectué plusieurs excursions en Suisse avec M. Hainard et M. Burdet en récoltant dans la flore régionale des spécimens pour les échanges.

M. Bernardi est parti en octobre 1967 pour un périple qui doit le mener à Madagascar puis en Océanie.

Radio - TŪ. — M. le professeur J. Miège, le 6 janvier à la radio de Monte-Ceneri (Tessin), reportage avec M^{me} Velluz Pagano sur le Jardin botanique. J. Miège, le 13 septembre 1967, dans une émission télévisée d'Alexandre Burger et Jean-Claude Diserens sur les poisons, a traité la partie consacrée aux plantes vénéneuses. La diffusion a eu lieu le lundi 2 octobre 1967.

Congrès. — Les participations suivantes ont eu lieu :

MIÈGE, J. — Février : Réunion de la Commission helvétique du Centre de recherches suisse d'Adiopodoumé (Côte-d'Ivoire).

— Mars : Réunion du Comité des programmes internationaux de biologie.

— Mars-octobre : Réunions de la Commission de biologie végétale de l'O.R.S.T.O.M., à Paris.

— 30 septembre- 2 octobre : Schaffhouse : Société helvétique des sciences naturelles (une communication présentée avec M. P. Hainard).

— Décembre : Réunion de la Commission pour l'étude de la cuvette tchadienne, Paris.

WEIBEL, R. — M. Weibel a présidé les réunions de la Société botanique suisse qui ont eu lieu les 27 et 28 mai à Bâle et du 30 septembre au 2 octobre à Schaffhouse dans le cadre de l'Assemblée de la Société helvétique des sciences naturelles (au cours de cette réunion, l'ancien conservateur du Conservatoire botanique, M. Alfred Becherer a été nommé membre d'honneur de la Société botanique suisse).

BERNARDI, M. — Septembre-octobre : Session de la Société helvétique des sciences naturelles à Schaffhouse (communication présentée).

HAINARD, P. — Mai : Session de printemps de la Société botanique suisse à Bâle (communication présentée).

— Septembre-octobre : Session de la Société helvétique des sciences naturelles à Schaffhouse (communication présentée).

BURDET, H. — Mai : Session de printemps de la Société botanique suisse à Bâle (communication présentée).

Bibliothèque. — La bibliothèque s'est accrue de 312 volumes, 386 tirés à part et de cartes. Elle a reçu, soit par abonnement, soit par échanges, 612 périodiques. Les prêts représentent une part impor-

tante et en augmentation de l'activité de la bibliothèque. Ce service public a effectué 373 envois à des instituts et 248 à des particuliers. La refonte des fichiers de prêts et d'échanges ainsi que celui des périodiques s'est poursuivie. D'autre part, 234 volumes ont été reliés. Plusieurs volumes de mélanges ont été indexés (28) ou préparés (5).

La bibliothèque constitue un outil de travail précieux et indispensable. Il est nécessaire qu'elle puisse être régulièrement enrichie. Une interruption dans l'achat de livres et de périodiques est préjudiciable et grave de conséquences ; elle désorganise des séries qui sont par la suite très difficiles sinon impossibles à reconstituer ou à des prix extraordinairement élevés. Il est de mauvaise politique de restreindre les acquisitions.

Cependant un problème majeur qui se pose à nous est celui de l'absence tragique de place. Les livres envahissent les couloirs, les embrasures de fenêtres, les moindres recoins mais l'extensibilité a ses limites. D'autre part, leur dispersion complique considérablement le travail des bibliothécaires, rendant la surveillance nulle et précaires les conditions de conservation et de protection. Les risques de détérioration et de disparition des ouvrages se multiplient fâcheusement. Le graphique suivant illustre cet engorgement et montre que le point de saturation est depuis longtemps atteint.

La bibliothèque du Conservatoire botanique a une réputation mondiale. Elle est très largement connue et fréquentée. Il s'agit d'un capital dont la Ville de Genève peut s'enorgueillir. Les Américains en connaissent tout le prix puisqu'ils font des fac-similés et des reproductions de nombreux de ses trésors. Des installations mieux adaptées sont nécessaires pour abriter ces richesses.

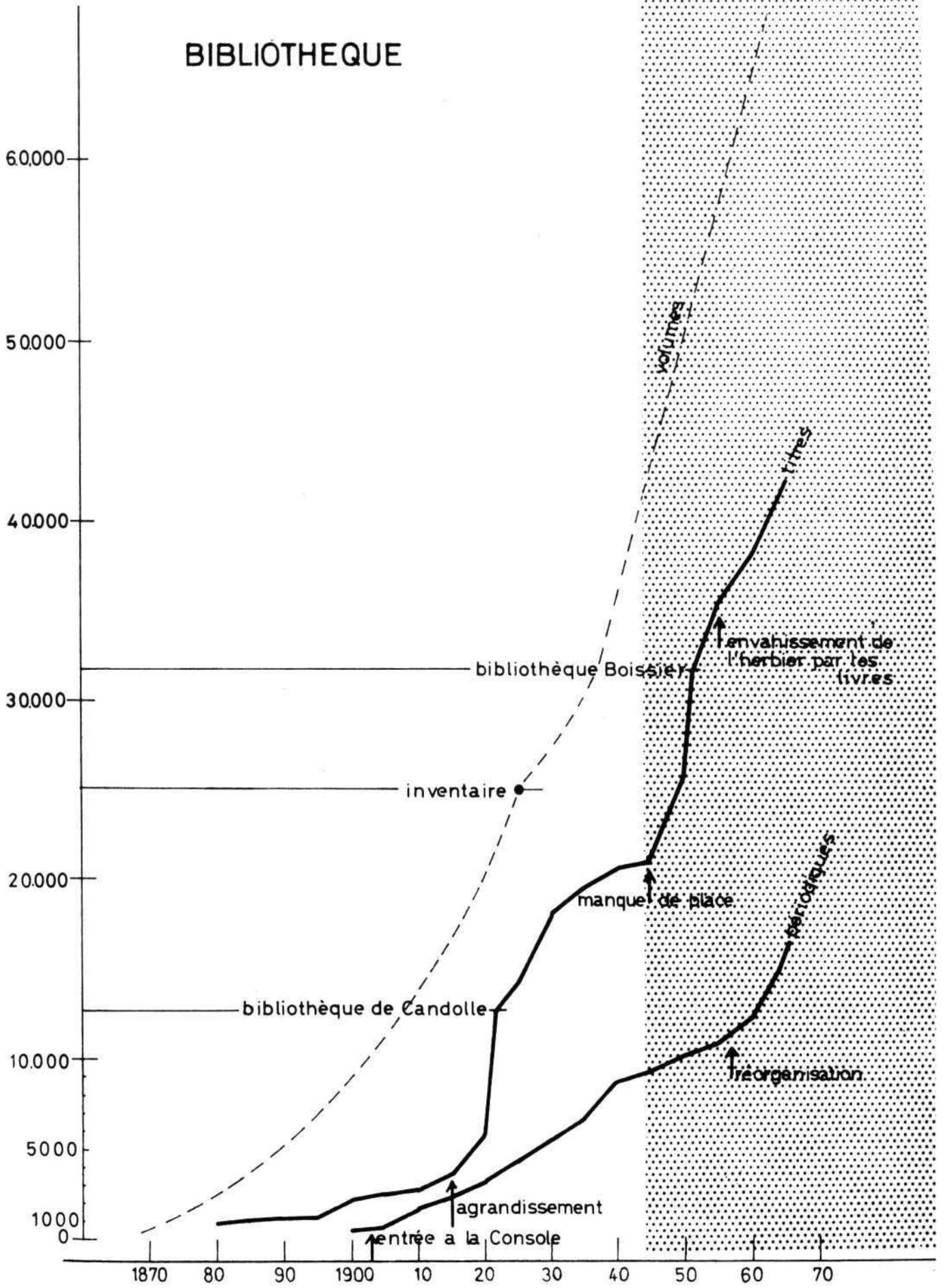
Editions. — Elles permettent au public scientifique d'apprécier le travail de recherches entrepris aux Conservatoire et Jardin botaniques. C'est dire leur importance pour le bon renom de notre établissement et pour la diffusion des résultats obtenus.

Deux fascicules de *Candollea* ont paru. Le 22/1 est sorti en juillet 1967 et le 22/2 en décembre 1967. 821 exemplaires de *Candollea* ont été expédiés dont 738 à titre d'échange et les autres à titre de commande ou d'abonnement. Les envois se sont donc accrus par rapport à l'année 1966. Le numéro 13 de *Boissiera*, volume de 206 pages, a été consacré à la flore de Cythère. 335 volumes de *Boissiera* ont été expédiés (volumes 12 et 13) à ce jour.

Comme chaque année, le *Catalogue des graines* a été publié. Il contient environ 2500 noms correspondant à des espèces dont les graines proviennent du jardin, des environs de Genève, des départements voisins de France, de Turquie, de Crète.

La mise en chantier d'un nouveau guide du jardin a été faite. Sa rédaction étant achevée, il ne reste plus qu'à l'imprimer. Cette nouvelle édition est en rapport avec les nouveaux aménagements du jardin et avec la célébration du 150^e anniversaire de sa fondation.

BIBLIOTHEQUE



Publications

I. Du Personnel

- BERNARDI, L. — De Bougainville à Aubréville. Mus. gen. 71 : 15-18.
- De *Hedera corymbosa* vel *Hydnocarpo corymboso* ex *Insulis Canariensibus*, *Candollea* 22/1 : 47-48.
- Emendationes laureae imprimis de *Nectandra*, id. 49-67.
- De vastitate — in spatio et ob formam — nonnullarum specierum *Nectandrae*, id. 69-84.
- De *Ocotea simulante* Allen, sive de *Endlicheria anomala* (Nees) Meissn., id. 85-89.
- De nonnullis speciebus in *Nectandram* immissis, at recte in genere *Ocoteae* salutandis, id. 91-101.
- Animadversiones ad praecedentia opuscula, id. 103-105.
- Une lettre d'Irkoutsk pour M. de Candolle, Mus. Gen. 79 : 7-13.
- Duae Pouteriae et octo combinationes novae ad peruviae *Sapotacearum* floram, *Candollea* 22/2 : 227-231.
- BOCQUET, G. — *Physolochnidium* olium *Gastrolychnidium* nomenclaturae fundamentum includens combinationes taxaeva nova nonnulla *Silenae* generis. *Candollea* 22/1 : 1-38.
- Un hybride méconnu dans la flore des Alpes françaises et italiennes : *Veronica allionii* x *officinalis* et synonymie correcte de quelques véroniques. *Bauhinia* 3/2 : 229-242 et 360-362.
- Notes d'un voyageur en Turquie. Mus. Gen. 72 : 15-18.
- BONNER, C.E.B., H.A. MILLER et H. BISCHLER. — Studies in *Lejeuneaceae* VIII : *Microlejeunea* in Asia and Australia. *Nova Hedwigia* 14 : 61-67.
- GREUTER, W. — Beiträge zur Flora der Südägäis. 8-9, *Bauhinia* 3 : 243-254.
- Contributiones foristicae austro aegaeae. 10-12. *Candollea* 22/2 : 233-253.
- Gedanken zur einer Moorlandschaft (Introduction à Beiträge zur Hydrographie und Biologie des Boden-Rheindeltas). *Frat. Hefte* 12 : 1-5.
- GREUTER, W. et K.H. RECHINGER. — *Chloris Kythercia* simul *Purgatorium* nomenclaturae florum graecae inchoatum. *Boissiera* 13 : 206 p.
- HAINARD, P. — Portrait robot. Mus. Gen. 74 : 5-7.
- v. Miège J.
- JOGUIN, P. — Un ouvrage rare de l'édition genevoise du XVI^e siècle : *Macer floridus*. Mus. Gen. 76 : 4-6.
- MIÈGE, J. — Activités des Conservatoire et Jardin botaniques en 1966. *Candollea* 22/1 : I-VI.
- Fassoko *Doumbia*. Notice nécrologique. *Ann. Fac. Sc. Dakar* 19 : 57-58.
- Observations sur les fluctuations des limites savanes-forêts en basse Côte-d'Ivoire. 1966 - *Ann. Fac. Sc. Dakar* 19 : 149-166.
- La naissance des roses horticoles. *Rev. hort. suisse* 40, 6 : 181-189.
- Facteurs influençant la stylic des fleurs de *Solanum macrocarpon* L. *C.R. Ac. Sc. Paris* 265 : 674-677.
- Le Jardin alpin de Flore-Alpe à Champex (Valais). *Mus. Gen.* 80 : 2-5.
- *Dioscoreaceae* in Flora West Tropical Africa (à l'impression).
- et P. HAINARD. — Un témoin genevois de l'évolution climatique récente. Communication faite à la Réunion annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles à Schaffhouse, sept.-octobre 1967 et publiée dans *Arch. Sc. Phys. et Natur.* XX, fasc. 1 : 109-121.
- STREULI, H. — L'illusion des tropiques à Genève : la grande serre au Jardin botanique. *Mus. Gen.* 78 : 2-4.

- VAUTIER, S. — Rosa, la rose. *Mus. Gen.* 77 : 7-9 et *Rev. hort. suisse*.
- Les sœurs des roses, les Rosacées. *Rev. hort. suisse*, Vol. 40 No 11.
- WEIBEL, R. — Un botaniste genevois du siècle dernier : G.F. Reuter. *Mus. Gen.* 75 : 5-7.
- ZIMMERMANN, A. et coll. — *Nos Arbres*, 215 p.

II. Des Collaborateurs

- BALLY, P.R.O. — Miscellaneous notes on the flora of Tropical East Africa including description of new taxa, 34 *Candollea* 22/1 : 39-45.
- id. 35-37 *Candollea* 22/2 : 255-263.
- BURDET, H.M. — Radiations ionisantes en botanique. *Mus. Gen.* 73 : 15-18.
- Contribution à l'étude caryologique des genres *Cardaminopsis*, *Turritis* et *Arabis* en Europe. *Candollea* 22/1 : 107-156.
- SCHNELL, R. — Etudes sur l'anatomie et la morphologie des *Podostémonacées*. *Candollea* 22/2 : 157-225.

Conférences

- BERNARDI, L. — *Considérations sur les Sapotaires du Pérou*. Société botanique suisse (Schaffhouse), 1^{er} octobre 1967.
- BOCQUET, G. — *La flore de Turquie : les régions côtières*. Université ouvrière, Genève, déc. 1967, également à la Société botanique de Genève et aux Amis de la rocaille.
- *La flore de Turquie : l'hinterland*. Idem.
- *Le latin botanique*. Séminaire de la Faculté des sciences d'Izmir, Turquie.
- *Le nouveau code de nomenclature*. Idem.
- GREUTER, W. — *Die Flora von Kreta und Ihre mutmassliche Herkunft*. Société botanique bâloise, novembre 1967.
- *Présentation du projet de la cartographie de la Flore suisse*. Société botanique de Genève, avril 1967.
- HAINARD, P. — *Les paysages végétaux du monde*. Caisse Raiffeisen. Petit-Lancy, avril 1967.
- *Répartition des essences forestières sur l'endroit valaisan*. Société botanique suisse, mai 1967.
- *Cartographie végétale : cartes à petite échelle*. Université ouvrière, Genève, novembre 1967.
- *Cartographie végétale : carte à grande échelle*. Idem, décembre 1967.
- MIÈGE, J. — *Présentation de l'ouvrage de Mme C. Weber : Catalogue dynamique de la Flore de Genève*. Société botanique de Genève.
- *Flore et végétation*. Université ouvrière de Genève, octobre 1967.
- *Les paysages végétaux*. Idem, novembre 1967.
- *La chorologie*. Idem, novembre 1967.
- *Les communautés végétales*. Idem, décembre 1967.
- *Les marronniers de la Treille*. Société botanique de Genève, novembre 1967.
- *La végétation de l'Afrique occidentale*. Société vaudoise des Sciences naturelles. Lausanne, novembre 1967.
- *Les types de végétation d'Afrique occidentale*. Bernischer Botanischen Gesellschaft et der Naturforschenden Gesellschaft. Berne, décembre 1967.
- VAUTIER, S. — *Image de la Flore de l'Europe occidentale : les Baléares et le Portugal*. Société botanique de Genève.
- WEIBEL, R. — *Herborisations au Queyras*. Société botanique de Genève, octobre 1967.

B. Jardin botanique

Personnel. — M. Zimmermann, chef jardinier depuis de nombreuses années et à qui le Jardin botanique doit beaucoup, a pris sa retraite. Il faut rendre hommage à ce spécialiste qui avait rapporté de plusieurs missions dans l'Himalaya un abondant matériel végétal qui a heureusement enrichi, surtout en Orchidées, nos serres. Il a été remplacé par M. Iff dont l'expérience et la compétence se sont déjà manifestées. Celui-ci a donné une nouvelle impulsion au développement du jardin.

M. Blanche, chef de culture avisé, a pris également sa retraite. Son poste est occupé par M. Streuli. MM. Lambert et Larderaz ont été nommés sous-chefs de culture.

Plusieurs départs ont eu lieu pour des raisons diverses. Des engagements ont été aussitôt effectués.

Un jardin botanique demande beaucoup de personnel, ce qui tient à sa nature même. Il exige en effet des soins minutieux et une attention parfaite dus à la grande variété des espèces qui y sont entretenues et à leurs besoins souvent très différents. Une nouvelle structuration du personnel a été opérée en vue d'assurer une répartition plus rationnelle des tâches et, en conséquence, un meilleur rendement.

Constructions et bâtiments. — Comme il a été déjà indiqué, deux serres expérimentales ont été construites. Il s'agit d'une amélioration notable. Nous devons cependant déplorer la lenteur de leur édification. Leur entrée en service prévue pour l'automne 1967 n'a pas encore eu lieu en février 1968. Ce retard est préjudiciable à l'exécution des programmes d'études envisagés.

Malgré une année sans incidents, il nous faut insister sur le mauvais état des serres et du jardin d'hiver, installations vieilles et croulantes. Les conduites de chauffage sont rongées par la rouille, les murs des serres sont lézardés, les vitrines à cactus rouillées, les couches fixes menacent ruine et les plantes qu'elles contiennent risquent de geler. Leur chauffage serait nécessaire et plus que désirable. Un thermostat différentiel pour température diurne et nocturne serait utile. Le jardin d'hiver est dans un état de délabrement poussé. Aucun travail d'entretien extérieur n'a été exécuté depuis de nombreuses années, aussi ce bâtiment donne-t-il une impression désagréable d'abandon. Ces locaux, techniquement dépassés (ils datent du début du siècle), sont insuffisants. Ils ne sont plus en rapport avec les demandes de plus en plus importantes de l'Université, du Collège et du Cycle d'orientation et ne répondent plus à nos propres besoins. Mal agencés, en raison de cette exigüité et de leur vétusté, ils abritent dans une même enceinte des essences aux exigences très différentes et aux tempéraments souvent opposés. C'est ainsi que des plantes équatoriales auxquelles chaleur et humidité sont nécessaires côtoient des plantes tropicales de régions arides qui demandent de

la chaleur mais aussi une sécheresse de l'atmosphère. De nombreuses espèces tropicales sont incultivables dans les conditions présentes.

Travaux d'aménagement. — Le parc aux biches a été transformé afin de le rendre plus sain. Un dallage a été posé après comblement d'une partie de fossé et modification de la pente du talus. Les bêtes se trouvent ainsi au sec même durant les intempéries.

Une nouvelle allée allant de la sortie du passage sous la route Suisse à la Villa « Le Chêne » a été créée. Elle permet une liaison directe entre le Conservatoire et le nouveau bâtiment administratif. Cette réalisation n'a pu être effectuée que grâce à l'aide du Service des parcs et promenades, auquel nous savons gré de sa compréhension.

Les allées et chemins ont été très endommagés, en cours d'année, par de nombreux orages et trombes d'eau. Il a fallu plus de 50 m³ de matière du Salève et plusieurs semaines de travail pour boucher les profondes ravines et réparer les importants dégâts.

4000 m² de pelouses ont été labourés puis réensemencés. Les analyses de terre effectuées révèlent un appauvrissement général et poussé des sols. Les éléments les plus indispensables à la bonne croissance des pelouses et des massifs manquent. L'apport massif d'engrais s'avère indispensable.

100 m³ de cailloux et de déchets ont été enlevés dans la partie supérieure du jardin, côté Chambrésy. L'emplacement ainsi libéré a été rechargé de terre végétale, nivelé et ensemencé.

De nouveaux massifs de fleurs ont été créés de manière à égayer les parties trop monochromes du jardin.

Plantations. — Environ 12 000 plantes annuelles et de massif et 2000 plantes officinales et alpines ont été mises en place. Des dahlias botaniques et horticoles, des cannas ont servi à la décoration de parterres. Ces massifs ainsi que ceux situés devant l'Orangerie et devant le Conservatoire sont très appréciés, en général, du public.

En prévision des manifestations du 150^e anniversaire de la fondation du Jardin botanique, en 1968, 10 000 tulipes pour massifs ont été plantées ainsi que 20 000 tulipes offertes par l'Office hollandais de Propagande, 16 000 plantes bisannuelles, 2500 plantes bulbeuses pour les rocailles.

Visiteurs. — De très nombreux visiteurs, surtout au printemps, pendant la floraison des rocailles, ont parcouru le jardin. En juillet - août, beaucoup d'étrangers ont été attirés par les divers aspects de notre établissement. Il faut signaler également la visite de nombreux écoliers (écoles primaires, collèges, cycle d'orientation) du canton ou des départements de l'Ain et de Haute-Savoie, d'étudiants, des élèves de l'École d'horticulture d'Issy-les-Moulineaux, des membres de la Société d'hor-

ticulture du canton de Vaud, des guides des Intérêts de Genève, d'un groupe de physiciens du CERN, de groupes d'études de l'ONU, etc.

Prestations. — De nombreuses plantes, des boutures ou des greffons ont été mis à la disposition des chercheurs et botanistes d'instituts suisses et étrangers. Des échantillons sont fournis régulièrement à l'École des Beaux-Arts, au Cycle d'orientation, au Collège de Genève et à divers laboratoires de l'Université. C'est ainsi qu'environ 15 000 échantillons ont été remis.

Le catalogue de graines comprend une liste de 1580 espèces récoltées au jardin et une autre de 675 espèces correspondant à celles recueillies dans la nature. Les récoltes ont été effectuées par différents jardiniers ou par des botanistes au cours de leurs missions. Environ 10 000 sachets de graines ont été expédiés dans plus de 50 pays différents. 364 catalogues ont été adressés à des correspondants de divers continents. De nouvelles demandes nous ont été faites. Elles sont le signe que la qualité de nos envois se maintient et est appréciée.

Stagiaires. — Cette bonne renommée se traduit également par le désir manifesté par plusieurs établissements étrangers de nous envoyer des stagiaires. Cette année nous avons ainsi accédé aux demandes de deux étudiants de l'Université de Bornova Izmir, d'un étudiant du Royal Kew Garden ainsi que d'un étudiant de l'École de Binger-ville.

Renseignements. — Le nombre de renseignements fournis soit par écrit soit oralement s'élève à plusieurs centaines et touchent des correspondants aussi bien genevois, que d'autres cantons helvétiques ou de l'étranger.

Cultures expérimentales. — Des cultures particulières ont été entreprises pour la poursuite des recherches de taxonomie expérimentale (cytotaxonomie, cytogénétique, biologie systématique, morphologie, etc.). Elles concernent principalement les *Solanum* et les *Dioscorea* (Prof. J. Miège), les *Eryngium* (Prof. Miège et Burdet), les *Arabis* (Burdet), les *Silene* (Bocquet), les *Streptocarpus* (M^{lle} Bastard).

Dons, augmentation de collections. — Le jardin a enrichi ses collections grâce à des dons de graines, de plantes vivantes et d'animaux. Nous remercions les généreux donateurs : M^{lles} Neumann, Streift, Vautier, M^{me} Weber, MM. Avondet, Bally, Blanche, Caravati, Depraeters, Metzger, Miège, Mounoud, Pelletier, Tripot, Zimmermann, Zollinger, les pépinières Jacquet et l'École d'horticulture de Châtelaine. Les courses botaniques ont permis d'acquérir des graines de nouvelles espèces ou de renouveler les stocks anciens aux facultés germinatives diminuées. M. Bocquet a ramené de Turquie un abondant matériel représenté par 600 bulbes et 65 sachets de semences.

Représentation. — M. J. Iff a représenté les Conservatoire et Jardin botaniques dans plusieurs manifestations importantes : d'abord les 7 et 8 septembre comme membre du Jury international des Floralies internationales d'Orléans dans les sections Esthétique et Présentation d'une part, Arbustes et Conifères de collection d'autre part ; ensuite le 9 septembre comme membre du Jury international du Concours de Roses nouvelles de la Ville d'Orléans.

C. Jardin alpin de Champex

Le 22 mai 1967 a été signé à Martigny l'acte de donation par M. J.-M. Aubert à la Ville de Genève et au canton de Neuchâtel du Jardin alpin de Flore-Alpe sis à Champex. Une fondation a été créée et une commission a été désignée pour assurer le fonctionnement du jardin. Elle comprend 3 membres : le professeur J. Miège, président, le professeur Cl. Favarger, vice-président, et M^e Crittin.

Le Jardin de Flore-Alpe d'une superficie d'un hectare constitue une antenne en montagne du Jardin botanique de Genève. Il permettra et permet déjà de mieux suivre un certain nombre de problèmes de botanique alpine difficiles à étudier en plaine ; il peut servir aussi de base de départ pour des prospections dans cette région à hauts sommets. Le Conseil administratif et le Conseil municipal ont saisi tout l'intérêt de ce jardin qui compte quantité d'espèces indigènes ou des régions avoisinantes ainsi que des plantes en provenance du Caucase, de l'Himalaya, des Pyrénées et d'autres contrées montagneuses. Les particularités de la biologie des végétaux alpins pourront être mieux appréhendées dans une station qui se trouve à 1500 mètres d'altitude.

Au point de vue scientifique et en ce qui concerne le Conservatoire, des travaux ont été amorcés se rapportant à :

1. l'étude cytotoxonomique et cytogénétique des *Eryngium* et de certains hybrides (H. Burdet et J. Miège) ;
2. la prospection du val d'Entremont et en particulier du Catogne et du Bas Valais, des relevés ont été effectués par MM. E. Anchisi, W. Greuter, P. Hainard et J. Miège. D'autres collaborateurs dont M. Closuit sont venus se joindre à ce groupe.

Parmi les aménagements depuis la prise en charge du Jardin par la Fondation, il faut noter :

1. la réfection de la clôture ;
2. la pose d'un tableau de commande pour assurer le fonctionnement des pompes à eau à distance durant les mois d'hiver.

De plus, du petit matériel a été acquis et de l'outillage périmé ou hors d'usage renouvelé.

L'achat de quelques livres représente l'ambryon d'une petite bibliothèque spécialisée.

Les travaux de plantation, de culture et d'entretien ont été assurés par M. E. Anchisi qui a également récolté, soit au jardin soit dans la nature, de nombreuses semences. Un catalogue de graines comprenant 1600 numéros a été imprimé et diffusé.

Un article (J. Miège) sur « Le Jardin alpin de Flore-Alpe à Champex (Valais) » a été rédigé pour le mieux faire connaître.

Un article de M. E. Anchisi, jardinier de Champex sur les « Nouvelles Stations de *Saxifraga diapensoides* Bell. au Catogne en Valais » a été publiée dans le *Bulletin de la Murithienne*, Société valaisanne des sciences naturelles, fasc. LXXXIV, 1967.

3487 MUSÉE D'HISTOIRE DES SCIENCES

Le Musée d'histoire des sciences a été ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre. Il a été enregistré 8093 visiteurs y compris 274 élèves. La Société médicale de la Suisse romande et la Société suisse de Proctologie ont organisé une exposition temporaire durant l'été.

3488 MUSÉE DU VIEUX-GENÈVE MAISON TAVEL

Expositions

Les expositions suivantes ont été organisées dans les salles provisoires de la Maison Tavel : soit au total 11 800 visiteurs.

- Genève des Quatre-Saisons, jusqu'au 12 mars, 2200 personnes.
- Genève et ses environs au début du XIX^e siècle, estampes, du 17 mars au 2 juillet, 2050 personnes.
- Belles demeures d'autrefois, dessins, du 8 juillet au 29 octobre, 5307 personnes.
- François de Sales, du 4 novembre au 7 janvier, 2243 personnes.

454 SERVICE DES SPORTS

Chef de service : M. André BLANC

4540 ADMINISTRATION

Personnel

L'organisation des prochains Championnats du Monde de patinage artistique représentant un travail particulièrement important, il a été nécessaire d'occuper une nouvelle secrétaire-sténo-dactylo, dès le mois de novembre.

D'autre part, l'engagement d'ouvriers permanents réguliers se heurtant à diverses difficultés, nous avons donc fait appel à un nombre plus grand de supplémentaires.

Le problème de la rétribution des heures du soir, du week-end et des jours fériés a été résolu par l'octroi d'indemnités forfaitaires.

4541 SUBVENTIONS

Manifestations diverses

Le subventionnement exceptionnel destiné à encourager l'organisation de manifestations sportives dans notre ville a été poursuivi. Au nombre des réunions importantes bénéficiaires, nous trouvons :

le 12 février, le Cross international Satus, à Champel ; le 2 avril, le Tour cycliste du lac Léman ; les 15 et 16 avril, la Coupe inter-villes de ski Satus ; le 30 avril, le 50^e anniversaire de fondation du Ski-Club de Genève ; le 4 mai, le Tour de Romandie cycliste ; du 4 au 7 mai, le Championnat Suisse des Stars ; les 6 et 7 mai, le Grand Prix international de karting, sur l'esplanade de la patinoire ; le 21 mai, le Grand Prix de Genève cycliste ; les 27 et 28 mai, la Réunion cantonale des pupilles et pupillettes ainsi que le Championnat suisse au fleuret, au Pavillon des Sports, et la Coupe d'Europe de tir à l'arc, à Champel, le 28 mai, la rencontre Suisse-Luxembourg de marche et le Tournoi international de volleyball du Musica VBC ; le 1^{er} juin, les finales du Championnat scolaire de football de l'ACGFA, à Champel ; les 8 et 9 juillet, le Concours international de ski nautique de la SNG ; les 22 et 23 juillet, les Championnats suisses de ski nautique ; le 29 juillet, le Tour de Romandie à la marche ; le 13 août, la Traversée de Genève à la nage ; les 9 et 10 septembre, le Concours hippique de la Société de Cavalerie de Genève ; du 9 au 16 septembre, les manifestations du 50^e anniversaire de fondation d'UGS, section d'athlétisme ; le 10 septembre, le tournoi de football de l'Association des clubs de Varembe ; le 23 septembre, le Trophée motocycliste Cannes-Genève-Cannes ; les 23 et 24 septembre, la rencontre de tennis de table Suisse-France-Belgique ; le 30 septembre, le tournoi d'UGS Handball, pour l'inauguration du nouveau terrain des Fourches ; le 1^{er} octobre, le Tour cycliste du canton de Genève ; le 8 octobre, les courses individuelles à l'athlétisme, au Jardin des Bastions ; le 14 octobre, la rencontre de Coupe d'Europe de tennis de table Rapid-Genève - Bulgarie ; du 22 au 24 novembre, le Congrès du Calendrier de l'UCI ; le 2 décembre, le match Suisse-France de basketball, au Pavillon des Sports ; le 10 décem-

bre, le Cross international du CHP, à Champel; le 17 décembre, la rencontre de Coupe d'Europe de volleyball Star-Université de Münster; enfin, du 26 au 30 décembre, les camps de ski Satus réservés à la jeunesse.

La Ville de Genève a également facilité l'activité d'autres disciplines telles que le canoë, la natation, les sports subaquatiques, l'aviron, la pétanque, l'alpinisme et le judo.

4542 STADES ET TERRAINS DE SPORTS

Recettes

Le montant des fermages acquittés par les tenanciers des buvettes est en nette augmentation, étant donné qu'il a été procédé à un réajustement des conditions à Varembe, pour tenir compte de l'accroissement d'activité de l'établissement, pendant la période d'ouverture du bassin de natation.

La fréquentation des emplacements de camping du Bois de la Bâtie est toujours très forte, surtout au cours des vacances d'été.

Un certain fléchissement semble se produire dans le remboursement des frais d'éclairage des terrains par les clubs dont les ressources financières sont limitées. Il en est de même pour les frais de chauffage.

Dépenses générales

Stade de Champel. — Une clôture métallique, avec écrans de protection, a été posée sur le pourtour du nouvel emplacement de football aménagé par notre service.

Un chauffage de sécurité a été installé dans l'atelier de menuiserie.

Nous avons également terminé la modernisation du grand vestiaire et des douches et installé un dépôt supplémentaire pour la buvette.

A la demande des sportifs, un distributeur de boissons sans alcool ainsi qu'une grande horloge ont été mis en place sur le stade.

Enfin, une conclusion a été apportée à l'étude entreprise en vue de la réfection complète des emplacements d'athlétisme, de l'aménagement de nouveaux vestiaires indispensables et de la création de courts supplémentaires de tennis, pour résoudre les problèmes posés par le réjouissant afflux de sportifs sur le stade.

Stade de Frontenex. — Une installation d'arrosage a été posée en bordure du terrain d'entraînement.

Le travail d'aménagement des locaux réservés au tennis de table a été poursuivi avec la pose d'un revêtement de sol, dans la salle de jeu, et la création de vestiaires avec douches et chauffage.

Nous avons fait procéder au colassage de certains chemins et du pesage, devant la tribune principale.

Quant à l'installation d'éclairage de la pelouse d'honneur, elle a subi quelques transformations permettant d'obtenir une nette amélioration du rendement lumineux.

Stade de Richemont. — L'installation de douches a été révisée et un contrôle général des canalisations effectué pour éviter de fâcheux refoulements d'eaux usées, lors des orages.

Stade de Varembe. — Le personnel du service a effectué d'importants travaux de drainage, devant permettre l'utilisation pour divers entraînements de la pelouse, côté Vidollet.

La chape de la piste circulaire a été partiellement refaite avec du matériau Rotgrand.

Le passage situé derrière le bâtiment des vestiaires a été colassé et une installation de projecteurs posée pour faciliter l'activité nocturne, sur une partie du terrain inférieur.

En raison de la pénurie de locaux, l'ancien baraquement de Tivoli a été remonté pour ranger tout le matériel d'athlétisme.

Au printemps 1968, avec l'aide du Service immobilier, nous envisageons de moderniser certains locaux, en vue d'accroître le nombre des vestiaires et locaux de douches pour les sociétés.

Bois de la Bâtie. — Nous avons fait planter un certain nombre d'arbres, en vue de donner un peu d'ombre sur l'emplacement de séjour des campeurs.

D'importants travaux de ferblanterie et de sanitaire ont été effectués dans les vestiaires et locaux de douches particulièrement fréquentés, au cours de la saison d'été.

Stade de Balexert. — La Ville de Genève et la S. I. du Servette ont fait transformer complètement l'ancienne esplanade colassée en un terrain moderne d'entraînement à sol mi-dur, équipé d'un éclairage permettant une utilisation régulière en nocturne.

D'autre part, la ventilation des locaux de douches a été améliorée.

Stade des Fourches. — Un terrain colassé de handball à 7, équipé d'un éclairage, a été aménagé. Son inauguration a eu lieu le 30 septembre.

Pour des raisons esthétiques et de protection de certaines essences, un groupe d'arbres a été planté pour remplacer les arbres abattus.

Stade du Bois des Frères. — Certains travaux de peinture ont été entrepris, dans les vestiaires et locaux divers, au cours de la pause d'hiver.

La barrière de protection du terrain a été remplacée. Quant à l'ancienne clôture du stade, elle a été remise en état, partiellement seulement, une

décision devant être prise quant aux possibilités futures d'utilisation des installations, justifiant ou non le remplacement de ce treillis.

Terrains de la Plaine de Plainpalais. — L'aménagement de l'emplacement de pétanque, agrandi côté avenue du Mail, a été terminé par la pose d'une clôture métallique et d'un éclairage permettant son utilisation, le soir également.

Terrain du Parc des Eaux-Vives. — En fin de saison, les deux emplacements de basketball ont été désaffectés et mis à la disposition du Tennis-Club de Genève qui, au printemps, les fera transformer en courts de tennis.

Stade bouliste de Tivoli. — Les terrains de jeu réservés aux boulistes ont dû être abandonnés, en raison des travaux de correction de voies d'accès entrepris sur la parcelle. Les joueurs disposeront dorénavant d'un nouveau boulo-drome aménagé aux Vernets ainsi que des jeux de la Plaine de Plainpalais.

Terrain de football de Tivoli. — La Brasserie du Cardinal, propriétaire du terrain, a dénoncé le contrat de bail qui la liait à la Ville de Genève pour la location de ce terrain. Les footballeurs sont ainsi privés de leur second emplacement, ce qui complique le problème des entraînements et des rencontres pour de nombreux clubs ACGFA, SATUS et corporatifs.

Une étude est entreprise pour l'aménagement d'une nouvelle pelouse de jeu, au Bois de la Bâtie, près du terrain actuel, les installations devant comprendre également des vestiaires et locaux de service supplémentaires.

Véhicules, machines, matériel, travaux divers. — Le fourgon Fiat a subi d'importantes réparations, par suite de son intense utilisation pour les tournées de surveillance et les transports sur les stades.

Un système complet de protections Suval a été obligatoirement installé sur la machine universelle Olma de l'atelier de menuiserie.

Un rouleau d'entretien des pelouses, des filets de séparation pour tables de ping-pong, diverses tondeuses, un appareil d'arrosage Rainmobil ainsi que du matériel mousse de réception pour les fosses de saut ont été achetés en cours de saison.

Comme chaque année, il a été procédé à la remise en état complète des principales pelouses, à l'épandage d'engrais et au remplacement de nombreuses traverses de buts de football, pendant les pauses d'hiver et d'été.

L'entretien normal des terrains devient de plus en plus difficile à effectuer, en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ainsi que de la fréquentation beaucoup trop forte de chaque emplacement due à la disproportion entre le nombre

des terrains actuellement disponibles et celui de plus en plus grand des habitants désirant pratiquer leur discipline favorite, sur les stades municipaux. La superficie des terrains réservés aux sports en plein air devrait être très rapidement augmentée pour que nous puissions répondre favorablement et dans de bonnes conditions à toutes les demandes qui nous sont maintenant présentées, notamment sur le plan corporatif.

4543 PAVILLON DES SPORTS

Le Pavillon des Sports, comme les années précédentes, a vu se dérouler de nombreuses manifestations sportives telles que meetings de boxe et de catch, tournois de tennis de table, d'escrime, de football en salle ainsi qu'une rencontre de tennis Suisse-Yougoslavie comptant pour la Coupe du roi de Suède, sans parler des traditionnels championnats suisses et genevois de basketball, volleyball et handball. Il est réjouissant de constater que, d'année en année, les courts de tennis du Pavillon connaissent un succès toujours plus grand, succès entraînant notamment un accroissement des recettes.

Toutefois, il est regrettable, qu'en raison de l'organisation du Salon de l'Automobile, le Pavillon soit fermé de février à avril. Cette fermeture annuelle cause toujours plus de difficultés. Les sociétés sportives ayant besoin, à ce moment de l'année, de terrains, tant pour l'entraînement que pour la compétition, ne disposent que de fort peu de salles, ces dernières d'ailleurs ne répondant souvent pas aux exigences de jeu des fédérations respectives. D'autre part, sur le plan financier, cette interruption d'activité donne lieu à des frais importants (démontage et remontage des installations) et supprime la possibilité de recettes supplémentaires.

4544 PATINOIRE - PISCINE

Recettes

Le Genève-Servette a continué à avoir une bonne tenue en championnat, particulièrement en début de saison, ce qui a permis d'enregistrer quelques bonnes recettes lors des rencontres de ce club.

Pendant les mois d'été, la halle de la patinoire a été immobilisée comme salle de repli en cas de pluie pour les spectacles du Théâtre de verdure, ce qui a sérieusement limité les possibilités normales d'utilisation de ce bâtiment.

FRÉQUENTATION PATINOIRE ET PISCINE

du 1^{er} janvier au 31 décembre 1967

Mois	Spectacles	Patinage artistique	Hockey	Patinage public	Ecoles patin	Visiteurs	Piscine	Ecoles Piscine	Divers	Total
Janvier . . .	3 200		15 322	40 838	973	4 327	37 914	820		103 394
Février . . .			23 747	27 487	3 366	3 917	38 380	2 065		98 962
Mars . . .		3 500	15 583	7 364	963	1 304	38 877	1 602		69 193
Avril . . .	300						44 026	2 585		46 911
Mai . . .	3 100						34 176	3 194		40 470
Juin . . .							23 273	2 215		25 488
Juillet . . .							19 858		4 000	23 858
Août . . .	8 300						29 236			37 536
Septembre .							30 504	577		31 081
Octobre . .	40 175		9 200	30 855	361	2 444	40 598	2 146		125 779
Novembre .			16 600	39 957	1 058	3 946	38 639	2 115		102 315
Décembre .	4 500		19 700	35 227	1 776	3 237	25 928	1 310		91 678
<i>Total . . .</i>	<i>59 575</i>	<i>3 500</i>	<i>100 152</i>	<i>181 728</i>	<i>8 497</i>	<i>19 175</i>	<i>401 409</i>	<i>18 629</i>	<i>4 000</i>	<i>796 665</i>

La fréquentation du centre sportif des Vernets a été réjouissante, tant de la part des patineurs que de la part des baigneurs. Si l'on note une petite diminution du nombre total de patineurs, elle est due au fait que la patinoire ferma ses portes, au début mars, et, qu'en automne, la nouvelle piste extérieure ne fut mise en service qu'en décembre, ce qui nous obligea à n'accorder que trois soirs de patinage public par semaine, en octobre et novembre.

L'école de natation, placée sous la direction de M. Wildhaber, a continué à rencontrer un succès grandissant et il fallut même refuser bien des inscriptions. De son côté, l'école de hockey a, comme par le passé, contribué à former des jeunes gens passionnés de ce sport.

Au nombre des manifestations importantes qui eurent lieu à la patinoire, nous pouvons citer le tournoi international du Salon de l'Automobile, qui réunit les équipes de l'URSS, de Tchécoslovaquie, des Etats-Unis et de Suisse, l'organisation du Congrès adventiste, le spectacle sportif donné par les Harlem Globe Trotters, la revue Holiday on Ice qui ouvrit comme de coutume la saison d'hiver, le spectacle à l'intention des Italiens résidant à l'étranger, le Canteuropa. Citons encore l'orga-

nisation de la Dolly Cup de curling qui est certainement la plus importante manifestation de ce sport en Suisse. Comme chaque année, un gala de patinage, avec la participation des champions d'Europe et du Monde fut organisé au printemps. La piscine vit également se dérouler de nombreux meetings de natation et des matches importants de water-polo, entre autres la finale de la Coupe d'Europe des champions entre Partizan-Belgrade et Pro Recco de Gênes. Les excellents résultats obtenus par le Genève-Natation, soit en water-polo où il remporta le titre de champion suisse d'hiver et de champion suisse d'été, soit en natation où de nombreux titres furent remportés par les nageurs genevois, prouve l'utilité de la piscine couverte.

Personnel

Les absences du personnel régulier, tant pour vacances que pour maladie ou accident, ainsi que les aménagements que l'on dut faire aux alentours de la piscine et de la patinoire extérieure ont nécessité l'engagement de personnel temporaire.

Dépenses

Le personnel de la patinoire s'est chargé de la construction du nouveau rink pour la piste extérieure. Il a également construit et posé la clôture du solarium de la piscine et de la patinoire extérieure. Les nombreux chantiers ouverts dans le quartier nous ont obligés à procéder à un nettoyage complet des vitres de la patinoire par une maison spécialisée.

4546 BAINS DES PAQUIS

L'établissement est resté ouvert au public, du 13 mai au 17 septembre 1967.

La saison particulièrement bonne, a vu une augmentation des recettes sur l'année précédente, due à la fréquentation plus intense de baigneurs.

Adultes . . . 39 295 contre 29 622 en 1966
Enfants . . . 14 234 contre 11 719 en 1966

Par mesure de sécurité et pour la santé des usagers, le Service cantonal d'hydrobiologie procède, chaque semaine, à des analyses de l'eau, prélevée à l'intérieur de l'établissement et sur la plage.

4547 BASSIN DE VAREMBÉ

Le bassin mis à disposition du public, du 13 mai au 17 septembre 1967, a connu son habituel succès.

Très apprécié par les habitants et les nombreux employés des institutions du quartier, nous enregistrons cette année un afflux important de baigneurs.

Adultes . . . 39 295 contre 29 622 en 1966
Enfants . . . 30 860 contre 34 301 en 1966

La saison a été bonne ; toutefois la baisse sur les entrées enfants s'explique par le fait que nous devons, certains jours d'affluence, limiter à deux heures la durée d'un bain. La plupart des enfants préféreraient se rendre aux Bains des Pâquis ou ailleurs, plutôt que d'attendre derrière la grille d'entrée.

Les températures de l'eau du bassin varient entre un minimum de 16 degrés et un maximum de 27 degrés.

La salle de jeux, située dans le bâtiment administratif, est réservée à la pratique du tennis de table ; elle connaît un beau succès de fréquentation. Cette salle est également mise à disposition des « jeudis sportifs » pour la jeunesse.

457 ENQUÊTES ET SURVEILLANCE, HALLES ET MARCHÉS

Chef de service : M. Raymond STOESSEL

(Tous les chiffres entre parenthèses concernent l'exercice 1966)

Personnel

Au 31 décembre 1967, l'effectif était de 51 (51) soit :

PERSONNEL EN CIVIL :

Direction et bureau	4	(4)		
Enquêteurs	6	(6)	10	(10)

CORPS DES AGENTS MUNICIPAUX :

Cadre	8	(8)		
Agents et appointés	30	(30)		
Gardes de halles	2	(2)		
Gardien du marché de gros	1	(1)	41	(41)
Total			51	(51)

L'effectif du corps des agents municipaux est le même qu'à fin décembre 1966 car l'engagement de 10 agents a compensé 10 départs dont les motifs sont les suivants : 1 promotion au cadre, 3 démissions, 4 transferts à l'Etat et 2 dans les communes.

Si l'on tient compte des absences pour différents motifs, l'effectif moyen pour l'année a été de 27 agents alors qu'il devrait être de 43.

Le nombre total des jours d'absence pour l'ensemble du corps a été de 1791 (1525) et se décompose de la façon suivante :

Service militaire et inspections	403	(411)
Maladie et accidents	566	(289)
Congés annuels	803	(795)
Divers	19	(30)
Total	1791	(1525)

La différence en ce qui concerne les absences pour maladie et accidents résulte du fait que deux cas spéciaux ont totalisé 334 jours à eux seuls.

A. Enquêtes

Avec 648 enquêtes de moins qu'en 1966, il a été possible de ne pas engager un enquêteur pour remplacer celui qui a été permuté à une autre fonction à fin 1966 et de pouvoir supporter le manque d'effectif des agents municipaux.

Les enquêtes ont été faites à raison de 1186 (1426) par les enquêteurs civils et 1140 (1548) par les agents municipaux, soit au total 2326 (2974) enquêtes qui ont concerné :

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Conseil administratif	32		
Sapeurs-pompiers et sauveteurs auxiliaires	44		
Demandes d'emplois	177		
Fonds de secours et bourses	59		
Attestations diverses et certificats indigence	4		
Renseignements divers	13	329	(362)
Service Social :			
Allocations familles nombreuses	1		
Demandes de secours	382		
Cotisations assurance scolaire, AVS et divers	20	403	(1149)
Loyers et redevances		930	(791)
Bibliothèques municipales		202	(142)
Naturalisations :			
Art. 9, 10, 10 A, 11 A et 12	274		
Art. 11	109		
Compléments naturalisations	23	406	(448)

ADMINISTRATION CANTONALE

Département militaire (taxe militaire et divers)		28	(37)
--	--	----	-------

ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Assurance militaire, justice militaire et divers		14	(19)
--	--	----	-------

DIVERS

Autorités cantonales et municipales suisses	9		
Hôpitaux, asiles et Caisse Nationale	2		
Administrations étrangères	3	14	(26)
Total		2326	(2974)

B. Tâches de police

a) Travaux et empiétements sur la voie publique

Les autorisations contrôlées ont été au nombre de 1295 (1366) soit :

Autorisations provisoires	549	(559)
Bancs, tourniquets, devantures, etc.	87	(110)
Enseignes diverses	385	(405)
Travaux	274	(292)
Total	1295	(1366)

b) Contraventions

Procès-verbaux établis par les agents municipaux	4158	(3633)
Procès-verbaux établis par les gardes supplémentaires	1081	(1042)
Total	5239	(4675)

qui se répartissent comme suit :

Chiens non tenus en laisse	753	(719)
Circulation à bicyclette dans les promenades	1049	(924)
Stationnement autos (promenades)	1595	(1012)
Stationnement autos (marchés)	1206	(1155)
Divers	64	(49)
Marchés	7	(16)
Halles	0	(0)
Etendage de literie, etc., aux fenêtres	129	(303)
Secouage de tapis, etc.	120	(163)
Balayage des trottoirs	3	(8)
Poubelles	145	(130)
Enseignes, travaux et empiétements sur la voie publique	168	(196)
Total	5239	(4675)

C. Surveillances diverses

Sans le cadre, l'activité des agents municipaux a été la suivante en heures :

	1967	1966
Marchés	18 511	(20 195)
Surveillances diverses	12 061	(12 533)
Enquêtes	5 445	(6 870)
Surveillance des promenades	12 543	(9 778)
Tâches de police	7 040	(9 879)
Divers	3 409	(2 850)
Total	59 009	(62 105)

D. Promenades

Pour suppléer au manque d'effectif des agents municipaux, 6 gardes de promenades supplémentaires en civil ont été engagés du 15 mars à fin octobre.

Ainsi que cela a été relevé dans le compte rendu de 1966, les automobilistes ont la fâcheuse tendance d'abuser du stationnement dans les promenades et il nous a fallu intensifier la surveillance au détriment d'autres tâches. A part les gardes de promenades supplémentaires, les agents municipaux ont effectué 2765 heures de plus qu'en 1966 dans les promenades et cela s'est traduit par une augmentation de 742 procès-verbaux de contraventions dont 483 pour stationnements interdits.

Les mesures prises en ce qui concerne l'avenue d'Aire se sont révélées efficaces et il n'y a eu que très peu de procès-verbaux.

E. Halles

Au 31 décembre 1967, 36 (39) des 39 cases du bâtiment provisoire de la halle de Rive au Pré-l'Evêque étaient louées à 31 (34) locataires.

Pour la halle de l'Ile, on comptait 59 (56) cases louées à 42 (44) commerçants et 25 (28) cases étaient vacantes. Tous les compartiments frigorifiques soit 33 (31) étaient loués à 19 (20) locataires.

F. Marchés

On enregistre à nouveau une légère régression pour la fréquentation des marchés puisque 1675 (1778) emplacements étaient loués à 487 (521) locataires.

Producteurs du canton	159	(178)
Producteurs de la zone	83	(85)
Revendeurs	245	(258)
Total	487	(521)

soit :

	Nombre de locataires	Emplacements occupés
Marché de gros	81 (85)	125 (141)
Marchés de détail	406 (436)	1550 (1637)
Total	487 (521)	1675 (1778)

Marchés de détail

D'une façon générale on constate comme l'an passé que le problème du stationnement se répercute sur les marchés puisque le nombre des procès-verbaux pour stationnement interdit qui était de 1155 en 1966 a été de 1206 en 1967.

Comme chaque année des travaux entrepris sur la voie publique ont perturbé l'exploitation des marchés. Ce fut le cas notamment à la Prairie et au boulevard Helvétique. Le marché de Grenus a vu l'achèvement des travaux entrepris en 1962. Le nouvel aménagement de la place a permis une modification de l'installation des bancs qui a rencontré l'approbation des vendeurs et des acheteurs.

La question du maintien des marchés de Sécheron et de Vermont peut se poser. Créés tous deux à la suite de pétitions de locataires des rues avoisinantes, appuyées par des associations de quartier, Sécheron en 1948 et Vermont en 1957, ils ont été très fréquentés mais l'engouement du début s'est très vite ralenti si l'on en juge par les chiffres suivants :

	Année	Nombre de locataires	Emplacements loués
Sécheron, juin	1948	44	85
	1956	14	32
	1962	10	20
	1967	5	12
Vermont, décembre	1957	55	122
	1962	31	71
	1967	13	40

Marché de gros

Pour sa dernière année complète d'exploitation, ce marché a donné satisfaction. Le transfert est prévu pour la fin du premier semestre 1968.

Marchés aux sapins

Une surface totale de 4415 m² (4080 m²) a été louée à 47 (46) vendeurs.

Marchés spéciaux

Le nombre des camelots autorisés à vendre a été de 12 (15) et 168 (356) quittances leur ont été délivrées. Sur les marchés ouverts les jours de fête et durant certaines périodes (Champ de foire, Salon de l'auto et promotions) 411 (261) quittances ont été remises aux étalagistes et 125 (84) aux fleuristes.

G. Naturalisations

(voir sous administration générale)

Durant l'année 1967 il a été reçu 362 (434) demandes se répartissant comme suit :

222	(271)	demandes de préavis municipal pour confédérés (art. 9, 10 et 10 A)
39	(46)	demandes de préavis municipal pour étrangers (art. 11 A et 12)
101	(117)	dossiers pour le Conseil municipal (étrangers art. 11).

Au 31 décembre il restait 63 (92) enquêtes à faire soit 36 (57) pour le Conseil administratif et 27 (35) pour le Conseil municipal.

Les demandes reçues ont nécessité l'affichage sur les panneaux officiels et la publication dans la *Feuille d'Avis* de 8 (9) tableaux de candidats confédérés et 5 (8) listes représentant 82 (112) candidats étrangers ont été soumises au Conseil municipal.

Le produit des taxes d'inscription s'est élevé à Fr. 22 475,— (20 150,—) se répartissant comme suit :

75	(104)	confédérés à Fr. 25,— . . .	Fr. 1 875,—
143	(142)	confédérés à Fr. 50,— . . .	Fr. 7 250,—
39	(39)	étrangers à Fr. 50,— . . .	Fr. 1 950,—
114	(85)	étrangers à Fr. 100,— . . .	Fr. 11 400,—
Total			Fr. 22 475,—

La part de la Ville de Genève sur les taxes d'admission encaissées par l'Etat a été de Fr. 82 533,35 (96 533,30).

Le produit de ces taxes est réparti par l'Etat de la façon suivante :

- $\frac{1}{3}$ aux œuvres de bienfaisance (somme versée au Département de la prévoyance sociale et répartition décidée chaque année par le Conseil d'Etat) ;
- $\frac{1}{3}$ au fonds de bienfaisance de la commune dont le nouveau citoyen a acquis le droit de cité ;
- $\frac{1}{3}$ à l'Etat.

460 SERVICE VÉTÉRINAIRE MUNICIPAL ET ABATTOIR

Directeur : M. P. DESPRÉS

Cercle d'inspection de la Ville comprenant les communes de : Genève, Carouge, Lancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Vernier (239 249 habitants au 30 novembre 1967). Population du canton : 316 198 habitants.

I. Abattoir municipal

A. PERSONNEL

L'effectif du personnel régulier au 31 décembre 1967 était de 36 personnes, se répartissant ainsi :

Section sanitaire (responsable M. J. Tobler) : 6 personnes
Section technique (responsable M. G. Arlettaz) : 18 personnes
Groupe administratif (resp. M. L. Bergerat) : 12 personnes

Le personnel supplémentaire et occasionnel avait un effectif de 13 personnes.

Mutations et nominations :

- 3 employés ont démissionné ou ont été transférés dans d'autres services
- 4 employés ont été nommés.

Il est nécessaire de relever que les grandes difficultés rencontrées dans l'engagement du personnel nous obligent à recourir aux services d'employés et ouvriers supplémentaires, ce qui ne va pas sans perturber la bonne marche du travail.

B. ACTIVITÉ

On peut noter une légère augmentation du poids total des animaux abattus ainsi que de celui des viandes importées.

Jour d'abattage

le plus fort : 13 mars 1967 : 928 têtes = 88 961,5 kg.

Jour d'abattage

le plus faible : 14 juillet 1967 : 18 têtes = 5 048,5 kg.

Les arrivages de bétail étranger ont augmenté, notamment en provenance de Hongrie et du Danemark.

Tableau I. — Abattages 1967

CATÉGORIES	NOMBRE DE TÊTES ET PROVENANCE DES ANIMAUX					Poids chaud de la viande obtenue en kg.	Poids moyens kg.	Différence avec exercice 1966	
	Genève	Autres cantons	Etranger	Total 1967	Total 1966			Tonnes en plus	Tonnes en moins
Taureaux	140	1.692	—	1.832	1.604	463.695,5	253,1	49,94	—
Bœufs	177	1.247	414	1.838	2.284	501.079,0	272,6	—	132,57
Vaches	410	5.684	—	6.094	5.480	1.756.328,5	288,2	207,35	—
Génisses	739	4.643	30	5.412	4.774	1.372.917,6	253,6	171,33	—
Total gros bétail . .	1.466	13.266	444	15.176	14.142	4.094.020,6	269,7	296,07	—
Veaux	1.329	20.130	—	21.459	20.214	1.780.193,3	82,9	151,74	—
Moutons	9.645	7.224	—	16.869	23.075	334.279,8	19,8	—	128,96
Chèvres	—	9	—	9	15	80,6	8,9	—	0,11
Porcs	8.972	25.954	1.039	35.965	33.123	3.239.752,8	90,0	188,76	—
Chevaux	65	199	53	317	363	93.318,0	294,3	—	13,70
Totaux	21.477	66.782	1.536	89.795	90.932	9.541.645,1	106,2	493,78	—

Tableau 2. — Chiffres comparés des abattages de 1928 à 1967

Années	Têtes	Poids chaud	Poids moyens annuels	Augmentation en % par rapport à					
				Année précédente		1950		Moyenne 1928/48	
				Têtes	Poids	Têtes	Poids	Têtes	Poids
Moyenne 1928/48	47 362	3 543 000,0	74,80	—	—	—	—	—	—
1950	50 529	4 294 964,1	84,99	—	—	—	—	6,68	21,22
1951	51 464	4 353 807,6	84,59	1,85	1,37	1,85	1,34	8,66	22,88
1952	55 181	4 710 250,1	85,36	7,22	8,18	9,20	6,96	16,50	32,94
1953	60 658	4 844 860,3	79,85	9,92	2,85	20,04	12,80	28,07	36,74
1954	64 091	5 287 066,6	82,49	5,65	9,12	26,84	23,09	35,32	49,22
1955	69 898	6 253 549,0	89,46	9,06	18,28	38,33	45,60	47,58	76,50
1956	77 671	7 078 189,8	91,13	11,12	13,18	53,71	64,80	63,99	99,78
1957	76 307	7 247 352,4	94,97	— 1,75	2,39	51,01	68,74	61,11	104,53
1958	80 818	7 448 000,2	92,15	5,91	2,77	59,84	73,41	70,64	110,21
1959	85 607	7 678 016,5	87,89	5,92	3,08	69,42	78,76	80,75	116,70
1960	89 168	8 222 283,6	92,21	4,15	7,08	76,46	91,44	88,26	132,07
1961	89 079	8 538 326,8	95,85	— 0,10	3,84	76,29	98,79	88,08	140,99
1962	86 397	8 678 120,1	100,44	— 3,01	1,63	70,98	102,05	82,42	144,94
1963	88 038	8 655 606,1	98,31	1,89	— 0,25	74,23	101,52	85,88	144,30
1964	89 075	8 971 816,9	100,72	1,17	3,65	76,28	108,89	88,07	153,22
1965	87 204	8 947 018,7	102,59	— 2,10	— 0,27	72,58	108,31	84,12	152,52
1966	90 932	9 047 862,6	99,50	4,27	1,12	79,96	110,66	91,99	155,37
1967	89 795	9 541 645,1	106,26	— 1,25	5,45	77,70	122,17	89,59	169,30

Tableau 3. — Evolution de l'abattage, en têtes

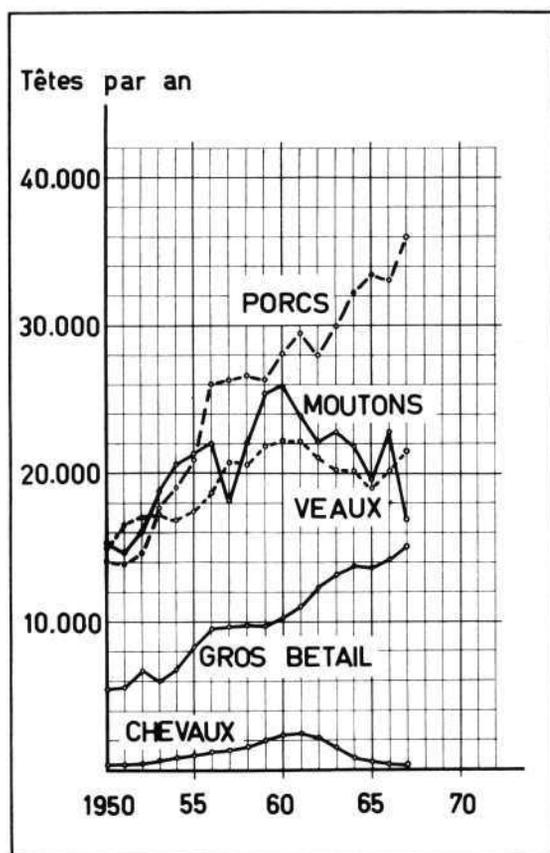
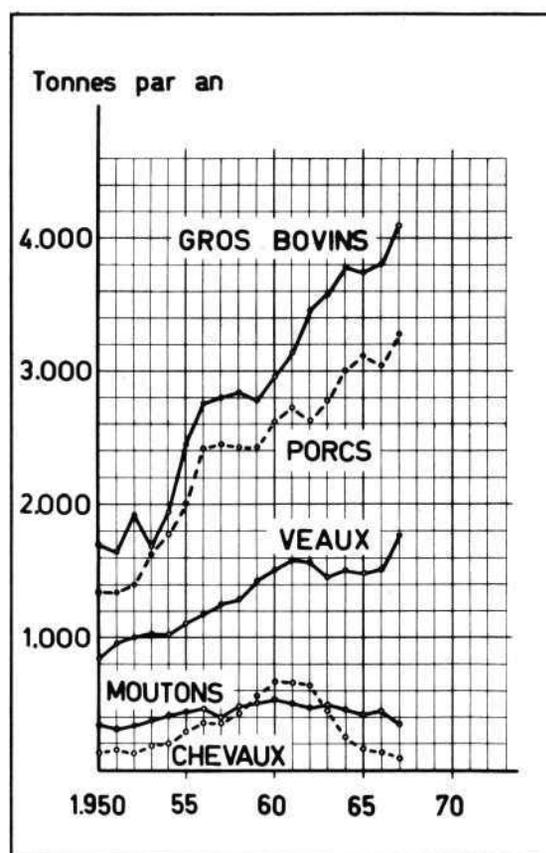


Tableau 4. — Evolution de l'abattage, en poids



C. EXPLOITATION

a) Eau froide :

Consommation générale . . .	325 420 m ³	(3,62 m ³ /tête)
soit machines frigorifiques . . .	110 807 m ³	(1,23 m ³ /tête)
ateliers privés et triperies . . .	128 956 m ³	(1,44 m ³ /tête)
halles, nettoyages, divers . . .	85 657 m ³	(0,95 m ³ /tête)

b) Eau chaude :

Production annuelle ** . . .	15 537 m ³	(0,17 m ³ /tête)
Eau froide additionnelle . . .	3 898 m ³	
Distribution annuelle . . .	19 435 m ³	(0,22 m ³ /tête)
dont ateliers privés et triper. . .	10 312 m ³	(0,11 m ³ /tête)

** dont 11 430 m³ ont été produits par récupération des chaleurs de condensation de l'U.T.M.C.

- c) *Electricité* (force et lumière) :
- | | | |
|-----------------------|---------------|------------------|
| Consommation annuelle | 1 174 440 kWh | (13,08 kWh/tête) |
| dont machines frigor. | 598 400 kWh | (6,66 kWh/tête) |
- d) *Energie thermique* :
- La consommation totale d'huile de chauffage de la centrale thermique commune (Abattoir et U.T.M.C.) :
- | | | |
|--|--------------|----------------------------|
| 623 700 kg., | représentant | 6,24.10 ⁹ kcal. |
| Energie thermique vendue à l'U.T.M.C. | | 1,42.10 ⁹ kcal. |
| Energie thermique consommée à l'abattoir | | 4,82.10 ⁹ kcal. |
| soit 5,37.10 ⁴ kcal/tête ou 5,37 kg. d'huile de chauffage/tête. | | |

L'important effort de rationalisation interne appliqué aux installations existantes fait que, malgré la mise en exploitation des nouvelles constructions, les consommations totales et spécifiques n'ont que fort peu augmenté par rapport aux valeurs des années précédentes.

D. TRAVAUX

Les travaux de première étape se sont terminés au début de l'année et les nouveaux bâtiments ont été officiellement inaugurés, le 6 avril 1967, en présence d'une foule d'invités, par M. L. Billy, Conseiller administratif délégué au Service vétérinaire municipal et de l'Abattoir, et M. C. Ketterer, Conseiller administratif délégué aux Travaux.

La mise en route des nouvelles installations, l'instruction du personnel technique, notamment en ce qui concerne l'exploitation sans surveillance permanente de la centrale thermique, les nouveaux aménagements indispensables et les problèmes posés par la sécurité, ont nécessité de la part du personnel une activité accrue.

Malgré ces tâches exceptionnelles, les travaux importants suivants ont en outre été effectués par la section technique :

1. Installation complète des machines-outils et équipement de l'atelier central ;
 2. Aménagements divers en vue de l'inauguration officielle des travaux d'extension, première étape ;
 3. Regroupement et aménagement des divers dépôts et réserves de matériel et d'équipement ;
 4. Remise en état, modification et amélioration des installations de chauffage de divers locaux de travail ;
 5. Construction de chariots pour le transport des déchets d'origine carnée ;
 6. Modification et amélioration de l'éclairage de la station de lavage et de désinfection des véhicules ;
 7. Equipement des centrales thermiques en vue de l'exploitation sans surveillance permanente ;
 8. Extension et amélioration du système d'alarme interne et mise au point de divers dispositifs de sécurité ;
 9. Equipement de plusieurs emplacements adéquats pour l'emploi généralisé d'appareils mobiles de nettoyage et de désinfection ;
 10. Remise en état et réfection des peintures des halles d'abattage pour porcs et pour petit bétail ainsi que de divers locaux de travail ;
 11. Installation et équipement de divers dispositifs de manutention mécanique ;
 12. Amélioration et extension de la signalisation interne (circulation - sorties de secours - etc.) ;
 13. Travaux préparatoires pour la réception du bétail et du lavage à prépaiement des véhicules ;
 14. Mise en ordre et démolition d'équipements provisoires établis durant les travaux d'extension ;
- Etc.

E. ADMINISTRATION

Le fonds de réserve s'élevait au 31 décembre 1967 à Fr. 1 812 910,96 grâce au versement d'une somme de Fr. 129 138,06, excédent des produits du compte d'exploitation et à l'inscription de l'intérêt.

Par suite des tâches toujours plus importantes incombant au personnel, une réorganisation du Service a été faite et a porté principalement sur une modification de sa structure.

M. J. Tobler est devenu chef de la section sanitaire et assure l'intérim du directeur.

M. G. Arlettaz s'est vu confier la direction de la section exploitation.

M. L. Bergerat a été chargé du groupe administratif.

Comme nous le relevions plus haut, malgré les difficultés très grandes rencontrées dans l'engagement du personnel, diverses réalisations administratives ont été menées à bien, telle que la refonte de la comptabilité et des statistiques, consécutive à l'introduction des cartes perforées. Ces transformations seront poursuivies jusqu'à l'adaptation complète du Service aux méthodes les plus modernes de gestion.

F. RÉFECTOIRE

Le réfectoire a connu dès son ouverture un grand succès grâce à l'excellence de sa tenue et à la qualité des mets offerts.

La fréquentation hebdomadaire a été d'environ 1000 personnes.

Grâce aux recettes et à la subvention de Fr. 2903,35, versée par le Service vétérinaire municipal et de l'Abattoir, la totalité des frais d'exploitation, qui se sont montés à Fr. 141 510,35 ont été couverts.

G. COMMISSION CONSULTATIVE

La Commission des usagers, constituée de MM. A. Forrer (Syndicat de la Boucherie), J. Dommann (Société coopérative suisse de Consommation), F. Vecchio (Vecchio & Cie), G. Vuille (Société coopérative Migros), P. Rivollet (Laiteries Réunies), C. Genecand (Société des Maîtres-charcutiers), L. Rossignelly (Bouchers chevalins), G. Reymond (Triperies), C. Séchaud (Gaudet-Séchaud S.A.), H. Pellorce (Marchands en comestibles), M. Bovagne (F.C.T.A.), R. Gonseth (Groupement des Usagers de l'Abattoir), s'est réunie le 27 avril 1967 sous la présidence de M. L. Billy et le 5 octobre 1967 sous la présidence de M. P. Raisin, Conseiller administratif délégué au Service vétérinaire municipal et de l'Abattoir, qui a succédé comme magistrat à M. L. Billy en juin 1967.

De plus, de nombreuses réunions de la Sous-Commission de Travail ont fait ressortir la nécessité de poursuivre l'étude de la deuxième étape de l'extension de l'Abattoir et de prévoir des aménagements provisoires pour continuer à assurer toutes les tâches journalières qui sont en continuelle progression.

B. TABLEAUX RÉSULTANT DE L'INSPECTION

Tableau 5. — Origine des viandes inspectées

CATÉGORIES	Viande provenant de l'abattage kg.	Viandes foraines kg.		Total inspecté kg.
		indigènes	étrangères	
Bovin	4.012.140,2	2.229.395,0	1.165.495,0	7.407.030,2
Veau	1.744.589,4	429.013,0	20.061,0	2.193.663,4
Mouton	327.594,2	8.758,0	658.069,0	994.421,2
Chèvre	79,0	46.682,0	464,0	47.225,0
Porc	3.174.957,7	2.340.538,0	73.047,0	5.588.542,7
Cheval	91.451,6	52.982,0	282.505,0	426.938,6
Prépar. cons. limitée	—	1.459.902,0	1.006,0	1.460.908,0
Prépar. longue cons.	—	818.955,0	22.905,0	841.860,0
Abats et boyaux	935.081,0	267.440,0	289.834,0	1.492.355,0
Poisson	—	444.954,0	567.445,0	1.012.399,0
Volaille	—	445.090,0	1.007.325,0	1.452.415,0
Gibier	—	27.202,0	5.244,0	32.446,0
Crustacés et mollusques	—	40.505,0	16.534,0	57.039,0
Lapin	—	49.671,0	19.408,0	69.079,0
Totaux kg.	10.285.893,1	8.661.087,0	4.129.342,0	23.076.322,1

II. Inspection des viandes

A. EPIZOOTIES

Dans le cadre de la lutte officielle contre les épizooties, 523 têtes de bétail ont été abattues, se répartissant comme suit :

tuberculose bovine	28 têtes (bétail indigène)
	94 têtes (bétail étranger)
brucellose bovine	140 têtes (bétail indigène)
brucellose ovine	261 têtes (bétail indigène)

Il n'est pas aisé de connaître exactement la provenance de toutes les viandes foraines car les grossistes et expéditeurs de viande domiciliés en dehors de Genève envoient leurs marchandises sans en préciser toujours le lieu d'origine.

Les viandes étrangères seront donc définies comme celles qui arrivent directement d'un pays étranger pour un commerçant domicilié à Genève.

Les principaux pays exportateurs de viande ont été en 1967 :

pour la viande de bœuf :	le Danemark, la Hollande, la Hongrie, l'Allemagne, la Rhodésie, l'Argentine, le Canada, l'Ecosse, l'Australie et les Etats-Unis ;
pour la viande de veau :	la Hollande et la France ;
pour la viande de mouton :	l'Irlande, l'Angleterre, l'Ecosse, le Groënland, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, le Danemark et la Bulgarie ;
pour la viande de cheval :	l'Argentine, l'Irlande, le Canada et la Pologne ;
pour la viande de porc :	le Danemark, la France, l'Allemagne et la Hongrie ;
pour la volaille :	la France, le Danemark, les Etats-Unis et l'Italie ;
pour le poisson :	la France, le Danemark, la Hollande, l'Espagne, la Grèce, la Suède et la Tunisie ;
pour les crustacés :	la France, le Portugal, l'Irlande et la Norvège ;
pour le lapin :	le Danemark, la Pologne et l'Italie.

Tableau 6. — Consommation des viandes

CATÉGORIES	Total des viandes inspectées (Poids froids) kg.	DÉDUCTIONS		VIANDES CONSOMMÉES A GENÈVE		
		Viande impropre à la consommat. kg.	Viande expéd. hors Genève kg.	Poids total kg.	Propre à la consommation kg.	Conditionnellement propre à la consom. kg.
Bovin	7.407.030,2	8.722,5	584.114,0	6.814.193,7	6.808.182,7	6.011,0
Veau	2.193.663,4	1.163,5	95.108,0	2.097.391,9	2.094.005,1	3.386,8
Mouton	994.421,2	2.744,0	83.627,0	908.050,2	906.031,4	2.018,8
Chèvre	47.225,0	—	—	47.225,0	47.225,0	—
Porc	5.588.542,7	2.752,4	197.183,0	5.388.607,3	5.371.793,3	16.814,0
Cheval	426.938,6	1.031,0	—	425.907,6	425.907,6	—
Prépar. cons. limitée	1.460.908,0	—	581.526,0	879.382,0	879.382,0	—
Prépar. de longue cons.	841.860,0	—	60.720,0	781.140,0	781.140,0	—
Abats	1.492.355,0	69.693,0	282.319,0	1.140.343,0	1.136.193,0	4.150,0
Poisson	1.012.399,0	2.262,0	—	1.010.137,0	1.010.137,0	—
Volaille	1.452.415,0	73,0	—	1.452.342,0	1.452.342,0	—
Gibier	32.446,0	—	—	32.446,0	32.446,0	—
Crustacés, mollusques, grenouilles	57.039,0	—	—	57.039,0	57.039,0	—
Lapins	69.079,0	31,0	—	69.048,0	69.048,0	—
Totaux en kg.	23.076.322,1	88.472,4	1.884.597,0	21.103.252,7	21.070.872,1	32.380,6

Tableau 7. — Chiffres comparés du total des viandes inspectées de 1951 à 1967

Année	Viandes inspectées à l'Abattoir	Viandes foraines	TOTAL INSPECTÉ	Augmentation en % par rapport à :	
				Année précédente	1951
1951	4.771.079,0	4.419.912,0	9.190.991,0	—	—
1952	5.156.818,0	5.212.582,0	10.369.400,0	12,82	12,82
1953	5.342.411,0	5.430.607,0	10.773.018,0	3,89	17,21
1954	5.809.416,0	5.416.700,0	11.226.116,0	4,20	22,14
1955	6.813.478,0	5.388.346,0	12.201.824,0	8,69	32,75
1956	7.697.801,0	5.254.168,0	12.951.969,0	6,14	40,92
1957	7.850.213,0	5.456.681,0	13.306.894,0	2,74	44,78
1958	8.091.056,0	6.181.906,0	14.272.962,0	7,25	54,85
1959	8.363.404,0	6.229.820,0	14.593.224,0	2,24	58,77
1960	8.931.684,0	7.249.615,0	16.181.299,0	10,88	76,05
1961	9.240.534,0	8.056.930,0	17.297.464,0	6,89	88,20
1962	9.351.248,0	8.959.686,0	18.310.934,0	5,85	99,22
1963	9.345.266,0	9.945.547,0	19.290.813,0	5,35	109,88
1964	9.665.315,0	11.639.608,0	21.304.923,0	10,44	131,80
1965	9.622.677,0	11.829.918,0	21.452.595,0	0,69	133,40
1966	9.758.039,0	12.363.575,0	22.121.614,0	3,11	140,68
1967	10.285.893,0	12.790.429,0	23.076.322,0	4,31	151,07

Tableau 8. — Evolution de la consommation de viande, en poids

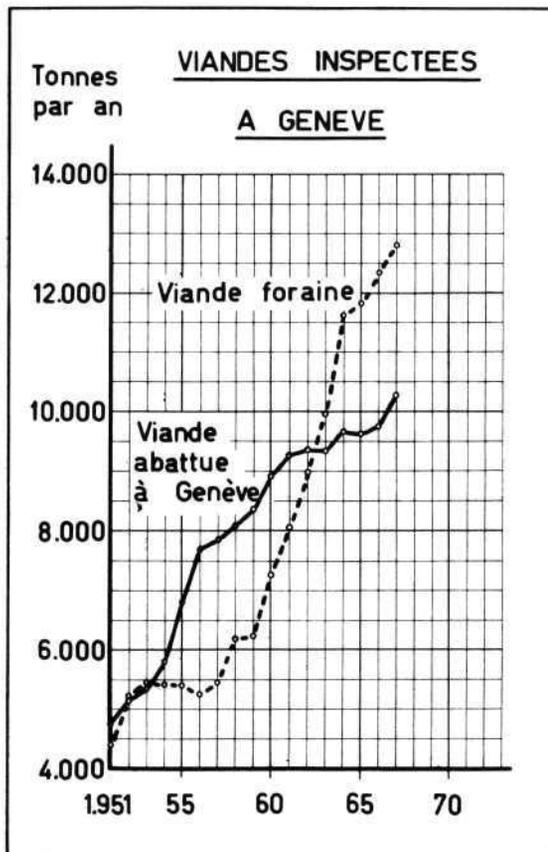
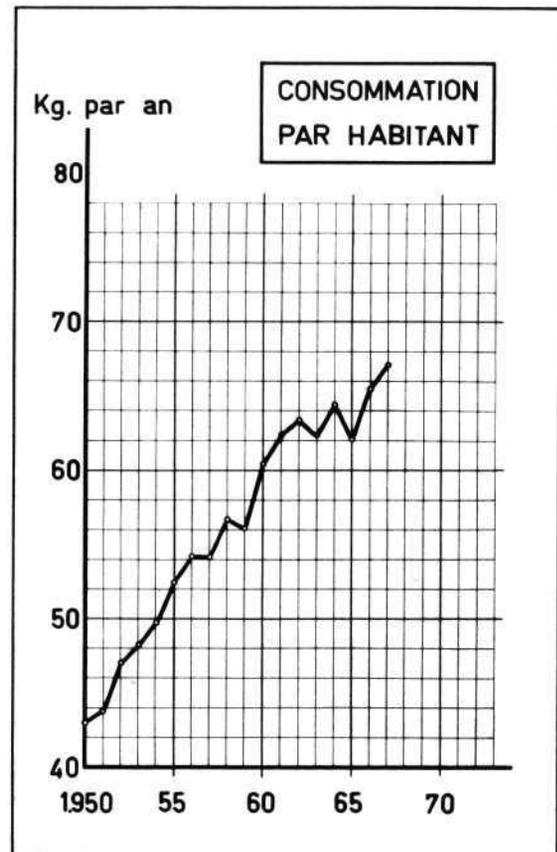


Tableau 9. — Evolution de la consommation de viande, par habitant



C. CONTRÔLES VÉTÉRINAIRES

Tableau 10. — Animaux dont la viande a nécessité un examen complémentaire

	Taureaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Veaux	Moutons	Chèvres	Porcs	Chevaux	Totaux
Nombre de têtes	5	6	80	25	146	229	—	191	7	689
(dont abattages d'urgence) . .	(2)	(6)	(47)	(18)	—	(228)	—	(185)	(7)	(493)
Décision prise :										
Conditionn. propre à la consomm.	3	1	17	8	51	52	—	153	—	285
Impropre à la consommation . .	1	2	16	7	30	137	—	26	3	222

a) Saisies d'organes

Des saisies d'organes (totales ou partielles) ont été effectuées sur 51 885 têtes, motivées par :

— affections parasitaires :	
cysticercose bovine	154
échinococcose bovine	39
échinococcose porcine	23
autres parasitoses	20 704
— tuberculose	32 (étranger : 16)
— tumeurs	5
— lésions localisées	2 139
— anomalies, souillures	28 789

b) Examens de laboratoire

En plus des analyses effectuées à la suite de l'inspection des viandes d'abattage et des viandes foraines, des examens de salubrité ont été faits sur des marchandises prélevées sur les lieux de fabrication et de vente.

Les marchandises qui ont été examinées ont pour origine :

	Ex. bact.	Phys. chim.	Microsc.	Antibiot.
1. viandes d'abattage	161	182	—	123
2. viandes foraines	44	61	—	23
3. trichinoscopie	—	—	5	—
4. poissons, crustacés et mollusques	2	3	—	—
5. viandes hachées et préparations	145	—	—	—
6. conserves	1	—	—	—
7. recherches suite autopsies	5	—	2	—
8. recherches farines animales	29	—	—	—

Plusieurs analyses ont été effectuées pour la détermination régulière de la qualité et du pH des eaux de chaudières.

c) Contrôle du commerce

Au 31 décembre 1967, l'effectif des exploitations sous contrôle était de :

— boucheries-charcuteries	281 (271 en 1966)
— boucheries chevalines	40 (38 en 1966)
— comestibles-poissonneries	110 (101 en 1966)
— alimentation générale	494 (526 en 1966)
— divers	113 (109 en 1966)
Total	1 038 (1 045 en 1966)

Nombre de visites de contrôle effectuées :

— dans les locaux de fabrication et de vente	1 586
— dans les halles et sur les marchés publics	364
— inspections régulières à domicile	1 124
— inspections à domicile sur demande	30
— à l'étal de basse-boucherie	46
— pour le compte de l'Office vétérinaire cantonal	75
Total	3 225

Au cours de ces visites de contrôle, des rapports ont été établis, motivés par :

a) locaux ou installations non conformes	6
b) manque d'hygiène	8
c) marchandises altérées	14
d) marchandises non conformes	6
e) vente de marchandises sans autorisation	4
f) marchandises soustraites à l'inspection	7

Des préparations de viande ont été confisquées dans 25 cas et 55 emballages défectueux ou non conformes, ainsi que diverses préparations de viande, ont été détruits.

13 rapports ont été transmis à l'Office vétérinaire cantonal pour des suites pénales.

III. Basse-boucherie

L'étal de basse-boucherie, qui n'est ouvert que le samedi matin, a assuré durant l'année 1967 le débit de :

6 011 kg. de viande de bœuf
3 386 kg. de viande de veau
16 815 kg. de viande de porc
2 019 kg. de viande de mouton
29 kg. de saucissons.

Les prix de ces marchandises, fixés en tenant compte des cours du marché de bétail de boucherie, ont été établis comme suit :

Fr. 3,65 pour la viande de bœuf
Fr. 4,70 pour la viande de veau
Fr. 3,— pour la viande de porc
Fr. 3,55 pour la viande de mouton.

La recette qui s'est élevée à Fr. 106 428,70 a été répartie aux différents propriétaires après déduction d'une commission de 21 % versée au Syndicat de la Boucherie de Genève pour ses frais de gérance.

IV. Usine de Traitement des Matières Carnées

La mise en exploitation de la nouvelle Usine de Traitement des Matières Carnées nous a permis de faire face à toutes nos obligations, et une masse de

805 755 kg. de déchets,
49 000 kg. de sang

a été transformée.

Ces déchets avaient plusieurs origines, soit :

1. Abattoir : organes impropres à la consommation ou non utilisés 603 919 kg.
2. Abattoir : sang industriel 49 000 kg.
3. Abattoir : viandes déclarées impropres à la consommation par l'inspection 88 472 kg.

4. Boucheries : déchets de fabrication et invendus 45 167 kg.
5. Exploitations agricoles et fourrière : cadavres d'animaux périssables 60 889 kg.
6. Laboratoires et service frontière : animaux et marchandises 7 307 kg.

Le ramassage de ces matières a nécessité 829 déplacements de notre véhicule.

Les animaux périssables ont tous été autopsiés et les examens complémentaires ont été effectués chaque fois que cela s'est avéré utile. Aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été mise en évidence.

La totalité de ces matières carnées a été traitée par procédé thermo-chimique et il a été possible de produire :

- 138,6 tonnes de farine de viande,
- 22,4 tonnes de farine mixte,
- 130,5 tonnes de graisse.

La qualité de ces marchandises, ainsi que leur innocuité, contrôlées très régulièrement par nos soins, se sont révélées bonnes. Ces farines ont pu être écoulées sans difficulté sur le marché.

Tableau 11. —

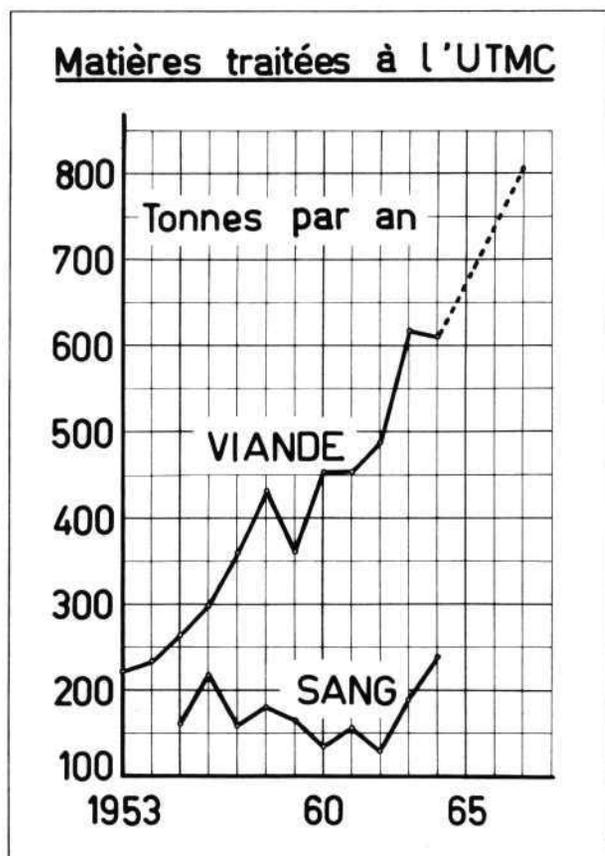
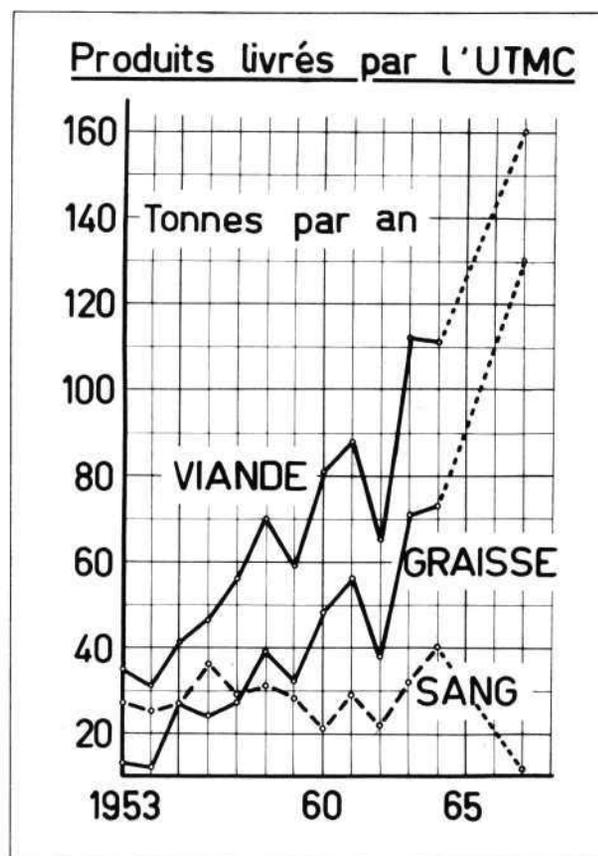


Tableau 12. —



466 SECOURS CONTRE L'INCENDIE

Chef de service :
M. Jean-Marc DELESDERRIER, major

4460 POSTE PERMANENT (Cp. d'EM)

1. Personnel

Effectifs	Mutations		au 31.12.1967	au 31.12.1966
	+	-		
Officiers	—	—	7	7
Sous-of. supérieurs	+ 1	— 1	1	1
Sergents	+ 1	— 1	3	3
Caporaux	+ 3	— 3	12	12
Appointés, sapeurs	+ 11	— 6	55	50
<i>Téléphonistes prof.</i>				
Sergent	—	—	1	1
Caporaux	—	—	4	4
Appointés, sapeurs	+ 1	— 1	6	6
<i>Hors-rangs</i>				
Sergents	+ 1	—	2	1
Caporaux	+ 2	—	2	—
Appointé	+ 1	— 1	1	1
<i>Civils</i>				
employé de bureau	—	—	—	—
Peintre en voitures	+ 1	—	1	—
Tailleur	+ 1	—	1	—
Récapitulation	+ 23	— 13	96	86

Durant l'année 1967, nous avons enregistré : 12 admissions (11 sapeurs et 1 ouvrier tailleur civil), 1 démission (1 sapeur) et une permutation à la Protection civile municipale (1 Sgfm.).

La formation de ces 11 sapeurs, au cours d'une école de recrues de 4 mois, nous a permis de renforcer quelque peu l'effectif des sections d'interventions, tout en créant quelques postes indispensables à la bonne marche du service.

- Chef-mécanicien (contrôle, entretien et réparation de 30 véhicules) ;
- Magasinier (contrôle matériel, outillage, etc.) ;
- Tailleur civil (entretien équipements de 500 personnes PP, Bataillon, Sauveteurs) ;
- Peintre en voiture (entretien de tout le parc véhicules de la Ville de Genève).

Le tableau ci-dessous indique l'organisation actuelle complète du Service.

Les absences du personnel du Poste Permanent se décomposent de la manière suivante :

vacances	2224,5 jours
militaire	801,5 jours
maladie	380 jours
accidents non-professionnels	214 jours
accidents professionnels	110 jours
absences diverses	51 jours
Total général des absences	3781 jours

soit une moyenne de 39,5 jours par homme (43,4 jours par homme en 1966).

Les absences pour cause de service militaire et assurance militaire représente à elle seules plus de 10 jours par homme pour l'année 1967.

Evolution des journées d'absences par suite d'accidents :

	1965	1966	1967
Accidents professionnels	331	186	110
Accidents non-professionnels	73	97	214

Durant cet exercice, nous avons déploré 8 accidents survenus lors d'interventions, avec un cas d'hospitalisation (Bowling de Plainpalais).

Les hommes du Poste Permanent, en congé, ont été alarmés deux fois en renfort.

2. Interventions

Genres de sinistres	Ville de Genève	Com-munes	Hors canton	Total 1967	Total 1966
Incendies et débuts d'incendies	351	198	2	551	612
Sauvetages de personnes	77	22	—	99	78
Sauvetages d'animaux	31	11	—	42	41
Dépannages d'ascenseurs	316	34	—	350	367
Feux de cheminées	37	20	—	57	63
Prévention chute de matériaux	62	13	—	75	96
Dérangements calos à mazout	41	9	—	50	41
Inondations	48	7	—	55	58
Chaudières surchauffées	29	4	—	33	42
Refoulements de fumée	85	8	—	93	117
Fuites d'hydrocarbures	82	8	—	90	59
Odeurs de gaz	71	12	—	83	64
Dérangements installations électriques	39	12	—	51	32
Fausse alertes dues aux avertisseurs	69	16	—	85	57
Alarmes fallacieuses	15	4	—	19	28
Interventions diverses	38	11	—	49	51
Explosions	10	4	—	14	11
Total Poste central	1050	333	2	1385	1568
Total Poste rive droite	351	60	—	411	249
Total général des interventions	1401	393	2	1796	1817

soit en moyenne : 5 interventions par jour.

Répartition des heures d'alarmes

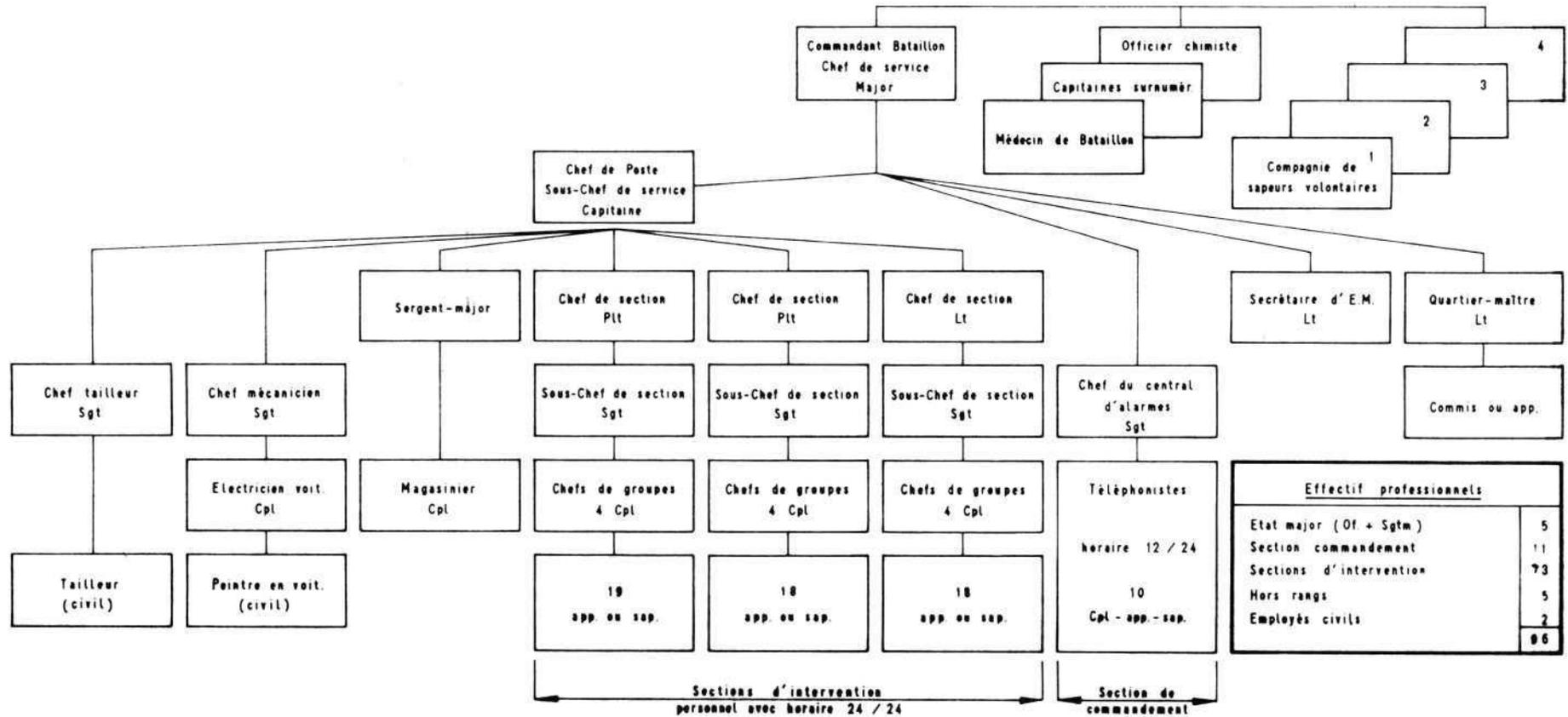
- 1) heures de travail 758 interventions = 42,2 %
- 2) heures de repas de midi 289 interventions = 16,1 %
- 3) heures de repas du soir 358 interventions = 19,9 %
- 4) heures de nuit 391 interventions = 21,8 %

Total 1796 interventions

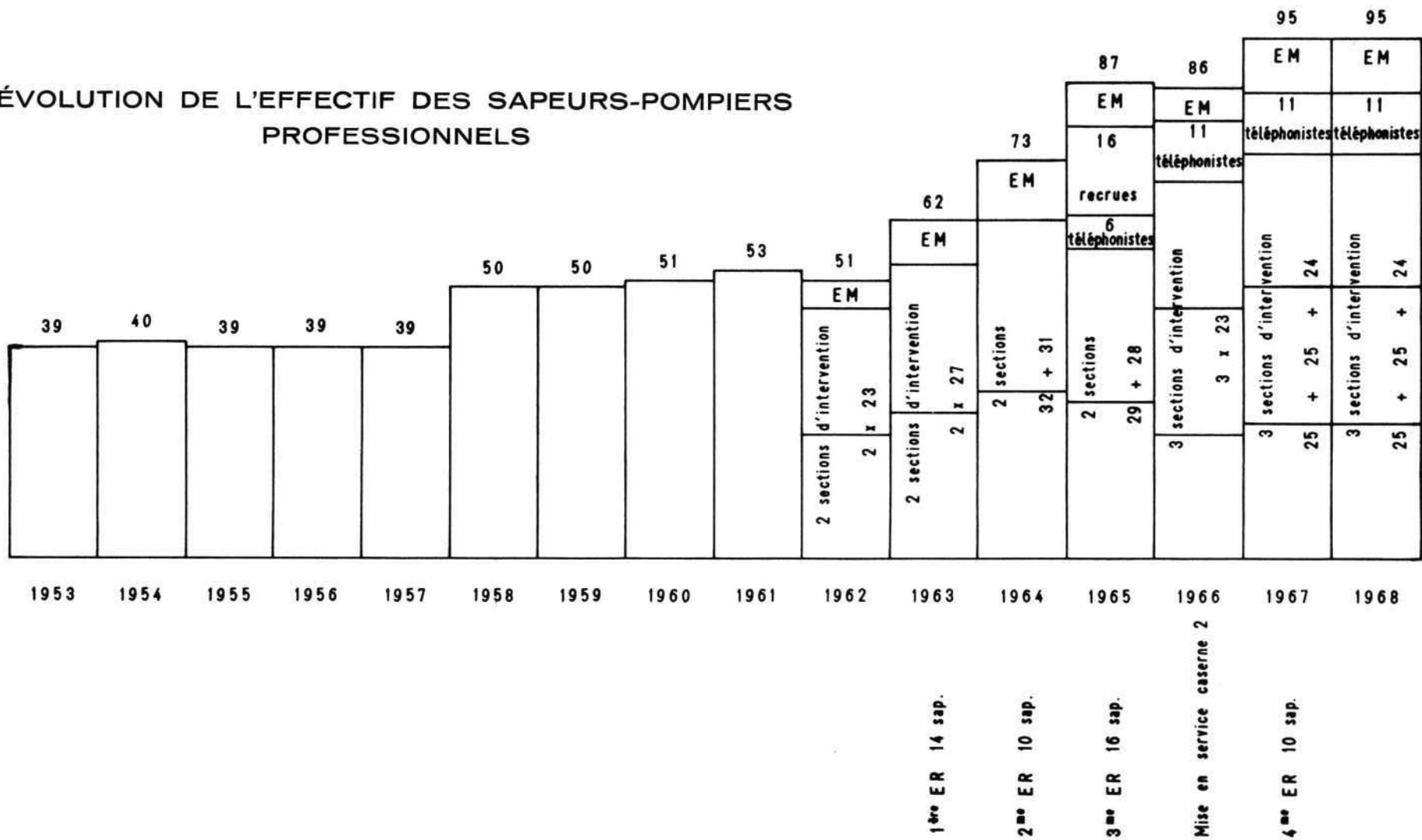
Il convient d'attirer l'attention sur la progression des interventions suivantes :

	1965	1966	1967
Explosions	6	11	14
Fuites d'hydrocarbures	36	59	90

ORGANISATION DU SERVICE DU FEU DE LA VILLE DE GENÈVE
(au 31.12.67)



ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS



Devant la menace de pollution toujours plus grande que représente l'emploi, le transport et le stockage des hydrocarbures, il devient urgent, pour les autorités, de confirmer cette nouvelle mission à notre service de secours en lui attribuant les moyens spécifiques en rapport avec une communauté de plus de 300 000 habitants.

Sinistres les plus importants

3 août 1967 à 0810 h. — Autocar en feu suite à un accident de circulation avec une voiture sur la route de Vernier — 3 lances + 2 lances à poudre (500 kg. de poudre) — 22 hommes — 8 véhicules — Le conducteur de la voiture est mort carbonisé à l'intérieur de son véhicule.

3 septembre 1967 à 2302 h. — Feu de ferme à Chouilly — 9 lances — 420 mètres de conduites.

16 septembre 1967 à 0253 h. — Feu d'une fabrique de meubles — avenue Industrielle à Carouge — 6 lances.

28 septembre 1967 à 1829 h. — Incendie au Bowling de Plainpalais — 11, rue des Maraîchers — une heure de lutte — 3 lances — 1 générateur à mousse légère — 680 mètres de tuyaux — 23 appareils respiratoires — 14 recharges air comprimé — 83 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires — 15 véhicules — 7 victimes d'asphyxie — 2 sapeurs-pompiers blessés et intoxiqués, dont 1 hospitalisé.

21 décembre 1967 à 0859 h. — Explosion à la station-service MOBIL — 27, route des Acacias — 2 lances — une lance à poudre (600 kg.) — 1 blessé grave.

Répartition des interventions par secteurs géographiques

SECTEURS		Superficie en km ²	Population protégée	Interventions caserne I	Interventions caserne II
I	Cp. III (Cité Plainpalais)	4	49 700	657	21
	Arrondissement Arve-Rhône	75	63 100	193	9
Total		79	112 800	850	30
II	Cp. II et IV (Ville rive droite)	8	80 500	195	323
	Communes rive droite	87	47 200	70	48
Total		95	127 700	265	371
III	Cp. I (Eaux-Vives et Champel)	4	43 300	201	7
	Arrondissement Arve et Lac	68	32 400	67	3
Total		72	75 700	268	10
Total général du canton		246	316 200	1 383	411

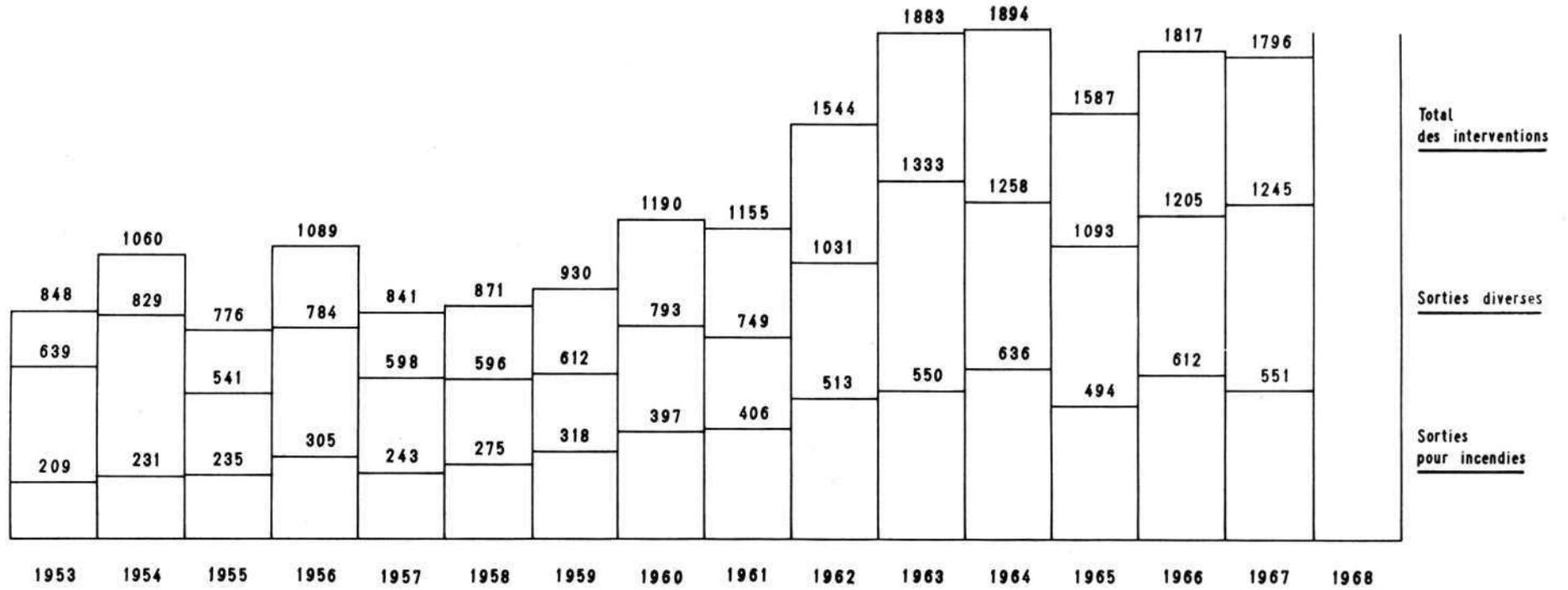
En outre, nous sommes intervenus en renforts :

le 8 février 1967 à FONCENEX (VEIGY) en France pour un feu de ferme ;

le 26 mai 1967 à THONON (France) pour 2 feux simultanés dans une usine et dans un grand magasin.

ÉVOLUTION DES INTERVENTIONS ANNUELLES

Total des interventions - Sorties diverses - Sorties pour incendies



3. Autres activités

a) Usage et caractéristiques du parc des véhicules :

Véhicules	Age en 1968	Sorties en alarmes		Km. parcourus		Observations
		1967	1966	1967	1966	
Ambulance 1	4	186	201	1136	1429	
Ambulance 2	3	68	28	962	849	
Poudre 1 . .	4	28	27	987	1313	
Poudre 2 . .	3	14	12	2384	1629	
Tonne 2 . .	8	—	1	1057	1698	1
Tonne 3 . .	11	178	177	4245	2162	
Tonne 4 . .	8	46	51	2129	1801	
Tonne 5 . .	5	434	481	2792	3532	
Tonne 6 . .	4	356	374	2522	4928	
Echelle 1 . .	3	112	168	2309	2281	
Echelle 2 . .	13	66	126	2323	2868	
Echelle 3 . .	3	44	26	2106	3494	
Fourgon 1 . .	22	4	14	976	561	2
Fourgon 2 . .	4	333	180	2633	3467	3
Fourgon 3 . .	5	248	449	2449	3888	
Fourgon 4 . .	5	36	43	1715	1612	
Fourgon 5 . .	7	182	251	2185	1023	
Jeep 1 Cp. 1	3	2	3	100	1248	4
Jeep 2 Cp. 2	3	1	6	161	815	
Jeep 3 Cp. 3	4	1	6	377	1236	
Jeep 4 Cp. 4	4	2	4	315	243	
Jeep 5 PP . .	11	19	4	5715	4215	
Jeep 6 PP . .	11	2	45	681	347	
Jeep 7 PP . .	3	14	8	7127	3708	
Voiture 1 . .	4	27	73	8056	11037	
Voiture 2 . .	7	35	76	9296	10129	
Fourgonnette	11	7	18	5951	4939	
Voiture Cdmt	4	32	6	1075	3869	
Pionnier léger	4	99	84	1099	2054	5
Mousse légère	1	—	—	44	—	
Total		2576	2942	74907	82375	

- 1 = citerne 4000 litres (pour campagne)
 2 = destiné aux sauveteurs-auxiliaires
 3 = fourgon d'alimentation (campagne)
 4 = générateur à mousse légère (200 m³/min.)
 5 = en construction.

Nombre de véhicules : 30.

Age moyen des véhicules en 1967 : 5 ans.

Pas de véhicule réformé en 1967.

Véhicules neufs entièrement équipés dans nos ateliers :

- Fourgon de commandement (P. C. mobile)
 Fourgon mousse légère (travaux en cours).

Travaux importants sur véhicules :

- Peinture complète sur voiture 1
 Peinture complète sur tonne 3
 Régénération des ressorts sur 8 véhicules
 Modification de la suspension avant tonne 4
 Revision complète de la tonne 5.

b) *Instruction.* — Du 20 au 28 février : école pour 8 sous-officiers et candidats sous-officiers. Du 1^{er} mars au 30 juin : école de recrues pour 11 nouveaux sapeurs-pompiers professionnels.

Cette dernière école comprenant 670 heures d'instruction a fortement mis à contribution les cadres du Service.

c) Acquisitions importantes :

- 1 lance-canon 2 m³/min.
 1 générateur mobile mousse légère 200 m³/min.
 3 appareils respiratoires d'une autonomie de 4 heures
 4 appareils radio portatifs.

d) *Réseaux hydrauliques.* — L'importance des travaux de génie civil exécutés sur le domaine public de la ville, nous oblige d'adapter nos prises d'eau au nouvel état des lieux. Les conditions de circulation rendent inutilisables de nombreuses bouches situées sous les chaussées à grand trafic.

Un effort particulier a été entrepris et devra se poursuivre ces prochaines années.

Années	Création et déplacements de points d'eau	Dépenses pour le service de secours
1966	37	Fr. 69 000,—
1967	87	Fr. 140 000,—

320 plaques de signalisation de bouches d'incendie ont été posées contre 161 en 1966.

e) *Services de préservation.* — Le Salon de l'Auto, celui des Arts ménagers, le Concours hippique, les arbres de Noël, etc. ont nécessité 147 services représentant 1546,5 heures de présence.

f) *Relations extérieures.* — L'Etat-major a été sollicité par :

- 24 visites de caserne
- 18 ouvertures de chantiers
- 46 visites d'établissements
- 36 consultations techniques.

Le Service était représenté :

- au Congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie.

g) Administration :

- Participation aux travaux de diverses commissions
- Mise en service d'une carte au 1/50 000^e pour les cas de catastrophes
- Etude d'une carte au 1/25 000^e
- Etude du programme d'équipement à long terme (1972)
- Etude nouvelle codification statistiques interventions.

4661 COMPAGNIES DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Effectif au 31 décembre 1967 :

	1967	1966
Officiers	20 hommes	16 hommes
Sous-officiers	38 hommes	31 hommes
Appointés et sapeurs	138 hommes	135 hommes
Total pompiers volontaires	196 hommes	182 hommes
+ professionnels	94 hommes	86 hommes
Total général de l'effectif	290 hommes	268 hommes
Effectif total réglementaire	600 hommes	

Nous attirons une nouvelle fois l'attention sur l'effectif anormalement bas des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires.

Interventions. — Le 2^e échelon (officiers et sous-officiers supérieurs) a été mis sur pied 2 fois en 1967 (32 présences).

Le 3^e échelon (les compagnies) a été alarmé de la manière suivante :

Compagnie N° 1	2 fois
Compagnie N° 2	1 fois
Compagnie N° 3	1 fois
Compagnie N° 4	2 fois
6 fois totalisant 168 présences	

Service de préservation. — 525 gardes ont été assurées par les compagnies dans les salles de spectacles représentant 1739 présences.

Le corps des officiers a assuré 53 services de piquet et 54 services de rondes.

Entretien. — Le nettoyage du matériel et des dépôts a nécessité 280 présences.

Instruction :

<i>Ecole d'officiers :</i>		
4 au 20 mars	32 heures	5 participants
<i>Ecole de sergents-majors :</i>		
4 au 20 mars	21 heures	3 participants
<i>Ecole de sous-officiers :</i>		
29 mars au 8 avril	23 heures	23 participants
<i>Ecole de recrues :</i>		
10 au 29 avril	39 heures	22 participants

	Exercices printemps	Exercices automne
Cours de cadres officiers	20 mai	28 octobre
Cours de cadres sous-officiers	23 mai	31 octobre
Cours de cadres sous-officiers	25 mai	2 novembre
Exercices de compagnies	31 mai	8 novembre
Exercices de compagnie	3 juin	11 novembre

Le bataillon était représenté :

- Aux promotions des écoles enfantines et primaires
- Aux cortèges des Fêtes du 1^{er} Juin et du 1^{er} Août et de la Cérémonie de Mon-Repos.

Dépôts :

- Mise en service d'un nouveau dépôt secondaire pour la Cp. 2 à Sécheron
- Reconstruction d'un dépôt à l'avenue de la Gare des Eaux-Vives pour la Cp. 1
- Equipement de tous les dépôts d'un extincteur à main.

Acquisitions importantes :

- Deuxième et dernière tranche du financement des nouveaux uniformes
- 1750 mètres de tuyaux ϕ 55 mm. caoutchoutés
- Dotation des appareils respiratoires portée de 4 à 6 par compagnie.

4662 SAUVETEURS-AUXILIAIRES

Effectif et activité :

Sections	Membres actifs	Membres honoraires	Présences aux sinistres	Présences aux exercices et services edés
Cité	58	12	26	271
Eaux-Vives	37	8	15	103
Plainpalais	39	7	3	91
Pt-Saconnex	37	8	14	156
Totaux	171	35	58	621

Total général des présences durant l'année 1967 : 679.

Les divers services effectués par les sauveteurs-auxiliaires durant l'année 1967 sont les suivants : exercices de printemps et d'automne, les Promotions enfantines et primaires, Fêtes des 1^{er} Juin et 1^{er} Août, Cérémonie de Mont-Repos et cortège de l'Escalade.

Equipement :

- Première tranche du remplacement des casques
- Transformation d'un fourgon en cours pour remplacement de la remorque.

469 PROTECTION CIVILE

Chef local : M. Roger MÉROZ

Chef de service et remplaçant du Chef local :
M. Roger JOURDAN

Généralités

Trois faits importants ont marqué l'année 1967 :

1. L'évolution de la conception de la protection civile qui devient, non seulement une organisation de secours dans le cadre de la défense nationale, mais encore une ORGANISATION

DE SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE, prête à intervenir en tout temps. En effet, les progrès de la science et de la technique ont centuplé les risques de catastrophes devant lesquelles les services de secours permanents pourraient être, aujourd'hui, insuffisants.

2. L'acceptation par les instances fédérales de la polyvalence des installations de protection civile, permettant à ces dernières de servir à des buts du temps de paix, étrangers à la protection civile.
3. Enfin, l'année 1967 a vu le démarrage effectif des réalisations de la protection civile genevoise dans tous les domaines (construction, instruction et matériel).

Etudes

Le Chef local et son remplaçant ont suivi, les 23 et 24 février, un stage au Centre national de la protection civile française, à Nainville-les-Roches près de Paris, qui leur a été extrêmement profitable, spécialement dans le domaine de la radioactivité.

Les responsables de la protection civile de la Ville ont visité plusieurs installations souterraines et des points d'eau réalisés en Suisse.

Ils ont également participé à des cours tactiques, exercices et rapports avec les instances militaires territoriales et des troupes PA.

Planification

Un *plan directeur* et des plans de secteur, à l'échelle 1/2500^e ont été créés, permettant de poursuivre la planification de détail.

Une étude générale du problème de la subsistance, réalisée par le Service a été soumise et approuvée par les instances fédérales.

Une étude est en cours avec les instances cantonales et les services de secours permanents pour mettre sur pied une « Organisation genevoise de secours en cas de catastrophe », s'inspirant du plan ORSEC français.

Constructions

Réalisations. — Le poste d'Etat-major (EM) du secteur 15 et le Centre de rassemblement de sans-abri, étudiés en 1966 dans le groupe scolaire de la Cité-Jonction, ont été mis en chantier et le gros-œuvre est actuellement terminé.

Etudes. — Les plans du poste d'EM du secteur 14 et du stationnement de sapeurs-pompiers de guerre I/14, sous la salle de gymnastique II de Geisendorf ont été approuvés par l'Office fédéral

de la protection civile (OFPC) et peuvent être mis en chantier sans délai.

D'autres études sont en cours par les architectes du Bureau technique de la protection civile sous la direction de M. Ducret, Directeur du Service immobilier, à savoir :

Groupe scolaire des Crêts de Champel :

— un poste sanitaire de secours

Groupe scolaire des Allières (2^e étape) :

— un poste sanitaire de secours

Parc Bertrand et Parc Trembley :

— un poste d'EM de secteur

— une piscine (réserve d'eau antifeu)

— un poste de sapeurs-pompiers de guerre

— un poste sanitaire de secours

Les Vernets :

— une piscine (réserve d'eau antifeu)

— un poste de sapeurs-pompiers de guerre

— un poste sanitaire de secours

Parc Malagnou :

— un bassin d'agrément (réserve d'eau antifeu)

Reconstruction de Vieusseux :

— un poste sanitaire de secours

Nouvelle annexe de la Maison des Convalescents :

— un poste sanitaire de secours

— un poste de sapeurs-pompiers de guerre

— un bassin d'agrément (réserve d'eau antifeu).

Une très importante étude préliminaire des points d'eau de la Ville de Genève a été terminée et soumise à l'examen de l'Office fédéral de la protection civile ainsi qu'aux divers services publics genevois intéressés.

Une étude est en cours avec la Commune de Vernier et le futur Centre commercial de Balaxert afin de conjuguer les systèmes d'alimentation en eau nécessaire aux intéressés.

Une autre étude est en cours avec les médecins du Service territorial, les médecins PC et la direction de l'Hôpital cantonal afin de fixer une *doctrine sanitaire* en cas de catastrophe, de laquelle découlera l'utilisation rationnelle de nos postes sanitaires de secours.

Instruction

Au printemps ont eu lieu les cours de formation de nos instructeurs permanents, cantonaux et municipaux.

Le Centre cantonal d'instruction de Bernex a été inauguré le 25 mai en présence de M. le Conseiller fédéral Von Moos, chef du Département de justice et police.

Ont été organisés ensuite :

- un cours fédéral pour chefs cantonaux ;
- des cours de planification pour chefs des organismes de protection d'établissement (OPE) ;
- des rapports pour médecins astreints ;
- des rapports pour chefs communaux.

Puis, le 11 septembre ont débuté les *cours d'introduction et d'exercices de 5 jours* pour la formation des personnes astreintes à servir dans la protection civile, dans les disciplines suivantes :

- Chefs d'immeubles
- Sapeurs-pompiers de guerre
- Sanitaires
- Pionniers (réservés aux formations cantonales).

Du 11 septembre au 8 décembre, douze cours ont eu lieu, dont huit pour la Ville de Genève, dans lesquels ont été instruits, pour la Ville :

- 74 chefs d'organismes de protection d'établissement
 - 63 chefs d'immeubles
 - 72 sapeurs-pompiers de guerre
 - 34 sanitaires
- 243 personnes au total.

Ces cours ont remporté un vif succès puisque environ 40 % des participants ont accepté de suivre des cours de cadre, prenant ainsi volontairement une responsabilité dans le sauvetage de notre population.

Ce phénomène s'explique d'une part par l'atmosphère civile de ces cours et d'autre part par le fait que les matières enseignées sont utiles dans la vie de tous les jours. Les participants n'ont pas l'impression de perdre leur temps et sont rapidement convaincus de l'importance et de l'utilité de la protection civile.

Des entreprises astreintes à la protection civile, conscientes de la nécessité de leur préparation pour le temps de paix, déjà, ont organisé des cours volontaires à Bernex.

Les Samaritains, acquis à l'idée de la protection civile ont organisé un exercice d'une journée dans notre poste sanitaire de secours de la Roseraie, avec pour thème : la chute d'un avion sur le quartier de Plainpalais.

De nombreuses personnes intéressées et des Autorités d'autres cantons ont visité le Centre d'instruction, première réalisation du genre en Suisse.

Matériel

L'Office fédéral de la protection civile nous livre du matériel au fur et à mesure de ses possibilités. C'est ainsi que nous avons reçu environ 40 tonnes de matériel, à savoir :

- 2100 seaux-pompes,
- 600 assortiments de matériel de garde d'immeubles,
- 2 assortiments de lutte contre le feu dans l'ilot (avec motopompe de 400 l/m.),
- 6 motopompes de 1400 l/m.

Une partie de ce matériel a été emmagasiné provisoirement dans les abris des Cycles d'orientation de la Florence et de Budé ainsi que dans les dépôts du Palais Eynard et des Vernets mis à disposition du Service par le Conseil administratif.

Installations

L'Etat de Genève a remis à la Ville les installations 1939/1945 situées sur son territoire, comprenant cinq anciens postes sanitaires, des abris publics et des abris d'école.

Le Service a mis plusieurs fois à disposition du Service des sports le poste sanitaire de la Roseraie, complètement équipé, comme dortoir pour des sportifs venant disputer des tournois à Genève.

Personnel

Devant l'augmentation de ses tâches, le Service a dû augmenter son personnel. C'est ainsi qu'ont été engagés :

- un sergent-major du Service de secours contre l'incendie qui a été chargé de la responsabilité du matériel ;
- un mécanicien-électricien chargé de l'entretien des installations et des réparations du matériel ;
- un chef de bureau, transféré des Abattoirs, qui a été chargé de l'administration, de l'organisation du contrôle matricule et du contrôle de corps des personnes astreintes ainsi que du contrôle du matériel, etc.

Collaboration

En remerciant M. P. Raisin, Conseiller administratif délégué, et le Conseil administratif de leur compréhension et de leur appui, le Service de la protection civile de la Ville de Genève se félicite de la parfaite collaboration qui s'est établie avec de nombreux services publics ainsi qu'avec les autres services de l'Administration municipale qui lui ont apporté une aide précieuse.

Programme 1968

Si le programme général va se poursuivre selon le « planning » établi, les responsables de la protection civile de la Ville ont l'ambition, avec les moyens actuels à leur disposition, de rendre leur protection civile opérationnelle en 1968, déjà.

536 SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. Albert John MAIRE

Personnel. — A fin 1967, le Service comptait 31 fonctionnaires dont 2 à temps partiel et 11 surnuméraires dont 8 à temps partiel.

Considérations générales

Activité sociale. — Le Service social est une institution de prévoyance sociale à laquelle peuvent s'adresser tous les habitants de la Ville de Genève se trouvant en difficulté passagère ou permanente.

Son but est de fournir :

- une aide morale (renseignements, conseils, démarches, etc.) ;
- une aide économique et sociale (dépannage ou aide permanente) ;
- une aide sociale à domicile (intervention, aide au foyer, livraisons de nos ventes à prix réduits, etc.).

Pour les cas où il ne peut agir directement, il intervient en lieu et place des requérants auprès des institutions sociales genevoises, avec lesquelles il entretient d'excellentes relations.

Ayants droit. — Les requérants genevois, confédérés et étrangers peuvent bénéficier des prestations s'ils remplissent les conditions des barèmes de limites de ressources et de durée de séjour sur le territoire de la Ville de Genève.

Un rapport est effectué sur chaque cas par le Service municipal des enquêtes et surveillance ou par notre enquêteur social.

Barèmes. — Trois barèmes servent de base pour l'octroi des prestations :

1. Barème social.
2. Barème d'invalidité.
3. Barème pour les familles nombreuses.

Prestations. —

1. Paiement total ou partiel des factures de gaz et d'électricité (Services industriels) et bons pour compteurs à prépaiement.
2. Attribution de combustible.
3. Bons de mazout, de pétrole, d'alcool à brûler et de gaz butane.
4. Bons de chauffage central.

5. Vente permanente de fruits et légumes à prix réduits (réduction de 60 % environ des prix de la mercuriale).
6. Livraison, par notre magasin, de ces marchandises aux personnes impotentes, infirmes, qui ne peuvent se déplacer ou se faire représenter.
7. Action d'automne (vente de pommes de terre et de pommes de table, subventionnée par la Confédération).
8. Allocations pour enfants de familles nombreuses.
9. Paiement des cotisations de l'Assurance scolaire.
10. Paiement des cotisations minimums de l'AVS.
11. Octroi de bourses d'études pour élèves nurses, infirmières, jardinières d'enfants et aides familiales.
12. Participation à l'Aide à la vieillesse et allocations à diverses œuvres sociales.
13. Aide sociale à domicile.
14. Allocations de logement.
15. Participation aux frais de repas à domicile.
16. Participation aux frais de séjours de personnes âgées (Maison de vacances « La Nouvelle Roseraie » à Saint-Légier).

Centres de quartiers. — La décentralisation de notre Service, rendue nécessaire par les énormes difficultés que rencontrent nos bénéficiaires, d'un âge avancé pour la plupart, pour se déplacer dans la circulation actuelle, s'est poursuivie par la création, en avril 1967, en collaboration avec l'Hospice général, de deux nouveaux Centres médico-sociaux de quartiers, un aux Eaux-Vives et l'autre aux Pâquis.

Maison de vacances pour personnes âgées. — La Ville de Genève et l'Hospice général ont acquis en co-propriété une maison de vacances, « La Nouvelle Roseraie », en Clies, à Saint-Légier sur Vevey.

Cette maison a ouvert ses portes en août 1967 pour la plus grande joie de nombreux bénéficiaires de notre Service.

Bénéficiaires

Réception. — 3 387 bénéficiaires ont été reçus à la cadence de 296 par jour. Pour les impotents et personnes dans l'incapacité de se déplacer, au nombre de 567, les prestations et renseignements sont fournis par courrier.

Répartition des bénéficiaires. —

- a) Répartition générale pendant les deux dernières années :

PRESTATIONS ACCORDÉES

	1966		1967		
	familles	personnes	familles	personnes	
Genevois	989	1217	960	1145	= 35,60 %
Confédérés	1507	1974	1441	1862	= 53,50 %
Etrangers	320	431	293	380	= 10,90 %
Totaux	2816	3622	2694	3387	100 %
% de la population de la Ville de Genève (170 493 habitants)	2,13 %		2 %		

b) Répartition des familles suisses, par canton d'origine :

	1966		1967		Report	1966	1967
	familles	personnes	familles	personnes			
Genève	989	960	Soleure	24	23		
Vaud	431	402	Saint-Gall	18	19		
Berne	316	298	Grisons	23	17		
Fribourg	239	237	Thurgovie	10	9		
Neuchâtel	131	136	Schaffhouse	5	6		
Valais	90	90	Appenzell	3	4		
Tessin	64	48	Zoug	4	3		
Argovie	42	48	Schwyz	2	3		
Zurich	45	43	Glaris	2	2		
Bâle	29	27	Uri	2	1		
Lucerne	25	24	Unterwald	2	1		
<i>A reporter</i>	2401	2313	Total	2496	2401		

c) Répartition des familles étrangères, par pays d'origine :

	1966		1967		Report	1966	1967
	familles	personnes	familles	personnes			
France	152	144	Hollande	2	1		
Italie	118	103	Iran	2	1		
Allemagne	14	13	Arménie	1	1		
Apatrides	5	6	Bulgarie	1	1		
Autriche	5	5	Roumanie	1	1		
Russie	6	4	Angleterre	1	1		
Espagne	5	4	Grèce	1	1		
Hongrie	2	2	Israël	—	1		
Belgique	2	2	Yougoslavie	1	—		
Pologne	1	2					
<i>A reporter</i>	310	285	Total	320	293		

d) Répartition des assistés d'après l'âge du chef de famille :

	en 1966 Familles	en 1967			Familles
		Genevois	Confédérés	Etrangers	
20-30 ans	6	—	8	2	= 10
31-40 ans	48	9	21	4	= 34
41-50 ans	77	8	33	4	= 45
51-65 ans	325	136	252	38	= 426
+ de 65 ans	2360	807	1127	245	= 2179
Totaux	2816	960	1441	293	= 2694

e) Répartition des assistés d'après les causes d'indigence :

1. Défaut de soutien	109
2. Infirmité de l'âge	2240
3. Maladies mentales sans faiblesse d'esprit	2
4. Faiblesse d'esprit	2
5. Maladies physiques (excepté la tuberculose)	36
6. Tuberculose	12
7. Accidents et invalidités	230
8. Alcoolisme, déficience morale et autres causes d'inadaptation	10
9. Gain insuffisant sans faute de l'intéressé	50
10. Chômage sans faute de l'intéressé	3
Total	2694

Gaz - Electricité

Le Service social a participé au règlement de factures des Services industriels pour un montant de Fr. 314 132,40

Il a accordé des bons pour compteurs à prépaiement pour un montant de Fr. 3 998,—

Total des dépenses Fr. 318 130,40

Recettes : ristourne des Services industriels Fr. 120 889,55

Différence à la charge de la Ville Fr. 197 240,85

Chauffage

- Combustible**
La quantité suivante a été accordée :
516 966 kg. bois dur, bois d'allumage et briquettes pour une valeur de Fr. 87 884,20
- Mazout**
Le Service social a délivré des bons pour 123 172 litres de mazout pour une valeur de Fr. 35 720,25
- Chauffage central**
Le Service social a accordé des bons pour une valeur de Fr. 120 130,—
- Alcool, pétrole et divers**
Dépense pour une valeur de Fr. 991,10

Fr. 244 725,55

Fruits et légumes

Nous avons acheté des fruits et des légumes auprès des maraîchers et des grossistes du canton pour un montant de :

Pommes de terre	Fr. 15 513,80
Fruits divers	Fr. 161 956,50
Légumes divers	Fr. 188 158,70
<i>Total des dépenses</i>	Fr. 365 629,—

Nous avons vendu :

62 770 kg. pom. de terre	Fr. 11 143,50
131 729 kg. fruits	Fr. 92 549,65
157 509 kg. légumes	Fr. 109 052,55
<i>Total des recettes</i>	Fr. 212 745,70
Différence à la charge de la Ville	Fr. 152 883,30

Cornets de fêtes

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un cornet contenant environ 3 kg. de marchandises : bananes, dattes, figues, mandarines, oranges, pommes, amandes, arachides, noix, noisettes et chocolat, a été offert à chaque bénéficiaire.

Allocations de relogement

63 allocations ont été accordées aux bénéficiaires du Service social lors de leur déménagement, représentant un montant de Fr. 12 194,—.

Participation aux frais de repas à domicile

Cette participation de la Ville de Genève aux frais des repas livrés à domicile par l'Hospice général pour les bénéficiaires du Service social s'est élevée à Fr. 8 300,—.

Action d'automne

Ventes de pommes et de pommes de terre, subventionnées par la Confédération. Les quantités attribuées ont été de :

50 kg. de pommes de terre à 10 ct. le kg.
10 kg. de pommes à 20 ct. le kg. par personne.

Les résultats ont été les suivants :

Dépenses

Pommes de terre	Fr. 21 707,15
Pommes	Fr. 10 236,30
Frais de transport, livraisons	Fr. 13 547,15
Total des dépenses	Fr. 45 490,60

Recettes

185 933 kg. pom. de terre	Fr. 18 593,30
18 029 kg. pommes	Fr. 3 605,80
Encaissements livraisons	Fr. 2 464,40
Total des recettes	Fr. 24 663,50
Montant de la réduction de prix	Fr. 20 827,10
Subvention fédérale versée et comptabilisée en 1968	Fr. —,—
Différence à la charge de la Ville	Fr. 20 827,10

Pour nos actions Fruits et légumes, Cornets de fêtes et Action d'automne, près de 566 000 kg. de marchandises ont été délivrés par notre magasin.

Allocations pour enfants de familles nombreuses

Ces allocations, complément des allocations familiales, sont versées aux familles genevoises et confédérées domiciliées sur le territoire de la Ville de Genève depuis cinq ans au moins sans interruption et répondant aux conditions de nos barèmes de limites de ressources.

L'allocation est de Fr. 50,— par mois et par enfant. Elle doit être accordée pour le troisième enfant et les suivants.

Il a été dépensé Fr. 22 600,—.

26 familles nombreuses totalisant 98 enfants ont

bénéficié des allocations ; elles se répartissent comme suit :

Familles	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants
Genevoises	12	8	—	—	—
Confédérées	33	12	15	18	—
Enfants (totaux)	45	20	15	18	—

Répartition par canton d'origine des familles nombreuses :

Cantons	1966		1967	
	fam.	enf.	fam.	enf.
Fribourg	5	22	6	23
Berne	6	21	4	15
Neuchâtel	4	15	4	15
Valais	4	13	3	9
Vaud	3	13	2	10
Tessin	—	—	1	6
Grisons	1	6	—	—
Confédérées	23	90	20	78
Genevoises	7	24	6	20
Totaux	30	114	26	98

Assurance scolaire

La loi sur l'assurance scolaire obligatoire du 22 décembre 1924 met à la charge des communes de domicile les cotisations impayées. Notre Service a pour tâche :

1. De récupérer les cotisations auprès des parents qui sont en mesure de payer.
2. De prendre à charge les cotisations des écoliers de familles indigentes.

En conséquence, la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire nous a facturé, en 1967 :

	Fr. 40 299,35
Il faut ajouter le solde qui restait à fin 1966	Fr. 1 000,—
Total à récupérer en 1967	Fr. 41 299,35

La récupération se décompose comme suit :

Cotisations pour un montant de	Fr. 13 267,85
surtaxes + frais	Fr. 351,50
Ristourne cantonale familles nombreuses	Fr. —,—
Total des recettes	Fr. 13 619,35

Nous avons délivré gratuitement aux indigents des cotisations pour un montant de :

	Fr. 10 007,—
A récupérer en 1968	Fr. 18 024,50

Assurance vieillesse, survivants et invalidité

Remise de cotisations minimums AVS aux indigents, étudiants, apprentis majeurs sans moyens d'existence, invalides et personnes hospitalisées.

La dépense pour cet exercice s'est élevée à Fr. 2 421,60.

Aide au foyer

En raison du manque de personnel et des difficultés de recrutement d'aides familiales, il n'a pas été possible de répondre à de nombreuses demandes. Seuls les cas les plus intéressants et les plus urgents ont obtenu satisfaction.

Il a été accordé 9619 heures de travail à domicile (8219 heures en 1966).

Moyenne mensuelle de l'année 801 heures
Moyenne mensuelle du dernier trimestre 714 heures

187 cas ont bénéficié de cette aide, soit :

154 isolés,

26 couples et ménages communs d'invalides, de frères et sœurs âgés, etc.,

7 familles.

au total 236 personnes dont 178 personnes âgées.

54 % sont âgées de 65 à 80 ans, aide généralement sollicitée après une maladie, une hospitalisation ou une intervention chirurgicale.

29 % sont des personnes de plus de 80 ans atteintes d'affections chroniques.

13 % sont des invalides isolés ou couples d'invalides de 40 à 65 ans.

4 % représentent des familles nombreuses.

Dans le cadre de l'aide sociale à domicile, l'action mentionnée ci-dessus est complétée par notre service de livraisons à domicile de fruits et légumes de notre magasin, dont bénéficient de nombreuses personnes impotentes ou handicapées.

Les 360 demandes ayant fait l'objet de livraisons se répartissent comme suit :

Plainpalais - Jonction - Acacias 191
Petit-Saconnex - Saint-Jean - Montbrillant 82
Pâquis - Saint-Gervais 35
Vieille Ville - Eaux-Vives 52

Bourses pour élèves nurses, infirmières, jardinières d'enfants et aides familiales

Il a été accordé :

21 bourses dont : 10 pour études de nurse,
8 pour études de jardinière d'enfants,
3 pour études d'infirmière.

Ces bourses s'élèvent, au maximum, à 1 800,— francs.

Répartition des boursières par cantons ou pays :

Genève	8
Fribourg	5
Vaud	3
Valais	2
Berne	1
Zurich	1
Argovie	1
soit au total	21 boursières

Il a été effectué 117 versements mensuels pour une valeur de Fr. 14 050,—.

Oeuvres sociales

Le total des subventions versées par la Ville à 28 œuvres, a atteint la somme de Fr. 165 000,—.

Participation à l'Aide à la Vieillesse, aux Survivants et aux Invalides

Les 6 centimes additionnels communaux (6 en 1966) fixés pour 1967 en couverture des dépenses, ont rapporté à la Ville la somme de Fr. 8.589.745.

Cette somme, portée en dépense au Service social de la Ville, a été versée à l'Aide à la vieillesse par le Service municipal des finances.

TABLEAUX SYNOPTIQUES DES ACTIONS DU SERVICE SOCIAL

Recettes des exercices 1966 et 1967

	1966	1967
	Fr.	Fr.
Dons et divers	257,—	189,50
Assurance scolaire	11 388,20	13 619,35
Ristourne des Services industriels	115 742,95	120 889,55
Recettes des ventes à prix réduits	194 143,10	237 409,20
Recettes totales	321 531,25	372 107,60

	1966	1967
Gaz - Electricité	Fr.	Fr.
Légumes et fruits - Chauffage - Divers	901 952,05	989 663,35
Allocations pour familles nombreuses	23 530,—	22 600,—
Assurance scolaire . .	20 476,—	40 299,35
Aide à la vieillesse (produit des centimes additionnels) . .	7 710 162,35	8 589 745,55
Cotisations AVS. . .	345,60	2 421,60
Aide sociale à domicile (env.)	90 000,—	100 000,—
Allocations de relogement		12 194,—
Participation aux frais de repas à domicile		8 300,—
Subventions œuvres sociales . .	154 000,—	165 000,—
Dépenses totales . . .	8 901 066,—	9 930 223,85
Recettes totales . . .	321 531,25	372 107,60
Dépenses nettes . . .	8 579 534,75	9 558 116,25

CONCLUSIONS

Indépendamment de l'activité sociale proprement dite, qui ne peut se chiffrer (renseignements, démarches, conseils, dépannages, etc.), l'effort de la Ville de Genève, sur le plan matériel, peut se résumer comme suit :

1. *Chauffage* :
516 966 kg. de combustibles,
chauffage central et divers Fr. 244 725,55
2. *Eclairage et cuisson* :
Factures et bons S. I. Fr. 197 240,85
3. *Alimentation* :
566 055 kg. de fruits et légumes Fr. 185 185,20
4. *Actions pour la jeunesse* :
rentes familles nombreuses,
assurance scolaire et bourses Fr. 63 330,—
5. *Actions pour la vieillesse* :
cotisations AVS, et participation
à l'Aide à la vieillesse Fr. 8 592 167,15
6. *Actions à domicile* :
aide au foyer, livraisons fruits
et légumes, dépannages, etc.
(environ) Fr. 100 000,—
7. *Divers* :
Allocations de relogement -
Participation aux frais de repas
à domicile Fr. 20 494,—
8. *Subventions œuvres sociales* Fr. 165 000,—

572 ÉCOLES ET OEUVRES POUR LA JEUNESSE

Chef de service : M. Emile PIGUET

Deux commissions permanentes du Conseil municipal sont en rapport direct avec le Service :

- a) la Commission des écoles, pour tout ce qui concerne les bâtiments scolaires, les classes gardiennes, les cuisines scolaires, les colonies de vacances, etc. ;
- b) la Commission de l'enfance, qui s'occupe plus particulièrement des crèches, pouponnières, haltes et garderies d'enfants.

Ces deux commissions ont été renouvelées le 27 juin, à la suite de l'élection du nouveau Conseil municipal.

Commission des écoles

La Commission des écoles qui a terminé la législature était composée de :

M. Fernand Mouron, M^{lle} Colette Perret-Gentil, M^{lle} Claude-Marie Secrétan, M. Edouard Rémy, MM. André Corbat, Fritz Ducommun, Emile Monney, M^{me} Nelly Wicky, MM. Germain Case, Louis Nyffenegger, André Cornut, Paul Høegen, René Da Pojan, M^{me} Blanche Deslarzes, M. Noël Louis.

La nouvelle commission qui sera en fonction jusqu'en 1968 est formée de :

M. Germain Case, M^{me} Nelly Wicky, M. André Blatter, M. André Clerc, M. Bernard Jatton, M^{lle} Jacqueline Wavre, M. Robert Goncerut, M^{lle} Juliette Matile, M. Charles Schleer, M. Emile Monney, M. André Corbat, M. André Rod, M. Jean Stettler, M^{me} Madeleine Morand, M. Pierre Schmid.

Cette commission s'est réunie le 17 juillet, sous la présidence de M. J. P. Buensod, maire nouvellement élu. Elle a visité les principaux bâtiments scolaires dans lesquels des travaux importants étaient en cours, soit les écoles suivantes : Eaux-Vives, Môle, Saint-Jean, Mail, et les nouveaux locaux scolaires aménagés dans un immeuble locatif à l'avenue Dumas.

Le 26 octobre, la Commission s'est rendue dans les bâtiments scolaires du Mail, du Môle et des Eaux-Vives, pour voir après achèvement les travaux exécutés dans le courant de l'été.

Elle a ensuite procédé à la répartition des groupes scolaires entre les commissaires, selon les propositions du Service.

Au cours de la même séance, elle a décidé la suppression des écriteaux portant les noms des commissaires dans les écoles.

Le 9 novembre, une séance s'est tenue au Palais Eynard, pour orientation de la Commission sur la situation des bâtiments scolaires de la Ville de Genève. M. E. Bölsterli, inspecteur adjoint à la Direction de l'Enseignement primaire, et M. Brulhart, Conseiller technique de ce même département, participaient à cette réunion. Conformément au nouveau règlement du Conseil municipal, la Commission a procédé à l'élection de son président pour une année. M. Robert Goncerut a été élu.

Le 23 novembre, la Commission s'est rendue à La Rippe où le Département de l'instruction publique, en accord avec la Ville de Genève et la Société des colonies de vacances de Saint-Gervais, a installé une école de plein air.

M. J. P. Buensod, maire, et la Commission, ont été reçus par le Comité de la colonie et les représentants du Département de l'instruction publique. A cette occasion, M. Buensod a informé la Commission de la nécessité de construire une annexe au bâtiment existant, indispensable, entre autres, pour loger le concierge. Cette construction permettra également l'aménagement d'une citerne à mazout nécessitée par la nouvelle affectation scolaire des bâtiments.

A l'appui des explications fournies par le chef du Service des écoles, les représentants du Département de l'instruction publique et l'architecte mandataire, la Commission unanime s'est déclarée favorable au projet, dont le subventionnement sera pris sur les crédits ordinaires, après présentation des pièces justificatives habituelles.

Commission de l'enfance

La Commission de l'enfance a été composée pendant le premier semestre de :

M^{me} Solange Schmid, M^{lle} Jacqueline Wavre, MM. Gabriel Bocquet, Pierre Jacquet, M^{lle} Claire Marti, MM. Fritz Ducommun, René Feuardent, M^{me} Nelly Wicky, MM. André Blatter, Germain Case, André Cornut, Paul Høegen, René Da Pojan, M^{lle} Cécile Zumthor, M^{me} Blanche Deslarzes.

Elle a été modifiée comme suit après l'élection du nouveau Conseil municipal :

M^{mes} Nelly Wicky, Michèle Marco, M. André Hediger, M^{me} Amélia Christinat, MM. Henri Livron, Edouard Rémy, M^{lle} Simone Chevalley, M. André Cornut, M^{lle} Juliette Matile, M^{lle} Claire Marti, M. Olivier Barde, M^{lle} Anne-Marie Perret, M. Alfred Oberson, M^{me} Blanche Bernasconi, M^{lle} Cécile Zumthor.

Cette Commission s'est réunie le 6 décembre, tout d'abord sous la présidence de M. J. P. Buensod, maire, ensuite de M^{me} Marco, élue présidente jusqu'en mai 1968.

M^{me} Valy Degoumois, Directrice du Service de protection de la jeunesse, assistait à cette séance qui avait pour but d'informer la Commission de la situation des crèches à Genève et lui signaler

qu'en complément de l'étude établie par le Département de l'instruction publique pour l'ensemble du canton, un rapport détaillé sur les institutions de la Ville de Genève serait préparé par M^{me} Valy Degoumois.

Ce rapport permettra aux responsables de se faire une idée plus précise du travail à accomplir ces prochaines années dans ce domaine.

Administration et personnel

L'effectif du Service était au 31 décembre de 59 employés répartis comme suit :

Employés réguliers (administration et travaux)	6
Employés temporaires (organisation des fêtes des écoles et des promotions civiques)	2
Employés réguliers (concierges)	30
Employés temporaires réguliers (concierges classes immeubles locatifs)	9
Employés temporaires réguliers (concierges pavillons, plus Allobroges, Beaulieu, Franchises et Môle)	12

A la suite de la mutation de la concierge de l'école enfantine du Môle dans un autre service de notre administration, la conciergerie de cette petite école n'a pas été repourvue à plein temps mais confiée à une employée temporaire.

Le 20 avril, le Service a pris congé de M. Edmond Ganter, Conseiller administratif, au cours d'une manifestation qui réunissait à la Salle communale de Plainpalais les 5 services dépendant de ce magistrat qui, par sa bonté et sa compréhension, avait conquis l'estime et l'amitié du personnel placé sous ses ordres.

C'est en juin que M. J. P. Buensod, nouveau Conseiller administratif délégué, a pris en charge le Service et participé aux manifestations de fin d'année scolaire (distributions des prix, fêtes des écoles), et, en tant que responsable du Service, a reçu les autorités cantonales.

Le 28 novembre s'est tenue une réunion sur l'organisation scolaire à la rentrée de 1968 et des années à venir. M. Buensod, Conseiller administratif délégué, et M. Chavanne, Conseiller d'Etat, y ont pris part.

Dans l'ensemble des écoles de la Ville de Genève le nombre des classes a été suffisant. Certains secteurs, comme Champel, Florissant, Malagnou et les Eaux-Vives sont cependant à la limite des possibilités d'absorption et, en liaison avec le Service immobilier et le Département de l'instruction publique, des études sont en cours pour la construction de nouveaux groupes scolaires dans ces quartiers.

En ce qui concerne les bâtiments existants, les problèmes qui se posaient ont été résolus lors d'une séance commune de la Direction de l'enseignement primaire et du Service. Le chef du Service a relevé à cette occasion l'utilité de ces séances qui permettent de mettre au point bon nombre de projets et de résoudre rapidement de nombreux problèmes.

Ces résultats sont possibles grâce à la compréhension et à la compétence des fonctionnaires intéressés, particulièrement de MM. A. Christe et R. Rouiller, respectivement directeur et directeur-adjoint de l'Enseignement primaire, et de M. E. Bölsterli, inspecteur-adjoint.

En septembre, on a compté 435 classes occupées par l'enseignement primaire et enfantin, avec une occupation moyenne d'environ 27 élèves par classe. Ce sont au total environ 11 000 élèves qui ont été admis dans les écoles municipales.

A part les locaux mis à la disposition de l'enseignement enfantin et primaire, conformément à la loi sur l'instruction publique, le Service, en accord avec la Direction de l'enseignement primaire, a loué à l'enseignement secondaire 54 classes, soit 37 au Cycle d'orientation et 17 au Collège.

Outre les classes situées sur le territoire de la Ville, le Service s'occupe également des écoles climatiques telles que l'école du bord de mer au Pradet près de Toulon, les écoles d'altitude de Boveau sur Aigle et de Montana, et la nouvelle école en plein air de La Rippe, dont l'activité a débuté en septembre.

Pour ces écoles, des conventions ont été passées par le Département de l'instruction publique, les propriétaires des bâtiments et la Ville de Genève.

Le pavillon préfabriqué construit près du groupe scolaire des Croupettes a continué à être mis à la disposition du Service cantonal d'intégration professionnelle.

M. J. P. Buensod a inauguré le 9 novembre, en compagnie de M. Chavanne, Conseiller d'Etat, la Cuisine ménagère de l'école de la rue Ferdinand-Hodler, mise à la disposition de l'enseignement secondaire. Les locaux ont été rénovés par le Service des écoles, en partie aux frais de l'Etat.

En collaboration avec le Service immobilier, le Service a suivi la construction de l'école Cité-Jonction, qui sera terminée pour la rentrée de septembre 1968, de même que les travaux de la salle de gymnastique de Trembley II, inaugurée en septembre.

Le pavillon préfabriqué de la rue Charles-Giron a été, en raison de la construction du groupe scolaire des Charmilles, démonté et reconstruit à Contamines où les besoins en locaux scolaires se font particulièrement sentir.

Travaux

Le Service assume l'entretien de :

- 54 bâtiments scolaires
- 26 salles de gymnastique
- 18 pavillons
- 31 classes dans des immeubles locatifs
- 5 cuisines scolaires.

Les travaux suivants ont été effectués dans les écoles ci-après :

Allobroges. — Création d'un accès entre le préau et les immeubles du quai du Cheval-Blanc.

Bertrand. — Réfection générale du sol des préaux.

Carl-Uogt. — Remplacement d'une canalisation des eaux usées et d'une conduite d'alimentation en eau.

Réfection du sol du préau.

Installation dans la chaufferie d'une nouvelle pompe (giffard) et remplacement du circulateur.

Coulouvrenière. — Aménagement au sous-sol d'un nouveau local pour les Samaritains ouvriers.

Crêts. — Remplacement partiel de la ferblanterie.

Peinture des boiseries extérieures du nouveau bâtiment.

Réfection du sol du préau enfantin et pose d'une clôture.

Croupettes enfantine. — Remplacement partiel de la ferblanterie de la toiture.

Devin-du-Village. — Aménagement au sous-sol d'un atelier pour la réparation du mobilier scolaire.

Eaux-Vives. — Rénovation des vestibules et cages d'escalier du bâtiment 3 (peinture, éclairage, carrelage, plafonds insonores).

Réfection des classes du bâtiment 2 (peinture, éclairage, plafonds insonores).

Cuisine scolaire : remplacement du bouilleur de 600 litres et réfection de la cuisine.

Ferdinand-Hodler. — Modernisation et transformation de la cuisine ménagère, en partie aux frais de l'Etat.

Geisendorf. — Bâtiment enfantin : transformation de l'installation d'éclairage.

Hugo-de-Senger. — Installation d'une protection contre les pigeons sur le bâtiment primaire.

Transformation de l'installation du chauffage central.

Mise en passe générale.

James-Fazy. — Remplacement du placage sur la toiture.

Mail. — Rénovation des vestibules et cages d'escalier (peinture, carrelage, éclairage, plafonds insonores).

Transformation de tous les W. C. (remplacement de tous les appareils : urinettes, lavabos, cuvettes, réservoirs de chasse ; peinture, carrelage, éclairage).

Mise en passe générale.

Môle. — Réfection du sol des deux préaux.

Rénovation des classes (éclairage, plafonds insonores, lavabos, peinture).

Remplacement de la ferblanterie et remise en état de la toiture.

Neuchâtel. — Réfection du préau et remplacement de la fontaine, y compris canalisation.

Roseraie. — Création de deux vestiaires pour la salle de gymnastique.

Saint-Antoine. — Aménagement de deux bureaux d'inspecteurs.

Saint-Jean. — Remise en état d'un appartement au troisième étage pour le concierge qui a abandonné son logement du rez-de-chaussée, peu salubre.

Aménagement d'un bureau d'inspecteurs aux frais de l'Etat.

Remplacement de la ferblanterie (première étape).

Remplacement du bouilleur de 500 litres des douches de la salle de gymnastique.

Remplacement des grilles des soupiraux des fenêtres du sous-sol.

Transformation de l'installation du chauffage central pour l'utilisation du mazout et construction d'une citerne de 90 000 litres. Ces travaux ont été effectués en collaboration avec la Section chauffage du Service immobilier.

Sécheron. — Revision des toiles et ferrures des stores de tout le bâtiment.

Trembley II. — Imprégnation du sol et peinture antisoilaire des vitres de la salle de rythmique.

31-Décembre. — Mise en passe générale.

Cité Villars 8 et 40. — Réfection du sol des deux préaux et remplacement de la clôture.

Vidollet. — Peinture des classes et des vestibules.

Ces travaux de transformation et rénovation ont été effectués pendant la période des vacances scolaires de juillet et août, selon le programme établi en accord avec le Département de l'instruction publique. Compte tenu des délais d'exécution extrêmement courts, la Direction de l'enseignement primaire autorise le début des travaux à mi-juin, pour autant qu'ils ne gênent pas la bonne marche des écoles intéressées.

Indépendamment des travaux ci-dessus, le Service entretient les bâtiments tout au long de l'année et répond dans toute la mesure du possible et selon les crédits à sa disposition aux demandes de la Direction de l'enseignement primaire.

L'aménagement des infirmeries scolaires a fait l'objet d'une étude, à la demande du Docteur Jeanneret, Directeur du Service de santé de la jeunesse. Les infirmeries des écoles seront aménagées et équipées selon le degré d'urgence, en tenant compte des prescriptions du Service de santé.

Comme chaque année, le Service a procédé à la remise en état des locaux de sociétés d'utilité publique, sportives et culturelles logées dans les bâtiments scolaires.

Conformément aux dispositions adoptées et en accord avec le Service de sécurité du Département des travaux publics, l'ensemble des cheminées du chauffage central des écoles ont été contrôlées par ce service et les entreprises spécialisées de la place. Les réparations prescrites ont été effectuées et contrôlées.

Les horloges et pianos de l'ensemble des écoles ont également été entretenus conformément aux contrats passés avec des maisons spécialisées de la place.

Colonies de vacances

Environ 4000 enfants ont bénéficié cette année d'un séjour en colonie de vacances, à la mer ou à la montagne. Il y a eu 4 colonies et 12 séjours de plus qu'en 1966.

De nombreuses colonies organisent des séjours plus courts (3 semaines), ce qui permet à un nombre plus élevé d'enfants de participer à ces séjours et aux parents de prendre leurs vacances avec leurs enfants.

Comme chaque année, les 30 colonies subventionnées ont été visitées en cours de séjour par le conseiller administratif délégué aux écoles et œuvres pour la jeunesse, M. J. P. Buensod, maire de la Ville de Genève, dont c'était le premier contact avec ces institutions. Il a pu constater en général la bonne tenue de ces colonies et l'excellente

humeur qui régnait partout. Le temps particulièrement clément de cette année y était certainement pour quelque chose.

Au cours de ses visites, M. Buensod a pu se rendre compte du résultat des efforts financiers consentis par la Ville de Genève pour l'amélioration des bâtiments abritant les colons, efforts qui devront être poursuivis au cours de ces prochaines années, plusieurs bâtiments nécessitant encore des transformations et améliorations.

Les activités d'intérieur ont été moins nombreuses cette année, en raison du temps clément de cet été, et la tâche des moniteurs a été ainsi facilitée, car il est toujours difficile de tenir les enfants dans les locaux pendant la journée, même en organisant des activités dirigées.

Une partie des directeurs et moniteurs des colonies ont suivi, comme chaque année, les cours CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) qui sont organisés à leur intention.

Cette année, toutes les colonies ont enregistré une occupation presque totale et le secrétariat interfédérations, assumé par M. Roux et chargé de placer les enfants n'ayant pu être inscrits, a parfaitement fonctionné.

Une innovation du Service a certainement facilité aux parents l'inscription de leurs enfants. En effet, il a demandé aux comités des colonies, dans le courant du mois d'avril, de lui donner tous les renseignements concernant les lieux de séjours, dates, jours et lieux d'inscription, nom et adresse de la personne responsable. Ces renseignements ont été communiqués sous forme de tableau aux rédacteurs en chef des journaux genevois. Ceux-ci ont été priés de bien vouloir les publier.

Cette expérience a rencontré l'approbation générale et sera renouvelée ces prochaines années.

Il y a lieu de remercier les journaux qui ont fait paraître cet important tableau.

Les colonies ont également reçu la visite de M. Ch. Légeret, Directeur du Service cantonal des loisirs, qui fait chaque année bénéficier les directeurs et moniteurs de sa grande expérience dans l'organisation des loisirs (jeux et travaux manuels).

L'Etablissement hélio-marin des Mouettes a reçu une cinquantaine d'enfants de santé délicate, désignés par le Service de santé de la jeunesse.

En ce qui concerne les subventions, la Ville de Genève a distribué aux différentes colonies, selon la clé de répartition en vigueur, une somme de Fr. 143 695,— pour l'exploitation de ces institutions.

Travaux effectués dans les colonies de vacances avec l'appui des subventions

Saint-Joseph, Salvan. — Transformation des installations sanitaires et construction d'un abri. Les travaux seront terminés au printemps 1968.

Eaux-Vives, Lucinges. — Construction d'une annexe à l'ancien bâtiment, pour abriter les installations sanitaires (lavabos, W. C., etc.).

Suisse-allemande, Begnins. — Modernisation des installations de l'office et de la cuisine.

Jonction - Acacias - Roseaie, Mézières. — Construction d'une clôture autour de la propriété.

Saint-Antoine de Padoue, Thorens. — Transformation et modernisation des installations sanitaires.

Sainte-Jeanne de Chantal, Les Avants. — Remise en état des installations du chauffage central, le bâtiment étant également utilisé en hiver.

Malagnou-Grütli, Gimel. — Remise en état complète de la toiture.

Travaux en cours d'étude et pour lesquels des subventions ont été demandées

Vivre, Arzier. — L'étude, entreprise en 1966, pour la construction d'une annexe est terminée. Les travaux seront mis en chantier en 1968.

Eaux-Vives, Lucinges. — L'alimentation en eau des bâtiments pose des problèmes au comité de cette institution, qui a demandé l'aide financière de la Ville. Une étude est en cours. Les travaux devraient s'effectuer d'ici le séjour d'été 1968.

Saint-Gervais, La Rippe. — Etude pour la construction d'une annexe. La Commission des écoles s'est rendue sur place et a approuvé le principe de cette construction.

Genève-Ville, Genolier. — Etude pour la transformation du bâtiment des filles.

Clair-Vivre, Jussy. — Etude pour la transformation du bâtiment, y compris chauffage central.

Les travaux ci-dessus ont également été subventionnés par la Ville.

Pour la subvention d'exploitation, il est évident que seuls les colons dont les parents sont domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève sont inclus dans la répartition.

Tableau comparatif

	1965	1966	1967
Nombre de colonies . . .	36	46	50
Nombre de séjours . . .	46	64	76
Nombre d'enfants hébergés	2 696	3 347	3 976
Total des journées . . .	94 873	112 396	117 938
Total des journées Ville de Genève	69 901	68 969	68 585
Prix moyen d'une journée	Fr. 7,16	Fr. 8,20	Fr. 8,51
Subvention à la journée . .	Fr. 4,04	Fr. 4,20	Fr. 4,35

Le nombre d'enfants hébergés a augmenté par rapport à l'année précédente (631).

Le nombre des journées d'enfants « Ville de Genève » a encore diminué (384), mais dans des proportions moindres que ces dernières années. Il semble que le dépeuplement de la Ville en faveur des communes avoisinantes se stabilise quelque peu.

Ecoles climatiques

Depuis de nombreuses années, les écoles d'altitude de Boveau sur Aigle et de Montana sont considérées par le Département de l'instruction publique et par le Service des écoles comme des classes ordinaires situées sur le territoire de la Ville de Genève et les mêmes prestations leur sont accordées.

Les expériences positives réalisées par les écoles d'altitude ont incité le Département de l'instruction publique, le Service de santé de la jeunesse et la Ville de Genève à faire l'expérience, pendant l'exercice 1966-1967, d'une école au bord de la mer, au Pradet près de Toulon. L'essai semble parfaitement concluant et une convention sera signée par les parties intéressées.

A la demande du Département de l'instruction publique, une école de plein air a été installée dans les bâtiments de la Colonie de vacances de Saint-Gervais, à La Rippe. Elle a été ouverte en septembre. Ces classes destinées aux enfants suivis par le S.M.P. (Service médico-pédagogique) semblent convenir admirablement aux élèves qui peuvent travailler dans le calme et la tranquillité.

Indépendamment des frais de location et autres inhérents à l'exploitation de ces écoles hors du canton, la Ville de Genève participe aux frais de séjour des enfants qui doivent être placés, pour raison de santé, et dont les parents ont des difficultés à payer la totalité du prix de pension. Les demandes de subvention sont effectuées par le Service médico-pédagogique et la participation de la Ville est subordonnée à une enquête approfondie sur la situation des parents ou répondants, qui doivent entre autres être domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.

Crèches

Les subventions d'exploitation ont été versées selon les barèmes actuellement en vigueur. Le montant à la journée subventionnée est augmenté chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation.

L'aide extraordinaire pour l'amélioration des salaires du personnel des crèches est maintenue.

Nous avons enregistré en mai 1966 la fermeture de la Crèche genevoise d'altitude en laissant entrevoir qu'une solution pourrait être trouvée pour 1967.

Entre temps, la Crèche genevoise d'altitude a fusionné avec la Fondation Caroline-Rigaud, ancien préventorium de La Rochette, à Longirod. Cette fondation a apporté un capital appréciable qui a permis, avec une subvention de la Ville de Genève, d'acquérir à Gryon s/Bex un home-école qui convient fort bien aux besoins d'une crèche d'altitude. C'est ainsi que, dès le 15 avril 1967, la crèche accueille des enfants dans sa nouvelle maison. La maison d'Ondallaz a été vendue, ce qui a également aidé à l'acquisition de la nouvelle maison de Gryon.

Données statistiques

	Total			Total		
	Journées	Nuitées	%	Journées	Nuitées	%
1962 (subv. 1963)	84 738	23 478	87	74 651	19 803	
1963 (subv. 1964)	88 537	23 009	84,5	75 984	18 373	
1964 (subv. 1965)	91 827	20 926	82,4	78 065	14 867	
1965 (subv. 1966)	96 838	20 791	81,9	81 420	14 860	
1966 (subv. 1967)	87 618	8 164	91,4	79 774	7 733	

% Ville de Genève

Activité	1962		1963		1964		1965		1966	
	1963	1964	1964	1965	1965	1966	1966	1967	1967	1968
Subvention	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Acacias	45,1	65,4	60,9	42,8	51,2					
Eaux-Vives	94,5	100	100	100	94,1					
Jonction	84	84,8	86,5	91,8	97,8					
La Nichée	97	93,7	90,5	91,3	96,4					
Pâquis	100	100	100	100	100					
Plainpalais	98,5	85	85	86,2	91,5					
Petit-Saconnex	88,1	71,3	65,9	81,2	90,4					
Saint-Gervais	100	100	100	100	100					
Altitude	94,7	98,6	93,4	76,9	89,6					
Grand-Lancy	57,4	52,8	45,5	43,2	—					
Universitaire	—	—	97,8	99,6	100					

Aucune comparaison ne peut être faite en ce qui concerne le nombre des journées et nuitées, vu la demi-activité de la Crèche genevoise d'altitude et la fermeture de la Crèche du Grand-Lancy.

Néanmoins, un fait peut être relevé : c'est l'augmentation du pourcentage des journées et nuitées « Ville de Genève » dans l'ensemble des crèches.

Dès son arrivée au Conseil administratif, M. J. P. Buensod, maire, s'est préoccupé du problème des crèches. A sa requête, M^{me} Valy Degoumois, Directrice du Service de protection de la jeunesse, a bien voulu accepter de se livrer à une étude destinée à compléter les données du rapport de M. Hutmacher sur la situation des crèches et particulièrement de celles de la Ville de Genève.

Le Service a poursuivi avec le Service immobilier l'étude pour la construction de la Crèche des Asters, dont le gros œuvre est achevé. On peut estimer qu'en septembre 1969 cette institution pourra commencer son activité.

L'Ecole de jardinières d'enfants, outre la subvention ordinaire inscrite au budget, a bénéficié d'un subside de Fr. 7 945,— destiné à compléter les salaires des élèves suivant des stages pratiques.

Cette école, actuellement logée dans l'ancienne clinique infantile, à la rue Prévost-Martin, sera transférée dans le complexe des Asters en même temps que la crèche du même nom. L'étude pour l'aménagement des locaux a également été poursuivie avec le Service immobilier, en liaison avec la Direction de l'Ecole.

Classes gardiennes, études surveillées, cours de français et d'italien

Ces classes, qui sont en augmentation, ont été au nombre de :

Classes gardiennes	46
Etudes surveillées	27
Cours de français	9
Cours d'italien	21

Les indemnités aux surveillants des classes gardiennes sont versées par l'Etat qui, en fin d'exercice, en facture le 50 % à la Ville de Genève.

Les frais des goûters (pain et lait) qui sont fournis aux enfants ont été supportés jusqu'à fin juin selon la répartition ci-dessous :

Cuisines scolaires	1/3
Etat	1/3
Ville	1/3

Dans les bâtiments où il n'y a pas de cuisines scolaires et pendant la fermeture de ces dernières, les frais sont partagés entre l'Etat et la Ville.

Au mois de septembre 1967, le président de la Fédération des cuisines scolaires du canton de Genève a présenté une demande conjointement à la Ville et à l'Etat, pour que les frais des goûters soient supportés toute l'année par moitié entre la Ville et l'Etat. Cette demande a été acceptée par les deux administrations et les nouvelles dispositions ont été appliquées dès septembre.

Le Département de l'instruction publique et le Service de santé de la jeunesse, dans le but d'améliorer la qualité des goûters donnés aux élèves des classes gardiennes, vont tenter une expérience dans 6 classes, aux Eaux-Vives, dès janvier 1968.

Il s'agit d'introduire un certain nombre d'autres aliments et boissons dans cette collation, pour en augmenter à la fois la valeur nutritive et l'attrait, en rompant ainsi avec une certaine monotonie. Cet essai permettra de chiffrer le coût de cette amélioration.

Cuisines scolaires

La période d'activité des cuisines scolaires s'est étendue du 19 septembre 1966 au 27 mai 1967, sauf pour les cuisines scolaires des Pâquis, qui ont commencé leur activité le 3 octobre et l'ont terminée le 31 mai 1967.

La subvention de la Ville de Genève a été versée en tenant compte des données fournies par les comités des cuisines et selon le barème actuellement en vigueur.

C'est le Département de l'instruction publique qui désigne les surveillants et la rétribution est effectuée selon le même système que pour les classes gardiennes. Précisons qu'il ne s'agit pas des commissaires de ces institutions, qui, eux, prêtent bénévolement leur concours.

Un montant de Fr. 13 250,— a été versé cette année aux Cuisines scolaires et à l'Etat pour les goûters des enfants.

Tableau comparatif

Années	Croquettes	Eaux-Vives	Pâquis	Plainpalais	St-Gervais	Total
1962-1963	7 260	8 133	7 180	11 150	6 118	40 201
1963-1964	7 676	6 978	6 011	11 071	6 218	37 954
1964-1965	7 630	6 502	6 530	10 123	6 033	36 818
1965-1966	7 920	8 582	8 082	10 341	7 310	42 235
1966-1967	8 193	10 942	8 476	11 690	7 005	46 306

L'augmentation importante du nombre des repas provient de celle de la durée d'activité des cuisines, qui a été prolongée d'un mois environ.

Les écoles des Croquettes, Neuchâtel, Hugo-de-Senger, James-Fazy et Eaux-Vives abritent les locaux utilisés par les cuisines scolaires.

Le mobilier du réfectoire des Cuisines scolaires des Pâquis a été renouvelé.

Centres de loisirs

1967 a vu l'ouverture du Centre de loisirs des Pâquis, à la rue de Bâle. Avec celui des Eaux-Vives, la Ville possède ainsi un centre sur chaque rive, en attendant l'ouverture des centres des Asters et de la Jonction.

La fréquentation de ces centres est satisfaisante et démontre la nécessité de telles institutions pour notre jeunesse. Les activités dirigées qui s'y déroulent (photographie, gravure, peinture, etc.) sont très prisées par les enfants et les adolescents qui trouvent là l'endroit et les moyens d'exercer leurs talents.

La situation des deux centres, aménagés dans des immeubles locatifs, pose des problèmes de coexistence qu'il faudra résoudre un jour par la construction de bâtiments séparés ou le transfert dans des bâtiments administratifs lors de changement d'affectation.

5722. FÊTES DES ÉCOLES

Selon arrêté du Conseil d'Etat, la fête des écoles enfantines a eu lieu le jeudi après-midi 29 juin et celle des classes primaires le 2 juillet.

C'est par un soleil radieux qu'ont pu se dérouler toutes les manifestations organisées dans le cadre de ces fêtes de la jeunesse qui marquent le début des vacances.

Tous les élèves se sont rendus dans leurs écoles respectives pour être conduits, accompagnés des maîtres et de dévoués commissaires, en autobus, au boulevard Jaques-Dalcroze, lieu de rassemblement de toutes les écoles. D'autres élèves, proches du lieu de départ, ont été conduits directement de leurs écoles au boulevard Jaques-Dalcroze. Le beau temps a permis à la fête de se dérouler selon le programme établi.

Le grand cortège fleuri a conduit les élèves de la Cité (542), de Plainpalais (914), des Eaux-Vives (452) et du Petit-Saconnex (1379), soit au total 3287 élèves des écoles enfantines, à la Promenade des Bastions où a eu lieu la fête. Ce cortège,

conduit par la Musique municipale, les Cadets de Genève, l'Ecole sociale de musique et l'Ondine genevoise, a emprunté, selon la décision prise par le Département de justice et police, l'itinéraire suivant : Rond-Point de Rive, Cours de Rive, rue de Rive, rues Basses, Corratierie, Promenade des Bastions où a eu lieu le défilé devant les autorités.

Un concert a été donné au kiosque à musique, de 16 h. à 18 h., alternativement par la Musique municipale, les Cadets de Genève et l'Ondine genevoise.

Sous la conduite des maîtresses et des commissaires, les élèves ont été dirigés par écoles et par classes aux carrousels et au théâtre guignol. Ils ont ensuite reçu jouets et goûter, et le sirop leur a été servi à volonté.

Les cartes remises aux parents pour reprendre leurs enfants à la fin de la manifestation ont été supprimées. Dès 17 h., les parents ont eu accès à l'emplacement de fête. Cette expérience s'est révélée concluante.

A l'issue de cette manifestation, le Conseil administratif a offert une collation au Foyer du Grand Théâtre, à laquelle étaient conviés le chef du Département de l'instruction publique et ses proches collaborateurs, les maîtresses des écoles enfantines et les représentants des autorités cantonales et municipales. M. J. P. Buensod, maire, délégué aux écoles, a relevé l'étroite collaboration qui unit le Département de l'instruction publique et le Service des écoles. Il a également remercié de leur collaboration le corps enseignant et tous ceux qui ont œuvré à la réussite des promotions.

En cas de pluie, l'administration municipale avait prévu le rassemblement des élèves dans neuf écoles et l'organisation de différents spectacles. Fort heureusement, ce dispositif n'a pas dû être utilisé.

La cérémonie de distribution des prix aux élèves des classes de fin de scolarité des écoles du boulevard James-Fazy, du Grütli et de la rue Necker, soit au total 471 élèves, a été organisée le samedi 1^{er} juillet, à 17 h., à l'Aula de l'Université, en présence des autorités cantonales et municipales.

Les promotions des élèves des 2^{es} aux 7^{es} années des écoles primaires ont eu lieu le dimanche 2 juillet.

Les élèves de ces degrés ont été conviés le matin aux cérémonies habituelles de distribution des prix, au Grand Théâtre, au Victoria-Hall, dans les salles communales de Plainpalais et des Eaux-Vives, et dans les bâtiments scolaires du Parc de Budé et de l'Ecole supérieure de commerce de Saint-Jean (Aula).

Le concours de composition française réservé aux élèves des 6^{es} années a eu pour sujet : « Le monde des insectes ».

A la demande du Département de l'instruction publique, il a été décidé d'abandonner la vétuste salle de spectacles du Grand Casino pour la salle du Grand Théâtre.

A 14 h., le corps enseignant et les 7437 élèves des 2^{es} aux 7^{es} années se sont réunis dans leurs écoles respectives pour être conduits ensuite sur les

emplacements de rassemblement et de formation des quatre grands cortèges, soit au boulevard Jaques-Dalcroze pour les écoles de la Cité (792 fillettes et 932 garçons), avec la Musique municipale, le corps de musique de Landwehr et l'Harmonie La Lyre ; devant l'école de la Roseraie pour ceux de Plainpalais (951 fillettes et 943 garçons), avec la Fanfare municipale de Plainpalais et le corps de musique La Sirène ; dans le préau de l'école de la rue du 31-Décembre pour ceux des Eaux-Vives (516 fillettes et 633 garçons), avec l'Harmonie des Eaux-Vives et la Fanfare de l'Ecole sociale de musique ; enfin, dans le préau de la rue Liotard pour ceux du Petit-Saconnex (1263 fillettes et 1402 garçons), avec la Fanfare municipale du Petit-Saconnex, l'Amicale C. G. T. E. et les Cadets de Genève.

La fête des élèves des écoles de la Cité et de Plainpalais a eu lieu à la Promenade des Bastions, où, après la jonction du cortège des élèves venant du boulevard Jaques-Dalcroze et de celui des élèves venant de la Roseraie, les élèves ont défilé devant les autorités.

Un concert a été donné de 16 h. à 17 h. au kiosque à musique par le corps de musique La Sirène.

La fête des élèves des écoles des Eaux-Vives s'est déroulée au Parc des Eaux-Vives et, après le défilé, l'Harmonie des Eaux-Vives a donné un concert de 16 h. à 17 h. 30.

Le parc de la Maison de retraite du Petit-Saconnex a été mis aimablement à la disposition des élèves des écoles de cet arrondissement pour la fête en plein air et, après le défilé, la Fanfare municipale du Petit-Saconnex et l'Amicale de la CGTE ont donné un concert, respectivement de 15 h. 30 à 16 h. 40 et de 16 h. 45 à 18 h.

Tous les enfants ont pris part, comme de coutume, aux jeux dotés de prix organisés avec la collaboration des instituteurs et institutrices et de dévoués commissaires. Ils ont chacun reçu deux cartes leur permettant de retirer, à leur convenance, un goûter et une glace, et le sirop leur a été servi à volonté.

En cas de mauvais temps, l'administration municipale avait prévu de grouper les élèves des quatre arrondissements au rez-de-chaussée du Grand Palais des Expositions. Tous les aménagements avaient été prévus pour les différents spectacles, soit jeux, théâtre guignol et cirque. Les élèves auraient dû se rendre préalablement dans leurs écoles respectives pour se diriger ensuite, sous la conduite du corps enseignant, au Palais des Expositions. A la demande de la Direction de l'enseignement primaire, tous les élèves des arrondissements de la Cité, des Eaux-Vives et du Petit-Saconnex auraient été transportés en autobus. Les élèves de l'arrondissement de Plainpalais, proche du Palais des Expositions s'y seraient rendus directement. Heureusement, comme pour la fête des petits, le soleil a été de la partie.

Comme chaque année, le Service a envoyé des jouets et des goûters aux enfants hospitalisés, à l'Hôpital Gourgas et à l'Hôpital cantonal, ainsi qu'à ceux des écoles d'altitude de Montana et de

Boveau. L'établissement hélio-marin « Les Mouettes », au Pradet près de Toulon, a reçu une subvention lui permettant également d'offrir des gâteries aux enfants.

Les différentes personnes responsables des promotions se sont réunies plusieurs fois sur place pour résoudre les problèmes techniques de l'organisation de ces fêtes. Une séance, présidée par M. Ganter, a eu lieu le 22 juin. Elle réunissait les responsables cantonaux et municipaux et a permis la mise au point des manifestations. Une seconde séance s'est tenue le 18 octobre, sous la présidence de M. J. P. Buensod, maire, pour faire la critique des opérations et préparer l'organisation des promotions 1968.

Statistique des écoles enfantines de la Ville de Genève

Années	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
1957	769	885	449	967	238	1654
1958	851	933	461	1029	294	1784
1959	890	938	481	1031	316	1828
1960	1516	1592	799	1714	595	3108
1961	1531	1626	805	1668	684	3157
1962	1531	1670	790	1658	753	3201
1963	1599	1634	807	1603	823	3233
1964	1589	1641	772	1555	903	3230
1965	1609	1628	764	1433	1040	3237
1966	1570	1641	763	1283	1165	3211
1967	1630	1690	779	1236	1305	3320

Statistique des écoles primaires de la Ville de Genève

Années	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
1957	5572	5684	3277	6623	1356	11 256
1958	5392	5647	3200	6302	1537	11 039
1959	5453	5603	3202	6264	1590	11 056
1960	4662	4809	2760	5246	1465	9 471
1961	4577	4779	2802	4983	1571	9 356
1962	4343	4747	2709	4768	1613	9 090
1963	4118	4534	2529	4446	1677	8 652
1964	3839	4236	2361	4017	1697	8 075
1965	3754	4121	2304	3729	1842	7 875
1966	3544	3902	2159	3375	1912	7 446
1967	3845	3997	2154	3449	2239	7 842

Statistique de l'ensemble des écoles de la Ville de Genève

Années	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
1957	6341	6569	3726	7590	1594	12 910
1958	6243	6580	3661	7331	1831	12 823
1959	6343	6541	3683	7295	1906	12 884
1960	6178	6401	3559	6960	2060	12 579
1961	6108	6405	3607	6651	2255	12 513
1962	5874	6417	3499	6426	2366	12 291
1963	5717	6168	3336	6049	2500	11 885
1964	5428	5877	3133	5572	2600	11 305
1965	5363	5749	3068	5162	2882	11 112
1966	5114	5543	2922	4658	3077	10 657
1967	5475	5687	2933	4685	3544	11 162

5723. PROMOTIONS CIVIQUES

D'entente avec le Conseil d'Etat, la cérémonie des Promotions civiques a eu lieu le dimanche 26 novembre, à 15 h., au Victoria-Hall.

La Ville s'est chargée de l'organisation de cette manifestation qui groupe toutes les communes du canton.

Elle a été présidée par M. J. P. Buensod, maire de la Ville de Genève, délégué aux Ecoles et Oeuvres pour la jeunesse, lequel a prononcé l'allocation au nom des autorités cantonales et municipales.

L'Harmonie Nautique, sous la direction de M. R. Gugolz, et M. P. Segond, organiste, ont prêté leur concours, qui a été très apprécié.

Six cents jeunes gens et 678 jeunes filles, soit au total 1278 jeunes citoyens ont prononcé le serment civique devant les autorités genevoises et les représentants des Chambres fédérales, en présence de nombreux invités et parents.

M^{lle} Monique Guichard, élève de l'Ecole professionnelle et ménagère, a pris la parole au nom des jeunes citoyennes, et M. Jean-Charles Simon, étudiant à l'Université, l'a prise au nom des jeunes citoyens.

Des éclaireurs et éclaireuses ont remis à chaque participant le memento civique, le livre souvenir, le diplôme et la médaille.

La cérémonie s'est terminée par le Cantique suisse, entonné par l'assistance, avec l'accompagnement de l'Harmonie Nautique.

Le Service a envoyé à domicile les souvenirs à 26 citoyens et 75 citoyennes empêchés de participer à la cérémonie.

Comme chaque année, les principales sociétés patriotiques de Genève ont été associées à cette manifestation.

Statistique des participants à la cérémonie des promotions civiques des années 1957 à 1967

Années	Jeunes citoyens	Jeunes citoyennes	Total
1957	592	595	1187
1958	619	638	1257
1959	583	607	1190
1960	640	693	1333
1961	833	793	1626
1962	794	783	1577
1963	698	727	1425
1964	695	718	1413
1965	685	717	1402
1966	662	669	1331
1967	600	678	1278

Concessions de salles

Le Service a accordé plus de 330 concessions à des sociétés de sport, de musique, de chant, d'utilité publique et philanthropiques, pour l'utilisation de salles de gymnastique, de rythmique, d'épidiascope et autres locaux de différentes écoles.

La nouvelle salle de gymnastique de l'école de Trembley II a permis une répartition plus judicieuse des clubs de hand-ball, volley-ball et basket-ball.

Chaque semestre civil, des factures sont adressées à tous ces groupements. Seuls les frais incombant à la Ville, soit les indemnités aux concierges, les frais d'éclairage et la fourniture d'eau chaude pour les douches leur sont facturées.

Cette année encore, des locaux ont été mis à la disposition du Comité d'organisation des Fêtes de Genève, pour l'hébergement des participants étrangers à ces manifestations.

Locaux loués en dehors de l'enseignement primaire et infantin

<i>Ecole rue de Berne</i>	1 bureau	Département de l'instruction publique, bureau technique
<i>Ecole des Casemates</i>	17 classes et 3 salles	Collège de Genève
<i>Ecole de Budé</i>	16 classes et annexes	Cycle d'orientation
<i>Ecole Ferdinand-Hodler</i>	1 cuisine et 2 locaux	Ecole ménagère
<i>Ecole Hugo-de-Senger</i>	1 classe	Secrétariat des inspecteurs
<i>Ecole du boulevard James-Fazy</i>	1 cuisine 1 classe	Ecole ménagère Ecole des arts décoratifs
<i>Ecole rue de Neuchâtel</i>	1 classe	Institut des sciences de l'éducation
<i>Ecole de la Roseraie</i>	4 classes	Cycle d'orientation
<i>Ecole de Saint-Jean</i>	1 classe	Secrétariat des inspecteurs
<i>Ecole de Sécheron</i>	13 classes	Cycle d'orientation
<i>Pavillons de Cayla</i>	4 classes	Cycle d'orientation

Locaux de vote

Conformément à la loi sur les votations et élections du 23 juin 1961 et sur demande du Département de l'intérieur et de l'agriculture, le Service a mis à la disposition de ce dernier les salles de gymnastique ou vestibules d'entrée des écoles suivantes : Berne, Bertrand, Crêts, Cropettes, Eaux-Vives, Geisendorf, Hugo-de-Senger, James-Fazy, Mail, Roseraie, Saint-Jean, Sécheron et 31-Décembre, à destination de locaux de vote pour les scrutins des 23 avril, 28 mai, 18 juin, 2 juillet et 29 octobre.

L'Etat participe pour 50 % aux frais d'aménagement de ces locaux.

5724. FONDATION MAISON DES JEUNES ET CENTRES DE LOISIRS

Le Conseil administratif a décidé de rattacher la Maison des jeunes au Service, pour l'entretien de l'immeuble.

Une somme sera inscrite au budget 1968.

Les travaux d'entretien de la Maison des jeunes s'effectueront par étapes, selon un degré d'urgence qui sera déterminé avec le directeur de cette institution.

575 SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de service : M. Armand AUBERSON

Climatologie

La deuxième période hivernale fut caractérisée par un temps relativement doux et humide avec des alternances chaudes et froides assez rapprochées crispant et retenant heureusement la végétation tentée de se manifester trop tôt à Genève où la neige fait défaut mais abonde ailleurs.

La floraison des éranthis et des perce-neige débute le 25 janvier. Elle est stoppée par une période de bise et de gel marquant le début de février. Le beau temps réapparaît dès le 17 suivi d'un violent coup de vent le 19, récidivant avec force le 23 avec pluie et tonnerre.

Les travaux suivis d'entretien de nos arbres semblent avoir évité les importants dégâts de chute d'arbres constatés aux alentours de la ville et en dehors des propriétés municipales.

La première feuille du marronnier de la Treille est apparue le 22 février. Les crocus et les forsy-

thias fleurissent dès le 3 mars, résistent au violent vent d'ouest soufflant en tempête dans la nuit du 12 au 13 jonchant le sol de nos parcs d'innombrables branchettes. La fin de mars et le début d'avril sont marqués par un retour de l'hiver avec rafraîchissement de la température retardant quelque peu la végétation mais pas suffisamment pour éviter le retour du gel du 5 mai qui noircit quelques rameaux de rosiers.

Le printemps plutôt frais fit durer pendant un mois et demi, du 24 mars au 10 mai, la floraison échelonnée des tulipes et des plantes printanières, retardant quelque peu l'enlèvement de cette décoration florale de nos parcs et la mise en place de la décoration d'été retenue elle dans nos établissements fleuristes parce que encore peu habituée au plein air par l'enlèvement des châssis de couches maintenus en place en raison des dangers de gels tardifs.

Le mois de juin fut anormalement frais retardant la floraison des roses qui furent dans leur plein épanouissement dès le 23 sans avoir subi les méfaits de la très forte bise du 9 juin ayant déraciné un arbre à l'avenue Weber et brisé une grosse branche dans le préau de l'école du Mail.

Le chaud et le beau temps étant tardivement revenus, il fut possible d'utiliser le Théâtre de Verdure dès le 29 juin, prélude à un mois de juillet anormalement chaud et sec, nécessitant de nombreux arrosages. La grêle des 3 et 24 juillet ne toucha pas nos cultures et à la période caniculaire du 20 juillet succéda un mois d'août très pluvieux faisant reverdir les pelouses de nos parcs. Cette température méditerranéenne fit débiter la floraison des Lagerstroemia de Mon Repos à fin juillet, ce qui ne fut jamais constaté ici.

Le froid et la pluie des trois premières semaines de septembre, qui à l'ordinaire est un mois doux et agréable portèrent préjudice à notre décoration florale d'été qui dut être très tôt remplacée, dans la mesure du possible, par celle d'automne en chrysanthèmes qui subsista jusqu'aux premiers gels venus tardivement en raison d'un mois d'octobre exceptionnellement chaud.

Le 15 novembre, une pluie diluvienne s'abattit sur Genève. La première neige apparut le 8 décembre entraînant un abaissement subit et important de la température qui en fin de décembre fut particulièrement froide (-14°C à Mon Repos) faisant naître quelques craintes sur le bon hivernage de certaines plantes et de la décoration florale en place pour le printemps prochain.

Personnel

L'effectif resta constamment de 6 à 10 jardiniers réguliers en dessous des prévisions budgétaires ceci en raison des difficultés subsistant dans le recrutement du personnel qualifié. Cette déficience fut, avec plus ou moins de succès, remplacée par de la main-d'œuvre temporaire sans qualification mais animée de beaucoup de bonne volonté.

Mécanisation

Celle-ci s'est poursuivie dans les limites budgétaires et pratiques par le remplacement de :

- 2 véhicules jeeps devenus hors d'usage, devant tracter des remorques légères et porter des lames à neige ;
- 1 tondeuse « Locke » à couteaux hélicoïdaux ;
- 4 souffleuses « Parker Hurricane ».

Serres et plantes pour massifs et décorations

La place et le matériel disponibles ont été exploités au maximum des possibilités de nos deux établissements fleuristes municipaux de Beaulieu et de La Grange. Ce dernier a reçu un commencement de réorganisation des couches en attendant l'attribution de crédits permettant les transformations du rempotoir et des serres projetées.

La production totale se décompose comme suit :

1. Pour la décoration :

a) PRINTEMPS (plantée à l'automne précédent)

dans les massifs :

Pensées	126 740	
Myosotis	12 750	
Giroflées	8 000	147 490

Plantes bulbeuses :

Tulipes anciennes	45 380	
Tulipes nouvelles	30 000	
Jacinthes anciennes	1 870	
Jacinthes nouvelles	3 000	80 250

dans les pelouses :

Tulipes anciennes	33 000	
Tulipes nouvelles	11 500	
Jonquilles anciennes	17 000	
Jonquilles nouvelles	1 000	
Crocus anciens	8 000	
Crocus nouveaux	6 000	
Perce-neige anciennes	2 500	
Anémones anciennes	2 500	
Eranthis anciennes	4 500	
Dents de chien anciennes	3 000	
Cyclamens nouveaux	400	89 400

Total des plantes
décoration printemps 317 140

b) ÉTÉ :

Bégonia	54 000	
Géranium	22 160	
Coleus	18 160	
Pétunias	3 050	
Alternanthera	36 520	
Agératum	6 100	
Cinéraires maritimes	3 300	
Calcéolaires rugueux	2 200	
Abutilons	3 000	
Sauges rouges	2 000	
Impatiens	1 100	
Héliotropes	1 400	
Fuchsias	1 840	
Lantanas	360	
Santolines	2 100	
Dahlia	2 228	
Diverses plantes en 22 espèces	24 669	
Total des plantes décoration été		194 677

c) AUTOMNE :

Chrysanthèmes		5 000
Total annuel des plantes dans les massifs		516 817
2. Plantes forcées en serres	5 840	
3. Plantes en serres pour fleurs coupées	19 590	
4. Plantes en pleine terre pour fleurs coupées	20 700	
5. Plantes vivaces de décoration	10 000	
6. Rosiers	35 500	
7. Rhododendrons et azalées en pleine terre	600	
8. Hortensias en pleine terre	1 250	93 480
soit un total général de plantes		610 297

Arbres et arbustes

C'est avec regret que nous devons constater l'augmentation de l'emprise à destination de chaussées ou de constructions diverses sur les espaces verts nécessitant l'enlèvement de nombreux arbres. Nos efforts tendent à replanter partout où des plantations sont possibles. Il a été replanté 37 arbres tiges et 1363 arbustes variés.

Les travaux d'élagage sont suivis par une équipe spécialisée. Avec l'équipe de taille hivernale, il est procédé à l'élévation portée par la loi nouvelle de 4 m. à 4,50 m. du vide au-dessus des chaussées nécessitant l'enlèvement de nombreuses branches basses de nos arbres sur rues qui se trouvent ainsi en partie déformés.

Bancs

145 bancs anciens, dont le plus long banc du monde qui borde la Promenade de la Treille, ont été restaurés et vernis.

Pendant les jours d'intempéries, nos ateliers ont procédé au montage de 89 nouveaux bancs qui ont été répartis comme suit :

- 19 en remplacement d'anciens bancs hors d'usage ;
- 30 en augmentation de l'équipement déjà existant (4 à La Promenade du Lac, 14 à Mon Repos, 6 à La Perle du Lac, 6 à Bertrand) ;
- 40 sur de nouveaux espaces verts (9 à Malagnou, 25 au bord de l'Arve, 6 à Trembley).

D'autre part, il a été recensé dans les parcs et promenades 268 corbeilles à papier dont 259 métalliques et 9 en ciment : 132 sur la rive gauche, 136 sur la rive droite.

Jeux d'enfants

Le nombre total est de 205 engins. Un seul emplacement nouveau a pu être installé à la rue Barthélémy-Menn, meublé d'une glissoire et d'un carrousel.

Le cinquième bassin-barbotin a été mis en service à Trembley, le 20 juin, pour la plus grande joie des petits enfants.

Allées

La réfection du revêtement bitumeux des allées s'est poursuivie dans la limite des crédits disponibles à Mon Repos, Villa Moynier, La Perle du Lac, Parc Barton et jardin botanique, améliorant ainsi la promenade le long de la rive droite du lac.

Le total des urnes et jarres fleuries s'est augmenté de 100 pièces.

Travaux spéciaux

- La consolidation des voûtes supportant les falaises du Bois de la Bâtie, le long de la rampe de Saint-Georges, a été achevée.
- La partie côté rue de la Pisciculture du parc de Saint-Jean est fermée au public pour plusieurs mois afin de permettre la réfection et l'amélioration avec déversoir d'orage du grand égout de Saint-Jean.
- L'installation du chauffage au thermo-siphon des serres de La Grange a nécessité une réfection exécutée en fonction de la future extension de ce fleuriste municipal.
Des nouvelles couches en ciment armé ont été installées et les accès bitumés en agrandissement partiel de ce lieu de cultures florales qui a été équipé d'une nouvelle installation d'eau d'arrosage et de drainage en sous-sol.
- Le bassin-barbotier de Trembley a reçu son revêtement coloré intérieur avant sa mise à la disposition des petits enfants.
- Pour des raisons de sécurité, deux sorties de la Promenade du Lac, sur le quai Général-Guisan, ont été supprimées, engazonnées et plantées.
- Le remblai du Château Bloch - Lignon a été définitivement recouvert de terre végétale et ensemencé de graines pour prairies.
- Le mur soutenant le jardin de la Villa Voltaire, précédemment effondré, a été reconstruit et ses abords replantés.
- Un tapis bitumé a été posé autour des engins de jeux de la rue de l'Aubépine.
- Le sentier des Falaises, inaccessible au public pendant plusieurs mois en raison de la construction de la station de refoulement des eaux usées de Saint-Jean et des travaux préliminaires à la construction du nouveau pont de Sous-Terre, a été élargi et débarrassé des broussailles envahissantes.
- L'égout du grand bassin de La Perle du Lac, complètement obstrué, a nécessité une reconstruction totale, du bassin au collecteur.
- La Place Grenus réaménagée a pu recevoir en septembre une nouvelle parure de verdure et de fleurs.

- L'entretien du nouveau parc de Malagnou, ouvert dorénavant au public, a été repris par notre Service dès le 26 juin.

Divers

- Le pavillon tea-room de l'Île Rousseau a été ravagé par le feu le 4 janvier.
- Un bronze monumental de Max Weber sur le thème de l'aéronautique a été installé provisoirement sur la pelouse ouest de la Place des Nations en attendant son transfert à la nouvelle aérogare de Cointrin.
- Un don de 20 000 oignons de tulipes par les producteurs hollandais a été planté à la Villa Le Chêne pour fleurir dans le cadre des manifestations devant marquer le 150^e anniversaire de la fondation du jardin botanique par A. P. de Candolle.
- Avec l'appui du Conseil d'Etat et du Conseil administratif de la Ville de Genève, il a été édité par la Société genevoise d'horticulture un volume recensant les plus belles espèces arborescentes de nos parcs et de notre canton, citant les sujets les plus remarquables avec leurs mensurations.
- Le jardin-garderie d'enfants organisé pendant l'été par un comité privé a été transféré du Jardin anglais au Collège moderne.
- La mise sur pied, le 23 juin, du 20^e Concours international de roses nouvelles qui groupait 96 variétés inédites présentées par 23 rosiéristes-hybrideurs venant de sept pays, a été le prétexte à l'organisation au Musée d'Art et d'Histoire d'une exposition groupant sous le thème « Image de la rose » des peintures anciennes et modernes de roses ainsi qu'une littérature de choix sortant des collections municipales. Un Congrès de la rose réunissant 300 participants venant de divers pays s'est tenu au Museum d'Histoire naturelle ; manifestations qui eurent, pour clore, une fastueuse réception au Château de Pregny.
- Dans le cadre de l'année internationale du tourisme, passeport pour la paix, 3 rosiers « Evasion » ont été offerts et plantés au parc de La Grange. D'autre part, le chef de service a présidé le Concours de roses nouvelles organisé par la ville de Rome et a fonctionné en qualité de juré aux Florales internationales de la ville d'Orléans.
- Il a donné le 27 janvier à la section genevoise de l'Union technique suisse une conférence sur le thème « Urbanisme et espaces verts de notre ville ».
Les spectacles d'été n'ont pu se dérouler que depuis le 29 juin au Théâtre de verdure du parc de La Grange en raison d'un temps resté tardivement frais.
Le C. H. I. O. s'étant déroulé en novembre au Palais des Expositions, il a reçu un décor de fleurs et de verdure.

578 ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Gérald BOUJON

Mouvement du public

Aux seuls guichets « commandes d'actes et renseignements en vue de mariage », il a été pointé 18 600 personnes (18 430 en 1966), soit une moyenne de 73 à 74 personnes par jour ouvrable.

Les jours de plus forte affluence ont été, comme de coutume, le lundi et le vendredi — les bureaux n'étant ouverts le samedi que pour la célébration des mariages et l'enregistrement des naissances et des décès. La plus grosse journée a été celle du vendredi 9 juin avec 140 personnes, tandis que la plus faible fréquentation a été enregistrée le mercredi 1^{er} novembre avec 35 personnes seulement.

En tenant compte des personnes qui se sont présentées à nos divers guichets de réception, de celles qui sont venues en nos bureaux pour y signer une promesse de mariage et de celles qui ont participé ou assisté à une cérémonie de mariage, on peut évaluer à environ 28 500 le nombre de personnes qui se sont rendues à l'ancienne Mairie des Eaux-Vives au cours de l'année écoulée.

Délivrance d'actes

Il a été délivré au total 12 708 (12 308) actes ou extraits authentiques de nos registres, dont 12 274 payants et 434 gratuits, à usage administratif :

Actes de naissances	7 396 (+ 278)
Actes de mariages	2 087 (+ 48)
Actes de décès	2 342 (+ 101)
Actes de famille	519 (— 44)
Certificats d'état civil	364 (+ 17)
Total	12 708 (+ 400)

Nous avons d'autre part effectué, à usage externe, 754 photocopies payantes de documents, notamment de certificats médicaux de décès en vue d'incinération.

Mariages

Il a été dressé 1556 actes de mariages (1552), qui correspondent à 1546 mariages célébrés dans la salle des mariages de l'ancienne Mairie des Eaux-Vives, à 4 mariages célébrés à l'extérieur (l'un des fiancés ne pouvant se déplacer en raison de son état de santé) et à 6 mariages non célébrés (dans 5 cas, l'un des fiancés — ou aucun d'eux — ne s'est présenté et, dans l'autre, la fiancée a refusé de répondre à la question de savoir si elle entendait prendre son fiancé pour époux !)

Les deux semaines les plus chargées ont été celles du 26 juin au 1^{er} juillet avec 59 mariages célébrés (dont 25 le vendredi 30 juin, record journalier de l'année) et du 3 au 8 juillet avec 56 mariages. D'autre part, le nombre des mariages

célébrés le samedi est en légère régression ; 485 (510) mariages ont eu lieu en dehors des jours officiels, soit 46 (42) les lundis et 439 (468) les samedis.

Durant cet exercice, nous avons enregistré 1718 (1748) promesses de mariage, dont 304 (327) ont donné lieu de notre part à délivrance d'un certificat de publication (ou de capacité matrimoniale) en vue de la célébration du mariage hors de Genève.

Dans 857 (841) mariages sur les 1550 (1546) célébrés à Genève en 1967, l'un des fiancés ou même les deux étaient étrangers (ou apatrides), ce qui correspond à autant de dossiers que nous avons dû soumettre à l'approbation du Département de justice et police. A ce même département, nous avons également adressé 55 (61) demandes de dispense de pièces que des fiancés n'étaient pas en mesure de nous produire (extraits de naissance, certificats de capacité matrimoniale, etc.).

Nous avons d'autre part présenté 19 (18) requêtes en dispense d'âge au Conseil d'Etat afin d'être autorisés à célébrer des mariages dans lesquels l'un des fiancés (ou même les deux) n'avaient pas encore atteint l'âge requis pour pouvoir contracter mariage.

En outre, à teneur des conventions existant entre ces deux pays et le nôtre, 117 (140) dossiers de mariage ont été transmis en Allemagne et 29 (21) en Autriche pour l'obtention du certificat de capacité matrimoniale.

Au cours de l'année 1967, la section des mariages a établi les documents suivants :

Livrets de famille	1591 (1636)
Certificats pour mariages religieux	1560 (1550)
Cartes de chancellerie	1556 (1552)
Actes de publication affichés	2688 (2649)
Communiqués	3375 (3371)
Fiches de statistiques (fédérales et cantonales)	3151 (3104)

Naissances

Nous avons inscrit 3767 (3878) naissances qui, par nationalité, se détaillent ainsi :

Genevois	14,5 %
Confédérés	35 %
Suisses	49,5 %
Italiens	21 %
Espagnols	8,5 %
Autres pays	21 %
Etrangers	50,5 %

Le 77 % de l'ensemble de ces naissances sont survenues à la Maternité et près de 23 % dans des cliniques privées ; une dizaine de naissances seulement ont eu lieu à domicile.

Le nombre des naissances d'enfants illégitimes est en augmentation (215 contre 176 l'année précédente) ; la moitié des mères naturelles sont de nationalité suisse, les autres étant étrangères. Le nombre des enfants mort-nés est également en léger accroissement, passant de 27 à 32 (contre cependant 38 en 1965).

Les prénoms auxquels les parents de langue française ont accordé leurs préférences ont été, dans l'ordre (entre parenthèses est indiqué le rang de l'année 1966) :

- | | |
|------------------|------------------|
| 1. Laurent | 1. Isabelle (2.) |
| 2. Alexandre | 2. Nathalie (1.) |
| 3. Stéphane (4.) | 3. Véronique |
| 4. Philippe (2.) | 4. Corinne (6.) |
| 5. Patrick (3.) | 5. Sandra |
| 6. Marc | 6. Laurence |

Sont en nette régression, Alain (1.) et Olivier (5.) et, en ce qui concerne les filles, Catherine (3.), Valérie (5.) et Sylvie (6.).

Communiqués de naissance	3947	(4156)
Cartes de chancellerie	3792	(3898)
Certificats de vaccination	3735	(3851)
Fiches de statistiques	7534	(7756)

Décès

Nous avons en revanche été saisis de 2149 (2166) cas de décès, dont plus de 70 % ont eu lieu dans un établissement hospitalier.

Le total mensuel des décès enregistrés est le suivant (il s'agit toujours des événements survenus sur le territoire de la Ville de Genève) :

janvier	175	(192)	juillet	156	(150)
février	182	(171)	août	166	(195)
mars	190	(215)	septembre	164	(146)
avril	184	(198)	octobre	191	(163)
mai	174	(158)	novembre	173	(204)
juin	186	(171)	décembre	208	(203)

On peut donc constater que les deux mois les plus forts restent ceux de mars et décembre.

Communiqués de décès	1953	(1984)
Cartes de chancellerie	2388	(2596)
Avis au Service de l'enregistrement et à la Chambre des tutelles	4332	(4367)
Fiches de statistiques	4648	(4740)

Autres faits d'état civil

Au cours de l'année écoulée, 56 (67) enfants naturels ou désavoués ont été légitimés par le mariage subséquent de leurs parents, tandis que 107 (71) ont été reconnus avec effets d'état civil, soit 96 (60) par leur mère et 8 (11) par leur père ; dans ce dernier chiffre ne sont toutefois pas comprises les reconnaissances avec effets d'état civil homologuées par la Chambre des tutelles et qui en représentent la plus forte part.

Nous avons d'autre part transcrit 23 (31) actes d'adoption et 516 (598) jugements de divorce, dont 298 (376) concernent des mariages célébrés dans notre arrondissement.

Par ailleurs, 321 (427) inscriptions de nos différents registres ont été rectifiées par ordonnance du Département de justice et police en sa qualité d'autorité cantonale de surveillance de l'état civil.

Registre des familles

Au 31 décembre 1967, le registre des familles de l'arrondissement de l'état civil de la Ville de Genève totalisait 70 343 fiches, soit 2123 de plus que l'année précédente.

Le nombre des naturalisations (Confédérés et étrangers) dans le droit de cité de Genève a diminué de plus de la moitié, puisqu'il est tombé de 724 en 1966 à 352 en 1967.

Recettes

Les recettes provenant de la délivrance des actes et des autres émoluments perçus se détaillent comme il suit :

	Fr.	Fr.
Actes, mariages et photocopies	83 061,85	(83 215,51)
Livrets de famille	9 534,—	(9 756,—)
Renseignements divers et fiches statistiques	12 576,60	(12 676,60)
Remboursements téléphones	78,80	(66,10)
Total	105 251,25	(105 714,21)

Produit des tronc

Au cours des cinq dernières années, le produit de nos différents tronc en faveur des œuvres de bienfaisance a été le suivant :

1963	Fr. 1211,55
1964	Sr. 1317,45
1965	Fr. 1478,95
1966	Fr. 1381,70
1967	Fr. 1611,—

581 POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE

Chef de service : M. Pierre ADERT

A. Pompes Funèbres

1. Convois

Le Service des Pompes Funèbres municipales a organisé pendant l'année 1967 : 1322 convois.

1106 convois à destination des cimetières et du crématoire de la Ville,

181 convois à destination des cimetières des communes du canton,

35 convois à destination du cimetière israélite de Veyrier.

La diminution du nombre de convois, enregistrée cette année par notre Service, peut s'expliquer de la façon suivante :

- le nombre des décès, pour tout le canton, a été plus faible cette année, qu'en 1966, 2770 contre 2861.
- il faut tenir compte du dépeuplement de la Ville au profit des communes.

2. *Transport par route*

Le Service a organisé et exécuté 13 transports de corps par route, hors des limites du canton. 5 transports à destination des autres cantons. 8 transports à destination de l'étranger (3 pour l'Italie, 1 pour l'Espagne, 1 pour la Hollande, 3 pour la France).

3. *Transport par avion ou chemin de fer*

Le Service a procédé aux formalités, pour l'expédition par avion, de 2 corps : l'un à destination des U.S.A., l'autre pour le Brésil.

4. *Levées de corps*

Chargés officiellement du service des levées de corps par le Département de justice et police, nous avons été appelés pour 169 services.

B. Cimetières

Cimetière de Saint-Georges

690 personnes ont été inhumées dans le cimetière contre 696 en 1966.

Nous avons procédé à 223 inhumations d'urnes, 115 dans les quartiers des cendres, 108 dans des tombes existantes.

80 exhumations ont été exécutées : 14 avant le terme légal de 20 ans, 49 après le terme légal. 17 urnes ont été exhumées.

Les marbriers ont posé 604 monuments.

715 permis d'orner ont été délivrés.

Les horticulteurs avaient à l'entretien 4357 tombes.

Cimetière de Châtelaine

184 personnes ont été inhumées dans ce cimetière, contre 213 en 1966.

Nous avons procédé à 64 inhumations d'urnes, 17 dans les quartiers des cendres, 47 dans des tombes existantes.

21 exhumations ont été exécutées : 2 avant le terme légal de 20 ans, 16 après le terme légal. 3 urnes ont été exhumées.

Les marbriers ont posé 233 monuments.

207 permis d'orner ont été délivrés.

Les horticulteurs avaient à l'entretien 1759 tombes.

Cimetière du Petit-Sacconnex

175 personnes ont été inhumées dans ce cimetière, contre 226 en 1966.

Nous avons procédé à 60 inhumations d'urnes, 20 dans les quartiers des cendres, 40 dans les tombes existantes.

26 exhumations ont été exécutées : 5 avant le terme légal de 20 ans, 16 après le terme légal. 5 urnes ont été exhumées.

Les marbriers ont posé 222 monuments.

177 permis d'orner ont été délivrés.

Les horticulteurs avaient à l'entretien 1515 tombes.

Cimetière de Plainpalais

1466 corps ont été déposés dans les chambres mortuaires contre 1441 en 1966.

933 services religieux ont été célébrés à la Chapelle des Rois, soit 714 cultes et 219 absoutes.

Crématoire

Nous avons procédé à 866 incinérations normales, 2 incinérations à la suite d'exhumations avant le terme légal, 4 incinérations à la suite d'exhumations après le terme légal.

Tableau représentant l'augmentation régulière du nombre d'incinérations pendant une période de 10 ans

Année	Décès dans le canton	Nombre des incinérations	% des incinérations par rapport au nombre des décès
1958	2412	557	23,09 %
1959	2498	556	22,25 %
1960	2483	553	22,27 %
1961	2589	623	24,06 %
1962	2727	641	23,50 %
1963	2851	665	23,31 %
1964	2720	721	26,50 %
1965	2780	836	30,07 %
1966	2861	835	29,18 %
1967	2770	866	31,26 %

Si l'augmentation du nombre de crémations devait se confirmer dans ces prochaines années, nous serions dans l'obligation d'étudier la construction d'un nouveau crématoire, nos installations actuelles nous permettant d'incinérer environ 1300 personnes par année.

78 urnes ont été déposées au columbarium.

Personnel

Notre effectif, prévu au budget, devrait être de 83. Nous sommes actuellement 74.

Le manque de personnel se fait particulièrement sentir aux fosses. Malgré certains petits avan-

tages, il est très difficile de recruter des fossoyeurs. Il y a lieu de relever une certaine stabilité dans le personnel. Nous n'avons eu, en 1967, que deux démissions et trois transferts.

Travaux divers

1. Ateliers de mécanique et de menuiserie

Le personnel de ces deux ateliers a procédé à la fabrication complète des piquets de tombes et de quartiers. Ils ont entretenu tout l'outillage à main des cimetières, réparé les tondeuses, motoculteurs, engins de chantiers.

Le menuisier a fabriqué les panneaux nécessaires aux fosses.

2. Atelier de peinture

Les peintres ont procédé aux réfections suivantes :

- La peinture des corridors, chambres, cages d'escaliers, stores, fenêtres, aux chambres mortuaires de Plainpalais.
- La réfection des peintures dans le bâtiment du crématoire.
- L'entretien des baraquements de chantiers, au cimetière de Saint-Georges.
- Le dépolissage des vitres des kiosques des concessionnaires.
- La pose d'anti-rouille et la peinture de 100 mètres de barrières et portails, au cimetière du Petit-Saconnex.
- Le nettoyage et la réfection de 40 monuments, au cimetière de Plainpalais.
- La peinture de 80 bancs destinés à nos cimetières.
- La remise en état des protections de 13 chariots, aux chambres mortuaires de Plainpalais.

3. Travaux de maçonnerie

Les deux maçons ont procédé aux travaux suivants :

- La construction de 12 fontaines et 10 caisses à ordures.
- La pose de 300 mètres de bordures de granit dans nos cimetières ainsi que 120 mètres carrés de dallage dans l'avenue du Crématoire.
- Ils ont refait à neuf l'intérieur de l'un de nos deux fours.
- Ils ont posé des drains, des canalisations, dans les courtes anglaises de la Chapelle des Rois.

4. Jardiniers

Les travaux suivants ont été faits :

- La culture et le plantage de 52 750 plantes pour massifs.
- La culture et l'entretien de la pépinière, soit 5000 plantes et arbustes.
- La plantation d'haies d'ifs.
- La création, au cimetière de Saint-Georges, du nouveau quartier des cendres.
- La taille de 6000 rosiers.
- Le traitement antiparasites, soit 8000 litres, sur arbres, rosiers, etc.
- Le traitement du sol, au désherbant, sur une surface de 160 000 m².
- La tonte et l'entretien des gazons, 14 coupes, sur une surface de 65 000 m².

Personnel des chantiers

Sous cette appellation sont groupés les fossoyeurs, les conducteurs d'engins spéciaux, les manœuvres. Leurs tâches principales demeurent le creusage des fosses et le service des inhumations. En outre, ils sont utilisés pour les travaux : démolition des quartiers désaffectés, aplanissement et ensemencement de certaines zones, entretien des cimetières, c'est-à-dire balayage des avenues et allées, nettoyage des bassins et fontaines, nettoyage et recharge des quartiers de tombes.

Conclusions

Les surfaces de nos cimetières sont suffisantes par rapport au nombre actuel d'inhumations.

Le problème de la crémation reste pour le moment en suspens. Si l'on s'oriente vers une augmentation rapide de ce mode de destruction du corps humain, la construction d'un crématoire moderne devra être envisagée.

Si, au contraire, la situation se stabilise, et que le chiffre annuel des crémations ne dépasse pas 1200, nous pourrons faire face à nos tâches, malgré la vétusté de nos installations.

Le problème de la désaffectation des quartiers de tombes à la ligne, doit être résolu. Les quelque 60 à 80 tombes (dans un quartier en comptant 400), qui sont prolongées, après le délai légal, pour une nouvelle période de 20 ans, doivent pouvoir être déplacées dans un quartier aménagé à cet effet. Ce mode de faire simplifierait le travail des fossoyeurs qui auraient alors, au moment de la réutilisation d'un quartier, un espace complètement dégagé de tombes. On pourrait ainsi creuser régulièrement les fosses, à la suite les unes des autres, par des moyens mécaniques, sans être obligé à un perpétuel gymkhana entre d'anciennes tombes. Les risques d'endommager les monuments seraient ainsi éliminés.

885 SERVICES INDUSTRIELS

(voir le compte rendu
publié par le Conseil d'administration)

DIRECTION DU GÉNIE CIVIL

1. Introduction

La collaboration étroite et efficace qui s'était manifestée ces dernières années au sein du groupe de travail et de coordination « Chaussées ville » s'est encore développée cette année. En dehors des travaux en préparation ou en cours d'exécution, le groupe s'est penché sur les importants problèmes de la planification des travaux d'aménagements et leurs incidences sur les finances municipales. Les modifications de structures et de parcours des transports publics avec tous les travaux d'aménagement que cela comporte sur le plan routier ont occupé de nombreuses séances de travail.

2. Etudes générales

Poursuivant sa politique de systématisation, le DTP a élaboré un programme d'aménagement « Ponts et chaussées Ville de Genève » qui fait suite au programme d'entretien et de réfection. L'objectif fixé pour le proche avenir est de créer un ensemble cohérent de voies de circulation sur le territoire de la Ville de Genève, formant le prolongement des routes cantonales programmées. Ce programme, qui paraîtra prochainement, est accompagné de son corollaire, le programme financier. Comme il doit tenir compte de l'ensemble des besoins immédiats et futurs du Génie civil, un chapitre a été réservé à la construction des égouts.

Ainsi sera défini pour 8 ans une programmation réfléchie et réaliste d'aménagement qui permettra de justifier, année après année, les tranches de crédits nécessaires aux réalisations.

3. Etudes et projets en cours

3.01. Routes et ponts

Pendant l'année 1967, les études ont été principalement dirigées en vue de la réalisation prochaine de la double Ceinture urbaine d'une part, de la suppression des trams N° 1 et leur remplacement par un service de bus d'autre part. Dans ce cadre, l'ouvrage le plus important à réaliser sera certainement l'élargissement du pont de la Coulouvrenière, prévu en 1969. L'avenue Pictet-de-Rochemont, la place Jargonnant et la rue de la Terrassière ont fait l'objet d'études détaillées. Le pont des Bergues, qui a dû être fermé à la circulation compte tenu de son état, a également fait

l'objet d'études qui permettront de présenter une demande de crédit en 1968, pour la reconstruction de son tablier.

En complément à ces travaux, sont également en cours d'étude les ouvrages qui sont reportés sur la carte N° 1 ci-après avec les numéros repères correspondants.

22. Rue de la Terrassière
23. Rue de Lausanne (chemin des Mines - avenue de la Paix)
24. Chemin des Mines
25. Avenue de la Paix (rue de Lausanne - P. S. C.F.F.)
26. Rue Moïse-Duboule (Petit-Saconnex - chemin de la Tourelle)
27. Rue de Carouge
28. Rue de la Corratierie
29. Boulevard des Philosophes - place des Philosophes
30. Rue Versonnex
31. Rue des Rois (percée sur le boulevard Saint-Georges)
32. Avenue d'Aire - carrefour Pont Butin
33. Route de Malagnou
34. Rue de l'Arquebuse
35. Pont de la Coulouvrenière - boulevard Georges-Favon - boulevard James-Fazy
36. Rue Sautter
37. Rue de Contamines.

3.02. Canalisations

L'étude des égouts de la route de Florissant a pu être avancée au point de pouvoir dès maintenant demander des offres de prix pour les travaux de la galerie à créer en direction de l'Arve. La demande de crédit qui sera présentée pourra ainsi s'appuyer sur une estimation proche du coût d'exécution. Dans le même esprit, des études de la galerie Ville rive droite sont poursuivies. Une étude générale et une expertise des réseaux primaire et secondaire sont en cours, elles permettront de définir et de planifier d'une manière précise les travaux de réfection et de reconstruction des canalisations principales.

Les études sont résumées dans la liste ci-après avec les numéros repères correspondant aux positions de la carte N° 2.

1. et 3. Equipement de la Tourelle
6. Collecteur chemin des Mines
8. Collecteur rue du Valais
18. Collecteur rue des Jardins
19. Collecteur rue de la Corratierie
23. Collecteur Nant de Jargonnant
24. Collecteur rue des Vollandes
26. Collecteur rue de la Terrassière
28. Collecteur de Florissant avec galerie d'évacuation à l'Arve
30. Collecteur chemin Malombré
31. Galerie Ville rive droite.

Ainsi que d'autres études générales de quartiers.

4. Travaux neufs en cours ou terminés

4.01. Routes

Les travaux poursuivis ou achevés en 1967 sont résumés dans la liste ci-dessous avec les numéros repères correspondant à la carte N° 1.

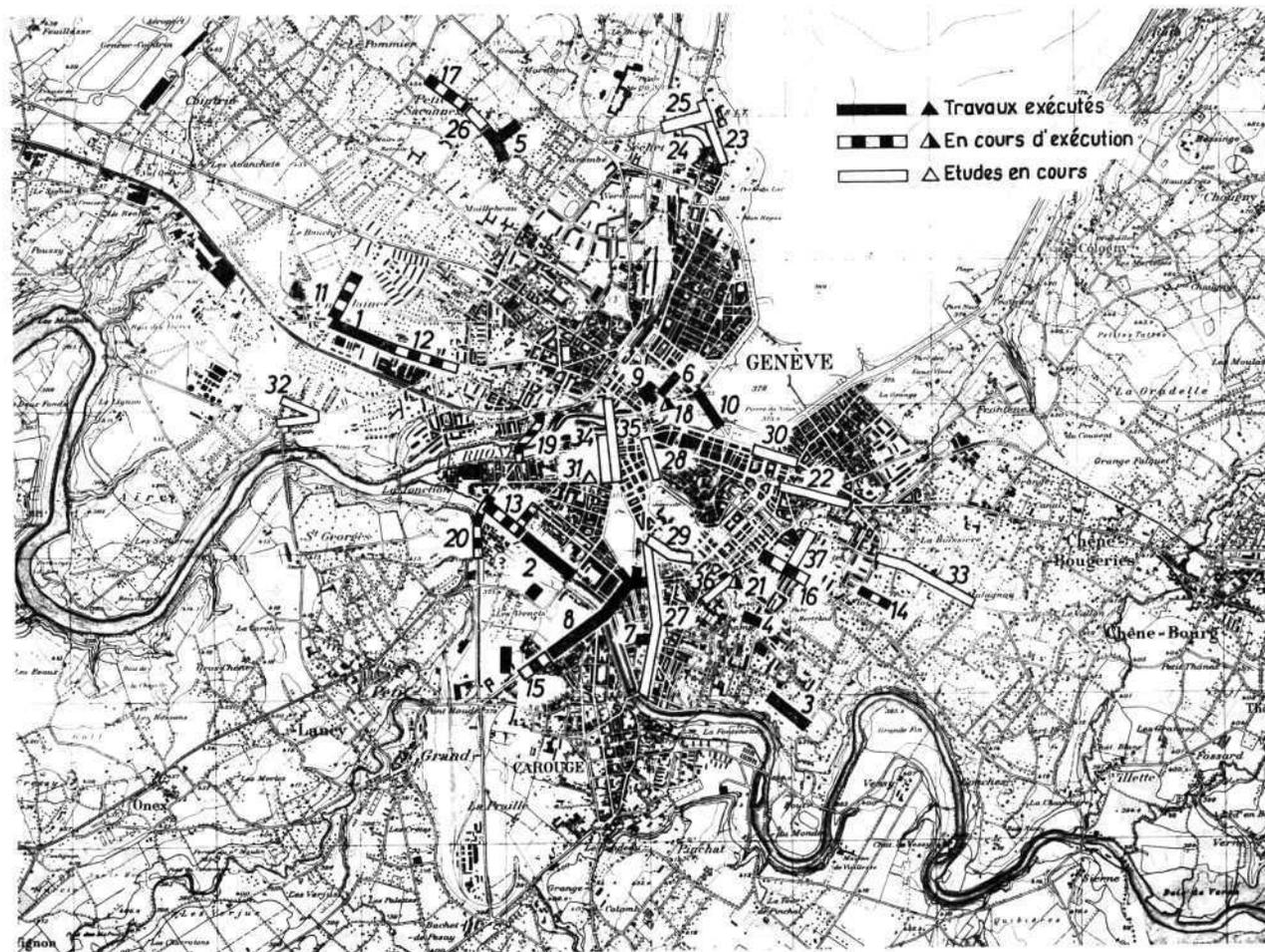
1. Avenue de Châtelaine
2. Quai de l'Ecole-de-Médecine (rue Sainte-Clotilde - rue des Bains)
3. Chemin des Crêts de Champel (rue Albert-Gos - avenue Louis-Aubert)
4. Rue Michel-Servet
5. Chemin Moillebeau - chemin du Petit-Saconnex
6. Rue du Cendrier
7. Rue des Battoirs (rue Dancet - rue de Carouge)
8. Chaîne des Acacias (jusqu'à la rue Marziano)
9. Place Grenus - rue Grenus
10. Pont du Mont-Blanc (achèvement)

Les travaux mis en chantier en 1967 et non encore terminés sont résumés dans la liste ci-dessous, avec les numéros repères correspondant aux positions de la carte N° 1.

11. Rue Edmond-Vaucher
12. Rue de Lyon (place des Charmilles - route des Franchises)
13. Abords Cité-Jonction (quai de l'Ecole-de-Médecine et avenue Sainte-Clotilde)
14. Rue Pedro-Meylan
15. Route des Acacias (rue Marziano - limite Ville)
16. Route de Florissant (boulevard des Tranchées - avenue Bertrand)
17. Rue Moïse-Duboule (chemin de la Tourelle - limite Ville)
18. Place Chevelu - rue Paul-Bouchet
19. Pont Sous-Terre
20. Carrefour pont de Saint-Georges
21. Chemin Malombré - avenue de Champel

TRAVAUX ROUTIERS

CARTE N° 1



4. 02. Canalisations

En plus des canalisations faisant partie de l'infrastructure des routes mentionnées ci-dessus, il y a lieu de faire mention des travaux suivants, terminés en 1967 et résumés dans la liste ci-dessous avec les numéros repères correspondant aux positions de la carte N° 2.

2. Rue Moïse-Duboule
4. Chemin du Petit-Saconnex
5. Avenue Moillebeau
7. Avenue Trembley
9. Avenue Châtelaine
10. Avenue Ed.-Vaucher
11. Rue du Môle
12. Rue de Berne

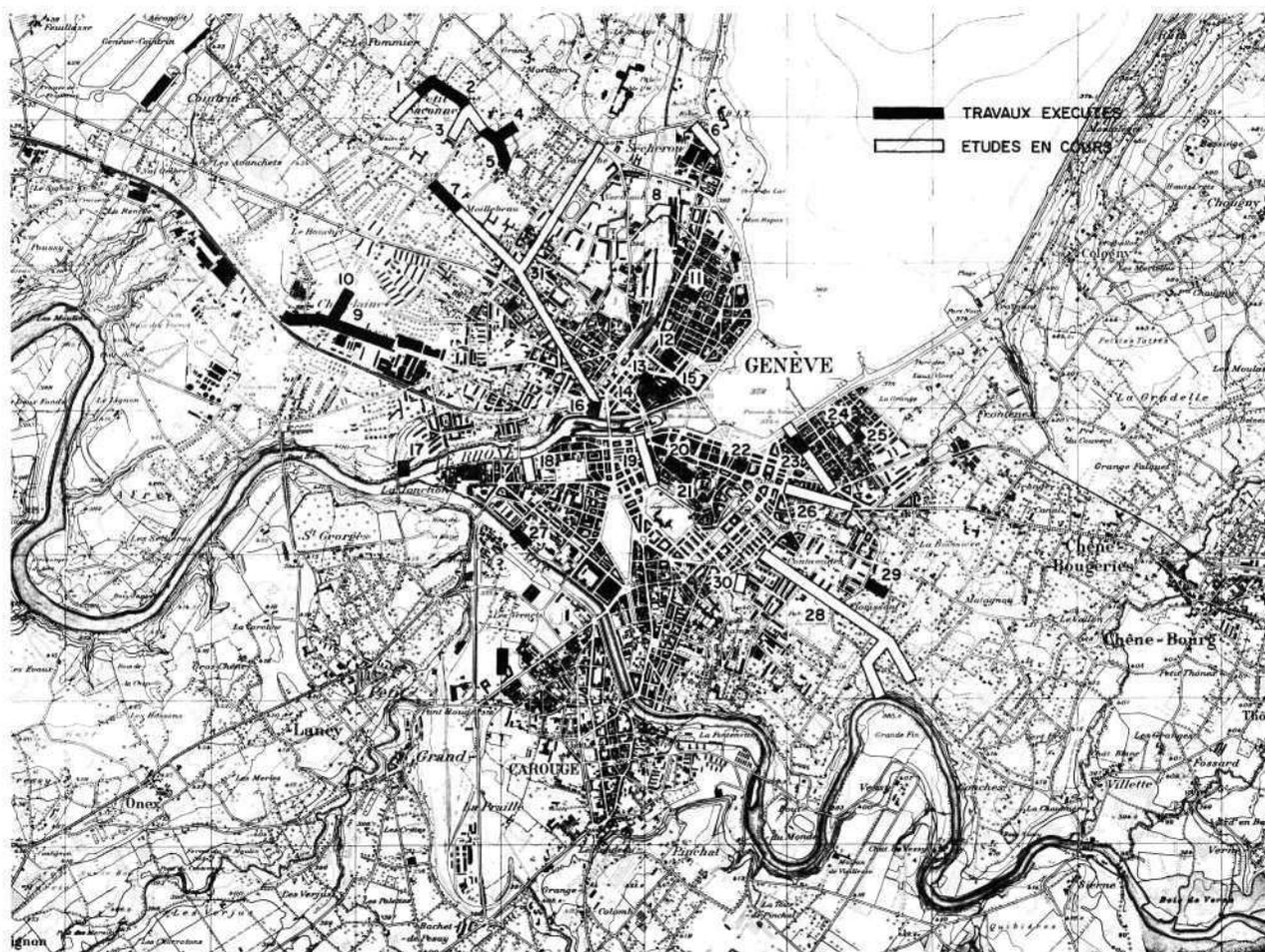
13. Rue Rousseau
14. Rue Grenus
15. Rue du Cendrier
17. Rue du Devin-du-Village
20. Rue de la Pélisserie
21. Rue Calvin
22. Rue Robert-Etienne
25. Rue de Montchoisy
27. Quai de l'Ecole-de-Médecine
29. Rue Pedro-Meylan

Ainsi que ceux actuellement en chantier :

23. Réfection collecteur Nant de Jargonnant
16. Achèvement des travaux de construction du déversoir chemin de la Pisciculture.

CANALISATIONS

CARTE N° 2



5. Service voirie et nettoyage

5.03. Commentaires

5.01. Organisation

Une étude complète de l'organisation du service de la Voirie a été faite au début de 1967. L'évolution des tâches, l'intégration de la section « travaux d'entretien », l'augmentation du volume des travaux et l'occupation de nouveaux locaux, nous ont incité à structurer et à coordonner, selon un schéma précis, plusieurs activités différentes telles que le nettoyage, la levée, les travaux d'entretien et de réfection des routes et des égouts, la viabilité hivernale, la décoration, etc.

Les efforts de la direction ont porté plus particulièrement sur la réorganisation et le regroupement de certaines activités, l'étude des mesures propres à rationaliser le travail des équipes, les moyens susceptibles d'améliorer la conduite, le contrôle et l'efficacité des groupes de travail. Cette réforme des structures, qui est en voie de réalisation, a été précisée sous forme d'un organigramme des fonctions, tant du personnel d'encadrement, que du personnel ouvrier.

5.02. Mouvement du personnel, répartition des effectifs

a) Personnel employé

La section « Chaussées Ville » (travaux neufs) compte :

Chef de section	1	Dessinateurs	2
Techniciens	4	Agent technique	1

Le service « Voirie et nettoyage » (exploitation), y compris la section « Travaux » compte :

Chef de service	1	Commis surnum.	2
Chef de section	1	Téléphoniste	1
Techniciens	2	Agent technique	1
Chef de bureau	1	Dessinateurs	2
Commis	1		

b) Personnel ouvrier

Sections	Effectifs du personnel				Mouvement du personnel sous statut		
	Sous statut	Auxiliaires à l'heure	Effectif total *		Départs Retraite Décès	Entrées	Différence
Voirie et nettoyage	176	142	318	80	21	15	- 6
Travaux entretien égouts et chaussées	64	20	84	18	9	8	- 1
Totaux	240	162	402	98	30	23	- 7

* dont étrangers

Comme les années précédentes, le nombre des ouvriers sous statut continue à diminuer, les auxiliaires à l'heure atteignent actuellement 41 % de l'effectif total.

Le mouvement annuel du personnel auxiliaire dépasse 23 % de l'effectif moyen de la catégorie.

Il est évident que l'organisation et l'efficacité souffrent de ces mouvements considérables de personnel.

5.04. Mouvement des véhicules

Le parc des véhicules affectés au service Voirie et nettoyage comprend :

32 camions pour les levées dont 3 Colectomatic ;	
18 véhicules divers dont 2 balayeuses et 2 arroseuses ;	
5 camions à ordures	} ayant entre 30 et 40 ans d'utilisation ont été mis hors service ;
1 arroseuse	
1 camionnette	
1 nouveau camion à ordures	} sont entrés en service en 1967.
1 camionnette pour la décoration	

6. Nettoyement — Levée des ordures

6.01. Organisation

Le 23 février 1967 a eu lieu la prise de possession des nouveaux locaux aux Vernets. Erigée en section depuis la fin de l'année, cette partie vitale du service de la Voirie a été réorganisée et les fonctions du personnel d'encadrement clairement définies.

Les locaux agréables, le réfectoire, les équipements sanitaires et la nouvelle ambiance de travail ainsi créée ont favorablement influencé le personnel qui a bénéficié également de nouveaux survêtements mieux adaptés aux conditions du travail et aux règles de la sécurité routière.

6.02. Collecte des ordures ménagères (statistique)

Depuis la mise en service de l'usine d'incinération des Cheneviers, les camions déversent leurs ordures au quai de chargement du Bois de la Bâtie. A de très rares exceptions, des ordures ont été transportées directement à l'usine.

La section a ramassé et transporté en 1967 : 47 580 tonnes d'ordures ménagères représentant un volume de 310 000 m³. Le kilométrage parcouru pour la levée des ordures a été de 241 079 km. représentant 18 783 voyages de camions.

La décharge de Bernex a été remise le 1^{er} avril au service de l'Assainissement.

6.03. Nettoisement

Le balayage des rues et des places de la ville est assuré par une centaine de cantonniers et d'auxiliaires répartis sur 7 secteurs, renforcé le jeudi par une partie du personnel de levée.

Le samedi après-midi et le dimanche, un service réduit opère sur les artères les plus fréquentées.

Deux brosses automobiles et deux arroseuses travaillent régulièrement sur les grandes artères. Cependant le stationnement des véhicules entrave l'efficacité des balayeuses que nous réservons pour les artères où le stationnement est interdit.

Les balayeuses ont récolté durant l'année environ 2000 tonnes de déchets. En 1968, il sera procédé à l'essai de différents types de balayeuses petit modèle, pouvant remplacer dans une certaine mesure le travail manuel.

6.04. Viabilité hivernale

La viabilité hivernale qui fit l'objet d'une étude en 1966, s'est concrétisée cette année par la mise sur pied d'une organisation centralisée d'alarme et d'intervention. Des distributeurs à fondants chimiques, opérationnels depuis janvier, ont permis lors de l'hiver 1966/67, malgré les faibles chutes de neige, de réaliser une série très utile d'expériences de mise au point. Une programmation précise des traitements préventifs et curatifs a permis, dès le début de l'hiver 1967/68, de neutraliser dans un temps très court, malgré les conditions difficiles, les premières attaques de l'hiver caractérisées par des chutes de neige suivies de longues périodes de froid. Les interventions de nuit ont permis d'assurer une circulation normale dès le matin.

Deux distributeurs à fondants chimiques, montés sur camion et deux distributeurs à fondants chimiques, montés sur remorque ont été utilisés.

Deux nouveaux engins de grande capacité seront mis en service pour l'hiver 1968/69.

6.05. Autres activités et travaux d'entretien

Le service Voirie a été sollicité pour assurer la mise en place des mâts, drapeaux, bannières, décorations, podiums, gradins, cantines, du matériel de fête, etc. et à l'occasion de nombreuses manifestations telles que : promotions, fête patriotique, rencontres sportives, expositions, réceptions, etc.

Le personnel de la voirie a entretenu, comme les années précédentes, les WC publics souvent endommagés par des vandales et les quelque 120 fontaines de la ville ; il a en outre posé 258 corbeilles à papiers et 396 plaques de rue.

7. Travaux de réfection et d'entretien des chaussées et des égouts

7.01. Organisation

Profitant du déménagement aux Vernets du service de la Voirie, la section « Travaux » avec tout son personnel, fonctionnaires et ouvriers, a été transférée également dans les nouveaux locaux. Les chantiers de secteur ont été supprimés. Centralisée, restructurée et encadrée, cette section a retrouvé une nouvelle vitalité se traduisant par un rendement et une efficacité accrus.

7.02. Entretien des égouts

Différents tronçons d'égouts ont été entièrement reconstruits et notamment celui de la rue Calvin. Divers tronçons vétustes ou affaiblis ont été réparés. L'ensemble de ces travaux représente une longueur totale de 590 m.

La carte N° 3 et le tableau ci-après reprennent les travaux effectués sur le réseau des égouts.

7.03. Marquage et signalisation

Quatre nouvelles machines de marquage ont été mises en service au début de 1967. Celles-ci nous ont permis d'accroître le rendement de nos équipes d'environ 20 %. Ces 4 équipes ont peint sur le territoire de la Ville de Genève 25 800 m² de lignes blanches, représentant 180 000 m. de ligne continue et 26 900 m² de lignes jaunes, représentant 20 000 m. de passages à piétons. La densité de la circulation est telle que ces équipes doivent travailler de nuit. Les jours d'intempéries, elles sont occupées au nettoyage des sacs et des égouts.

7.04. Réfection et entretien des chaussées

L'entretien et la réfection des chaussées ont été effectués suivant le programme établi par le DTP pour l'entretien et la réfection des réseaux routiers du canton et de la Ville de Genève. Cependant, il a été réduit du fait que les crédits budgétaires mis à disposition ont été ramenés à 1 800 000 francs au lieu de 2 300 000 francs prévus. La répartition des dépenses par rubriques budgétaires a été approximativement la suivante :

Travaux d'entretien courant	Fr. 540 000,—
Travaux de réfection	Fr. 1 800 000,—
Travaux pour les égouts	Fr. 500 000,—
Trottoirs, gondoles, travaux pour tiers	Fr. 500 000,—
Total	Fr. 3 340 000,—

La carte N° 3 et le tableau ci-après reprennent les travaux effectués sur les chaussées de la ville.

LISTE DES TRAVAUX EXÉCUTÉS EN 1967

VOIRIE ET NETTOIEMENT VILLE

No	L I E U	GENRE DE TRAVAUX					LONG. ET SURFACE			C O U T S (francs)			
		Réfection Élargissement	Coullis bitumineux Reflachage	Reprofilage	Ecoulement	Trottoirs neufs	ÉGOUT m ¹	CHAUSSEE		Réfections	Coullis bitumineux Reflachages Entr. courant	Travaux divers Trottoirs	Egouts
								m ¹	m ²				
1	Quai Wilson	X								240 000			
2	Rue de Berne	X					460	6 000		280 000			
3	Rue du Môle	X		X			90	540				21 000	
4	Rue Ch.-Cusin - Rue Alf.-Vincent	X					70	560				15 000	
5	Chemin de la Voie Creuse	X										10 000	5 000
6	Rue Voltaire	X		X			330	6 100	125 000				
7	Rue de Saint-Jean	X		X			1 150	12 000	150 000			10 000	
8	Rue Camille-Martin	X		X								30 000	
9	Rue Merle d'Aubigné	X					70	560				33 000	
10	Rue Pré-Naville	X		X			50	420	30 000				
11	Boulevard Helvétique	X		X			400	6 400	250 000				
12	Place du Bourg-de-Four	X		X								10 000	
13	Rue Calvin	X				110	120	1 200	10 000				30 000
14	Place du Grand-Mézel	X					70	550				30 000	
15	Rue Tabazan	X					30	150				6 000	
16	Rue de Vermont (Vidollet-Dunant)			X			240	3 900	25 000				
	Avenue de France (Chateaubriand-Lausanne)			X			250	4 900	45 000				
17	R. des Pâquis (Thalberg-Gauthier)			X			530	6 200	145 000				
18	Rue des Etuves			X			115	750	30 000				
19	Rue des Terreaux-du-Temple (Fazy-Temple)			X			90	850	10 000				
20	Rue du Temple			X			170	2 700	15 000				
21	R. de Lyon (22-Cantons-Lamartine)			X			1 080	12 000	70 000				
22	Rue Daubin			X			215	1 950				18 000	
23	Rue du Lac			X			140	840	20 000				
24	Boulevard Saint-Georges			X			650	7 800	111 000				
25	Rue Vignier			X			80	640	10 000				
26	Rue Leschot			X			110	770	25 000				
27	Pont des Acacias			X			80	1 040	12 000				
28	Pont de Carouge			X			70	560	15 000				
29	Avenue de Miremont			X			650	4 900	42 000			10 000	
30	Chemin de l'Escalade			X			120	2 000	34 000				
31	Avenue Louis-Aubert			X			200	2 000	17 000				
32	Chemin Tavan			X			340	1 700	19 000			10 000	
33	Route du Bout-du-Monde			X			550	3 900	70 000				
34	Avenue Guiseppa-Motta		X				870	10 800		23 000			
35	Rue Hoffmann		X				250	4 900		11 000			
36	Rue de la Servette (Lyon-Poterie)		X				350	4 200		9 000			
37	Quai des Bergues		X				350	2 900		7 000			
38	Quai du Mont-Blanc		X				260	4 150		9 000		10 000	
39	Av. de Frontenex (Mairie-Favre)		X				650	9 100		19 000			
40	Rue du Marché - Croix-d'Or - Rive		X				480	3 150		8 000			
41	Rue Versonnex		X				130	2 000		5 000			
42	Avenue du Mail		X				660	9 950		21 000			
43	Avenue Henri-Dunant		X				350	5 200		11 000			
44	Bouchage des trous									140 000			
	Reflachage									150 000			
	Bitumage									90 000			
45	Rue du Môle (Royaume-Neuchâtel)					90							43 000
46	Rue de Berne (Alpes-Mont-Blanc)					80							60 000
47	Rue Rousseau (Cornavin-Bouchet)					75							35 000
48	Av. Devin-du-Village (Falaises)					20							12 000
49	Rue Montchoisy					55							18 000
50	Nant Jargonnant					85							85 000
51	Place des Troix-Perdrix												20 000
52	Rue de la Pélisserie					50							44 000
53	Rue Robert-Etienne					25							18 000
	Quai de l'Ecole-de-Médecine											25 000	
	Quai Capo-d'Istria											10 000	
	Quai du Cheval-Blanc											6 000	
	Rue des Eaux-Vives											10 000	
	Chemin des Crêts											10 000	
	Rue Alfred-Vincent											4 000	
	Rue du Mont-Blanc											17 000	
	Rue de Saint-Jean											12 000	
	Av. Blanc - Rue Gustave-Moynier											20 000	
	Rue de la Prairie											5 000	
	Rue du Temple											5 000	
	Rue Thalberg											9 000	
	Quai du Mont-Blanc											31 000	
	Rue Gauthier - Rue des Pâquis											3 000	
	Rue du Jura - Rue de Lyon											1 500	
	Rue de Lausanne											4 000	
	Rue Liotard											25 000	
	Rue des Pêcheries											4 000	
	Rue Barthélémy-Menn											5 000	
	Rue Robert-Etienne											8 000	
	Place du Grand-Mézel											10 000	
	Egout Montbrillant (suite trav. 66)												50 000
	Nant des Grottes (suite trav. 1966)												80 000
	Divers									37 000		62 500	
TOTALS	CHAUSSEES					m ¹	m ¹	m ²	francs	francs	francs	francs	
	REFLACHAGE, COULLIS BITUMEUX, GOUDRONNAGE								1 800 000	540 000			
	TROTTOIRS, TRAVAUX DIVERS										500 000		
	EGOUTS					590							500 000

RÉFECTION ET ENTRETIEN DES CHAUSSÉES ET ÉGOÜTS CARTE N° 3

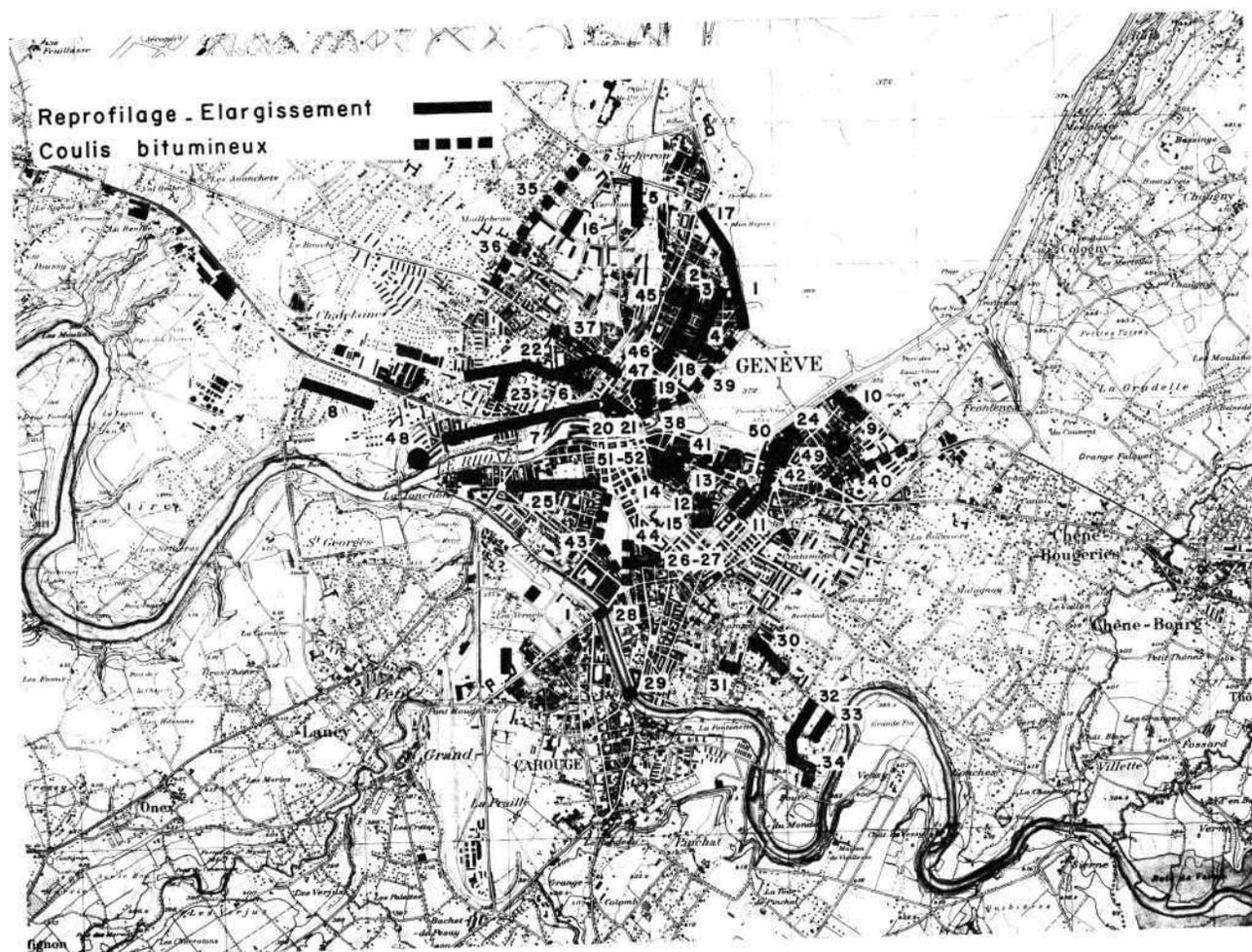


TABLE DES MATIÈRES

		Pages			Pages
001	CONSEIL MUNICIPAL	3	342	BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	37
	<i>Arrêtés</i>	4	345	BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES	39
003	CONSEIL ADMINISTRATIF	5	3480	MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	41
	<i>Union des villes suisses</i>	6	3481	MUSÉE ARIANA	42
109	SECRETARIAT GÉNÉRAL	6	3482	BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE	42
	<i>Naturalisations</i>	6	3483	MUSÉE ET INSTITUT D'ETHNOGRAPHIE	43
	<i>Réceptions officielles</i>	6	3484	MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	44
	<i>Cérémonies traditionnelles</i>	7	3485	INSTITUT ET MUSÉE VOLTAIRE	46
	<i>Tourisme</i>	7	3486	CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	46
	<i>Fondation Le Comte</i>	7	3487	MUSÉE D'HISTOIRE DES SCIENCES	55
	<i>Legs Uiterbo</i>	7	3488	MAISON DU VIEUX-GENÈVE, MAISON TAVEL	55
	<i>Fondation Ad. de Rothschild</i>	7	454	SERVICE DES SPORTS	55
	<i>Certificats, attestations et enquêtes</i>	7		<i>Subventions</i>	55
	<i>Economat</i>	7		<i>Stades et terrains de sports</i>	56
	<i>Population résidente de la Ville de Genève sui- vant le sexe, l'origine et la confession</i>	8		<i>Pavillon des sports</i>	57
112	CONTROLE FINANCIER	9		<i>Patinoire - Piscine</i>	57
1200	SERVICES FINANCIERS	9		<i>Bains des Pâquis</i>	59
1202	COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	9		<i>Bassin de Varembe</i>	59
1203	OFFICE DU PERSONNEL	9	457	ENQUÊTES ET SURVEILLANCE, HALLES ET MARCHÉS	59
1204	CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL	12	460	SERVICE VÉTÉRINAIRE MUNICIPAL ET ABATTOIR	62
1205	CAISSE ET TITRES	13		<i>Inspection des viandes</i>	65
1206	TAXE PROFESSIONNELLE FIXE	13		<i>Basse boucherie</i>	67
1207	LOYERS ET REDEVANCES	14		<i>Usine de destruction des matières carnées</i>	68
1208	OFFICE MÉCANOGRAPHIQUE	15	466	SECOURS CONTRE L'INCENDIE	69
1209	GARAGE MUNICIPAL	16	469	PROTECTION CIVILE	75
123	CENTIMES ADDITIONNELS	16	536	SERVICE SOCIAL	78
230	SERVICE IMMOBILIER	17		<i>Bourses pour élèves nurses, etc.</i>	81
	<i>Administration</i>	17	572	ÉCOLES ET ŒUVRES POUR LA JEUNESSE	82
2301	ARCHITECTURE	25		<i>Colonies de vacances</i>	85
2302	ENTRETIEN DES BATIMENTS	28		<i>Crèches</i>	86
2303	CHAUFFAGE	29		<i>Cuisines scolaires</i>	87
338	BEAUX-ARTS ET CULTURE	29		<i>Fête des écoles</i>	88
	<i>Prix de la Ville de Genève en faveur d'un écri- vain genevois</i>	29		<i>Promotions civiques</i>	90
	<i>Prix quadriennal de la Ville de Genève</i>	29	575	SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	91
	<i>Prix de la Ville de Genève de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie et de l'émaillerie</i>	30	578	ÉTAT CIVIL	94
	<i>Plaquette Saison Genevoise</i>	31	581	POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE	95
	<i>Fonds Lissignol-Chevalier et Ch. Galland</i>	31	890	VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS	98
	<i>Bourses Berthoud</i>	31			
	<i>Prix Ad. Neuman et Prix Patek Philippe & Co.</i>	31			
339	SPECTACLES ET CONCERTS	32			
	<i>Concerts et spectacles</i>	32			
	<i>Orchestre de la Suisse romande</i>	34			
	<i>Concours international d'exécution musicale</i>	35			
	<i>Conservatoire de musique</i>	35			
	<i>Grand Théâtre</i>	35			
	<i>Victoria Hall</i>	36			
	<i>Théâtre de La Comédie</i>	36			
	<i>Théâtres d'art dramatique</i>	36			

